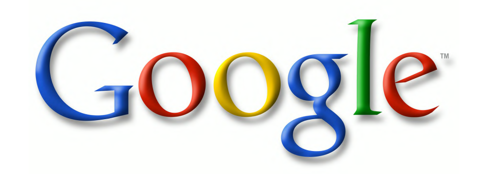
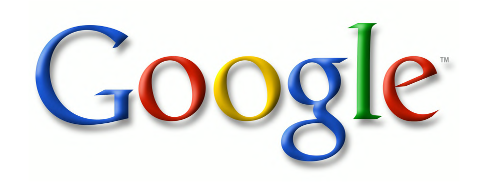





HD WIDENER
HW AVVQ E

E[illegible]

[illegible]

17[illegible]

HISTOIRE

DES

PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

FRANÇAIS

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION

POUR **LES JEUNES FILLES ET LES JEUNES GARÇONS**

OUVRAGES DE M. ANTONIN ROCHE

I. HISTOIRE D'ANGLETERRE, **depuis les temps les plus reculés. 3e** ***édition,*** **2 vol. in-12.**

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

II. TABLEAU D'HISTOIRE UNIVERSELLE, **comprenant l'histoire comparée de tous les peuples qui ont existé avant J.-C.** ***Colorié.***

III. HISTOIRE DE FRANCE, **depuis les temps les plus reculés. 2 vol. in-8°.**

IV. TABLEAU DES SOUVERAINS DE FRANCE, D'ANGLETERRE ET D'ALLEMAGNE, **comparés et disposés par siècles.** ***Colorié.***

V. LES POÈTES FRANÇAIS, OU HISTOIRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE EN EXEMPLES, **recueil de morceaux choisis dans les meilleurs poètes, depuis l'origine de la littérature française jusqu'à nos jours,** ***avec une notice sur chaque poète.*** **4e édition.**

VI. LES PROSATEURS FRANÇAIS, OU HISTOIRE DE LA PROSE FRANÇAISE EN EXEMPLES, **recueil de morceaux choisis dans les meilleurs prosateurs, depuis l'origine de la littérature française jusqu'à nos jours,** ***avec une notice sur chaque auteur. 5e édition.***

VII. HISTOIRE DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS FRANÇAIS. **2 vol. in-12.**

VIII. DU STYLE ET DE LA COMPOSITION LITTÉRAIRE. **2e** ***édition.***

IX. GRAMMAIRE FRANÇAISE. *Nouvelle édition. Autorisée par le Conseil impérial de l'Instruction publique pour les colléges.*

X. EXERCICES POUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. — CORRIGÉ DES EXERCICES.

Paris. — Typ. de Rouge, Dunon et Fresné, rue du Four-Saint-Germain, 43.

Éléments ir.

6

HISTOIRE

DES

PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

FRANÇAIS

DEPUIS

L'ORIGINE DE LA LITTÉRATURE JUSQU'A NOS JOURS

PAR

ANTONIN ROCHE

DIRECTEUR DE L'*Educational institute* DE LONDRES, CHEVALIER
DE LA LÉGION D'HONNEUR

CINQUIÈME ÉDITION

TOME PREMIER



PARIS
CH. DELAGRAVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DES ÉCOLES, 58

1875

PRÉFACE

—

L'histoire de la littérature a fait chez nous, dans notre siècle, des progrès aussi remarquables que l'histoire politique. Grâce aux travaux de Chateaubriand, de madame de Staël, de MM. Villemain, Nisard, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin et de plusieurs autres éminents écrivains, la critique française s'est dégagée de ses préjugés nationaux et de ses préventions contre l'antiquité et les littératures étrangères, et elle a traité la plupart des questions littéraires avec un savoir, une impartialité et une hauteur de vues dont les siècles précédents nous offrent peu d'exemples.

Mais, jusqu'à ce jour, on s'est peu préoccupé du soin d'initier les femmes à ce progrès de l'histoire littéraire. A l'étranger surtout, on se borne encore à étudier notre langue dans les grammaires, dans les dictionnaires et dans les livres de dialogues qui n'ont de « parisien »

que le titre. Pourvu que la mémoire se charge péniblement de règles, de mots et de phrases, et qu'on parvienne à parler et à écrire à peu près grammaticalement, on se contente de ce travail routinier, qui est sans utilité pour le développement du goût et des facultés intellectuelles. Quant à l'histoire littéraire, à la biographie des auteurs, à l'analyse et à l'appréciation de leurs ouvrages, il semble que ce soit une étude surabondante et inutile. Aussi, bien peu de jeunes personnes sont en état de lire avec fruit les chefs-d'œuvre de notre littérature et de porter un jugement motivé sur Corneille, Racine, Pascal et Bossuet.

Au reste, un pareil travail offre, il faut en convenir, de sérieuses difficultés : les livres manquent. Assurément, il existe des ouvrages remarquables. Mais les uns sont trop volumineux et exigeraient un temps que les élèves ne peuvent leur consacrer ; les autres sont des considérations savantes sur l'art ; plusieurs n'embrassent qu'une époque. Aucun ne saurait convenir aux jeunes personnes, à qui leur âge interdit bien des détails, et à qui doit suffire une connaissance moins approfondie de la littérature. Quant aux abrégés, ce sont, en général, des résumés secs et arides ; c'est une nomenclature de dates, de noms d'auteurs, de titres d'ouvrages, qui ne procurent ni plaisir, ni instruction, et qui ne laissent dans la mémoire que des traces fugitives.

C'est pour obvier à ces divers inconvénients que j'ai publié, à l'usage des jeunes personnes, les « Prosateurs » et les « Poètes français », et le petit traité « Du style et de la composition littéraire », qui ont rencontré un accueil favorable. C'est dans le même but que je publie cette « Histoire des principaux écrivains français », poètes et prosateurs. Ce livre est le résumé de leçons faites depuis plus de trente ans dans mon Institut de Londres. Je voulais d'abord l'intituler : « Histoire de la littérature française » ; mais, pour justifier ce titre, il aurait fallu parler d'un grand nombre d'auteurs dont la lecture offrirait à de jeunes lectrices aussi peu d'intérêt que de profit, et écrire un ouvrage volumineux qui permît d'entrer dans les détails, ou ne faire qu'un résumé succinct, et s'exposer à ne rien saisir pour vouloir tout embrasser. En fait d'éducation, la solidité vaut mieux que l'étendue. D'ailleurs, quand on sait bien les choses les plus importantes, on apprend vite celles qui le sont moins.

J'ai donc préféré ne parler que de nos écrivains les plus illustres et de leurs chefs-d'œuvre les plus parfaits, afin d'en parler un peu plus à mon aise. J'ai choisi une vingtaine de noms, et j'ai pris ceux qui m'ont paru les représentants intellectuels de notre pays. J'ai tâché de tracer le caractère de chacun, de raconter ce qu'on sait de plus exact sur sa vie, et de répéter, en peu de mots, les jugements des maîtres de la critique sur les ouvrages

les plus populaires, sans jamais oublier que mon livre est destiné aux jeunes personnes. Mon but serait atteint, si je parvenais à leur faire aimer et admirer nos grands écrivains, et à leur inspirer le désir de lire quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre.

J'ai fait précéder la biographie des auteurs de trois « Études » sur l'origine et la formation de la langue au moyen âge, sur ses progrès au seizième siècle, et sur son perfectionnement au dix-septième. Des « Études » semblables indiquent les modifications qu'elle a subies au dix-huitième et au dix-neuvième siècle. Ces « Études » servent d'introduction à la lecture des biographies, établissent un lien entre elles, et font connaître les causes et les influences qui ont agi sur la marche et le sort de notre langue et de notre littérature.

HISTOIRE

DES

PRINCIPAUX ÉCRIVAINS

FRANÇAIS

I

MOYEN AGE

ORIGINE ET FORMATION DE LA LANGUE

Il n'y a pas d'époque précise où l'on puisse dire : là commence la langue française. La formation de la langue n'a pas plus de date fixe que celle de la monarchie. Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du xe siècle, notre histoire est gauloise, romaine, franke, gallo-romaine ou gallo-franke. Avec les Capétiens commence l'histoire vraiment française. A cette époque, il se forme un petit peuple, dont Paris est le centre, et qui a pour chef le petit souverain du duché de France. Ce peuple n'est ni gaulois, ni romain, ni frank, bien qu'il se compose de Gaulois, de Romains et de Franks. En même temps on voit

naître une langue qui se forme avec des mots celtiques, des mots latins et des mots tudesques, et qui, cependant, n'est ni celtique, ni latine, ni germanique. Cette nouvelle langue reçut le nom de « romane », parce qu'elle s'était formée de la corruption du latin, qui lui avait fourni les trois quarts de ses mots.

La formation de cette langue, appelée romane,ne s'opéra pas de la même manière dans la Gaule du nord et dans celle du midi. Au nord de la Loire, la langue est sèche, âpre et sans accent; on y remarque des sons durs, des syllabes sourdes et nasales; elle s'éloigne davantage du latin. Celle du sud éprouva des altérations plus lentes et moins fortes; elle est plus riche, plus douce, plus harmonieuse, plus savante. On distinguait ces deux idiômes par le mot qui, dans chacun, exprimait l'affirmation « oui », et qui se disait « oyl » dans le nord, et « oc » dans le sud. De là les noms de « langue d'oyl » et de « langue d'oc ».

Le plus ancien monument de la « langue d'oyl », appelée d'abord « roman rustique » et « roman wallon », c'est-à-dire gaulois, est le serment de Strasbourg, que Louis le Germanique prêta, en 842, à Charles le Chauve, au moment où ils marchaient contre leur frère Lothaire. On n'y voit plus de désinences variables dans les noms, mais elles ne sont pas encore remplacées par les articles.

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE

« Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvamento ; d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai io cist meon fradre Karle, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cun om per dreit son fradre salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ad Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit [1]. »

Après ce fameux serment, on ne trouve dans les chroniques latines du IXe, du Xe et du XIe siècle, que quelques mots épars du roman rustique ou wallon. Au Xe siècle, les Normands, conquérants de la Neustrie, en adoptèrent la langue, et ils la dotèrent d'une littérature qui devint riche en récits épiques. Le plus ancien est la « Chanson de Roland », que les soldats de Guillaume le Bâtard chantaient en marchant à l'ennemi le jour de la bataille de Hastings (1066). On y trouve des sentiments d'une élévation vraiment héroïque. Au XIIIe siècle, ces récits, appelés « romans » de chevalerie, du nom de la langue dans laquelle ils étaient écrits, abondent chez les Normands. Parmi ces grossiers poèmes épiques, on dis-

[1] « Pour l'amour de Dieu, et pour notre commun salut et celui du peuple chrétien, dorénavant, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je préserverai mon frère Karl que voilà, et par aide et par toute chose, ainsi qu'on doit, par devoir, préserver son frère, pourvu qu'il en fasse de même pour moi ; et ne prendrai jamais avec Ludher (Lother) aucun accommodement qui, par ma volonté, soit au préjudice de mon frère Karl ici présent. »

tingue le « Roman de Rou », chronique versifiée par Wace, de Jersey, clerc de Henri II, où sont racontées les actions de Rou ou Rollon, premier duc normand, et de ses successeurs; la « Légende du voyage de Charlemagne », ou récit des exploits du grand empereur, de ses paladins et de son neveu Roland; et le « Roman de Brut », légende fabuleuse des rois d'Angleterre, depuis Brut, fils d'Ascagne et petit-fils du pieux Enée. On y voit des fictions, des iles enchantées, des palais merveilleux, des entreprises bizarres, des aventures incroyables, l'institution de la « Table ronde », l'histoire du roi Artus ou Arthur, et celle de l'enchanteur Merlin, un des personnages les plus populaires du moyen âge. Toutes ces fictions étaient historiques pour les imaginations de cette époque, et les romans de chevalerie remplacèrent longtemps l'histoire. En effet, la chevalerie est une imitation fort expressive de la vie contemporaine; c'est la réunion des deux choses qui passionnaient le moyen âge : la religion et la guerre. Le moyen âge, avec ses mœurs rudes, ses joûtes, ses combats, son recours continuel à la force brutale, est plus fidèlement représenté dans ces romans, écrits par des hommes d'action, que dans les froides annales ou chroniques composées dans la retraite et le calme de la vie monastique.

Le règne de Philippe-Auguste (1180-1223) fut une époque fertile en écrivains de romans chevaleresques.

C'est par milliers que l'on en compte les manuscrits dans la Bibliothèque impériale, à Paris. A la même époque, vivait Geoffroi de Villehardouin, auteur de la première chronique en langue romane. Il naquit en 1160, au château de son nom, entre Arcis et Bar-sur-Aube, et vers 1190, il succéda à son père, en qualité de maréchal de Champagne. Il prit une grande part à la croisade de 1200, qui aboutit à la prise de Constantinople et à la fondation de l'empire latin, et il devint maréchal de Romanie. On croit qu'il mourut vers 1213. Son « Histoire de la conquête de Constantinople » comprend neuf ans, de 1198 à 1207, et commence la longue et riche série de nos mémoires historiques. C'est le récit de tous les événements de la croisade auxquels il avait pris part. Les prédications de Foulques de Neuilly, l'ambassade de Venise, les préparatifs, les embarras de l'expédition, les jalousies des chefs, le siége de Zara, la prise de Constantinople, le pillage de cette riche cité, l'élection de Baudoin Ier, le partage de la conquête, l'établissement de la féodalité française sur les ruines de l'empire grec, tout cela est raconté avec une naïve simplicité, avec une noble bonhomie, dans une prose informe et aujourd'hui difficile à comprendre. Sa plus belle page est peut-être celle où il peint l'impression produite sur les croisés par la première vue de Constantinople :

« Et lors virent tout a plain Constantinople. Cil des nés et des « galies et des vissiers pristrent port, et aancrerent lor vaissials. Or « poez savoir que mult esgarderent Constantinople cil qui onques « mais ne l'avoient veuë, que il ne pooient mie cuidier que si riche « vile peust estre en tot le monde. Cùm il virent ces halz murs et « ces riches tours dont ere close tot entor à la reonde, et ces riches « palais, et ces haltes yglises dont il i avoit tant que nuls nel poist « croire, se il ne le veist à l'oil et le lonc et le lé de la ville que de « totes les autres ere soveraine. Et sachiez que il ni ot si hardi, cui « le cuer ne fremist ; et ce ne fu mie merveille, que onques si « grant affaires ne fut empris de tant de gent, puis que li monz fu « estorez [1]. »

A la fin du XIIe siècle, la langue d'oyl avait une véritable prépondérance dans le nord de la France, ainsi qu'en Angleterre, à Naples et en Sicile, où elle avait été portée par les Normands français, conquérants de ces contrées. Au commencement du siècle suivant, elle pé-

[1] « Et alors ils virent « tout à plain » Constantinople. Ceux des « nefs, des galères et des vaisseaux « prirent port », et jetèrent l'an- « cre. Vous pouvez vous imaginer qu'ils regardèrent beaucoup « Constantinople ceux qui jamais encore ne l'avaient vue, et ils ne « pouvaient pas penser que si riche ville il pût y avoir dans tout le « monde, quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont « elle était close « tout à la ronde », et ces riches palais et ces hautes « églises, dont il y avait tant, que nul ne l'eût pu croire s'il ne l'eût « vu de ses yeux, et le long et le large de la ville qui de toutes les « autres était souveraine. Et sachez qu'il n'y eut homme si hardi à « qui le cœur ne frémît ; et ce ne fut pas merveille, car jamais si « grande affaire ne fut entreprise par tant de gens, depuis que le « monde fut créé. »

nétra au sud de la Loire, à la suite d'une invasion du Midi par les hommes du Nord, et détrôna la langue d'oc, en même temps que les petites souverainetés méridionales étaient détruites et réunies à la monarchie française.

La langue d'oc ou roman provençal, qui régnait alors dans les provinces du sud, dans la Catalogne et dans l'Italie septentrionale, était fertile en poètes appelés « troubadours », c'est-à-dire trouveurs. Leurs œuvres étaient des chants malins et passionnés, où ils exprimaient, comme la presse le fait de nos jours, la pensée populaire : ils attaquaient surtout les abus, et n'épargnaient dans leurs « sirventes », ni les papes, ni les rois, ni les nobles, ni les clercs. Ils faisaient aussi, comme les poètes du Nord, de longs récits d'aventures, des romans de chevalerie, en prose rimée, et ils excellaient surtout dans l'expression des sentiments tendres et délicats. Mais, dans les sujets graves, ils manquent de génie et d'inspiration réelle. La poésie provençale n'était qu'un jeu d'esprit, qui ne prenait rien au sérieux, qui ne pouvait laisser aucun monument durable. La croisade des Albigeois vint lui porter un coup mortel.

La secte des « Albigeois » ou « Vaudois », assez semblable au protestantisme réduit à ses formes les plus austères, s'était répandue dans toutes les provinces méridionales, et menaçait de devenir un foyer d'opposition

contre la cour de Rome. Innocent III, un des plus grands papes qui aient existé, résolut d'éteindre cette hérésie. Son légat, Pierre de Castelnau, demanda au comte de Toulouse la punition de ses sujets hérétiques, et, sur ses réponses évasives, il l'excommunia; puis il reprit la route d'Italie. Arrivé sur les bords du Rhône, il fut assassiné par un gentilhomme du comte de Toulouse. Aussitôt Innocent fit prêcher une croisade pour venger la mort de son légat, et pour exterminer les hérétiques. Il offrit leurs biens aux croisés, et il leur promit les indulgences accordées aux pèlerins qui partaient pour la Terre Sainte. Sa voix fut entendue. Excités par le fanatisme religieux et par l'espoir de faire fortune, les barons du nord de la France se levèrent en masse, et se précipitèrent sur les riches provinces de la langue d'oc. Cette lutte du Nord contre le Midi fut terrible et dura vingt ans (1209-1229). Elle se termina par la réunion du comté de Toulouse à la couronne, et amena la soumission des provinces méridionales, qui, sans la conquête, auraient peut-être formé une nation distincte, avec sa langue, ses arts, son génie propre. La guerre des Albigeois fut la ruine de la poésie provençale : l'imagination des poètes fut noyée dans des flots de sang, et leur voix s'éteignit sur les bûchers et sur les échafauds, comme devait s'éteindre, un peu plus tard, celle des bardes gallois, exterminés par le sanguinaire Edouard Ier.

Dans les siècles suivants, on fit de nombreux efforts pour venir au secours des muses provençales, et ranimer le feu poétique des troubadours. Il y avait à Toulouse un collége du « gai savoir », composé de sept poètes, qui prenaient le titre des « sept troubadours de Toulouse »; les statuts de leur société s'appelaient « lois d'amour » ou « fleur du gai savoir ». En 1324, ils adressèrent une lettre en vers à tous les poètes de la langue d'oc, pour les inviter à une fête littéraire; ils promettaient une violette d'or à l'auteur du meilleur poème. On y ajouta plus tard un souci et une églantine d'argent. Une riche dame de Toulouse, Clémence Isaure, s'immortalisa par sa générosité envers l'académie de la gaie science, et par l'éclat qu'elle sut donner à cette institution. Grâce à ces encouragements, les « Jeux floraux » virent couronner, dans les siècles suivants, des poètes faciles, naïfs, gracieux; mais aucun d'eux ne produisit d'ouvrage assez remarquable pour assurer l'existence de la langue d'oc. Elle se divisa en une foule de patois, qui se parlent encore entre la Loire et la Méditerranée. La langue d'oyl a prévalu, mais sans pouvoir les détruire.

Pendant que la langue d'oc périssait, sa rivale se dérouillait et commençait à prendre nettement son caractère de langue française. Le règne de saint Louis est une époque mémorable dans l'histoire de notre littérature. Ce grand roi donna aux esprits un mouvement prodigieux.

Il était lui-même fort instruit; il protégeait les lettres et aimait beaucoup les livres. Il acheta plus de mille volumes, et eut l'honneur de commencer la Bibliothèque royale. Il aida son chapelain Robert, de Sorbonne en Champagne, à fonder à Paris le collége de Sorbonne, pour les pauvres étudiants en théologie, et il accorda de nombreux priviléges à l'Université de Paris, qui acquit alors un grand renom et attira des savants de toutes les parties de l'Europe. Albert le Grand vint de Cologne pour y donner des leçons : l'Italien saint Thomas d'Aquin, surnommé « l'Ange de l'école », et l'Anglais Roger Bacon, « le docteur admirable », y passèrent plusieurs années dans l'étude et la retraite; Brunetto Latini, exilé, y occupa une chaire, et eut l'honneur d'y compter Dante parmi ses élèves. Il y écrivit en français un livre intitulé « De la Bonne Parleure », dans un style fort intelligible pour nous. « Se aucuns demandait pourquoi chis livres es écrit en roumans, pour chou que nous sommes Italien, dit-il, je diroye que ch'est pour chou que nous sommes en France, et pour chou que la parleure en est plus délitable et plus commune à toutes gens. »

Le représentant le plus remarquable de la poésie de cette époque est Thibaut IV, comte de Champagne et roi de Navarre, le célèbre adorateur de Blanche de Castille (1201-1252). On a de lui des « chansons », des « pastourelles », des « sonnets » et quelques autres poésies légères.

Son style tient à la fois du wallon et du provençal; c'est une espèce de lien entre ces deux langues, qui se séparèrent pour toujours, à partir du XIIIe siècle.

Quoique notre langue eût commencé par la poésie, ce fut par la prose qu'elle se fixa. Joinville en est la première expression; c'est le premier prosateur vraiment français. Villehardouin est très-difficile à comprendre; Joinville se lit couramment, pour peu qu'on ait l'habitude du langage de nos vieux auteurs.

La Champagne nous donna Joinville (1223-1317), comme elle nous avait donné Villehardouin et Thibaut. Notre chroniqueur naquit au château de Joinville sur la Marne. Orphelin de bonne heure, il fut élevé à la cour de Thibaut IV, à Troyes et à Provins; il y puisa l'esprit conteur des troubadours. En 1240, il devint sénéchal de Champagne. Il accompagna plusieurs fois son maître à la cour de Louis IX, qui apprécia bien vite ses aimables qualités, et qui le décida plus tard à entrer à son service. Joinville suivit le saint roi à la croisade, et eut part à ses succès et à ses revers en Egypte et en Syrie. De retour en France, il partagea son temps entre la cour du roi, celle de Thibaut, et les soins qu'il devait à ses vassaux. Le fils de saint Louis, son petit-fils et son arrière-petit-fils lui montrèrent la même bienveillance. Ce fut à la sollicitation de la femme de Philippe IV, dit « le Bel » qu'il écrivit ses « Mémoires sur la vie de saint Louis ».

Homme d'une piété sincère, d'un caractère aimant et dévoué, d'un esprit à la fois candide et fin comme celui d'un enfant, Joinville est un écrivain qu'on relit toujours avec plaisir. Il n'y a rien de si animé, de si naïf, de si franc, de si gracieux, que sa manière de raconter. Il parle d'après ses impressions, et se peint tel qu'il était; il dit ce qu'il fit de bien sans songer à s'en glorifier, et il ne déguise pas non plus ce qui peut lui être défavorable. « Un jour, dit-il, l'un de mes mariniers me dit que, si je ne lui laissois dire aux Sarrazins que j'estois cousin du roy, qu'ilz nous tueroient tous. Et je lui respondy qu'il dist ce qu'il vouldroit. » C'était cependant un mensonge. A peine entre les mains des Sarrasins, « je commençay, dit-il, à trembler des dens, tant de la grant paeur que j'avoie, que aussi de la maladie. » Il crut un moment qu'on allait égorger les prisonniers. « Je m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux, dit-il, lui tendant le cou, et disant ces mots en faisant le signe de la croix : Ainsi mourut sainte Agnès. »

Le bon sénéchal manque de savoir et d'exactitude. Pour lui les émirs arabes sont des « amiraux », le Caire est « la ville de Babylone », et le Nil, un fleuve qui prend sa source dans le Paradis terrestre : « Car ces choses faut savoir qui veut entendre ma matière, » dit-il. Joinville voudrait bien nous apprendre la cause de l'inondation du Nil, mais il l'ignore. « On ne sceit dont celle crue

vient, dit-il, fors que la grâce de Dieu. Et si elle n'estoit, il ne viendroit nulz biens au païs d'Égipte, pour les grands chaleurs qui y reignent ; pour ce qu'ils sont prés du souleil levant. » Il raconte ainsi comment nous viennent les épices : « Quand celui fleuve entre en Égipte, il y a gens tous expers et accoustumez, qui au soir jettent leurs reyz au fleuve, et ès rivières ; et au matin souvent y trouvent les espiceries qu'on vent en ces parties de par deça bien chierement et au pois, comme cannelle, gingembre, rubarbe, girofle, aloes, et plusieurs bonnes chouses. Et dit-on au païs que ces choses-là viennent de Paradis terrestre, et que le vent les abat des bonnes arbres qui sont en Paradis terrestre, ainsi comme le vent abat es foretz de ce païs le bois sec. »

Au XIVe siècle, le meilleur écrivain fut encore un chroniqueur ; c'est Froissart, dont les ouvrages offrent autant de charme et plus d'instruction que ceux de Joinville.

Jean Froissart, prêtre et chanoine, historien et poète, naquit à Valenciennes en 1333 ; il était fils d'un peintre d'armoiries. Quoique voué de bonne heure à l'état ecclésiastique, il nous dit lui-même que, dès l'âge de douze ans, il n'aimait guère qu'à

Veoir danses et carolles,
Oïr ménestrels et parolles.

Dès lors il se proposa de mener joyeuse vie :

> Je passerai légèrement
> Le temps avenir et présent
> Pareillement.

A peine ordonné prêtre, Froissart entra au service de Robert de Namur, qui lui persuada d'écrire l'histoire des guerres du temps. Cette tâche plut au jeune clerc, et il prit le titre d'historien, sous lequel il se présentait partout. Pour réunir les matériaux de son livre, il voyagea en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Écosse, recueillant tous les faits qu'il entendait raconter, et qu'il se hâtait de coucher sur le papier. Il se voyait parfaitement reçu dans les cours, où il amusait les dames et les chevaliers par ses récits et par ses vers. En Angleterre, il vécut dans l'intimité du Prince Noir, et fut, pendant trois ou quatre ans, secrétaire de la reine Philippa de Hainaut, sa compatriote. Il suivit Lionel, duc de Clarence, à Milan, où il assista, avec Chaucer et Boccace, aux noces brillantes de ce prince avec la fille de Galéas Visconti. Après cela, nous trouvons Froissart à la cour de Wenceslas, duc de Brabant, prince généreux et poète ; à celle du comte de Blois, qui le nomma clerc de sa chapelle ; à celle de Gaston « Phœbus » ou le Beau, comte de Foix, le prince le plus aimable et le plus chevaleresque de son temps. Nous le voyons

assister à l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, à l'entrevue du pape et de Charles VI à Avignon, et à toutes les fêtes qui ont lieu en France, en Flandre et en Hollande; partout regardant, écoutant, interrogeant. Quand il crut avoir rassemblé les matériaux nécessaires, il s'établit en Flandre et se mit à écrire son histoire. Arrivé aux guerres d'Espagne, il s'aperçoit qu'il n'a consulté que des Espagnols et des Gascons; il veut avoir le témoignage des Portugais. On lui dit qu'un chevalier de cette nation était en Zélande. Il partit, trouva son homme, et lui fit raconter, pendant six jours, des histoires et des anecdotes sur le Portugal. Vers 1395, il visita de nouveau l'Angleterre, et fut présenté à Richard II, fils de son ancien protecteur, le Prince Noir. Au bout de quelques mois, il se retira dans son canonicat de Chimay, où il passa les dernières années de sa vie. Il mourut, vers 1410, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

C'est au milieu de cette vie errante et aventureuse, que Froissart composa sa volumineuse « Chronique de France, d'Angleterre, d'Espagne », etc., qui forme une histoire presque universelle de l'Europe, depuis 1322 jusqu'à la fin du siècle. Conter est tout le génie de Froissart; mais il conte admirablement. Plusieurs de ses récits, comme le siége de Calais, le dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, la bataille de Poitiers, n'ont pas été surpassés. Il décrit avec le même talent les cours, les

fêtes, les tournois, les champs de bataille, et tout ce qui frappe l'imagination et les yeux. Au récit des grands événements, il mêle des anecdotes particulières, ses voyages, ses aventures, ses conversations avec des chevaliers qui lui ont raconté des histoires. Il sait en même temps varier ses couleurs, et rester toujours plein de naïveté, de naturel et d'abandon.

Mais il ne faut pas demander à Froissart d'expliquer les causes et les résultats des événements, de donner des détails sur les intérêts des nations, sur le commerce, la population, la politique, il ne veut que raconter ; il se propose d'amuser plutôt que d'instruire. Sa chronique, écrite dans une prose facile et abondante, est un tableau vivant des mœurs et de la société du temps. C'est une espèce de tapisserie toute pleine de chevaliers, de dames, de joûtes, de tournois, de siéges, de batailles et de châteaux. Froissart partage les idées et les superstitions de ses contemporains ; il a la crédulité d'un chevalier ignorant, qui nous raconte des histoires étonnantes, parce qu'il les croit vraies, ou celle d'un poète ami du merveilleux qui flatte son imagination.

Une des plus belles pages de Froissart, est celle où il raconte le souper donné par le Prince Noir au roi Jean, son prisonnier, le jour de la bataille de Poitiers.

« Quand ce vint au soir, dit-il, le prince de Galles donna à souper en sa tente au roi de France et à monseigneur

Philippe son fils, à monseigneur Jacques de Bourbon, et la plus grand'partie des comtes et des barons de France qui prisonniers étoient; et le prince fit asseoir le roi de France et son fils, et monseigneur Jacques de Bourbon à une table moult haulte et bien couverte, et tous les autres barons et chevaliers aux autres tables. Et servoit toujours le prince au devant de la table du roi, et par toutes les autres tables, si humblement comme il pouvoit. Ni oncques ne se voult seoir à la table du roi, pour prière que le roi sçut faire; ains disoit toujours qu'il n'étoit mie encore si suffisant qu'il appartenist de lui seoir à la table d'un si haut prince et de si vaillant homme que le corps de lui étoit, et que montré avoit à la journée. Et toujours s'agenouilloit pardevant le roi, et disoit bien : « Cher Sire, ne veuillez mie faire simple chère, pour tant si Dieu n'a voulu consentir huy votre vouloir; car certainement monseigneur mon père vous fera toute l'honneur et amitié qu'il pourra, et s'accordera à vous si raisonnablement que vous demeurerez bons amis ensemble à tousjours. Et m'est avis que vous avez grand'raison de vous esliécer, combien que la besogne ne soit tournée à votre gré; car vous avez aujourd'hui conquis le haut nom de prouesse, et avez passé tous les mieux faisans de votre côté. Je ne le dis mie, cher Sire, sachez, pour vous lober (railler); car tous ceux de notre partie et qui ont vu les uns et les autres,

se sont par pleine science à ce accordés, et vous en donnent le prix et le chapelet, si vous le voulez porter. »

« A ce point commença chacun à murmurer; et disoient entre eux, François et Anglois, que noblement et à point le prince avoir parlé. Si le prisoient durement, et disoient communément qu'en lui avoit et auroit encore gentil seigneur, si il pouvoit longuement durer et vivre et en telle fortune persévérer. »

Le xve siècle est une époque mémorable dans l'histoire de la civilisation. Les esprits, conduits par leur marche naturelle vers un état meilleur, perdent leur rudesse, leur grossièreté, et s'élèvent à des idées plus justes, à de plus nobles sentiments. On invente l'imprimerie, qui répand partout la science, jusqu'alors enfermée dans la solitude des cloîtres; on est initié dans la connaissance de la langue et des grands écrivains de la Grèce par les fugitifs de Constantinople; on trouve le secret de faire la poudre à canon, qui complète le triomphe de l'intelligence sur la force brutale; on tente une foule de voyages, qui amènent la découverte du cap de Bonne-Espérance et celle du Nouveau-Monde; enfin la boussole et les postes établissent entre tous les peuples un échange constant et facile d'idées et de civilisation.

En France, la poésie s'épure; elle cesse d'être cultivée par des rimeurs obscurs. De vrais poètes écrivent des ouvrages dignes de vivre dans la mémoire des hommes.

Le plus ingénieux de tous est peut-être Charles d'Orléans, père de Louis XII (1391-1467). Il était fils de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et de cette Valentine Visconti, qui, par sa douceur et ses aimables vertus, devint la consolatrice du malheureux roi en démence. Valentine perdit son mari, assassiné par Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, et le suivit de près dans la tombe (1408). Sept ans plus tard, Charles, à peine dans sa vingt-cinquième année, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, et conduit en Angleterre, où il resta vingt-cinq ans.

C'est à cette longue captivité que nous devons probablement les poésies les plus gracieuses de Charles d'Orléans. Malgré les plaisirs qu'il trouva dans l'exil, ce prince s'attendrit souvent au souvenir de son pays : il regrette le beau mois de mai, le beau soleil de France, et les affections de cœur qu'il y conserve. Il exhale ses plaintes dans des ballades pleines d'une mélancolie touchante. Sensible aux beautés de la nature, il les peint avec une grâce et une fraîcheur qui n'ont pas vieilli. La pièce la plus goûtée est la description du printemps.

LE RENOUVEAU

Les fourriers d'esté sont venus
Pour appareiller son logis;
E ont fait tendre ses tappis
De fleurs et verdure tissuz,

Cueurs d'ennuy pieça morfonduz,
Dieu mercy, sont sains et jolis ;
Alez-vous-en, prenez païs,
Yver, vous ne demourez plus.

Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye,
De soleil raiant, cler et beau.
Il n'y a beste, ne oyseau
Qui en son jargon ne chante ou crye :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent en livriée jolye
Goultes d'argent d'orfavrerie ;
Chascun s'habille de nouveau :
Le temps a laissié son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Malgré ses qualités aimables, Charles d'Orléans n'est que le continuateur des troubadours ; comme eux, il a peu d'inspiration et peu d'idées ; la forme l'emporte sur le fond, qui est pauvre. Il eut un contemporain qui le surpassa et qui fut un véritable novateur ; c'est Villon, le premier poète du peuple, comme Charles d'Orléans est le dernier poète de la chevalerie et de la féodalité.

La vie de Villon est peu connue. Enfant de Paris, né de parents pauvres, il se lia de bonne heure avec de mauvais compagnons, et il se plongea dans tout ce que le vice a de

plus hideux. Ses moindres larcins étaient de voler le vin du cabaretier, le poulet du rôtisseur ou le poisson des femmes de la halle. Enfin ses tours d'escroquerie et ses vols lui valurent la prison et une sentence de mort. Sous les verrous du Châtelet, Villon conserva sa verve, son esprit, son insouciance, sa bouffonnerie poussée jusqu'au cynisme. Il fait son épitaphe et son testament en vers. Il lègue à son procureur une ballade en guise de paiement; aux cabaretiers, ses dettes; à un ivrogne, son tonneau vide; aux joueurs, ses cartes et ses dés; sa malédiction à l'archer qui l'a arrêté; deux procès à un ami trop gras, pour corriger son embonpoint; et enfin son corps à « notre grand'mère la terre », plaignant les vers qui n'y trouveront pas « grande graisse, tant la faim lui a fait dure guerre ». Il plaisante sur le gibet de Montfaucon, « où son corps sera lavé de la pluie, desséché du soleil, poussé çà et là par le vent, déjà cendre et poudre ». Villon est prêt à mourir comme il a vécu. Il demande seulement « à ses frères humains qui vivent après lui de prier Dieu qu'il le veuille absoudre; et, s'ils s'offensent de ce nom de frère dans la bouche d'un homme occis par justice, qu'ils se rappellent que tous les hommes n'ont pas le sens rassis; et que lui surtout n'a eu de bon sens que le peu que Dieu lui en a prêté; » et il ajoute, en vrai satirique, qu'il n'a pu, et pour cause, en emprunter à ses contemporains.

Villon ne fut pas pendu. Il fit appel, et le jugement

fut cassé. A peine libre, il reprit sa vie de débauché et de voleur. Il fut arrêté de nouveau, et il se trouva sous le coup d'une seconde condamnation capitale. Cette fois-ci, il se considérait comme perdu sans espoir, et il écrivait ses adieux à la vie, lorsque Louis XI, que le récit de ses « gentillesses » amusait, lui fit grâce. On ne sait comment finit ce poète voleur.

Au milieu de cette vie passée entre la faim, la prison et la potence, Villon se montre quelquefois poète gracieux et délicat comme Charles d'Orléans. Tout le monde connaît la charmante « Ballade des Dames du temps jadis ». Il évoque toutes les beautés célèbres, il compare leur souvenir à une ombre, à un son fugitif qui répond à la voix sur la rivière ou sur l'étang, et il termine chaque strophe par un refrain touchant qui les envoie toutes au néant, comme les « neiges d'antan » (ante annum), c'est-à-dire de l'an passé.

Ces idées de fragilité humaine reviennent souvent sous la plume de Villon, et donnent à ses vers des traits de verve et une teinte de philosophie inconnus à Charles d'Orléans. Ainsi, tout en chantant les rues et les carrefours de Paris, il dit, à propos du cimetière des Innocents : « Là sont des têtes qui jadis s'inclinaient l'une vers l'autre, les unes maîtres, les autres valets. Plaise au doux Jésus les absoudre! » ajoute-t-il en bon chrétien.

Il décrit avec une verve admirable la destruction de l'homme. Rien n'est oublié, ni « les sueurs de la mort, ni les frémissements, ni les veines qui se tendent, ni le cou qui s'enfle, ni la chair qui s'amollit, ni le désespoir, ni le fiel qui crève le cœur, ni l'abandon des enfants, des frères et des amis ; » car

Et même Pâris ou Hélène,
Quiconque meurt, meurt à (avec) douleur.

On croirait entendre Bossuet avec sa tristesse chrétienne.

Villon s'élève à des réflexions philosophiques dont les exemples sont rares avant lui, et elles lui viennent même dans les pièces où il raconte sans pudeur sa vie de vagabond et d'escroc. Ainsi, tout en vantant son adresse

A voler devant et derrière,

il ajoute, comme pour se justifier :

Hélas ! pauvreté fut mon héritage;
Et l'on sait que dans pauvreté
Ne gît pas trop grand'loyauté.

C'est l'idée que Shakspeare prêtera plus tard au pauvre apothicaire vendant, contre sa conscience, du poison à Roméo : « My poverty, dit-il, but not my will, consents. »

C'est la même réflexion que fera Molière en trouvant un pauvre qui porte la probité jusqu'à la délicatesse : « Où la vertu va-t-elle se nicher ! »

Si Villon est le poète le plus sérieux et le plus grand de notre littérature au moyen âge, Philippe de Commines, ministre et historien de Louis XI, en est le meilleur prosateur et le plus solide penseur, avant Montaigne. Philipppe de Commines naquit, en 1445, au château de ce nom, situé sur la Lys, à trois lieues au nord de Lille. Il entra fort jeune au service de Charles le Téméraire, et il ne tarda pas à prévoir que la folle présomption de ce prince finirait par le perdre. Il profita de la première occasion qui se présenta pour le quitter, et il s'attacha au roi de France (1472). Il se trouva bien de ce changement. Louis XI, qui payait largement les gens utiles, le nomma son chambellan et son ministre, sénéchal du Poitou, le combla de biens et l'employa dans plusieurs négociations importantes en Angleterre, à Florence, à Venise et en Savoie.

Après la mort de Louis XI, Commines entra dans la ligue des princes contre Anne de Beaujeu, régente pour son frère Charles VIII. Il fut arrêté et enfermé dans une de ces cages de fer, « de quelque huit pieds en carré, et de la hauteur d'un homme, et un pied de plus. Plusieurs l'ont maudit, et moi aussi, dit-il, qui en ai tâté sous le roi d'à présent, l'espace de huit mois. » Il parle sans



rancune de cette manière barbare de traiter les prisonniers; elle était dans les mœurs du temps, et elle lui paraît toute naturelle. Commines fut mis en jugement et absous, et il entra au service de Charles VIII. Il ne paraît pas qu'il fût employé par Louis XII. Il mourut en 1509, dans son château d'Argenton, dans les Deux-Sèvres.

Les « Mémoires » de Commines sont au nombre de nos livres historiques les plus estimés. Froissart n'est qu'un troubadour qui se plaît à raconter les tournois et les batailles; c'est le plus grand des chroniqueurs du moyen âge. Commines est le créateur de l'histoire politique en France. C'est un homme d'État qui, au récit vivant et naïf des événements arrivés sous ses yeux, joint une profonde connaissance des hommes et des choses. Il juge parfaitement la forme et le but des gouvernements; il explique les négociations et les intrigues, et il comprend à merveille la politique machiavélique de Louis XI et de ses contemporains, code de violence et de perfidie, où la ruse du renard s'alliait à la férocité du tigre. Accoutumé à préférer le succès à tout, il s'indigne peu de la tyrannie et des vices de son maître, pourvu que le succès l'accompagne. Commines est, sans le savoir, le Machiavel de la France. Il est vrai qu'il estime beaucoup ce qui est honnête, mais il estime encore davantage ce qui est utile.

A la tyrannie ombrageuse et cruelle de Louis XI, il

préférerait un gouvernement doux et humain, parce que la douceur et l'humanité lui paraissent plus propres à l'affermissement de l'autorité royale. Ses pages les plus belles, les plus éloquentes, sont celles où il peint les derniers moments de ce prince « le plus sage homme qu'il ait connu pour se tirer d'un mauvais pas en temps d'adversité », en proie à des maladies cruelles et à une basse superstition, mené par son médecin, « comme un enfant hargneux par un précepteur quinteux et colère ; si soupçonneux qu'il avait crainte de son fils, de sa fille et de son gendre, et qu'il faisait tâter les vêtements de ses proches, pour que ses archers vissent s'ils n'avaient point de poignards sous leurs robes ». En racontant cette vie agitée, inquiète, misérable, terminée par une agonie douloureuse qui dura trois ans, Commines s'élève à cette conclusion sublime : « Ne lui eût-il pas mieux valu, à lui et à tous autres princes, moins se soucier et moins se travailler, et entreprendre moins de choses, et plus craindre à offenser Dieu et à persécuter le peuple et leurs voisins, et par tant de voies cruelles, et prendre des aises et plaisirs honnêtes ? Leurs vies en seroient plus longues ; les maladies en viendroient plus tard ; et leur mort en seroit plus regrettée, et de plus de gens, et moins désirée ; et auroient moins à douter (redouter) la mort. »

Cette manière de terminer l'histoire de Louis XI rappelle Tacite et n'est pas indigne de Bossuet.

II

SEIZIÈME SIÈCLE

DÉVELOPPEMENT ET PROGRÈS DE LA LANGUE

Nos auteurs du moyen âge offrent déjà les traits distinctifs de l'esprit français, esprit d'observation, d'examen, de mesure, plus sensé qu'enthousiaste, plus raisonneur que poétique, prompt à saisir le ridicule et habile à le faire ressortir. On commence à trouver dans leurs écrits cet ordre direct des phrases, cette simplicité dans l'arrangement des mots, cette clarté, cette précision, cette malignité dans la pensée et dans la diction, ce talent de raconter avec détail et avec grâce, qui forment le génie propre de notre langue. Malheureusement on y trouve aussi le « bel esprit », qui est à la fois un des attraits et une des maladies de notre littérature, où il usurpe trop souvent la place de l'imagination. Malgré les précieuses acquisitions qu'elle avait déjà faites, la langue avait encore bien des défauts, à la fin du xve siècle. On

voit, dans les meilleurs poètes, des longueurs, de nombreuses parenthèses, des hiatus désagréables, des enjambements forcés et des idiotismes locaux, peu intelligibles pour la généralité des lecteurs. Le style de Commines, si supérieur à celui de ses contemporains, est surchargé de conjonctions qui en gênent la marche ; il y a peu de liaison entre les membres des phrases, et souvent il n'y en a pas du tout entre les alinéas et les chapitres. C'est au XVIe siècle que la langue se débarrasse de la plupart de ces défauts, qu'elle développe ses qualités et qu'elle en acquiert de nouvelles.

Plusieurs causes contribuèrent au mouvement intellectuel de cette époque, et préparèrent le développement et les progrès de la langue française. En premier lieu, il faut placer l'influence de l'Italie, qui devait sa supériorité sur toute l'Europe au grand souvenir de la ville éternelle, à la toute-puissance de ses pontifes et aux chefs-d'œuvre de trois auteurs de génie, Dante, Pétrarque et Boccace. Nous lui dûmes, outre l'imitation de ses écrivains, l'étude et le goût des modèles de l'antiquité, apportés chez elle par les grammairiens et les savants de la Grèce, que les Turcs, conquérants de Constantinople, avaient chassés de leur pays (1453). Vers la fin du siècle, la littérature pompeuse et brillante de l'Espagne se répandit aussi en France, et exerça une forte action sur le génie de la langue et sur les compositions de nos écri-

vains. L'imitation de l'Italie communiqua à notre langue une douceur et une grâce différentes de celles de Villon et de Marot, et de celle de l'Espagne la fierté héroïque, la pompe, l'accent chevaleresque, qui éclatent dans les vers de Corneille; tandis que l'influence de l'antiquité lui donna l'ampleur, la dignité, l'aptitude à traiter toutes les questions sérieuses et difficiles de religion, de philosophie, de morale et de politique.

Ces causes, si elles eussent été seules, n'eussent produit qu'une littérature sans originalité. Mais l'état politique de la France, la lutte entre deux religions qui rivalisèrent d'intolérance et de férocité, les querelles des théologiens, « plus cruelles que les combats des vautours », selon l'expression de Mélanchton, les guerres civiles qui inondèrent le pays de sang, développèrent l'énergie du caractère national, et contribuèrent puissamment à imprimer un nouvel élan au mouvement des esprits. Dans cette époque agitée, turbulente, on trouve un langage énergique, effréné, souvent simple jusqu'à la bassesse, quelquefois passionné jusqu'à l'éloquence. C'étaient là des éléments grossiers, mais pleins de force ; ils ne demandaient qu'une société plus calme, plus morale, faite enfin pour bannir ces formes déréglées, ces termes bas et cette licence d'expression qui souillaient alors les meilleurs ouvrages. Ce fut l'œuvre du XVII[e] siècle.

Huit écrivains marquent et résument à la fois les pro-

grès de notre langue pendant le XVIe siècle. Elle acquiert de la souplesse, de l'abondance et de la vivacité dans « Rabelais » ; de la fermeté, de la précision, de l'exactitude dans « Calvin » ; elle unit les grâces helléniques aux grâces françaises dans « Amyot » ; enfin elle devient colorée et pittoresque dans « Montaigne », qui écrivit le premier ouvrage populaire en prose française. En poésie, « Marot » sut mettre dans les vers plus d'esprit, de grâce, de finesse et d'élégance ; « Ronsard » leur donna du nombre, de la pompe, de l'harmonie ; « Régnier » écrivit les premières satires avec une facilité, une verve, une vigueur et une originalité rarement égalées par ses successeurs. « Malherbe » fit la théorie de la langue poétique, et fut le premier modèle du style noble et le créateur de notre poésie lyrique.

Le premier nom éminent, dans l'ordre chronologique, est celui de Clément Marot (1495-1544), valet de chambre de Marguerite de Valois, puis de François Ier, frère de cette princesse. Marot suivit le roi dans plusieurs expéditions ; il fut blessé et pris à ses côtés, à la funeste bataille de Pavie (1525). De retour à Paris, notre poète fut accusé de luthéranisme et arrêté par l'ordre des inquisiteurs. François Ier, devenu libre, le tira de prison et le rappela à la cour. Marot recommença sa vie de galanteries et de plaisirs. Un jour, ayant rencontré des archers qui conduisaient un homme au Châtelet, il les attaqua et

délivra le prisonnier. Il fut arrêté de nouveau. Du fond de sa prison, Marot écrivit à son ami Lyon-Jamet une de ses épîtres les plus spirituelles. Il lui raconte la fable du « Lion et du Rat », qu'il applique heureusement à sa situation : il prie son ami « Lyon » de faire le « lion » et de délivrer le « rat » prisonnier. Marot adressa aussi à François Ier une épître charmante, pour l'intéresser à son sort. Le roi écouta la plainte de son poète favori, et écrivit de sa propre main pour le faire mettre en liberté.

Les liaisons de Marot avec les Réformés ne tardèrent pas à lui attirer de nouvelles persécutions. Il prit la fuite et alla chercher un asile à la cour de Renée de France, sœur de la reine et duchesse de Ferrare. Il s'ennuya bientôt de l'exil, et sollicita son retour dans la « gaie cour de France ». On le lui accorda, à condition qu'il abjurerait la doctrine réformée ; il y consentit, et revint avec joie dans sa patrie.

Marot retrouva à Paris la faveur du roi ; mais il y retrouva aussi la haine de la Sorbonne, qu'il avait raillée, et le ressentiment de Diane de Poitiers, autrefois son « amie » et sa « dame », qu'il avait délaissée et qui brûlait de se venger. La traduction des Psaumes, entreprise pour les Réformés, le força de s'exiler de nouveau ; et il se retira à Turin, où il mourut à l'âge de quarante-neuf ans.

Le caractère de la poésie de Marot est un mélange de grâce et de malice, d'élégance et de naïveté, de familiarité

et de convenance, de finesse et de naturel. Il n'a été surpassé ni dans l'épigramme, ni dans le madrigal, ni dans l'épître familière. Le chef-d'œuvre de ses épîtres est celle où il raconte à François Ier comment il a été volé par son domestique. C'est un modèle de narration, de finesse et de bonne plaisanterie. Le portrait de son « valet de Gascogne » est connu de tout le monde :

J'avois, un jour, un valet de Gascogne,
Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
Pipeur [1], larron, jureur, blasphémateur,
Sentant la hart [2] de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde.

Ce dernier vers, si plaisant après l'énumération des mauvaises qualités de ce valet, est devenu proverbe.

Marot fait au roi une demande d'argent fort ingénieuse, où il donne à la louange une tournure délicate dont on trouve bien peu d'exemples :

Je ne dis pas si voulez rien prester,
Que ne le prenne : il n'est point de presteur,
S'il veut prester, qui ne fasse un debteur.
Et savez-vous, sire, comment je paie ?
Nul ne le sçait si premier ne l'essaie.
Vous me debvrez, si je puis, du retour,
Et vous ferai encores un bon tour ;

1 « Pipeur », trompeur au jeu.
2 « La hart », la corde.

A celle fin qu'il n'y ait faute nulle,
Je vous ferai une belle cédule
A vous payer, sans usure, il s'entend,
Quand on verra tout le monde content;
Ou, si voulez, à payer ce sera,
Quand votre los [1] et renom cessera.

Parmi les épigrammes de Marot, Voltaire considère comme un chef-d'œuvre celle qu'il fit contre le lieutenant-criminel Maillard, qui avait conduit au supplice Semblançay, surintendant des finances, condamné à mort injustement, et qui avait eu le tort, bien plus grave aux yeux de notre poète, de le faire enfermer lui-même dans la prison du Châtelet:

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menoit
A Montfaucon Semblançay l'âme rendre,
A votre avis lequel des deux tenoit
Meilleur maintien ? — Pour vous le faire entendre,
Maillard sembloit l'homme qui mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillard,
Que l'on cuidoit pour vray, qu'il menast pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillard.

La naïveté, si aimée dans Marot, est chez lui un don naturel comme dans La Fontaine. Il reste naïf, lors même qu'il exprime les idées les plus fines, les plus déliées. On a souvent essayé d'imiter ce style, appelé « marotique », qui consiste dans l'emploi de certains mots vieillis, comme

1 « Los », gloire.

« servage, pâtir, dolent, allégeance », etc., dans des tournures anciennes pleines d'une grâce naïve, dans la suppression de l'article et dans quelques inversions qui rendent l'expression plus vive et plus piquante. La Fontaine est le seul poète qui ait excellé dans cette imitation.

De Marot à Ronsard, aucun nom ne mérite d'être cité. Tous les autres poètes de la première moitié du XVIe siècle sont remplis d'affectation, de pensées puériles et de pénibles jeux de mots. La prose continuait de précéder la poésie. Les Réformés ayant adopté l'usage du français, les catholiques se virent obligés de les combattre avec les mêmes armes, et la langue fut redevable de grands progrès aux discussions religieuses. Le chef des Réformés, Calvin, qui, de l'aveu de Bossuet, écrivait aussi bien qu'homme de son temps, est un des meilleurs prosateurs de tout le XVIe siècle.

Calvin ou Cauvin, né en 1509, était fils d'un tonnelier ou d'un procureur fiscal de Noyon. Il montra fort jeune des talents précoces et fit de brillantes études à Paris, à Orléans et à Bourges, où était alors la meilleure école de droit qu'il y eût en France. C'est à Bourges qu'il fut initié dans les principes de la Réforme par un luthérien allemand, qui lui enseignait le grec. Il se mit à travailler lui-même à la propagation de cette doctrine. La rigueur des édits le força de se cacher, puis de fuir. Il se retira successive-

ment à Nérac, auprès de Marguerite de Valois, reine de Navarre; à Ferrare, à la cour de Renée de France, à Bâle et à Strasbourg. C'est à Bâle qu'il publia, en 1535, son « Institution chrétienne », ou Exposition des principes de la Réforme. Ce livre volumineux est écrit tout entier d'un style ferme, nerveux, précis, avec plus d'un trait de haute éloquence.

En 1541, les habitants de Genève appelèrent Calvin, et le nommèrent leur pasteur. Il alla s'établir dans leur ville, où il exerça l'autorité de premier magistrat, sans en avoir le titre. Homme austère et violent dans ses opinions, il exagéra la réforme de Luther : il supprima les formes extérieures et les cérémonies par lesquelles le culte religieux s'adresse au sentiment et à l'imagination ; il poussa jusqu'au fatalisme les principes sévères de saint Augustin sur la grâce, la prédestination et le libre arbitre. Calvin n'admettait pas la tolérance. Il réclame l'indulgence pour ses frères persécutés, parce que leur doctrine est bonne et vraie. S'ils étaient dans l'erreur, ils mériteraient d'être réprimés et punis. Calvin fut lui-même persécuteur : il infligea des peines rigoureuses à ses adversaires, et fit brûler Servet, parce que ce médecin espagnol n'expliquait pas comme lui le mystère de la Trinité.

Disons, à sa louange, qu'il montra un désintéressement parfait, une frugalité exemplaire et une immense activité. On a de la peine à comprendre comment le même homme

put composer une foule d'ouvrages, entretenir une correspondance volumineuse, écrire plus de deux mille sermons et prendre part aux intérêts de toutes les églises protestantes de France, de Suisse, de Pologne, d'Allemagne, d'Écosse et d'Angleterre.

L'écrivain du XVIe siècle le moins semblable à l'austère apôtre de la Réforme, est Rabelais, dont la vie fut déréglée, bouffonne, licencieuse, cynique, comme l'ouvrage burlesque où il bafoua toutes les institutions de l'époque. François Rabelais, fils d'un aubergiste, naquit en 1488 à Chinon, petite ville de Touraine. Son éducation terminée, il entra dans un couvent de Cordeliers, à Fontenay-le-Comte, et fut ordonné prêtre. Un crime, ou peut-être quelque bouffonnerie obscène ou impie, le fit condamner à la prison perpétuelle, au pain et à l'eau, dans les souterrains du couvent. L'intervention de quelques amis puissants lui obtint sa délivrance et la permission de se retirer dans une abbaye de Bénédictins. Il n'y resta pas longtemps. Il jeta le froc de Bénédictin, prit l'habit de prêtre séculier et s'attacha à l'évêque de Maillezais, en Poitou, qui réunissait chez lui une société de littérateurs et d'hommes d'esprit. Il se lassa bientôt de cette vie joyeuse, et à l'âge de quarante-deux ans, il alla étudier la médecine à Montpellier, dont l'école était alors la plus célèbre de l'Europe (1525). A peine reçu docteur, il s'établit à Lyon. C'est là qu'il publia la « Chronique gargan-

tuine » ou « Histoire du géant Gargantua ». Quoique ce livre ne fût qu'une ébauche de celui que nous avons, « il en fut plus vendu en deux mois, dit-il, qu'il n'est acheté de Bibles en neuf ans ». Ce succès valut à l'auteur une grande célébrité.

Le cardinal du Bellay, homme d'esprit et diplomate habile, le vit en passant à Lyon, et offrit de l'emmener à Rome, où il était nommé ambassadeur (1534). Rabelais accepta. Mais au bout de six mois, il retourna à Lyon et reprit l'exercice de la médecine. Il paraît qu'il cherchait à inspirer à ses malades cette joyeuse humeur qui ne le quittait jamais. « Le rire est le propre de l'homme, dit-il quelque part; rien de plus contraire à la santé que la tristesse et la mélancolie. Minois du médecin chagrin, rébarbatif, sévère, rechigné, contriste le malade; et du médecin, la face joyeuse, sereine, gracieuse, ouverte, plaisante, réjouit le malade. » Rabelais ne se contentait pas de faire rire ses malades; il se permettait maintes railleries contre les hommes et les institutions. Ses liaisons avec Marot, Calvin et d'autres réformés le compromirent, et il jugea prudent de reprendre la route de Rome. Grâce aux amis et aux protecteurs que lui avaient valus son admirable esprit et son prodigieux savoir, il obtint du pape un bref qui le déclarait innocent du crime d'hérésie. Muni de cette sauvegarde, il revêtit de nouveau l'habit de Bénédictin, et alla s'enfermer, avec des livres

et des instruments scientifiques, dans la célèbre abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris. Le besoin de changement qui le tourmentait le fit bientôt sortir de cette retraite. Il mena quelque temps une vie errante; il allait de ville en ville, de château en château, portant partout son esprit jovial, son goût pour la bonne chère et son humeur bouffonne. En 1551, ce prêtre vagabond fut nommé à la riche cure de Meudon par son protecteur le cardinal du Bellay. Il mourut deux ans après, à l'âge de soixante et dix ans. Ses derniers moments ont été racontés d'une manière bien différente. Suivant les uns, il fit une mort chrétienne ; d'autres disent qu'il mourut comme il avait vécu, poussant le rire et la moquerie jusqu'à l'impiété et au cynisme.

Le livre qui a valu à Rabelais la réputation du plus grand bouffon qui ait jamais existé, porte le titre de « Vie de Gargantua et de Pantagruel ». C'est l'histoire de deux géants, père et fils, à qui l'auteur prête toutes les idées qu'il a rassemblées sur les hommes et les choses de son temps. C'est une satire burlesque du XVI[e] siècle, écrite par un philosophe cynique, s'abandonnant souvent aux plus grossières bouffonneries et se laissant aller, comme un homme ivre, à une parole sans frein ; critiquant avec une raison fine et profonde le vice et le ridicule des études de son temps, et exposant un plan d'éducation forte et salutaire à l'esprit comme au corps, qui est un prodige

pour l'époque [1]. Rabelais ne parle pas seulement d'éducation, il traite tout dans son livre : morale, politique législation, art d'écrire, et sur tous les sujets ses idées sont plus avancées que celles de ses contemporains.

Il y a dans l'ouvrage de Rabelais, deux sortes de personnages, des hommes et des géants. Les géants Gargantua, Pantagruel et Grangousier, font des choses étonnantes, merveilleuses, et se permettent maintes espiègleries qu'il serait impossible de raconter. Mais, au fond, ce sont de bons et excellents géants. Il n'en est pas de même des hommes. L'auteur leur prête les vices et les ridicules, dont il veut se moquer. Il passe en revue tous les individus de la société, dévoile leurs faiblesses et les raille sans pudeur. Il n'épargne personne, ni les rois, « courant la bague des conquêtes », ni les « évesgaux, vendant les pardons à beaux deniers comptants » ; ni les moines, ses anciens confrères, « qui se disent toujours en jeûnes et en macérations, et qui font bonne chère, ce qu'on peut lire en grosses lettres sur leurs rouges museaux » ; ni les procureurs, « avec leurs paperasses, leurs babouineries, leurs répliques, dupliques, tripliques » ; ni les juges ignorants et corrompus, « qui décident les questions judiciaires avec des dés, grands ou petits, selon l'importance des causes » ; ni les pédants, « dont le savoir n'est que

[1] « Éducation de Gargantua », PROSATEURS, p. 29.

bêtise », qui, dans leur fureur d'imitation de l'antiquité, veulent latiniser la langue, et disent, au lieu de Paris, « l'alme et inclite cité qu'on vocite Lutèce ; » ni les médecins, à qui l'anatomie est inconnue et qui traitent le corps humain par conjecture, comme les sorciers tirent l'horoscope. Rabelais conseille aux malades d'imiter Gargantua, qui « avale douze grosses pilules, lesquelles renferment des valets avec des lanternes, pour éclairer, sonder et connaître parfaitement ces lieux souterrains, dont la médecine ne s'embarrasse pas ».

Tel est ce livre, « où il y a beaucoup de bien et beaucoup de mal. C'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption : où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire ; c'est le charme de la canaille ; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et l'excellent ; il peut être le mets des plus délicats. » C'est le jugement qu'en a porté La Bruyère, et il a été adopté par tous les gens de sens et de goût. Ajoutons que ce roman, si extravagant et quelquefois si profond, faisait les délices de Molière et de La Fontaine, qui lui ont emprunté beaucoup de traits.

Peu d'écrivains ont plus fait pour notre langue que Rabelais : il y a introduit une foule de tournures et de mots empruntés au grec, au latin, à l'arabe, à l'anglais, à l'italien et à l'allemand. Son style est souple, riche, abondant, brillant de vivacité, de verve et d'harmonie.

Le seul écrivain qui lui soit supérieur, au XVIe siècle, est Montaigne.

Michel, seigneur de Montaigne, naquit en 1533, au château de ce nom, en Périgord. Il a raconté lui-même quel soin tout particulier son père prit de son éducation. Pour ne pas troubler son jeune cerveau, en l'arrachant brusquement au sommeil, on le faisait éveiller au son de quelque instrument. Dès son bas âge, il fut confié à un Allemand qui ne savait pas le français, et ne lui parlait que latin. Toute la maison, maîtres et domestiques, fut obligée d'apprendre assez de mots latins pour « jargonner » avec lui. « Nous nous latinisâmes tant, dit-il, qu'il en regorgea jusqu'à nos villages tout autour, où il y a encore, et ont pris pied, par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. »

A vingt et un ans, Montaigne fut nommé conseiller au parlement de Bordeaux, et il s'attira bientôt l'estime et la considération générale, par la manière dont il remplit ses fonctions. Il eut pour amis plusieurs hommes remarquables. Le plus cher de tous était le jeune La Boétie, qui donnait les plus belles espérances, et qu'une mort prématurée ravit à sa tendresse. Montaigne l'a immortalisé dans les belles pages qu'il a écrites sur l'Amitié. « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Et ailleurs : « Nous nous

cherchions avant de nous être vus, nous nous embrassions par nos noms. » Quand il eut perdu cet ami si cher, les plaisirs qui s'offraient à lui redoublaient ses regrets. « Nous étions à moitié de tout ; il me semble, dit-il, que je lui dérobe sa part. » Et il ajoute : « J'étais si accoutumé à être deuxième partout, qu'il me semble n'être plus qu'à demi. »

Montaigne avait un caractère exempt d'ambition, insouciant, ennemi de toute contrainte, passionné pour une vie tranquille, et peu fait pour braver les orages politiques. Il se démit de ses fonctions l'année même du massacre de la Saint-Barthélemy (1572), et s'étant retiré dans son château du Périgord, avec sa femme et sa fille Éléonore, il partagea son temps entre la philosophie, les lettres et les soins de sa fortune. Il lui vint dans l'idée de faire un livre. On lui conseillait d'écrire l'histoire de son temps ; mais il déroba ses épaules au fardeau... « L'histoire est dure à écrire, dit-il, et surtout l'histoire contemporaine. D'ailleurs, en fait d'ouvrage, j'ai l'haleine courte, et une narration étendue n'est point mon fait. J'aime mieux me faire historien au petit pied. Je me retire et me renfonce en moi-même, je raconte mes pensées et mes sentiments, devisant sur l'homme, qui est un sujet ondoyant et divers. Voilà l'histoire telle que je me la suis faite, taillée à ma mesure, n'ayant ni chronologie, ni date ni patrie. » Cette histoire qu'il

écrivit, ce sont ses mémoires ou plutôt ses confessions, auxquelles il donna le nom « d'Essais ». Le but qu'il se proposa, ce fut de peindre l'homme en se peignant lui-même. Il fit un portrait si fidèle de son propre cœur, de ses qualités et de ses défauts, qu'il sera éternellement l'image de l'humanité.

Les « Essais » de Montaigne sont des causeries familières, sans suite, sans plan, mais non sans but, sur toutes sortes de sujets pris au hasard. Sur chaque sujet, l'auteur commence par dire tout ce qu'il sait ; il cite les autorités des anciens et des modernes, et puis il donne son avis, non comme « bon », mais comme « sien ». Quelquefois il laisse le lecteur dans une espèce d'incertitude, qui l'a fait accuser de tomber dans le scepticisme et d'ébranler toutes les croyances.

Ce livre de simples causeries fut le commencement d'une révolution dans la philosophie. Pendant le moyen âge, la philosophie ne s'était occupée que d'idées métaphysiques, et avait dédaigné l'étude des objets matériels. De là tant d'erreurs, tant d'idées fausses, comme la croyance à l'influence des astres, l'emploi de la magie et de la sorcellerie, la foi aux chimères théosophiques, la recherche de la pierre philosophale, etc. Montaigne entreprit le premier d'observer les phénomènes naturels, et il n'admit comme vrai que ce qu'il comprenait, et ce dont il s'était assuré par sa raison ou par son expérience.

personnelle. Il ébranle ainsi l'une après l'autre toutes les fausses doctrines de son temps. Il attaque aussi notre législation confuse ; le pédantisme et l'ignorance des écoles ; l'esprit de faction, qui bouleverse les royaumes ; les disputes des théologiens, qui souvent se querellent pour des mots ; les fureurs des sectaires, qui s'égorgent pour des opinions ; les injustices judiciaires, la torture, l'inquisition, etc.; et il jette, comme en se jouant, des idées saines et fécondes, que Bacon, Descartes et Locke devaient plus tard développer. On trouve dans ce livre des conseils excellents sur presque toutes les positions difficiles de la vie : c'est ce qui l'a fait appeler le « Bréviaire des hommes ». Mais les « Essais » ne sauraient être le bréviaire de la jeunesse. Montaigne s'est proposé de se peindre tout entier, tel qu'il était, afin qu'on ne le crût ni meilleur ni pire ; il pousse la franchise jusqu'à la licence, et il dévoile souvent des pensées qui auraient dû rester voilées.

Quant à son style, Montaigne semble l'avoir très-bien caractérisé lui-même : « Le parler que j'aime, dit-il, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche : un parler succulent, court et nerveux, non tant délicat et peigné, comme véhément et brusque... Comme aux accoutrements, c'est pusillanimité de se vouloir marquer par quelque façon particulière et inusitée ; de même au langage, la recherche des phrases

nouvelles et des mots peu connus vient d'une ambition scolastique et puérile. Puissé-je ne me servir que de ceux qui servent aux halles à Paris ! » Quoique son style ne soit pas aussi correct qu'il aurait pu l'être, même de son temps, et que sa langue soit demi-française et demi-gasconne, le livre des « Essais » est considéré comme le premier ouvrage populaire en prose de notre littérature.

Aux trois grands prosateurs que nous venons de nommer, ajoutons-en un quatrième, qui n'est qu'un traducteur, mais dont le style pur et les grâces naïves, quoique un peu traînantes, lui méritent une place parmi les créateurs de notre langue. C'est Amyot (1513-1593), à qui nous devons une traduction des œuvres complètes de Plutarque, de Longus et de Diodore de Sicile.

Jacques Amyot, né à Melun, de parents pauvres, fit ses études à Paris, en servant de domestique à quelques écoliers. Le soir, faute de quoi acheter une lumière, il lisait à la lueur des charbons ardents restés dans le foyer. Ses progrès furent rapides et brillants. Au sortir des écoles, il devint successivement professeur de grec et de latin à l'université de Bourges ; abbé de Bellozane, dans la Seine-Inférieure ; précepteur des fils de Henri II ; évêque d'Auxerre, grand aumônier de France et recteur de l'Université.

« Amyot, dit M. Sainte-Beuve, a rendu un service inappréciable à la langue, en la répandant et en la propageant, dans ses meilleurs tours, dans son économie la plus ample et la plus facile, dans sa diction la plus large et la plus sincère ; — à la raison et au bon sens public, en popularisant Plutarque et ses trésors de vertu et de morale, à l'aide d'une langue si claire, si facile, si diffuse, si courante et si riante. » Amyot n'a ni la fermeté de Calvin, ni la souplesse et l'originalité de Rabelais, ni l'invention et la couleur de Montaigne. Cependant peu d'écrivains ont mieux connu le caractère de notre langue. Son style, clair, facile, gracieux, abondant jusqu'à la redondance, rappelle un peu celui de Fénelon et de Bernardin de Saint-Pierre.

Revenons à la poésie. Jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, les poètes s'étaient bornés à traiter des sujets gracieux et légers, à continuer « l'élégant badinage de Marot » ; personne ne songeait à faire autre chose que des ballades, des rondeaux, des triolets, des épigrammes, des chansons et des épîtres familières. La connaissance des chefs-d'œuvre de l'antiquité vint montrer combien notre poésie était frivole et inférieure à celle de Rome et de la Grèce. Alors il s'éleva une école de réformateurs qui entreprirent de faire passer dans notre langue la grandeur et la noblesse de pensée et d'expression qu'on admirait chez les anciens, et de composer des odes, des

tragédies et des poèmes épiques, « pour remplacer toutes ces vieilles poésies françaises, qu'il fallait laisser aux Jeux floraux de Toulouse. » Le chef de la réforme s'appelait Ronsard (1524-1585).

Pierre de Ronsard, fils d'un gentilhomme, maître d'hôtel de François Ier, naquit au château de la Poissonnière, près de Vendôme. A quatorze ans, il fut nommé page du duc d'Orléans, fils du roi ; il passa bientôt au service de Jacques V, roi d'Écosse, auprès de qui il resta deux ans et demi. Revenu en France, il fut atteint d'une surdité presque complète, et il renonça à la carrière des faveurs, pour se dévouer tout entier à l'étude. Après sept ans d'un travail opiniâtre, il reparut à la cour, précédé d'une grande réputation comme poète et comme savant. En peu de temps il eut éclipsé tous ses rivaux. L'académie des Jeux floraux récompensa une de ses pièces par une Minerve en argent massif, et le nomma « le poète français par excellence ». Les savants le saluèrent du surnom d'Homère et de Virgile. Charles IX lui témoignait une vive amitié, et le combla de bienfaits. Élisabeth, fière de ses éloges, lui envoya un diamant de grand prix. Marie Stuart lui donna un rocher d'argent massif, représentant la montagne et la source du Permesse, et adressé à « Ronsard, l'Apollon de la source des Muses ».

Enivré de cette admiration universelle, Ronsard crut, et il devait croire, à son immortalité. A sa mort, la

France entière le pleura. Vingt ans après, « ce roi des poëtes », comme il s'appelait lui-même, était renversé de son trône, et son nom flétri d'un ridicule qui dure depuis deux siècles et demi. D'où vient « cet excès d'honneur et cette indignité » ?

A l'époque où Ronsard parut, tous les esprits éclairés désiraient pour notre poésie plus de force, de noblesse et d'élévation. Ronsard voulut satisfaire ce besoin général, et il commença cette réforme littéraire qui lui valut une si brillante réputation. La dignité soutenue qu'il substitua aux grâces légères, l'harmonie de sa période poétique, la variété des sujets qu'il traita, séduisirent ses contemporains. Voyez avec quelle admirable énergie il s'adresse à l'Éternité.

. . . . O grande Éternité
Tu maintiens l'univers en tranquille unité !
De chaînons enlacés les siècles tu attaches.
Et, couvé sous ton sein, tout le monde tu caches
Lui donnant vie et force : autrement il n'auroit
Membres, âme ni vie, et sans forme il mourroit...
Le temps présent tout seul à tes pieds se repose ..
Car ton œil voit toujours tous les temps devant soi...

Dans une pièce adressée à Charles IX, qui le traitait en ami, il donne à ce prince d'excellents conseils, dont quelques-uns sont exprimés en beaux vers :

Sire, ce n'est pas tout que d'être roi de France :
Il faut que la vertu honore votre enfance.
Un roi, sans la vertu, porte le sceptre en vain.
Qui ne lui sert sinon d'un fardeau dans la main.

Un roi pour être grand, ne doit rien ignorer.

Connoissez l'honnête homme humblement revestu
Et discernez le vice imitant la vertu.
Puis sondez votre cœur, pour en vertu accroistre ;
Il faut, dit Apollon, soi-même se connoistre :
Celui qui se connoist est seul maistre de soi,
Et sans avoir royaume il est vraiment un roi.

Charles IX, mauvais roi, mais bon versificateur, répondit à Ronsard par une pièce de vers bien supérieure, pour les idées et pour le style, à tous les poèmes du temps :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner.
Tous deux également nous portons la couronne :
Mais roi je la reçus ; poète, tu la donnes.
Ton esprit,enflammé d'une céleste ardeur,
Eclate par soi-même, et moi par ma grandeur.
Si du côté des dieux je cherche l'avantage,
Ronsard est leur mignon, et je suis leur image.
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
Te soumet les esprits dont je n'ai que les corps.
Elle t'en rend le maître, et te fait introduire
Où le plus fier tyran n'a jamais eu d'empire :
Elle amollit les cœurs, et soumet la beauté.
Je puis donner la mort, toi,l'immortalité.

Ce n'est pas seulement dans les genres élevés que se distingue Ronsard. On trouve quelquefois, dans ses vers, la grâce de Marot avec plus d'imagination et d'élégance. Veut-il, par exemple, exprimer le pressentiment de la mort, il dit :

> Avant le soir se clora ma journée.

André Chénier n'aurait pas rendu cette pensée mélancolique avec une précision plus exquise.

Voyez encore ces deux vers qu'on croirait de La Fontaine :

> Le temps s'en va, le temps s'en va, madame,
> Las ! le temps, non ; mais nous nous en allons.

On rencontre souvent aussi des traits piquants, énergiques :

> Voyez cet avocat, qui nous vend son caquet,
> Pour tuer l'innocent et sauver le coupable.

Il dit des courtisans :

> Misérables valets, vendant leur liberté,
> Pour un petit (peu) d'honneur servement acheté.

Il serait facile de multiplier les citations et de montrer

que Ronsard était un poète plein d'imagination et de verve et qu'il avait une grande force de talent. Mais il manquait de goût et de jugement. Il ne comprit pas le génie de notre langue ; il ne vit pas que c'est la clarté, la précision et la simplicité qui en sont les qualités distinctives. Il eut le tort de vouloir nous donner les formes savantes et compliquées de la phrase grecque et latine, les périodes longues, lourdes et obscures, un style diffus, emphatique et quelquefois barbare. Ainsi, il francise arbitrairement des mots grecs et latins, comme des « cornes rameuses », des « sources ondeuses », des « baisers turturins », etc.; et la forme latine des degrés dans l'adjectif : « docte, doctieur, doctime » ; il compose une foule de mots, à la manière grecque, comme la toux, « ronge-poumons », le moulin, « brise-grain », etc. Souvent, il donne du grec tout pur. Il se plaint, par exemple, de ne pouvoir employer ces trois mots :

Ocymore, dyspotme, oligochronien.

et tout en s'en plaignant, il en fait un vers.

Ronsard travailla donc contre la nature même de notre langue ; il éprouva le sort de tous les novateurs qui, dans leur ardeur de réformer, ne consultent pas le génie des peuples à qui sont destinées leurs réformes. La langue érudite, étrangère, qu'il avait façonnée avec tant

de peine, disparut peu à peu. Mais il rendit à notre poésie d'éminents services : elle lui doit le perfectionnement de la césure, l'alternative des rimes masculines et féminines, l'harmonie de la période poétique, cette couleur et ce mouvement qui en font de la poésie.

Régnier, le créateur de la satire française, sut se préserver des défauts de Ronsard et imiter les anciens, sans dénaturer notre langue. C'est le véritable successeur de Villon, de Marot, de Rabelais et de Montaigne; il a la même causticité, la même verve, et malheureusement la même licence. Sa vie est peu connue. Il naquit à Chartres, en 1573; il fut tonsuré de bonne heure, et nommé chanoine dans l'abbaye de Vaux-de-Cernay, quoiqu'il n'eût aucune vocation pour l'état ecclésiastique. Sa conduite fut aussi déréglée que celle du curé de Meudon. Il avoue lui-même « qu'il vivait sans nul pensement, et qu'il se laissait doucement aller à la bonne loi naturelle. » Ce prêtre épicurien mourut à quarante ans, usé par les plaisirs.

Nourri de la lecture des poètes latins, Régnier se proposa de les imiter, et se montra souvent l'égal de ses modèles. Boileau a dit de lui que c'est le poète français qui, avant Molière, a le mieux peint les mœurs et le caractère des hommes. Régnier est, en effet, un grand peintre de mœurs. Ses satires sont une galerie de portraits, où l'on trouve tous les caractères de l'époque tra-

rés avec une verve, une vigueur et une vérité qui n'ont été surpassées que par Molière. Il y a le gascon, ce fanfa ron plein de jactance et de vanité,

Au feutre empanaché, relevant sa moustache.

Il y a le poète, au rabat sale, à la mine étique, dont les guêtres lui vont aux genoux, et le pourpoint au coude :

Sans demander son nom, on le peut reconnaître ;
Si ce n'est un poète, au moins il le veut être.

Il accoste les passants :

. . . . . Monsieur, je fais des livres ;
On les vend au palais ; et les doctes du temps,
A les lire amusés, n'ont d'autre passe-temps.

Voici l'avocat qui,

Une cornette au col, debout dans un parquet,
A tort et à travers va vendre son caquet.

Et voici la femme hypocrite, l'aïeule de Tartuffe :

Son œil tant pénitent ne pleure qu'eau bénite.

Régnier a tracé une foule d'autres caractères avec la

même verve, la même moquerie tour à tour légère, vigoureuse et familière, et toujours spirituelle. Il peint admirablement; mais trop souvent il peint avec de la lie et de la boue.

Régnier n'avait pas eu la prétention de renverser Ronsard, dont il se fit le défenseur. C'est à son insu, et par instinct, par goût, qu'il s'éloigna de la pompe et de l'emphase de cette école. Il n'en fut pas ainsi de Malherbe. Après avoir « ronsardisé » quelque temps, Malherbe se proposa de réformer les défauts de la langue, et de lui rendre son caractère, que risquaient de lui faire perdre l'imitation inintelligente du grec, du latin, de l'italien, et l'emploi du gascon, mis en vogue par Henri IV et sa cour béarnaise.

François de Malherbe, fils d'un pauvre gentilhomme, naquit à Caen, vers 1555. Son père ayant embrassé la Réforme, il en eut « tant de déplaisir », qu'il quitta la maison paternelle. Après avoir été quelque temps secrétaire du duc d'Angoulême, fils naturel de Henri II, il entra dans l'armée et servit avec distinction. Il cultiva la poésie au milieu des camps ; mais ses premiers essais furent faibles. Il avait quarante-sept ans, lorsqu'il écrivit la première pièce qui le fit connaître. C'est une ode, où il célébrait l'arrivée de Marie de Médicis, qui, en 1600, venait épouser le roi Henri IV. Le début respire la joie et le bonheur :

Peuples, qu'on mette sur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs ;
Péuples, que cette belle fête
A jamais tarisse nos pleurs.

Cette pièce commença la réputation de Malherbe. Le Cardinal Du Perron parla de lui au roi Henri IV, et dit que « ce gentilhomme de Normandie avait porté la poésie à un si haut point, que personne n'en avait jamais approché. » Malherbe étant allé à Paris pour ses affaires, le roi se le fit présenter. Il voulait lui faire du bien ; mais le sévère Sully, qui sans doute se souciait peu de la poésie, refusa d'ouvrir le trésor en faveur du poète. Henri IV, pour ne pas faire violence à l'économie de son ministre, pria le duc de Bellegarde, son grand écuyer, de donner à Malherbe le logement, la table et une pension de mille livres. C'est alors que notre poète put se dévouer tout entier à sa réforme littéraire.

Malherbe possédait la plupart des qualités propres au succès de sa mission : il avait un bon sens profond, un goût sûr, une patience laborieuse, et un esprit dont les caractères étaient l'ordre, la logique, la discipline, la clarté, la dignité. Il se livra à une étude minutieuse des premiers éléments de la langue, du génie et des formes qui lui sont propres ; il examina, il pesa tout les mots, tous les tours, et il en régla l'emploi avec l'exactitude sévère

d'un grammairien, avec l'autorité d'un législateur rigide. Balzac, son disciple et son ami, a fait de lui un portrait, sinon flatteur, du moins fort ressemblant : « Vous vous souvenez, dit-il, du vieux pédagogue de la Cour, qu'on appelait autrefois « le tyran des mots et des syllabes », et qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, le grammairien en lunettes et en cheveux gris... J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre « pas » et « point »; qui traite l'affaire des « gérondifs » et des « participes » comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières. Ce docteur en langue vulgaire avait accoutumé de dire que depuis tant d'années il travaillait à « dégasconner » la Cour, et qu'il n'en pouvait venir à bout. La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique [1] l'avait surpris délibérant si « erreur » et « doute » étaient masculins ou féminins. Avec quelle attention voulait-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatisait de l'usage et de la vertu des particules! »

Malherbe eut à essuyer bien des critiques et des attaques. Régnier écrivit une de ses meilleures satires contre le chef de ces réformateurs pédants,

[1] Chaque 7e année de la vie humaine : 7, 14, 21, 28, etc., sont les années climatériques.

Qui tout seuls de bien dire ont trouvé la méthode.
Cependant leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un « qui » ne heurte une diphthongue,
Epier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissent sur le vert le noble de l'ouvrage.
Nul aiguillon divin n'élève leur courage;
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,
Et n'osent, peu hardis, tenter les fictions;
Froids à l'imaginer, car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose,
Que l'art lime et relime, et polit de façon
Qu'elle rend à l'oreille un agréable son.

Malherbe laissa crier ses adversaires, et continua son œuvre avec un zèle et une ardeur qui tenaient du fanatisme. Il se montra le défenseur acharné de la pureté du langage jusque sur son lit de mort. « Une heure avant de mourir, dit son disciple Racan, il se réveilla comme en sursaut, pour reprendre sa garde-malade d'un mot qui n'était pas bien français; et, comme son confesseur lui en faisait réprimande, il dit qu'il ne pouvait s'en empêcher, et qu'il voulait défendre jusqu'à la mort la pureté de la langue française. » Il mourut en 1626.

L'œuvre de Malherbe eut pour résultat de modifier le ton de notre poésie, et la forme du vers et de la phrase. Il ennoblit la langue poétique, et il en fit une langue de distinction, pure, élégante, harmonieuse, sévère dans le

choix des pensées, des mots et des tours, mais sentant un peu la convention et le formalisme littéraire. Quant au mécanisme du vers, pour rendre le rhythme plus sensible, il prescrivit dans l'alexandrin un double repos, l'un au milieu, l'autre à la fin; et il nous donna un vers majestueux, qui convient admirablement à la haute poésie, mais qui est trop solennel et trop monotone pour le récit familier et l'allure variée et dégagée du dialogue. Malherbe s'occupa aussi de la strophe; et, sous prétexte de mieux faire sentir la cadence, il proscrivit la longue période, et ordonna aux poètes de terminer le sens avec chaque strophe. C'était s'exposer à gêner le mouvement de la pensée et à briser le cours de la période lyrique.

Quand même Malherbe n'aurait eu que la gloire d'avoir trouvé la théorie du style poétique, et donné des règles auxquelles Boileau, Racine et tant d'autres poètes asservirent leur génie, ce service serait immense, et lui mériterait la reconnaissance des amis de la littérature française. Non content d'établir les principes de notre versification, il joignit aux leçons l'autorité de l'exemple. Il créa le genre lyrique, et composa quelques odes, dont la diction est noble, soutenue, harmonieuse et quelquefois sublime.

Tout le monde sait par cœur les quatre ou cinq strophes qui ont fait la fortune de « l'Ode à Du Perrier, sur la mort de sa fille », « cette rose qui vécut ce que vivent les

roses, l'espace d'un matin. » On connaît aussi « l'Ode à Louis XIII », marchant contre La Rochelle, qui est considérée comme le chef-d'œuvre de Malherbe; l'élévation des pensées et la majestueuse grandeur du style rappellent le ton et la manière de Corneille. Cette ode, admirable pour la forme, est faible d'inspiration et d'idée. Malherbe est un habile poète, mais plus par l'expression et le tour, que par l'invention et les pensées : il a plus de goût que de génie, plus d'élévation que d'enthousiasme. Il travaillait avec une extrême lenteur. On sait qu'il mit trois ans à composer une ode pour consoler le président de Verdun, qui avait perdu sa femme. Quand l'ode arriva, le président s'était consolé par un second mariage.

Boileau a payé un juste tribut d'éloges au grand réformateur de notre poésie, dans ces beaux vers de son « Art poétique » .

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence ;
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

III

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

MATURITÉ ET PERFECTION DE LA LANGUE.

Le XVIIe siècle, qu'on est convenu de désigner sous la dénomination trop générale de « Siècle de Louis XIV », se divise en deux parties bien différentes. La première comprend la minorité orageuse de Louis XIII, les guerres civiles, que les grands entreprirent pour relever leur pouvoir expirant, la régence agitée d'Anne d'Autriche et les fureurs de la Fronde; elle finit à la paix des Pyrénées et au mariage de Louis XIV (1660). Cette époque turbulente ne fut guère que le continuation du XVIe siècle; on voit régner les mêmes désordres dans les mœurs, la même imitation sans intelligence de l'antiquité, de l'Italie et de l'Espagne. De là, dans la littérature, la même grossièreté, la même licence d'expression, le même pédantisme, les mêmes pointes, les mêmes jeux de mots de l'Italie, et cette emphase espagnole, qui sont les caractères du siècle

précédent. Ce n'est que pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, à partir du gouvernement de Louis XIV, que le génie français, éclairé du flambeau de la philosophie spiritualiste, de la religion et de l'antiquité, bien comprise, et encouragé par la munificence du grand roi, déploya toutes ses qualités, et que la langue acquit ce degré de maturité et de perfection au-delà duquel il semble qu'elle ne puisse que s'altérer.

Louis XIII était un prince faible, timide, indifférent pour les lettres. Sous son règne, la cour n'exerça aucune influence sur la société ni sur la littérature. Cependant les esprits, devenus plus éclairés, tendaient vers des mœurs plus douces, plus élégantes. Il se forma dans Paris des sociétés pour polir les manières, épurer les rapports des hommes et des femmes entre eux, et rendre le langage plus décent, plus réservé, plus régulier.

La plus célèbre de ces sociétés est celle qui s'assemblait à l'hôtel de Rambouillet. Le marquis de Rambouillet, grand maître de la garde-robe du roi, avait épousé, vers 1600, Catherine de Vivonne, qui, à tous les agréments de la figure, joignait une vertu scrupuleuse, un esprit orné, un goût pur, et une grande passion pour les lettres. Elle résolut de réunir chez elle une société choisie, d'où elle bannirait avec soin la licence qui régnait dans les mœurs et dans le langage; son salon devint bientôt le rendez-vous de tous les beaux esprits et de toutes les

femmes aimables et vertueuses. Les femmes s'appelaient « précieuses », et ce nom était porté avec plaisir : il se disait d'une femme qui avait une conduite irréprochable et le goût des choses de l'esprit. Le nom de Catherine, que portait la maîtresse de la maison, parut trop peu poétique; le vieux Malherbe fit celui « d'Arthénice », qui en est l'anagramme. Arthénice ne pouvait supporter le feu, parce qu'il lui brunissait la peau. Elle recevait ordinairement sa société dans une chambre qui n'était pas chauffée; on se rangeait en cercle dans son alcôve et dans la ruelle. De là l'expression « coureur de ruelles », comme on dit aujourd'hui « coureur de salons ». Dès que les habitués étaient réunis, on mettait un sujet sur le tapis, un mot, par exemple; on l'examinait sous toutes ses faces avec un soin minutieux, et on l'admettait ou on le rejetait à la majorité des voix. Le grammairien Vaugelas était le président de cette singulière académie, et son opinion avait un grand poids sur le sort des mots. « Si le mot « féliciter » n'est pas encore français, écrivait Balzac, il le sera l'année qui vient; M. de Vaugelas m'a donné parole de ne lui pas être contraire. »

L'hôtel de Rambouillet rendit des services : il donna à la langue une foule de mots qui sont restés; il mit en honneur les beaux sentiments dans les livres et dans le commerce de la vie, et contribua beaucoup à établir cet art de la conversation, qui est une des gloires de la

France. Mais, comme il arrive trop souvent, on dépassa le but qu'on se proposait d'atteindre. A force d'épurer les sentiments, de « donner à l'esprit le pas sur la matière », on en vint à prendre les soins du mariage en aversion. Mademoiselle de Montpensier voulait former une Arcadie académique, libre et chrétienne. Cette retraite devait être divertissante; et, pour n'avoir que des amusements innocents, on devait exclure les gens mariés et ceux qui songeraient à le devenir.

Les « précieuses » ne se contentèrent pas de raffiner sur les sentiments. Sous prétexte de bannir les mots vulgaires et de n'employer que le beau langage, on traita de bas et d'ignoble tout ce qui est naturel et simple, on proscrivit des expressions fort innocentes, et la langue se vit menacée de devenir un jargon ridicule et inintelligible. Ainsi, l'on disait : les « fidèles », les « nécessaires », pour les « domestiques »; on demandait « si vous étiez en commodité » d'être visible; on allait au-devant de vous « avec les ailes de l'impatience »; le bonnet de nuit devint « le complice innocent du mensonge ». On voulait remplacer le mot « rire » par « montrer l'ameublement de la bouche » : « perdre son sérieux » l'emporta. Mademoiselle Paulet, la « lionne » des précieuses, commençait ainsi une histoire : « Il y a quatre révolutions solaires, j'errais dans le jardin sous les ornements rustiques, un instant avant que l'astre du jour se fût mis au bain... » La con-

tagion gagnait la capitale et les provinces, lorsque Molière parut : il saisit l'arme du ridicule, toujours sûre du succès en France, et il fit justice des « précieuses » et de leurs sots imitateurs.

Parmi les hommes qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet, on distinguait Voiture, si fin, si délicat, le pompeux Balzac, le rocailleux poète Chapelain, le grammairien Vaugelas et l'avocat Patru.

Vincent Voiture (1598-1648) était fils d'un riche marchand de vins d'Amiens. Malgré cette humble origine, il sut devenir, par son esprit et son élégance, le héros des « belles compagnies » et l'ami des plus grands seigneurs. Louis XIII le chargea de plusieurs missions diplomatiques en Espagne et en Italie. A sa mort, il fut nommé maître d'hôtel de Louis XIV et introducteur des ambassadeurs chez la reine mère. Les « lettres » de Voiture, qui eurent un succès prodigieux, sont pleines de cet élégant badinage, de ce spirituel enjouement dont il était le modèle dans la conversation. Elles contribuèrent à l'élégance, à la finesse et à la délicatesse de la langue. Mais elles ont bien perdu de leur réputation. Voiture abuse trop souvent de son esprit pour ne pas vouloir penser et parler comme tout le monde, et il tombe dans des pointes fades et dans de ridicules jeux de mots. Voltaire le compare à ces maîtres de danse qui font mal la révérence, parce qu'ils veulent la trop bien faire. Cet écrivain, dont le

naturel affecté séduisit même le judicieux Boileau, n'est plus aujourd'hui regardé que comme le type de la recherche et de l'afféterie.

Voiture eut un rival redoutable dans le genre épistolaire : ce fut Balzac, à qui ses « lettres » valurent le titre de « grand épistolier », mot inventé pour lui. Jean-Louis de Balzac, fils d'un gentilhomme languedocien, naquit à Angoulême, en 1594. Après quelques voyages, il se retira dans son château, et consacra son temps à écrire des « discours » et à composer des « lettres » sur toutes sortes de sujets. Ses « lettres » eurent la réputation et le sort de celles de Voiture. On y remarque les deux défauts les plus opposés au genre épistolaire, l'enflure et l'affectation. Balzac tombe dans ces défauts à force de vouloir être sublime, comme Voiture y tombait en cherchant à être agréable. Un critique a dit de ces deux écrivains qu'ils prodiguaient les richesses sans consulter les convenances, et qu'ils mettaient des diamants sur leurs robes de chambre. Les « discours » de Balzac valent mieux que ses « lettres ». Le style y est plus assorti aux pensées et aux sentiments, et s'élève en plus d'un endroit à une véritable éloquence. Tel est le morceau où l'auteur montre l'action de la Providence sur les événements humains :

« Il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Ces dispositions, cette humeur, cette

fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude, viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poète, et les hommes ne sont que les acteurs.

« Ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui doit en être l'Atrée ou l'Agamemnon.

« Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains, tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre ou César.

« Dieu dit lui-même de ces gens-là qu'il les envoie en sa colère, et qu'ils sont les verges de sa fureur. Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre : les verges ne frappent ni ne blessent toutes seules ; c'est l'envie, c'est la colère, c'est la fureur qui redoutent les verges terribles et redoutables.

« Cette main invisible donne les coups que le monde sent ; il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme ; mais la force qui accable est toute de Dieu. »

On croirait entendre Bossuet racontant, dans le « Discours sur l'histoire naturelle », l'intervention de la Providence dans les affaires de la terre. Disciple de Malherbe, Balzac opéra dans la prose la réforme que son maître avait faite dans la poésie : il lui donna de la noblesse, de la grandeur, du nombre et de l'harmonie.

L'avocat Patru travaillait ses plaidoyers comme Balzac

faisait pour ses lettres, et il se fit remarquer par une correction, une bienséance, un goût et une élégance alors inconnus au barreau. Il fut l'arbitre de l'art de bien dire, et il vit souvent Boileau s'incliner devant ses décisions. Vaugelas lui décerna le titre de « Quintilien français », qu'il ne voulut pas mériter : il a peu écrit sur le style ; mais il exerça une grande influence sur les écrivains par ses entretiens et ses conseils.

Vaugelas (1585-1650), son ami, et l'oracle des précieuses, nous a laissé d'excellentes « Remarques sur la langue française », et une traduction peu fidèle, mais purement écrite, du livre de Quinte-Curce, à laquelle il travailla trente ans. Claude Favre, seigneur de Vaugelas, était fils d'un grand jurisconsulte de Savoie. Il quitta Chambéry et vint s'établir en France, attiré par le goût du beau langage et par le commerce des beaux esprits. Il devint chambellan de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Comme ses appointements étaient mal payés, il se vit réduit à accepter la charge de précepteur chez la princesse de Savoie-Carignan, « qui le fit mourir, dit Tallemant, à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout. » Le prince Eugène était un de ses élèves.

Mentionnons, en passant, le représentant du goût littéraire de l'époque, le « froid, sec, dur, rude » Chapelain, qui fut « le roi des auteurs », et qui est aujourd'hui le plus illisible des rimeurs. Une ode adressée au cardinal

de Richelieu le fit proclamer le successeur de Malherbe et le prince des poètes français. Chapelain était un littérateur savant. Il croyait, comme ses contemporains, qu'une épopée n'exigeait pas autre chose que la parfaite connaissance des règles de la versification, et il entreprit de donner à la France un poème épique. Après vingt ans de travail (1636-1656), il publia les douze premiers chants de la « Pucelle d'Orléans ». « Cela est bien beau, disait la duchesse de Longueville, mais cela est bien ennuyeux. » Cependant six éditions s'écoulèrent en dix-huit mois. Mais bientôt les critiques fondirent dessus, et ils eurent raison du goût public, de la réputation du poète et du poème. La chute fut si lourde, que Chapelain n'osa pas faire imprimer la suite de son épopée; elle est restée en manuscrit dans les cartons de la Bibliothèque impériale.

Tous ces écrivains étaient des artistes en fait de langage; uniquement occupés de limer, de polir l'instrument de la parole, ils n'écrivaient que pour faire de belles phrases. Ils contribuèrent à épurer, à discipliner la langue, à fixer les règles de la syntaxe; mais des grammairiens et des rhéteurs ne sauraient rien produire de puissant et de profond dans une réforme du langage. Ce sont les penseurs qui perfectionnent les langues, en les élevant au niveau de leurs pensées et de leurs conceptions. L'art de bien écrire n'est que l'art de bien penser. Chez nous,

c'est Descartes, créateur de la philosophie moderne, qui créa la langue philosophique et la rendit propre à exprimer les méditations les plus profondes. Son « Discours sur la Méthode », publié en 1637, est le premier ouvrage écrit d'un bout à l'autre dans le grand style du XVII[e] siècle.

Dans la première moitié du XVII[e] siècle, les lettres furent peu encouragées. Richelieu, qui régna sous le nom de l'insouciant Louis XIII, manquait de goût; il ne leur accorda qu'une protection mal éclairée. On dit qu'un pauvre poète, nommé Colletet, lui ayant lu un poème sur le jardin des Tuileries, il fut transporté à la description d'une mare d'eau, où l'on voyait

> La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
> D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
> Animer le canard qui languit auprès d'elle

Richelieu, dans son admiration aveugle, donna six cents livres pour les six vers de cette description, et dit à Colletet que le roi n'était pas assez riche pour payer le reste. On rapporte que le ministre, voulant rendre ce passage encore plus parfait, proposa au poète de remplacer « s'humecter » par « barboter ». On ignore pourquoi Colletet lui refusa cette satisfation; son vers n'en aurait été ni plus ni moins ridicule.

Le cardinal aimait passionnément les vers, sans s'y

connaître, et il ambitionnait la réputation de poète. Il affectionnait surtout les compositions dramatiques, et il en faisait en collaboration. Il trouvait lui-même un sujet, il le divisait en actes, et faisait versifier chaque acte par un poète différent. Il se réservait de lier ensemble toutes ces parties écrites séparément; il y intercalait des vers de sa façon, et il se flattait qu'il était l'auteur de ces pièces. C'est ainsi que fut faite la tragédie de « Mirame ». Il témoigna une tendresse de père pour cette pièce, dont la représentation lui coûta deux ou trois cent mille écus, et pour laquelle il fit bâtir une salle de spectacle dans son palais, aujourd'hui le Palais-Royal. Les applaudissements qu'on donnait à cette tragédie transportaient le cardinal; tantôt il se levait et se mettait hors de sa loge pour se montrer aux spectateurs, tantôt il imposait silence pour faire admirer les plus beaux endroits.

Outre les encouragements accordés au théâtre, Richelieu rendit aux lettres, ou plutôt aux littérateurs, un service éminent, en fondant « l'Académie française ». Ce fut un peu le hasard qui en amena l'institution. Quelques auteurs médiocres s'assemblaient une fois par semaine chez l'un d'eux, nommé Conrart. Ils causaient de littérature, ils se communiquaient leurs ouvrages, leurs projets, et s'éclairaient mutuellement de leurs conseils. Richelieu fut bientôt informé de leurs réunions. Cet homme qui, selon l'expression du cardinal de Retz, « voulait être

maître partout et en toutes choses », offrit à la modeste société de la constituer en corps public sous la protection du roi (1635). Une pareille proposition était un ordre; elle fut acceptée; et « l'Académie française » fut constituée à peu près comme elle existe aujourd'hui. Elle devait s'occuper exclusivement de la langue, du soin de l'épurer et de la fixer par la publication d'un « dictionnaire » et d'une « grammaire ». Le nombre des membres fut fixé à quarante, et il n'a jamais été dépassé. Sous prétexte d'honorer la société, de relever le caractère de l'homme de lettres, et de lui donner plus d'importance dans l'État, on y admit quelques personnages plus éminents par leur naissance ou leurs fonctions que par aucune illustration littéraire. Louis XIV s'étant déclaré le protecteur de l'Académie, le titre d'académicien eut sa place dans la hiérarchie de la cour, et fut ambitionné par les plus grands seigneurs de France et par les plus hauts dignitaires de l'Église et de l'État. Depuis lors, le modeste littérateur marcha l'égal du duc, du cardinal et du chancelier; et si l'Académie n'a pas fait des chefs-d'œuvre, comme on le lui a souvent reproché, elle a servi du moins à récompenser ceux qui les font.

Le cardinal Mazarin, successeur de Richelieu, ne fit rien pour les lettres ni pour ceux qui les cultivaient. Fouquet, surintendant général des finances, fut plus libéral. C'était un homme de grande capacité pour les

affaires, d'un esprit orné et fertile en ressources pour trouver de l'argent. Il profita, comme Mazarin, des désordres du temps, pour amasser une fortune princière. Mais loin d'imiter le cardinal qui entassait ses richesses dans ses coffres, il faisait servir les siennes à l'intérêt de ses plaisirs et de sa gloire..Tous ceux qui avaient du talent, littérateurs, peintres, musiciens, artistes en tout genre, reçurent de lui des encouragements généreux. Plusieurs hommes de mérite lui étaient personnellement attachés : Pellisson, avocat éloquent et bon écrivain, était son premier commis et son confident intime; Molière et La Fontaine étaient ses poètes; Le Vau était son architecte; Le Nostre dessinait ses jardins; Lebrun faisait des tableaux pour son magnifique château de Vaux, près de Melun, espèce de petit Versailles anticipé.

A la mort de Mazarin (9 mars 1661), Fouquet espéra un moment lui succéder comme premier ministre. Il ne sut pas deviner l'impatience que Louis XIV avait de gouverner par lui-même. Ce jeune prince ayant demandé à connaître l'état des finances, le surintendant osa lui présenter des comptes inexacts. La fraude fut découverte par Colbert et montrée au roi. La perte de Fouquet fut résolue. Tout à coup il se vit arrêté (5 septembre 1661), menacé de perdre la tête dans un procès qui dura trois ans, et enfermé pour le reste de ses jours dans la forteresse de Pignerol, où il mourut après vingt ans de captivité.

On a exagéré l'infidélité des amis de Fouquet. La plupart des littérateurs qu'il avait protégés ne l'abandonnèrent pas dans son infortune. Le médecin Pecquet ne se consola jamais de sa ruine. La Fontaine, pour calmer l'animosité publique et exciter l'intérêt en sa faveur, écrivit une des plus touchantes, des plus harmonieuses et des plus belles élégies de notre langue. Madame de Sévigné suivit avec une vive anxiété toutes les péripéties de son procès, et en rendit compte dans douze lettres qui sont des modèles de clarté et de précision. Pellisson, dans les cachots de la Bastille, s'oublia lui-même pour ne s'occuper que de la défense de son bienfaiteur : privé d'encre et de papier, il écrivit avec le plomb des vitres, sur les marges de ses livres, trois « Discours au roi », qui contiennent tout ce qu'il était possible de dire de plus ingénieux, de plus élégant et même de plus éloquent. Fouquet s'était enrichi avec scandale, et il méritait son sort. Cependant les gens de lettres, dans leur reconnaissance, parvinrent à désarmer l'opinion publique, d'abord fort irritée contre lui, et à exciter en sa faveur la sympathie des contemporains et celle de la postérité.

C'est vers 1660 que s'ouvre l'époque communément appelée « le siècle de Louis XIV ».

Créateur de la comédie et de la tragédie, Corneille avait déjà donné ses chefs-d'œuvre, qui devaient puissamment contribuer à développer le génie de tous nos écrivains;

et Pascal venait de porter la langue à sa perfection dans les « Pensées » et les « Lettres provinciales », deux livres qui ont fait dire à Boileau, avant tout le monde, que leur auteur était le plus parfait prosateur de son siècle.

Après ces deux modèles, on voit naître les chefs-d'œuvre dans tous les genres. Avec Molière, un des peintres les plus vrais de la nature humaine, un des moralistes les plus aimables et les plus divertissants, la comédie atteint ses dernières limites. Avec La Fontaine, dont la naïveté est inimitable et le naturel charmant, l'apologue dépasse tout ce que nous devons à l'antiquité dans ce genre. Racine, inférieur à Corneille pour la force et l'élévation, mais plus vrai, plus pur et plus tendre, d'une élégance, d'une grâce et d'une sensibilité exquises, doit être considéré comme le plus parfait de nos poètes. Boileau, défenseur zélé du beau et du vrai, instruit ses contemporains par ses « Satires », ses « Epîtres », et son « Art poétique » peut-être supérieur à celui d'Horace. Apôtre de la raison et « législateur du Parnasse », ses préceptes font autorité, tandis que, par la pureté de ses écrits, il prend place à côté de nos grands poètes, et exerce une influence supérieure à la leur.

Orateur, historien, controversiste, théologien et politique, Bossuet écrit, sans paraître songer à l'art, ces ouvrages sublimes qui lui assurent le premier rang parmi

les écrivains français. Bourdaloue, par une dialectique puissante et une précision vigoureuse, Massillon, par une exquise perfection, disputent à « l'Aigle de Meaux » la palme de l'éloquence sacrée, mais sans pouvoir la lui ravir. Nature gracieuse et mélancolique, Fénelon répand sur tous ses écrits une onction douce et tendre, un coloris vif et pénétrant, qui lui ont valu le charmant surnom de « Cygne de Cambrai ». La Bruyère, observateur fin et sagace, peint les caractères de son époque, et dote notre langue d'un livre encore plus précieux pour la forme que pour le fond [1]. Dans des causeries intimes avec sa fille, madame de Sévigné donne des modèles inimitables du style épistolaire. Par le mouvement, la grâce, la variété, la verve, elle conquiert une place éminente au milieu de cette splendide galerie littéraire.

Assurément, Louis XIV n'inspira point cette foule de chefs-d'œuvre qui ont immortalisé son règne. Mais ce fut lui qui sut le mieux les apprécier, les encourager et les récompenser. Grâce à sa munificence intelligente, les gens de lettres furent enlevés au patronage des grands et devinrent les pensionnaires de l'État. Les faveurs du roi s'étendirent sur tous ceux qui s'illustrèrent dans les lettres. Il plaça trois fils de Corneille, deux dans l'armée,

[1] La Bruyère, écrivain du premier ordre, mériterait une étude particulière. Malheureusement sa vie est inconnue.

et l'autre dans l'Église. Il fit Boileau historiographe de France; il nomma Racine son gentilhomme ordinaire, et il l'admit dans sa familiarité. Il se déclara hautement le protecteur de Molière, et il répondit toujours par quelque nouveau bienfait aux attaques dont le grand comique fut l'objet de la part de ses ennemis. Il confia l'éducation de son fils et de ses petits-fils aux deux prélats les plus vertueux de son royaume; et il donna à l'un l'évêché de Meaux, à l'autre l'archevêché de Cambrai.

La générosité de Louis XIV ne fut point circonscrite aux limites du royaume. Il chargea ses ambassadeurs de lui signaler les hommes de lettres, les savants et les artistes les plus distingués. Les uns furent attirés en France; les autres obtinrent des pensions et des gratifications, accompagnées de lettres flatteuses de la main de Colbert. « Quoique le Roi ne soit pas votre souverain, écrivait ce grand ministre, il veut être votre bienfaiteur; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. »

Un prince aussi magnifique devait être cher aux littérateurs et aux savants. Aussi était-ce surtout à lui qu'ils cherchaient à plaire. Sans doute, à ce royal patronage, les écrivains perdirent de leur indépendance, de leur franchise et de leur originalité; mais leur style y gagna de la dignité, de la solidité, de la mesure, de l'élégance et de l'urbanité.

A l'influence du roi et de sa cour sur la littérature du grand siècle, il convient d'ajouter celle de l'antiquité classique. La pratique assidue et intelligente de ces éternels modèles du beau et du vrai préserva nos écrivains de l'enflure espagnole, de l'affectation italienne et des vagues rêveries des littératures du Nord. Unissant dans de sages mesures la raison et l'imagination, ils se distinguèrent par la précision et la justesse de l'expression, par une grande simplicité dans la forme, et par un goût épuré qu'on ne rencontre pas au même degré dans les autres littératures modernes.

La religion aussi marqua de son empreinte cette époque illustre. Elle donna aux productions des poètes et des prosateurs, des historiens et des auteurs dramatiques, un singulier caractère de moralité et d'élévation. Corneille, Racine, Boileau, étaient des hommes profondément religieux. Molière, malgré sa profession de comédien, conserva toujours un grand respect pour la religion; les traits lancés dans le « Tartuffe » contre l'hypocrisie n'atteignent jamais la dévotion sincère. La Bruyère, en scrutant les caractères de son temps, reste un moraliste chrétien. Bossuet, Fénelon, Bourdaloue et Massillon ne sont pas moins admirables par leur piété que par leur éloquence. Enfin cette brillante pléiade de Port-Royal, Pascal, Arnauld, Nicole, Lancelot, Le Maistre de Sacy et leurs disciples, à qui nous devons tant d'excellents livres

sur l'enseignement et la morale, c'est du sentiment religieux qu'ils tirent l'éclat, la force et l'élévation qui distinguent leurs écrits.

Certes, le XVIIe siècle ne fut pas exempt d'écarts, de fautes ni d'erreurs. Les passions humaines y furent la source de bien des égarements. Mais on revenait tôt ou tard des séductions du monde; on se jetait dans les bras de la religion, et l'on finissait par une mort chrétienne. Ce siècle est, en effet, l'époque des conversions éclatantes. On cite celle de Louis XIV, du grand Condé, de Turenne, de Racine, de La Fontaine, de l'abbé de Rancé, l'austère réformateur de la Trappe, de Pascal et des autres Port-Royalistes, de la duchesse de Longueville, de madame de La Vallière, de madame de La Sablière, cette amie si dévouée de La Fontaine, et de beaucoup d'autres personnages moins illustres. C'est à cette alliance de la religion avec les lettres et les mœurs, que le XVIIe siècle doit le mérite inappréciable d'avoir été une digue entre la corruption du siècle qui le précéda et le scepticisme de celui qui le suivit.

IV

CORNEILLE.

(1606 — 1614)

Il n'est peut-être aucun écrivain français qui mérite mieux que Corneille le titre de génie créateur. Si l'on se représente l'idéal du poème dramatique, il est permis de croire qu'il existe des ouvrages plus parfaits que les siens. Mais si l'on compare ses chefs-d'œuvre aux pièces informes de ses devanciers et de ses contemporains, on peut le considérer comme le plus grand nom de notre littérature. Avant lui, la scène française était dans le chaos ; tout était à créer : caractères, passions, style, conformité du drame avec la vie. Corneille créa tout. Nous lui devons la tragédie, la comédie de caractère, la comédie héroïque, la tragi-comédie qu'on appelle drame, et les pièces à machines et à décorations, qu'on accompagnait alors d'un peu de musique, et qui furent l'origine de l'opéra français. Outre les différentes branches

de l'art dramatique, Corneille créa la langue tragique ; il lui donna une noblesse, une élévation, une vigueur, une fermeté, un mouvement, qui ne laissent rien à désirer, et il écrivit des morceaux au-dessus desquels il n'y a rien dans la littérature française. C'est surtout sur la scène tragique que Corneille sut monter à une hauteur dont le plus heureux de ses rivaux ne l'a pas fait descendre. A une époque où l'on n'y mettait que des aventures romanesques et des turlupinades, il donna à la tragédie un but moral, et la fit servir à élever l'âme de l'homme, en lui montrant sans cesse des caractères héroïques, des sentiments sublimes, des objets dignes d'admiration et propres à inspirer l'amour du devoir, l'enthousiasme de la vertu, le goût des grandes et belles choses. Nul doute que les chefs-d'œuvre de Corneille n'aient contribué à élever les idées de la nation française : « La France doit peut-être à Corneille une partie de ses belles actions, disait Napoléon ; aussi, s'il vivait, je le ferais prince. »

Pierre Corneille, le sublime peintre de l'héroïsme, naquit à Rouen, en 1606. Son père était maître des eaux et forêts et avocat du roi à la chambre de la table de marbre ; c'est le nom qu'on donnait au tribunal chargé de juger tout ce qui avait rapport à l'administration des eaux et forêts. Les services qu'il rendit dans cette double fonction lui valurent des lettres de noblesse ; et il ne

faut point douter, a dit Thomas Corneille, frère cadet de Pierre, que le mérite du fils n'ait beaucoup contribué à faire avoir au père cette glorieuse distinction.

Le jeune Pierre Corneille fit de bonnes études chez les Jésuites de Rouen, pour qui il conserva toujours une vive reconnaissance. Au sortir du collége, il étudia le droit ; mais il ne parut au barreau que pour y reconnaître son incapacité. Il y renonça et se voua à la littérature dramatique.

En France, comme en Angleterre, en Espagne, en Italie, le drame naquit dans l'Église. D'abord on prit l'habitude, pour solenniser chaque fête, de mettre en action l'événement dont on célébrait le souvenir. Les prêtres furent les premiers acteurs de ces spectacles édifiants, connus sous le nom de « mystères ». On y joignit insensiblement des bouffonneries satiriques et licencieuses, comme la fête de l'âne ou celle des fous. L'autorité ecclésiastique attaqua souvent ces scandaleux abus, sans pouvoir en obtenir l'entière suppression. Au quinzième siècle, les clercs des procureurs du parlement, qu'on appelait clercs de la basoche, se mirent aussi à donner des spectacles, pendant les vacances du palais. Comme il leur était défendu de jouer les « mystères », ils inventèrent une foule de farces, appelées « moralités, soties » ou « sottises », où l'on trouve quelquefois le vrai comique. La plus remarquable est celle de « l'Avocat

Patelin », représentant les ruses d'un avocat pauvre et fripon pour se procurer un habit. Patelin se rend chez un drapier, il le flatte, marchande du drap, et l'emporte sans payer. C'est la fable du « Corbeau et du Renard ». Le marchand fait citer le larron et raconte au juge sa mésaventure ; il lui parle aussi de son berger qui lui a volé des moutons, et finit par s'embrouiller tellement dans le drap et les bêtes, que le magistrat lui dit :

Sus, revenons à nos moutons.

Ces mots sont devenus un proverbe toujours applicable aux gens qui se laissent aller à des divagations et qui mêlent ensemble les parties distinctes d'un récit. Depuis lors, le nom de patelin est resté à ceux qui jouent dans le monde le même rôle que le héros dans la pièce, et qui cherchent à tromper les autres par des flatteries et de vains discours.

Ce fut vers le milieu du XVIe siècle qu'on vit paraître en France les premiers essais de tragédies et de comédies à la manière des Grecs et des Latins. Jodelle (1532-1573), ami de Ronsard, en eut l'honneur ; mais comme il n'avait ni goût ni génie, il fit plutôt dans sa « Cléopâtre » une caricature qu'une imitation du drame ancien. Cette pièce est pleine d'extravagances, de grossièretés : Cléopâtre, accusée par Séleucus d'avoir caché

une partie de ses trésors, saute aux cheveux de l'accusateur, et l'accable d'injures et de coups. Cependant il se forma, à l'hôtel de Bourgogne, une compagnie de comédiens pour jouer les pièces de Jodelle, et il est généralement regardé comme le fondateur du théâtre français. Garnier (1545-1601), son successeur, prit un ton plus noble, mais ce fut pour tomber dans l'enflure et l'affectation. Après lui, Hardy (1560-1631), auteur de troupe, écrivit six cents tragédies et comédies remplies d'incorrections et de trivialités. Mairet (1604-1686) eut plus de naturel et de correction, et il s'éleva un peu au-dessus de ses contemporains dans sa « Sophonisbe », la première de nos tragédies qui offre un plan régulier ; mais il ne sut pas éviter le jargon et les froids jeux de mots que les Italiens avaient mis à la mode en France. La comédie et la tragédie étaient donc encore à créer, lorsque Corneille parut.

Corneille débuta au théâtre par des comédies. Après avoir essayé sa plume dans « Mélite (1629), Clitandre (1632), la Veuve (1633), la Galerie du palais (1634), la Suivante (1634), la Place Royale (1635), » il donna la première comédie de caractère dans « le Menteur », pièce en partie traduite, en partie imitée de l'espagnol. Molière avouait qu'il devait beaucoup à cette comédie. « Lorsque « le Menteur » parut, disait-il à Boileau, j'avais bien envie d'écrire, mais j'étais incertain de ce que j'écrirais ;

mes idées étaient confuses : cet ouvrage vint les fixer. Le dialogue me fit voir comment causaient les honnêtes gens ; la grâce et l'esprit de Dorante m'apprirent qu'il fallait toujours choisir un héros de bon ton ; le sang-froid avec lequel il débite ses faussetés me montra comment il fallait établir un caractère ; la scène où il oublie lui-même le nom supposé qu'il s'est donné m'éclaira sur la bonne plaisanterie ; et celle où il est obligé de se battre par suite de ses mensonges me prouva que toutes les comédies ont besoin d'un but moral. Enfin, sans « le Menteur », j'aurais sans doute fait quelques pièces d'intrigue, « l'Étourdi, le Dépit amoureux » ; mais peut-être n'aurais-je jamais fait « le Misanthrope ». — Embrassez-moi, dit Boileau, voilà un aveu qui vaut la meilleure comédie. » Boileau avait raison, mais il devait sentir combien la modestie de Molière s'exagérait l'importance de sa dette, car notre grand comique faisait un trop bel éloge de la pièce de Corneille. Quoi qu'il en soit, Corneille, content d'avoir ouvert la route, tourna tous ses efforts vers la tragédie, et il la créa telle qu'elle existe sur la scène française.

« Corneille, dit Boileau, ne chercha point, comme les anciens, à émouvoir la terreur et la pitié, mais à exciter dans l'âme des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentiments, un sentiment d'admiration qui élève l'âme, le sentiment du beau, l'amour

du grand, l'enthousiasme de la vertu. » Voici comment procède Corneille : il prend une idée abstraite, le sentiment du devoir conjugal, par exemple ; il personnifie cette idée dans une femme, qu'il représente luttant contre une passion profonde, et sortant victorieuse du combat, grâce au sentiment du devoir et à la force morale qui la soutiennent. Le spectateur, qui tremblait à chaque instant de la voir succomber, est transporté d'admiration par son triomphe, et sent ses idées s'élever à la vue de ce modèle de la piété conjugale. Tel est, dans la tragédie de « Polyeucte », le caractère de Pauline, le plus beau caractère de femme qu'il y ait au théâtre.

Corneille n'entreprit pas de représenter sur la scène tous les sentiments de l'humanité. Il se proposa seulement de montrer le côté noble, héroïque, de l'âme humaine, et il peignit l'héroïsme de l'honneur dans « le Cid », l'héroïsme de l'amour de la patrie dans « Horace », l'héroïsme de la clémence dans « Cinna », l'enthousiasme de la religion et l'héroïsme de la fidélité conjugale dans « Polyeucte », l'héroïsme de l'amour conjugal dans « Pompée », l'héroïsme de l'amour fraternel dans « Rodogune », etc. L'héroïsme se montre sous toutes ses formes. De là vient peut-être le ton de grandeur quelquefois extraordinaire que Corneille a donné à la plupart de ses personnages, et qui a fait dire : « Cor-

neille a représenté les hommes tels qu'ils devraient être, ou tels qu'il aurait voulu qu'ils fussent. »

Mais tout en peignant les mêmes passions, ou du moins des sentiments analogues, notre grand tragique a montré une variété infinie dans le développement de l'action, dans la conduite de l'intrigue, dans les caractères et les situations de ses personnages. Sous le rapport de la fécondité d'invention, de la variété des moyens, de la force des combinaisons, aucun poète ne l'a surpassé.

Le premier essai tragique de Corneille fut la « Médée » (1635). Cette pièce, mal conçue et mal écrite, renferme cependant quelques vers dignes du père de la tragédie. Tels sont ceux où l'empoisonneuse Médée se plaint de l'abandon de Jason :

Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits ?
M'ose-t-il bien quitter après tant de forfaits ?
Sachant ce que je puis, ayant vu ce que j'ose,
Croit-il que m'offenser ce soit si peu de chose ?

Sa confidente lui rappelle en quel état le sort l'a réduite :

Votre pays vous hait, votre époux est sans foi :
Dans un si grand revers, que vous reste-t-il ? — Moi !
Moi, dis-je, et c'est assez. (Acte I, Sc. 5.)

En entendant le premier « moi », dit La Harpe, on est

étonné de la confiance audacieuse de la magicienne dans son art ; le second fait trembler, quand on songe que c'est la terrible Médée qui le prononce.

Peu de temps après la représentation de « Médée », M. de Chalon, ancien secrétaire des commandements de la reine mère, Marie de Médicis, conseilla à Corneille d'étudier l'espagnol. L'Espagne était alors dans ses beaux jours de gloire et de littérature. Sa langue était répandue en Europe comme le fut plus tard le français. Sa littérature venait d'être illustrée par Cervantes et par Lope de Vega ; elle l'était aussi par Calderon de la Barca (1601-1687), alors dans toute la force de son talent. Le théâtre français doit beaucoup à ces hommes de génie. C'est ce qui a fait dire à lord Holland, éditeur de Lope de Vega : « Si Lope de Vega n'eût point écrit, les chefs-d'œuvre de Corneille et de Molière n'auraient peut-être jamais existé ; et si nous ne connaissions pas leurs ouvrages, Lope passerait encore pour un des grands auteurs dramatiques de l'Europe. » Ce fut, en effet, à la littérature espagnole que Corneille dut le développement subit de son génie. Un an après « Médée », parut « le Cid » (1636).

Le sujet du « Cid » est l'amour que Rodrigue et Chimène ont l'un pour l'autre, et qui est traversé par la querelle de leurs pères. Le vieux père de Rodrigue est insulté ; il remet le soin de sa vengeance à son fils, qui

n'écoute que son devoir filial et tue le père de sa fiancée. Chimène, à son tour, poursuit par devoir le meurtrier de son père qu'elle avait choisi pour époux. Ce sujet est plein d'intérêt, parce qu'il excite à la fois l'admiration et la pitié en faveur de deux personnages qui sacrifient la passion la plus légitime aux lois du devoir et de l'honneur.

De l'apparition du « Cid » date la fondation de la tragédie française. On vit pour la première fois sur la scène une intrigue noble et touchante, une lutte vraiment dramatique entre les sentiments les plus tendres et les devoirs les plus sacrés, et des caractères pleins de grandeur et d'élévation. Il serait difficile de rendre l'impression que produisit « le Cid » à sa naissance. Cette pièce fut applaudie avec enthousiasme par la cour et par la ville ; et dans quelques provinces il passa en proverbe de dire : « Cela est beau comme « le Cid. »

Cet éclatant succès souleva contre Corneille tous ses rivaux dramatiques, depuis le dernier rimeur jusqu'au cardinal de Richelieu. Ce grand ministre, qui se piquait autant de faire des vers que d'abaisser la maison d'Autriche, excita une foule d'écrivains sans talent, qui accablèrent d'injures la pièce et son auteur. A leur tête était le fanfaron Scudéry. Corneille défendit sa pièce et écrivit un rondeau fort spirituel, dont on a retenu ce vers qui peint tout Scudéry :

Chacun le montre au doigt comme un fou solennel.

Scudéry en appela au jugement de l'Académie, et Richelieu ordonna à cette société, qu'il venait de fonder, de prononcer entre les deux partis. L'Académie fit une censure de la pièce. Mais le public cassa ce jugement, et Boileau écrivait trente ans plus tard :

En vain contre « le Cid » un ministre se ligue ;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue :
L'Académie en corps a beau le censurer ;
Le public révolté s'obstine à l'admirer. (SATIRE IX.)

Au « Cid » persécuté « Cinna » dut sa naissance,

a dit encore Boileau.

Les adversaires du « Cid » avaient reproché à Corneille de n'être qu'un traducteur, et d'avoir imité la pièce espagnole de Guillen de Castro. Corneille leur répondit en faisant « Horace » avec une narration de Tite-Live (1639). Il sut tirer d'un simple combat, celui des Horaces et des Curiaces, la matière d'une action dramatique en cinq actes. C'est peut-être de tous ses ouvrages celui où il a dû le plus à son génie. Les beautés en sont d'un ordre plus relevé que dans « le Cid ». C'est dans « Horace » qu'il atteignit au plus haut degré du sublime. Le caractère du vieil Horace, qui aime ses enfants, mais qui,

en vrai Romain, aime encore mieux sa patrie, a une grandeur qui domine toute l'action et qui en fait l'unité. Son inflexibilité sur l'intérêt de Rome ne ferme point son cœur aux sentiments de la nature. Il s'attendrit, en interrompant les adieux de son fils et du fiancé de sa fille qui se séparent pour aller s'égorger :

Ah ! n'attendrissez point ici mes sentiments ;
Moi-même en cet adieu j'ai les larmes aux yeux.
Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux. (Acte II, Sc. 7.)

Cette larme parternelle, qui tombe des yeux de l'inflexible vieillard, produit une émotion profonde. « J'ai cherché, dit Voltaire, dans tous les anciens et dans tous les théâtres étrangers, une situation pareille, un pareil mélange de grandeur d'âme, de douleur et de bienséance, et je ne l'ai point trouvé. » Le patriotisme reprend le dessus et fait taire la voix de la nature, lorsqu'on annonce à Horace que deux de ses fils ont été tués en combattant et que le troisième a fui devant les Curiaces. Il maudit son fils. — « Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? lui dit-on. — Qu'il mourût ! » répond le vieux Romain. « Voilà ce fameux « qu'il mourût », dit encore Voltaire, ce trait du plus grand sublime, mot auquel il n'en est aucun de comparable dans toute l'antiquité. » L'auditoire fut transporté d'admiration.

Les rôles du jeune Horace et de Curiace forment entre

eux un contraste établi avec une rare habileté. Le premier montre cette rigidité féroce qui, dans les commencements de la République, endurcissait toutes les vertus romaines ; il plonge son épée dans le sein de sa sœur, parce qu'elle maudit une victoire qui lui coûte son fiancé. Le jeune Curiace a une fermeté douce qui n'exclut point les sentiments les plus tendres.

> Je rends grâces aux Dieux de n'être point Romain,
> Pour conserver encore quelque chose d'humain,

dit-il.

> Albe vous a nommé, je ne vous connais plus.

lui répond son barbare beau-frère.

> Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue.

« A ces mots « je ne vous connais plus, — je vous connais encore », on se récria d'admiration, dit Voltaire; on n'avait jamais rien vu de si sublime. Ce sont ces traits qui ont mérité à Corneille le nom de « grand », non-seulement pour le distinguer de son frère, mais du reste des hommes. »

Le caractère de Camille contraste encore davantage avec celui de son frère. En apprenant la mort de Curiace, elle exhale sa douleur en exclamations touchantes qui la

font partager. Son imprécation contre Rome est la plus belle qu'il y ait au théâtre.

Peu de mois après « Horace » parut « Cinna » (1639), et ce nouveau chef-d'œuvre fut salué par d'unanimes applaudissements. Il fut composé sur une page de Sénèque, et il a servi à populariser un des plus beaux exemples de clémence dont l'histoire ait conservé le souvenir, celui d'Auguste pardonnant à Cinna, petit-fils de Pompée, qu'il a fait élever comme son fils, et qui veut l'assassiner. Le fameux discours où Cinna retrace aux conjurés les proscriptions d'Octave, est un des plus éloquents morceaux que nous ayons dans notre langue. La première scène du second acte est un chef-d'œuvre de politique et d'éloquence : Cinna conseille à Auguste de rendre la liberté à Rome, et Maxime lui fait sentir le danger d'une abdication. Ils soutiennent leur opinion avec une force, une profondeur, une précision, qui rappellent les meilleures harangues de Démosthènes. Auguste, vaincu par les raisons de Cinna, se décide à garder l'empire. Bientôt il apprend que ce conseiller si zélé, qui lui doit tout, est le chef d'une conspiration formée contre ses jours. Il le fait venir ; il lui rappelle tous les bienfaits dont il l'a comblé, et qu'il ne peut avoir oubliés :

Cinna, tu t'en souviens, et veux m'assassiner.

Puis il lui dévoile le plan de la conjuration, et lui nomme

tous ses complices. On tremble pour le coupable, qui est atterré, lorsqu'on entend ces paroles de clémence sortir de la bouche d'Auguste :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie.
Comme à mon ennemi je t'ai donné la vie;
Et malgré la fureur de ton lâche dessein,
Je te la donne encor comme à mon assassin.

Cette scène sublime produisit sur l'auditoire un effet difficile à rendre. Le grand Condé, alors âgé de vingt ans, versa des larmes d'admiration et d'attendrissement.

Corneille s'éleva encore plus haut que « Cinna » dans le « Martyre de saint Polyeucte », qui est la plus sublime des tragédies chrétiennes. Il fit une lecture de cette pièce à l'hôtel de Rambouillet; on la désapprouva et on lui conseilla de ne pas la faire représenter. On prétendait que les idées chrétiennes ne se prêtaient pas à une action dramatique, comme si les mystères de notre religion ne devaient pas être les plus saisissants de tous les drames sous la plume d'un écrivain de génie. L'arrêt de l'hôtel de Rambouillet a été cassé par la postérité, comme celui de l'Académie sur « le Cid », et « Polyeucte » est considéré comme le plus beau chef-d'œuvre de Corneille.

Pauline, fille d'un patricien romain, avait promis sa main à un chevalier nommé Sévère, remarquable entre tous par ses vertus et ses belles qualités. Mais la pauvreté

de Sévère avait empêché cette union. Obligée de suivre son père Félix en Arménie, Pauline consent à épouser par obéissance, Polyeucte, descendant des anciens rois du pays. Polyeucte mérite toute sa tendresse, mais sans pouvoir l'obtenir ; elle n'a pour lui que de l'estime et du respect. Tout à coup, on apprend que Sévère, le pauvre chevalier, est devenu, par une suite d'exploits glorieux, général et favori de l'empereur Décius, et qu'il est arrivé en Arménie pour réclamer l'accomplissement de la promesse que Pauline lui a faite. Félix, homme dévoré d'ambition, redoute son ressentiment et se repent de lui avoir préféré Polyeucte. Sur ces entrefaites, Polyeucte, converti par Néarque, se déclare chrétien, et, dans son enthousiasme pour sa nouvelle religion, il brise les idoles au milieu d'un sacrifice. Il est arrêté et condamné au dernier supplice. Pauline n'a qu'à laisser agir la justice ; elle va se trouver libre de prendre l'époux de son choix, après la mort d'un homme qui ne possède point son cœur et qui est l'ennemi de sa religion. Mais le sentiment de son devoir l'emporte. Cette femme admirable cherche à désarmer le courroux de son père ; puis elle court à la prison de Polyeucte, et emploie en vain les caresses et les menaces pour le faire renoncer au culte détesté des chrétiens. Alors elle s'adresse à Sévère, à celui même qui est le plus intéressé à la mort de Polyeucte, et elle le conjure de sauver son époux.

Je sais que c'est beaucoup que ce que je demande;
Mais plus l'effort est grand, plus la gloire en est grande,
Conserver un rival dont vous êtes jaloux,
C'est un trait de vertu qui n'appartient qu'à vous;
Souvenez-vous enfin que vous êtes Sévère.
Adieu. Résolvez seul ce que vous voulez faire;
Si vous n'êtes pas tel que je l'ose espérer,
Pour vous priser encor je le veux ignorer. (Acte IV, Sc. 5.)

Quelle délicatesse de sentiment dans le dernier vers! Les théâtres anciens ni les modernes n'avaient encore rien offert de pareil. Le généreux Sévère se montre digne de la confiance de Pauline, et il se hâte de travailler au salut d'un rival dont la mort mettrait le comble à son bonheur. Pauline fait une dernière tentative sur le cœur de son époux. Mais Polyeucte résiste aux larmes et aux prières de sa sublime compagne : « Soyez heureuse avec Sévère, lui dit-il, ou faites-vous chrétienne, et mourez avec moi. » On admire la fermeté du saint martyr, sa sérénité divine, son enthousiasme pour la foi. L'ambitieux Félix, incapable de comprendre un sentiment généreux, croit que les efforts de Sévère ne sont que des ruses pour s'assurer s'il épargnera un chrétien, et pour le perdre ensuite dans l'esprit de l'empereur. Il ordonne le supplice de son gendre. A cette nouvelle, Pauline laisse éclater toute la violence de sa douleur :

Père barbare, achève, achève ton ouvrage;
Joins ta fille à ton gendre; ose : que tardes-tu?
Tu vois le même crime, ou la même vertu...
Mon époux en mourant m'a laissé ses lumières;
Son sang, dont tes bourreaux viennent de me couvrir,
M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir.
Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Pauline est chrétienne; son père, touché de la grâce, suit son exemple, et Sévère, loin de songer à le persécuter, se déclare l'ami des chrétiens, et il en fait un éloge qui est un éloquent morceau sur la tolérance.

Les tragédies de « Pompée, de Rodogune et d'Héraclius », sont bien dignes de l'auteur du « Cid, d'Horace, de Cinna et de Polyeucte », quoique inférieures à ces chefs-d'œuvre. Dans « Pompée », Cornélie, qui cherche à venger la mort de son époux, est une Romaine des beaux jours de la république. Dans « Rodogune », le caractère de l'ambitieuse et cruelle Cléopâtre, reine de Syrie, est un des plus terribles qu'il y ait au théâtre. L'intrigue « d'Héraclius » est attachante; mais elle est si compliquée, qu'elle fatigue l'esprit et qu'on a de la peine à la comprendre : c'est ce qui faisait dire à Boileau que cette tragédie est un logogriphe.

Les tragédies qui suivirent sont encore inférieures; elles ont des parties sublimes, mais elles sont imparfaites

dans leur ensemble. On a dit de Corneille que nul n'était monté si haut et n'était tombé si bas. Molière a caractérisé, par une image originale et plaisante, les inégalités du génie de son ami : « Corneille, disait-il, a un lutin qui vient de temps en temps lui souffler d'excellents vers, et qui ensuite le laisse là, en disant : Voyons comment il s'en tirera, quand il sera seul; et il ne fait rien qui vaille, et le lutin s'en amuse. »

D'où vient que Corneille, qui s'élève si haut dans ses chefs-d'œuvre, tombe si bas dans ses pièces médiocres? La principale cause de cette décadence prématurée, c'est le manque de cette sorte de goût que donne la connaissance de la vérité. Ce grand homme était un génie instinctif, remarquable par l'élévation des idées et des sentiments; mais il avait le goût peu sûr. Il lui arrive souvent de se figurer la vérité où elle n'est pas, de mal choisir le sujet de ses pièces, et il ne comprend pas que tout le talent du monde ne saurait rendre intéressant et dramatique un sujet qui n'est pas fait pour la scène. Dans ses belles pièces, il prit des caractères fortement conçus, et il les plaça au milieu d'événements considérables, avec des passions et des intérêts opposés, dont la lutte donne naissance à des situations intéressantes, toujours dominées par les personnages. Malheureusement, il abandonna cette route frayée par son génie, et il renonça à la tragédie de caractère pour la tragédie de

situation et d'intrigue. Il crut qu'il y avait plus d'invention à faire ce qu'il appelait des pièces « embarrassées », qu'il fallait plus de génie pour les imaginer et plus d'art pour les conduire et les traiter. Il choisit donc des sujets compliqués; il chercha à les rendre intéressants en y mêlant toutes sortes d'intrigues, imaginées avec beaucoup de peine; et comme il ignorait l'art d'enrichir par les détails et par la diction un sujet naturellement pauvre, il s'égara dans des ténèbres où quelquefois il ne se reconnaissait pas lui-même. Alors il a tous les défauts voisins de ses qualités : son élévation va jusqu'à l'enflure, son éloquence devient déclamatoire, et son raisonnement tombe dans toutes les subtilités de la scolastique. « Il est à remarquer, dit Voltaire, que tout ce qui est bien pensé dans les chefs-d'œuvre de Corneille est presque toujours bien exprimé, à quelques tours et quelques termes près, qui ont vieilli; et qu'il n'est obscur, guindé, alambiqué, incorrect, faible et froid, que quand il n'est pas soutenu par la force du sujet. Presque tout ce qui est mal exprimé chez lui ne méritait pas d'être exprimé. »

Corneille ignorait ce qu'on appelle l'art d'écrire. Pour lui, écrire se réduisait à exposer son idée. Doué d'une imagination élevée, d'une vigoureuse trempe d'esprit, il disait simplement ce qu'il avait à dire; et il s'exprimait admirablement, quand ses pensées étaient justes, nobles,

sublimes. Mais il ne faut pas chercher dans son style, comme dans celui de Racine, cette expression poétique qui augmente l'impression des objets, et qui consiste dans les idées accessoires et dans l'habileté à traiter les détails. Ce grand poète montre la chose telle qu'elle est, en se servant seulement des mots destinés à la désigner. Voyez, par exemple, le beau récit du « Combat de Rodrigue contre les Mores [1] »; tous les mots sont simples; ce sont ceux dont doit se servir quiconque nomme les choses dont parle Rodrigue. Mais Rodrigue ne nomme que les choses qui valent la peine d'être nommées; il ne raconte que les détails indispensables, et il les raconte tels qu'ils se sont passés sous ses yeux. Corneille, il est vrai, ne dédaigne pas l'emploi des figures, comme, par exemple, dans le sublime récit de la « Conjuration de Cinna ». Mais il ne s'en sert que lorsqu'elles sont nécessaires pour exprimer son idée, jamais pour l'orner, l'embellir, l'étendre au-delà de ses limites naturelles.

Le peu de goût de Corneille ne put le préserver de quelques défauts qui tenaient à son époque. Il fait souvent parler à ses personnages ce langage de forfanterie si familier aux héros de la Fronde et des romans contemporains, et il leur prête ce goût des pointes et des jeux de mots qui étaient à la mode dans presque toutes les cours,

[1] « Poètes », p. 28.

ces conversations langoureuses et romanesques, ces raisonnements subtils sur les femmes, qui sont le contraire de la poésie, puisqu'elle vit de sentiment, de peinture et d'imagination.

Après « Héraclius », Corneille eut la douleur de voir échouer successivement « Don Sanche d'Aragon » (1651), malgré la grandeur héroïque de don Sanche ; — « Nicomède », roi de Bithynie (1652), malgré le grand caractère de ce prince, digne élève d'Annibal ; — « Théodore », martyre, dont la licence choque toutes les bienséances; — et « Pertharite, roi des Lombards », dont les sentiments sont outrés ou faibles, et les vers en mauvaise prose rimée. La chute de cette dernière pièce affecta vivement Corneille, et lui causa un tel découragement, qu'il renonça au théâtre (1653).

Suivons Corneille dans sa retraite, et passons de ses travaux littéraires à sa vie domestique. Ce grand homme demeurait ordinairement à Rouen ; il n'alla habiter Paris que vers 1662, à l'âge de cinquante-six ans. En 1634, il fut chargé, par l'évêque de Rouen, de célébrer en vers latins l'arrivée de Louis XIII et de Richelieu dans la province de Normandie. Le cardinal, enchanté de ses compliments, le comprit dans la commission des cinq auteurs, à qui il donnait des pièces de théâtre à composer. Richelieu payait bien ses poètes ; mais il exigeait d'eux une complaisance à laquelle se pliait difficilement le

génie du grand Corneille. Aussi le cardinal était-il moins libéral pour lui que pour ses dociles confrères. Cependant il le servit utilement dans une circonstance mémorable de sa vie.

Un jour, dit Fontenelle, neveu et biographe de notre grand poète, mon oncle se présenta plus triste et plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travaillait. Il répondit qu'il était bien éloigné de la tranquillité d'esprit nécessaire pour la composition. Il fallut en venir à une explication, et il dit au cardinal que M. de Lampérière, lieutenant-général du roi aux Andelys, lui refusait sa fille en mariage, et que ce refus lui avait renversé les idées. Ce magistrat avait peu de fortune, et il ne voulait pas consentir à unir sa fille à un auteur qui n'en avait pas du tout. Richelieu ordonna que ce père si difficile vînt à Paris; il y arriva tout tremblant d'un ordre si imprévu, et s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné sa fille à un homme qui avait tant de crédit (1640).

Thomas, frère de Pierre Corneille, épousa plus tard la fille cadette du même lieutenant-général aux Andelys. Cette union des deux frères avec les deux sœurs rendit encore plus étroite l'amitié qui existait entre eux. Ils habitaient à Rouen deux maisons contiguës, entre lesquelles ils avaient établi des communications. Ils parcouraient la même carrière et s'aidaient mutuellement dans

leurs travaux. Thomas, bien inférieur à son aîné par le génie, avait plus de facilité que lui dans la versification. Lorsque Pierre avait quelque peine à finir un vers, il ouvrait, dit-on, une trappe qui communiquait au cabinet de travail de son frère et lui criait : « Sans-Souci, une rime. »

Simples et bonnes, unies comme leurs maris, les deux sœurs n'avaient d'autre soin que de les rendre heureux. Le bon Ducis, si bien fait pour apprécier ces douces vertus, a fait une peinture charmante du ménage des deux Corneille.

Ce n'étaient que de bonnes mères,
Des femmes à leurs maris chères,
Qui les aimaient jusqu'au trépas ;
Deux tendres sœurs qui, sans débats,
Veillaient au bonheur des deux frères,
Filant beaucoup, n'écrivant pas.

Les deux maisons n'en faisaient qu'une ;
Les clefs, la bourse était commune ;
Les femmes n'étaient jamais deux.
Tous les vœux étaient unanimes ;
Les enfants confondaient leurs jeux ;
Les pères se prêtaient leurs rimes ;
Le même vin coulait pour eux...

C'est ainsi qu'au sein du silence,
Ces deux frères, loin des grandeurs
Vivaient opulents d'innocence,
De travail, de paix et de mœurs.

Doucement vers la rive noire
Ils s'avançaient du même pas.
Des maris on vantait la gloire;
Des femmes on ne parlait pas.

Depuis la mort de son père, qui ne laissa point de fortune, Corneille fut le soutien de sa mère et de sa nombreuse famille, et il pourvut à l'établissement de toutes ses sœurs. L'une d'elles, femme d'un esprit distingué, épousa un avocat de Rouen et fut la mère de Fontenelle. Corneille eut six enfants, quatre fils et deux filles. Sa fille Marie fut la bisaïeule de Charlotte Corday, qui délivra la France de Marat et donna un exemple insigne de ces farouches vertus de Rome, si bien célébrées par notre grand tragique.

Les nombreuses charges de famille qui pesaient sur Corneille expliquent cette humilité de langage dans la dédicace de ses pièces, qu'on lui a si amèrement reprochée. Ce grand poète, qui a créé des caractères si nobles et si fiers, s'abaissait jusqu'à la servilité quand il implorait la générosité des riches, ou qu'il les remerciait de leurs gratifications. Ainsi, en dédiant « Cinna » au financier Montoron, il va jusqu'à le comparer à Auguste pour la générosité. Il paraît avoir senti tout le premier cet abaissement pénible; mais l'accomplissement d'un devoir sacré lui faisait une loi de s'y résigner. Disons encore, en faveur de Corneille, que les mœurs du temps sem-

blaient autoriser ces humbles démarches. A une époque où le public achetait peu de livres, les auteurs ne se faisaient aucun scrupule de solliciter les libéralités des grands. On voit cette même humilité du génie devant la fortune, en Angleterre, au XVIIe et même au XVIIIe siècle. Young, par exemple, ce poète religieux, qui semble avoir passé sa vie autour des tombeaux, méditant sur la vanité des grandeurs humaines, écrivit des dédicaces pleines de servilité ; il adressa d'incroyables flatteries au duc de Wharton, que Pope appelle le plus scandaleux des hommes puissants, et au ministre Wapole, à qui l'histoire a infligé le surnom flétrissant de « père de la corruption ». Voltaire lui-même, qui blâme si durement Corneille, a prodigué des adulations non moins outrées à des personnes qu'il ne pouvait pas estimer. Il donna le nom de Pollion au financier La Popelinière, il dédia « Tancrède » à madame de Pompadour, il rima de basses flatteries pour madame Du Barry, et il combla de louanges, quelquefois peu patriotiques, l'impératrice Catherine II, qui était montée sur le trône en faisant étrangler son mari. Et cependant Voltaire était riche ; il n'avait pas, comme Corneille, l'excuse du besoin, ni celle des mœurs du temps.

Pierre Corneille, si grand, si élevé, quand il faisait parler des Romains, était ennuyeux et maussade en société. Il avait une timidité gauche, un extérieur commun

et négligé à l'excès, une paresse invincible à soutenir la conversation, et il ne savait guère parler que sur des sujets qui avaient rapport au théâtre. Son caractère était taciturne, et sa conversation si pesante, qu'elle devenait à charge dès qu'elle durait un peu. Le grand Condé ayant désiré le voir et l'entretenir, dit, après cette entrevue, qu'il ne fallait pas l'entendre ailleurs qu'à l'hôtel de Bourgogne. Corneille dit lui-même dans un billet à Pellisson :

J'ai la plume féconde et la bouche stérile ;
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville ;
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui,
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Corneille ne parla jamais bien correctement sa langue; sa prononciation n'était pas nette, et il ne savait ni réciter ses vers, ni lire son écriture. Un jour qu'il reprochait à un comédien d'avoir critiqué une de ses pièces à la représentation : — « Comment, répliqua l'autre, pourrais-je avoir mal parlé de vos vers au théâtre, puisque je les ai trouvés admirables lors même que vous les bredouilliez à la lecture ? »

Ces défauts de Corneille nuisirent à ses succès dans le monde et aux progrès de sa fortune. Il ne fut pas recherché des grands seigneurs comme Racine, son jeune rival. Racine, voulant détourner son fils du métier de poète, lui disait à ce sujet : « Ne croyez pas que ce

soient mes vers qui m'attirent toutes ces caresses. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, et cependant personne ne le regarde. On ne l'aime que dans la bouche de ses acteurs. Au lieu de fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choses qui leur plaisent. Mon talent avec eux n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. »

Corneille devait trouver peu d'agrément dans la société, surtout dans celle des grands. « L'air de la cour ne me convient pas, » disait-il. Après qu'il se fut établi à Paris, il forma une sorte de liaison avec Molière. Mais on ne voit pas figurer son nom parmi ceux des habitués d'Auteuil, Boileau, Chapelle, Racine, et La Fontaine. Il n'aimait pas Boileau, à cause de son esprit satirique et de son intimité avec Racine ; ni Chapelle, à cause de ses excès et de ses débauches ; ni Racine, dont les succès l'inquiétaient et lui faisaient craindre que le public n'oubliât ses pièces.

Depuis qu'il eut renoncé au théâtre, Corneille résolut de ne plus consacrer son talent qu'à des ouvrages de piété. Ce grand poète avait toujours eu un profond attachement pour la religion ; il en remplissait exactement tous les devoirs ; et, pendant les trente dernières années de sa vie, il récita tous les jours le bréviaire ecclésiastique. Il lisait aussi fort souvent « l'Imitation de Jésus-

Christ », « le plus beau livre qui soit sorti de la main d'un homme, a dit Fontenelle, puisque l'Évangile n'en vient pas. » Il en fit une traduction en vers, où l'on trouve de brillantes traces de son génie, quoiqu'elle perde un peu de cette simplicité qui fait le caractère et le charme de l'original. Ce fut aussi pendant cette retraite que Corneille écrivit les « Examens de ses pièces » et ses trois « Discours sur la poésie dramatique », qui renferment des observations profondes sur la tragédie et la comédie, telles qu'il les avait créées.

Cependant le public voyait avec peine que le père de la scène française persistât à ne plus faire de tragédies. Fouquet, « non moins surintendant des lettres que des finances, » avait été le bienfaiteur de Corneille. Il parvint à le ramener au théâtre, et il lui donna à traiter le sujet « d'Œdipe » (1659). Corneille échoua dans cette pièce, qui commença, soixante ans plus tard, la fortune littéraire du jeune Voltaire.

Cette tragédie fut suivie, dans l'espace de quinze ans (1660-1675), de sept ou huit autres, qui n'ajoutèrent rien à la gloire de Corneille. Mais il n'en est aucune où il n'y ait quelque acte, quelque scène, quelque tirade, qui ne rappelle

. . . . La main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et l'esprit de Cinna.
(Épître à Fouquet.)

On pourrait dire de ces morceaux dignes d'admiration ce que Longin disait du sommeil d'Homère : « Ses rêves mêmes ont quelque chose de divin : ce sont les rêves de Jupiter. »

Les plus remarquables de ces pièces sont « Sertorius » (1662), où l'on admire la fameuse conférence de Sertorius et de Pompée ; « Sophonisbe » (1663), où l'on retrouve aussi quelques étincelles du feu qui avait animé l'auteur de « Cinna » et de « Polyeucte » ; et « Othon » (1665), dont l'exposition est une des plus belles de la scène française.

Les deux tragédies « d'Agésilas » et « d'Attila » ne sont guère connues des gens du monde que par l'épigramme de Boileau :

J'ai vu « l'Agésilas »,
Hélas !
Mais après « l'Attila »,
Holà !

« Attila » parut la même année « qu'Andromaque » (1667). L'astre de Corneille baissait, et celui de Racine se levait. On peut appliquer à ces deux poètes le vers si connu « d'Attila » sur la décadence de l'empire romain et sur le commencement du royaume des Francs :

Un grand destin commence, un grand destin s'achève.
(Acte I, Sc. 2.)

Le sujet de « Bérénice » fut donné à Corneille par Henriette d'Angleterre (1679). Cette princesse, distinguée par son esprit et par sa beauté, avait épousé le duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Elle aurait préféré le roi, pour qui elle avait eu une inclination secrète, longtemps partagée. Elle voulut voir sur la scène cette situation, et elle fit prier Corneille et Racine de prendre pour sujet les adieux de Titus et de Bérénice. Corneille accepta, ignorant qu'il eût un rival ; il fut vaincu, et il devait l'être. Ce grand poète ne savait pas traiter l'amour, tandis que Racine excellait à peindre ce sentiment.

Un des principaux défauts de la « Bérénice » de Corneille et de ses autres pièces faibles, c'est l'embarras et l'obscurité du style. S'il en faut croire une anecdote racontée dans le « Bolæana », il lui arrivait de ne pas se comprendre lui-même. Le jeune Baron, l'élève et le meilleur acteur de la troupe de Molière, devait jouer le rôle de Domitien. Il demanda à Molière l'explication de quatre vers, où Domitien dit à la fille de Corbulon :

Faut-il mourir, madame, et si proche du terme,
Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme,
Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort
Puissent, dans quatre jours, se promettre ma mort ?
(Acte I, Sc. 1.)

Molière dit qu'il ne comprenait pas ce que pouvait signi-

fier « une illustre inconstance proche du terme, si ferme que les restes d'un feu si fort se promettent la mort de Domitien dans quatre jours ». « Mais attendez, ajouta-t-il, M. Corneille doit venir souper avec nous aujourd'hui, et vous lui direz qu'il vous l'explique. » Dès que Corneille arriva, Baron alla lui sauter au cou, comme il faisait ordinairement, parce qu'il l'aimait beaucoup ; ensuite il le pria de lui expliquer les vers qu'il n'entendait pas. Corneille, après les avoir examinés quelque temps, lui dit : « Je ne les entends pas trop bien non plus ; mais récitez-les toujours ; tel qui ne les entendra pas les admirera. »

Après « Bérénice » Corneille donna encore quelques pièces qui eurent le même sort. « Pulchérie » trouva si peu de faveur auprès des comédiens, qu'ils refusèrent de la jouer. Enfin, après quinze ans d'efforts malheureux, Corneille renonça au théâtre. « J'ai pris congé du théâtre, disait-il à un ami, et ma poésie s'en est allée avec mes dents. » Il vécut encore près de dix ans. Sa vieillesse fut attristée par l'affaiblissement de ses forces et de ses facultés, et par l'éclat des triomphes mérités de son jeune rival. Cependant il avait la consolation de voir représenter ses belles pièces avec des applaudissements toujours nouveaux. On dit aussi qu'étant allé un jour au théâtre, où il n'avait pas paru depuis deux ans, les acteurs s'interrompirent d'eux-mêmes ; le grand Condé, le prince

de Conti et toutes les personnes qui étaient sur la scène, se levèrent ; les loges suivirent leur exemple ; le parterre fit entendre des acclamations et des applaudissements, répétés à chaque entr'acte.

On est affligé de voir que des embarras pécuniaires vinrent ajouter aux souffrances de la vieillesse et à celles de l'amour-propre. « Chapelain était riche, a dit La Bruyère, et Corneille ne l'était pas. » Ce grand poète recevait une pension de deux mille francs, qui cessa de lui être payée, on ne sait pourquoi, à la mort de Colbert. Dans les derniers mois de sa vie, la maladie épuisa ses ressources, et il se vit réduit au plus pressant besoin. Boileau, informé de cette position cruelle, courut à Versailles, offrir le sacrifice de sa propre pension. « Je ne puis sans honte, dit-il à madame de Montespan, recevoir une pension du roi, tandis qu'un homme tel que Corneille en serait privé. » Louis XIV s'empressa d'envoyer deux cents louis à l'illustre malade, et ce fut un parent de Boileau qui les lui porta. Corneille expira deux jours après, à l'âge de soixante-dix-huit ans (1684).

L'abbé de Lavau, directeur sortant de l'Académie, et Racine, directeur nommé, se disputèrent le droit de faire célébrer le service funèbre que l'Académie accordait alors à chacun de ses membres. Lavau l'emporta, et le poète Benserade dit à Racine : « Si quelqu'un pouvait prétendre à enterrer Corneille, c'était vous, et vous ne l'avez pas fait. »

Trois mois après, Racine se dédommagea de son échec en prononçant, à la réception de Thomas, successeur de son frère à l'Académie, un magnifique éloge de Pierre Corneille.

« En quel état se trouvait la scène française, lorsque Corneille commença à travailler ! quel désordre ! quelle irrégularité ! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre ; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs ; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance ; point de mœurs, point de caractères ; la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement ; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées.

« Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poème dramatique parmi nous, Corneille, après avoir quelque temps cherché le bon chemin, et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, et de tous les ornements dont notre langue est capable ; accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus



entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler.

« La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance « le Cid, Horace, Cinna, Pompée », tous les chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit ? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets ! Quelle véhémence dans les passions ! Quelle gravité dans les sentiments ! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères ! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations, nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns aux autres ! Parmi tout cela, une magnificence d'expressions proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on peut lui en reprocher

quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres. Personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poètes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux. »

A côté de Pierre Corneille, accordons une place à son frère Thomas et à son ami Jean Rotrou, qui suivirent, non sans quelques succès, la même carrière, et qui, écrivant après lui, ont pu se former à son école.

Thomas Corneille (1625-1709), doué d'une grande facilité de travail, mais faible écrivain, jouit, de son vivant, d'une réputation qui ne lui a pas survécu. « Ariane », sa meilleure tragédie, est seule restée sur la scène.

Jean Rotrou naquit à Dreux en 1609. Quoique plus jeune que Corneille, il avait guidé, dit-on, ses premiers débuts. Corneille, reconnaissant, l'appelait son « père », et il lui voua une de ces vives amitiés, si rares dans les lettres, et si glorieuses pour les auteurs. Rotrou écrivit trente-cinq tragédies et comédies; la tragédie de « Venceslas », jouée en 1647, a seule mérité de vivre. Un trait de vertu, qui causa sa mort, vaut mieux que toutes ses pièces.

Rotrou, lieutenant du roi au bailliage de Dreux, se trouvait à Paris, lorsqu'il apprit que cette ville était désolée par une maladie contagieuse; il partit aussitôt pour le poste que lui assignait son devoir, et il se dévoua sans ménagements à maintenir l'ordre et à combattre les progrès du mal. En vain son frère et ses amis le pressèrent de songer à sa sûreté; il répondit en parlant du besoin qu'on avait de lui, et il terminait sa lettre par ces mots : « Ce n'est pas que le péril dans lequel je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où j'écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui; ce sera pour moi, quand il plaira à Dieu. » Peu de jours après, il fut atteint de la maladie, et il en mourut dans la quarante et unième année de son âge, le 27 juin 1650.

V

PORT-ROYAL ET PASCAL.

L'histoire de Port-Royal est inséparable de l'histoire littéraire du dix-septième siècle. Cette société célèbre compta dans son sein des hommes éminents par leur génie et leurs vertus, et produisit le premier livre parfait en prose française, et une foule d'ouvrages sur la religion, la morale, la logique et la grammaire, qui exercèrent une puissante influence religieuse et littéraire sur cette époque mémorable.

La réformation du seizième siècle avait non-seulement détaché du saint-siége une partie de la chrétienté, mais elle avait encore éclairé celle qui lui était restée fidèle. Un grand nombre de catholiques, tout en repoussant la réforme des dogmes, opérée par les protestants, reconnaissaient qu'il s'était introduit dans la discipline de l'Église des abus contraires à l'esprit de l'Évangile. Ils

niaient le pouvoir absolu des papes et voyaient avec peine les progrès alarmants de l'ordre des Jésuites, qui soutenaient les prétentions romaines comme des articles de foi, et menaçaient les libertés de l'Église gallicane. Ils accusaient cette société d'aspirer à une domination universelle et d'accommoder la morale aux relâchements du siècle, pour servir ses ambitieux projets. Des hommes religieux et rigides entreprirent de combattre cette morale relâchée, et de faire revivre ce qu'ils appelaient les doctrines sévères de saint Paul et de saint Augustin, que Luther et Calvin avaient mises en vigueur dans leur Église. C'était tenter une réforme morale au sein même du catholicisme.

Deux hommes, liés par l'amitié la plus intime, se dévouèrent à l'accomplissement de cette mission. L'un, nommé Duvergier de Hauranne (1581-1643), abbé du monastère de Saint-Cyran, sur l'Indre, est représenté par ses partisans comme le parfait modèle du héros chrétien, maître de tous ses désirs, étranger à toute passion mondaine, et dévoré d'un ardent amour pour ses semblables. Quoique doué d'une puissante érudition et d'un talent éminent d'écrivain, l'abbé de Saint-Cyran était heureux de s'abaisser au niveau des intelligences les plus faibles pour enseigner les vérités élémentaires de la religion. A une sagesse profonde il joignait une éloquence si pénétrante, que ses auditeurs ne pouvaient se rassasier de

l'entendre. L'autre était Jansen ou Jansénius (1585-1638), évêque d'Ypres, en Flandre. Il avait la même façon de penser, la même piété, la même charité que son ami. Ce prélat réduisit en corps de doctrine les principes de la nouvelle réforme dans un ouvrage qu'il intitula « Augustinus », parce qu'il prétendait avoir appuyé tous ses arguments sur le texte de saint Augustin. La mort ne lui permit pas de le publier. Jansénius mourut en 1638, et « l'Augustinus » parut en 1640. Il y a peu de livres dont on ait autant parlé, et qu'on ait si peu lus.

Selon Jansénius, les hommes naissent souillés d'un crime sous le poids duquel ils marchent vers le châtiment ; ils ne sont arrêtés sur cette route fatale que par les efforts que fait chaque individu pour expier, durant sa vie, une faute qui a précédé sa naissance. Toutefois, cette impulsion de pénitence est le partage du petit nombre, et leur vient de la Divinité, qui l'accorde aux uns et qui la refuse aux autres, sans que nous puissions nous plaindre de n'être point l'objet de cette préférence. Du reste, l'homme est libre d'accepter ce secours divin ou de le refuser : de là le mérite ou le démérite de ses actions. C'est pousser, la doctrine sur la grâce jusqu'aux excès de Luther et de Calvin. Jansénius soutenait encore que la juridiction ecclésiastique appartient à toute l'Eglise, et qu'elle doit être exercée, non par le saint-siége seul, mais par les conciles, espèce de parlements de la chrétienté, où les papes

n'ont que le droit de présidence. C'est la doctrine des Gallicans, dont les Jansénistes furent les radicaux exagérés.

Il est probable que le jansénisme aurait fait peu de bruit, si l'abbé de Saint-Cyran ne lui eût pas prêté l'appui de son zèle et de son talent. Ce saint prêtre était supérieur d'une communauté de femmes, qui avait deux maisons : l'une dans le faubourg Saint-Jacques, à Paris, l'autre dans la vallée de Port-Royal, près du village de Chevreuse, aux environs de Versailles. Les religieuses furent ses premiers prosélytes. En même temps, il travailla avec ardeur à trouver dans le monde des hommes capables de soutenir et de répandre les principes de cette réforme. Le cardinal de Richelieu, qui n'aimait pas plus les novateurs religieux que les novateurs politiques, fut informé de ses prédications, et il le fit enfermer au donjon de Vincennes (1638). Le prince de Condé alla demander sa mise en liberté, et ne put l'obtenir. « Il est plus dangereux que six armées, » répondit le ministre. L'abbé de Saint-Cyran ne sortit de prison qu'après la mort du cardinal. Il mourut bientôt, et des évêques assistèrent à son enterrement (1643).

Parmi les gens du monde, l'abbé de Saint-Cyran avait fait de nombreux disciples dans la famille des Arnauld, dont le chef, Antoine Arnauld, était un avocat célèbre, qui avait autrefois plaidé pour l'Université contre les

Jésuites. Plusieurs filles de ce dernier étaient religieuses dans l'abbaye de Port-Royal. Un de ses petits-fils, nommé Antoine Le Maistre, héritier de son éloquence et de sa réputation, se rendit le premier aux pieuses exhortations de l'abbé de Saint-Cyran : à peine âgé de vingt-sept ans, il renonça tout à coup à une brillante carrière et s'ensevelit dans une profonde retraite, au milieu de la vallée de Chevreuse, pour ne plus s'occuper que du soin de son salut. Bientôt il vit arriver près de lui ses deux frères, Le Maistre de Séricourt, jeune militaire distingué, et Le Maistre de Sacy, ainsi que ses deux oncles, Arnauld d'Andilly et Antoine Arnauld, qui venaient partager la vie austère qu'il avait embrassée. Antoine Arnauld (1612-1694), que ses contemporains appelaient le grand Arnauld, s'était distingué de bonne heure par des talents et un savoir précoces. Il fut reçu docteur en Sorbonne, obtint plusieurs bénéfices, et il menait une vie un peu mondaine pour un dignitaire ecclésiastique. Un jour, il alla visiter Saint-Cyran dans le donjon de Vincennes, et il en revint converti. En 1641, on le vit renoncer aux grandeurs du monde, prendre l'humble attitude du pénitent, et suivre les siens dans leur austère retraite. Doué d'un esprit vaste, d'une énergie indomptable, passionné pour les questions théologiques, le docteur Arnauld se dévoua tout entier à la défense des principes professés par les solitaires. L'exil, la pauvreté, la vieillesse, ne

purent lasser son infatigable activité. Nicole, son ami, lui disait, un jour qu'il était épuisé et qu'il voulait enfin se reposer de ses longs travaux : — « Vous reposer ! lui répondit Arnauld ; eh ! n'aurez-vous pas, pour vous reposer, l'éternité tout entière ? » Arnauld écrivit plus de cent volumes en faveur de la doctrine de Jansénius.

Le premier de ses ouvrages, et le plus connu, est intitulé : « De la fréquente communion ». Le P. de Sesmaisons avait dit que « plus on est dénué de grâce, plus on doit hardiment s'approcher de la sainte table. » Arnauld entreprit de réfuter la morale relâchée de ce jésuite et d'autres casuistes non moins complaisants, qui, selon l'expression de Bossuet, « mettaient des coussins sous les coudes des pécheurs, » et de ramener aux maximes sévères de la primitive Église, les confesseurs chargés de prononcer sur l'admission à la table de la communion. Ce livre, écrit d'un style clair, ferme, correct, nourri de citations de l'Écriture et des Pères de l'Église, fut le premier manifeste de Port-Royal (1643). La Sorbonne le censura. Malgré cette condamnation, les gens du monde le lurent et furent touchés. La réforme se répandit, les conversions se multiplièrent, et les solitaires qui, en 1644, n'étaient qu'une douzaine, se virent, sept ans après, au nombre de plus de deux cents.

Ces pieux pénitents habitaient une ferme appelée les Granges, et dépendante de l'abbaye. Ils n'étaient liés

par aucun vœu, ni unis entre eux par aucune règle. Ils utilisaient leur temps selon leurs capacités. Arnauld, secondé de Nicole, propageait la réforme par ses écrits. Son neveu, Sacy, travaillait à la traduction de l'Écriture sainte, dont il recommandait sans cesse la lecture et la méditation. Le Maistre, investi d'une espèce de magistrature officieuse, s'appliquait à concilier les débats que venaient lui soumettre les paysans du voisinage. Quelques-uns avaient ouvert, pour l'instruction de la jeunesse, des écoles dont la réputation éclipsa bientôt les colléges des Jésuites et ceux de l'Université. Nicole y enseignait la philosophie et les humanités ; Lancelot était professeur de latin et de grec, et il compta Racine parmi ses élèves. Ces maîtres illustres s'appliquaient à ruiner le pédantisme dans l'enseignement sans nuire à la solidité de leurs leçons, à introduire l'élégance du français dans les études savantes. Ils aidaient beaucoup leurs élèves, et cherchaient à leur rendre le travail aussi agréable que le jeu et les divertissements. Leurs ouvrages élémentaires sur la logique et sur la grammaire, bien supérieurs à tous ceux qu'on possédait, sont encore au nombre de nos livres classiques. Souvent, les solitaires quittaient leurs occupations studieuses pour le travail des mains. Ils se faisaient vignerons, laboureurs, jardiniers, cordonniers, charpentiers. Personne n'égalait l'adresse d'Arnauld d'Andilly à tailler les arbres fruitiers. Le Maistre allait

couper les blés avec les ouvriers qu'on prenait à la journée. « Ils étaient bien surpris, dit Fontaine, chroniqueur de la pieuse colonie, de le voir au bout d'un sillon, lorsqu'ils n'étaient encore qu'au commencement ; et lorsqu'il était tout trempé de sueur, il prenait son chapelet et le récitait en s'essuyant au grand soleil. » M. de La Rivière, ancien militaire distingué, gardait les bois de Port-Royal, et il y passait son temps à prier, à lire et à méditer. M. de La Petitière, duelliste féroce, dont le seul regard effrayait, humilia son orgueil jusqu'à faire des souliers pour les religieuses. Le baron de Pontchâteau, jadis courtisan, puis ambassadeur, mit le comble aux vicissitudes étranges d'une vie aventureuse, en se faisant inscrire sous un faux nom parmi les jardiniers de l'abbaye. Cette société, composée d'hommes de toutes les conditions, formée sans engagements civils ou religieux, n'obéissant à aucun chef commun, vivait dans la plus parfaite harmonie. Chacun de ces pieux pénitents passait son temps à sa guise, s'imposait volontairement des jeûnes, des macérations, des humiliations et les plus pénibles labeurs.

Les religieuses étaient soumises à des règles sévères. Elles demeuraient dans l'abbaye, dont les portes étaient fermées à tous les étrangers, même à leurs parents. Comme les habitants des Granges, elles s'employaient à l'éducation des enfants riches et pauvres, au soulagement des malheureux et à d'autres bonnes œuvres. Leur cha-

rité était inépuisable. Elles dépensaient, dit-on, sept fois plus que leur revenu ordinaire. Des dons abondants venaient toujours combler le déficit de leur caisse. Il n'existait aucune relation entre l'abbaye et la ferme des Granges. La seule chose qui fût commune, c'était d'avoir le même directeur spirituel. Saint-Cyran, fut remplacé par l'abbé Singlin, qui eut Le Maistre de Sacy pour successeur.

Port-Royal avait une troisième sorte d'habitants. Autour de l'abbaye et de la ferme des Granges étaient venus s'établir des seigneurs et des dames de la cour, qui aspiraient au même repos, sans vouloir renoncer tout à fait à la fréquentation du monde. On y vit arriver successivement le prince de Conti, frère du grand Condé, la duchesse de Longueville, sa sœur, le duc et la duchesse de Luynes, le duc et la duchesse de Liancourt, mademoiselle de Vertus, descendante d'une branche naturelle des anciens ducs de Bretagne, et beaucoup d'autres. Conti, âme faible, qui avait joué un rôle pitoyable dans la guerre de la Fronde, montrait, depuis sa conversion, une telle soumission à la volonté divine, qu'elle allait jusqu'à effrayer sa famille. On dit que ses enfants lui cachaient l'histoire d'Abraham, dans la crainte qu'il ne vînt à vouloir imiter le sacrifice d'Isaac.

Cette vie austère, qui rappelle la Trappe, et cette doctrine inflexible, impitoyable, sur la grâce et la prédesti-

nation, qui allait jusqu'au fatalisme de Calvin, étaient bien propres à décourager les hommes qui n'avaient pas le caractère énergique et l'exaltation religieuse des solitaires. Bossuet, qui partageait presque toutes leurs opinions sur le pouvoir du pape et sur les libertés de l'Église gallicane, s'effraya de la dureté de ces gens « qui tiennent les consciences captives sous des rigueurs très-injustes, qui ne peuvent supporter aucune faiblesse, qui traînent toujours l'enfer après eux, et font paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible. » La Sorbonne résolut d'attaquer les novateurs dans leur origine, et elle tourna tous ses efforts contre le livre de l'évêque d'Ypres. En 1649, un de ses docteurs, nommé Cornet, résuma les principes de « l'Augustinus » en « cinq propositions », qui furent soumises au jugement du pape Innocent X, et condamnées comme hérétiques (1653). Arnauld et ses amis acceptèrent cette décision du saint-siége. Ils reconnurent que ces propositions, telles qu'on les présentait, étaient condamnables ; mais ils soutinrent qu'elles n'étaient pas dans le livre de Jansénius. Bossuet, l'oracle de l'Église de France, dit qu'elles s'y trouvent, en ce sens « qu'elles en sont l'âme ». En 1656, l'assemblée du clergé français adopta la censure d'Innocent X, et rédigea un « formulaire », qui se terminait par ces mots : « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions, laquelle n'est point celle de saint

Augustin, que Jansénius a mal expliquée contre le vrai sens de ce saint docteur. » L'assemblée de l'année suivante demanda au roi d'enjoindre à tous les ecclésiastiques et à toutes les communautés religieuses de signer ce formulaire. Le parlement fit des difficultés, et l'affaire en resta là pour quelque temps.

Sur ces entrefaites, un prêtre de la communauté de Saint-Sulpice refusa l'absolution au duc de Liancourt, parce qu'il protégeait Port-Royal et qu'il faisait élever sa petite-fille dans le monastère. Arnauld prit aussitôt la plume, et écrivit une première « Lettre à une personne de condition ». Il y justifiait la pureté de la foi janséniste et l'innocence des religieuses. Cette lettre provoqua plusieurs réponses, auxquelles il répliqua par une seconde, où il défendait le livre de Jansénius, mettait en doute que les cinq propositions y fussent contenues, et reproduisait la première de ces propositions sur la grâce. Cette seconde lettre fut condamnée comme hérétique par les docteurs de la Sorbonne, à la majorité de cent vingt-quatre voix contre soixante et onze. Pour obtenir cette condamnation, on fit voter quarante moines mendiants, qui auraient dû être exclus ; c'est ce qui fit dire plus tard à Pascal « qu'il est plus facile de trouver des moines que des raisons ». Arnauld fut rayé de la liste des docteurs et expulsé de la Sorbonne. Ses soixante et onze partisans s'associèrent volontairement à sa disgrâce.

Cette affaire occupait vivement l'attention publique ; on croyait qu'Arnauld était coupable des erreurs les plus graves. Ses amis l'engagèrent à détromper les gens du monde et à montrer que ces discussions sur la « grâce suffisante », sur le « pouvoir prochain » et sur le « pouvoir éloigné » méritaient peu le bruit qu'elles faisaient, et qu'il ne s'agissait de rien d'important, mais d'une question de mots. Arnauld, cédant à ces conseils, écrivit un projet d'explication destiné au public, et en donna lecture à ses amis. Il comprit à leur silence qu'il n'avait pas réussi. — « Je vois bien, leur dit-il, que vous ne trouvez pas cet écrit bon pour son effet, et je crois que vous avez raison. » Et se tournant vers Pascal, qui venait d'arriver à Port-Royal, il lui dit : « Mais vous, qui êtes jeune, qui êtes curieux, vous devriez faire quelque chose. »

Pascal écrivit successivement quatre lettres, où il traita la question de la grâce et du jansénisme ; elles eurent un succès immense et mirent les rieurs du côté de Port-Royal (1656). Il en fit quatorze autres, mais il changea le sujet de la controverse. Dès la cinquième, il laissa là le débat de la Sorbonne et d'Arnauld ; il se tourna contre les Jésuites et attaqua la morale relâchée de leurs casuistes. Un autre aurait exposé, dans une série de chapitres, tous les points condamnables ; Pascal eut recours à une fiction qui est une invention du génie. Il suppose un jeune homme venu de la province à Paris, qui, sous pré-



texte de s'instruire, s'adresse à un jésuite et le consulte sur quelques cas de conscience. Le bon père lui dévoile dans six lettres, de la cinquième à la dixième, tous les secrets de la morale de sa compagnie, pour s'accommoder à la faiblesse des hommes. Ce sont autant de recettes imaginées pour conduire les pécheurs au ciel « dans un chemin de velours », selon l'expression de La Fontaine, qui a résumé dans une jolie ballade la plupart des traits des « Lettres provinciales ». Il y en a pour toutes sortes de personnes : pour les bénéficiers, pour les prêtres, pour les religieux, pour les gentilshommes, pour les domestiques, pour les riches, pour les marchands, pour les banqueroutiers, pour les usuriers, pour les sorciers, pour les voleurs, pour les juges corrompus, pour les femmes dévotes, pour celles qui ne le sont pas, pour les gens mariés, pour les gens débauchés. « Enfin, dit ce bon Père, qui professe honnêtement une affreuse morale, rien n'a échappé à notre prévoyance. » Et il enseigne à son jeune interlocuteur la doctrine de la « probabilité », en vertu de laquelle toute opinion peut être suivie, lorsqu'elle est soutenue par un docteur grave ; — celle de « l'interprétation », qui permet, par exemple, à un homme de tuer son semblable sans être assassin, car on n'appelle assassin que ceux qui ont reçu de l'argent pour tuer quelqu'un en trahison ; — celle de la « direction d'intention », au moyen de laquelle on peut acheter un

bénéfice ecclésiastique, pourvu qu'on ne donne pas l'argent comme le prix même du bénéfice, mais comme un motif qui porte le bénéficier à le résigner; — celle des « équivoques », par laquelle il est permis d'employer des termes ambigus, en les faisant entendre dans un autre sens qu'on ne les entend soi-même. Quand les termes équivoques manquent, dit le jésuite, nous avons recours à la doctrine de la « restriction mentale », d'après laquelle on peut jurer qu'on n'a pas fait une chose, bien qu'on l'ait faite effectivement, en sous-entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né. Grâce à ces abominables doctrines, on est parvenu à tout excuser : la gourmandise, la paresse, l'usure, le vol, la calomnie, l'homicide, etc

Le jeune provincial met un art infini à faire parler le bon père, qui trahit la société sans le savoir, et dont la candeur ajoute à l'énormité des principes qu'il professe. La vivacité du dialogue entre les deux interlocuteurs, l'un si malin, l'autre si sottement naïf, fait de ces six lettres une comédie digne de Molière.

A la fin de la dixième, le ton change. Le jésuite ayant cité une maxime qui dispense d'aimer Dieu, Pascal passe de la raillerie à l'attaque ouverte. Il met de côté la fiction ingénieuse du jeune provincial et du bon père casuiste, et il s'adresse directement aux révérends pères eux-mêmes. Il prend la Société corps à corps, il passe en

revue tous les griefs dont il a montré le ridicule, et il en fait voir tout l'odieux. Après avoir manié, dans les premières lettres, la raillerie et l'ironie avec la grâce de Socrate, il s'élève, dans les dernières, à tous les mouvements de l'éloquence de Démosthènes et de Cicéron. « Nous lisons les « petites lettres », écrit madame de Sévigné; quel charme ! Peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux ? Et lorsque, après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères, quel sérieux ! quelle solidité ! quelle force ! quelle éloquence ! quel amour pour Dieu et pour la vérité ! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre ! »

Boileau regardait les « Lettres provinciales » comme le plus parfait ouvrage en prose qui fût dans notre langue, et il le disait même aux Jésuites. « Un jour, écrit madame de Sévigné [1], on parlait devant Boileau des ouvrages des anciens et des modernes. Boileau soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne, qui surpasse, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Un jésuite, qui accompagnait le P. Bourdaloue, et qui faisait l'entendu, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je

[1] 15 janvier 1660.

vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. — Ah ! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez ? Eh bien ! morbleu, c'est Pascal. — Pascal ! dit le Père tout étonné, Pascal est beau autant que le faux peut l'être. — Le faux, reprit Boileau, le faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. »

Un autre jour, le P. Bouhours, auteur de « l'Histoire de saint François Xavier », s'entretenait avec Boileau sur la difficulté de bien écrire en français, et lui nommait ceux de nos écrivains qu'il regardait comme des modèles pour la pureté de la langue. Boileau les rejetait tous, comme de mauvais modèles. — « Quel est donc, selon vous, l'écrivain parfait ? » lui demanda le jésuite. — « Mon Père, répondit Boileau, lisons les « Lettres provinciales », et, croyez-moi, ne lisons pas d'autre livre. »

Bossuet partageait, quant au style, l'admiration de Boileau pour le chef-d'œuvre de Pascal. On raconte que, interrogé quels ouvrages il aimerait le mieux avoir faits, s'il n'avait pas fait les siens, il répondit : « Les Lettres provinciales ».

On a dit que Pascal aurait pu emprunter à tout autre

corps, comme aux Franciscains, aux Dominicains, la plupart des doctrines qu'il a si éloquemment flétries. C'est vrai : la théologie, comme les autres branches des connaissances humaines, était alors infectée de subtilités, d'arguties et de mauvais goût; et plusieurs des casuistes, Jésuites ou autres, censurés par Pascal, passaient aux yeux de leurs contemporains pour des théologiens excellents, et étaient recommandés par saint Charles Borromée et par saint François de Sales. Néanmoins les Jésuites ont payé pour tous, parce qu'on leur reprochait de faire par système ce que les autres faisaient par routine et par mauvais goût, et d'adoucir, au moyen de subtilités et de sophismes, la sévérité des maximes évangéliques, pour ne pas éloigner de la religion et de leurs personnes. Tout en condamnant ces opinions extravagantes sur la morale relâchée, il serait injuste de les attribuer à toute une société, illustrée par des hommes qui ont rendu de grands services à la religion comme missionnaires, aux lettres comme savants, et à l'enseignement comme professeurs.

On a beaucoup parlé de l'inexactitude des citations des « Lettres provinciales ». Les défenseurs des Jésuites en ont fait des volumes ; mais ils n'ont pu relever que des inexactitudes de détail, que des méprises fort peu importantes pour le fond des choses. D'ailleurs, les casuistes attaqués gagnent peu à être examinés de plus près. Laissons donc dormir dans la poussière de l'oubli les Escobar,

les Bauny et les autres « victimes » de Pascal, à côté des « victimes » de Boileau et de Molière.

Blaise Pascal, l'immortel auteur des « Lettres provinciales », était né à Clermont-Ferrand, en 1623 ; il était fils d'un président à la cour des aides, qui devint plus tard intendant de la province de Normandie. Dès son enfance, Pascal montra un goût et des dispositions prodigieuses pour les mathématiques. Il avait à peine douze ans, lorsque son père le surprit un jour occupé à tracer des lignes sur la muraille de sa chambre. Il lui demanda ce qu'il faisait. — « Je cherche, dit-il, ce que valent les trois ouvertures de cette figure. » C'était un triangle. L'enfant cherchait la valeur des trois angles, et il la trouvait égale à celle de deux angles droits, en suivant la même voie qu'avait suivie Euclide. Pressé de questions, il raconta comment il en était arrivé là, et il remonta, par une suite de propositions, rigoureusement enchaînées entre elles, jusqu'à la définition de la géométrie. Ce génie « effrayant », comme l'appelle Chateaubriand, venait de découvrir les trente-deux premières propositions d'Euclide. A seize ans, il avait déduit quatre cents corollaires d'un seul théorème, et fait le plus savant traité des « Sections coniques » qu'on eût vu depuis l'antiquité. Son père l'ayant chargé de faire tous les comptes de l'intendance de Rouen, il inventa, à dix-neuf ans, une machine composée de roues, qui opérait pour lui et faisait

seule toutes sortes de calculs. Quatre ans après, il découvrit la pesanteur de l'air, et démontra que l'ascension de l'eau et du mercure dans un tube est due à la pression de l'atmosphère. Il fit faire des expériences sur le sommet du Puy-de-Dôme, et il les renouvela sur la tour de Saint-Jacques, à Paris. Pascal ne dédaignait pas d'appliquer son esprit à des choses pratiques : c'est lui qui eut la première idée des « omnibus », qu'on appelait alors « carrosses à cinq sous », et il inventa la « brouette du vinaigrier », petite voiture à bras destinée à porter une personne, et le « haquet », charrette mobile sur l'essieu, pour faciliter le chargement et le déchargement des fardeaux.

On ne saurait dire jusqu'où se serait élevé Pascal, si la faiblesse de sa santé n'eût arrêté ses travaux. « Il fut saisi d'une sorte de paralysie des membres inférieurs, dit le savant et spirituel historien de Port-Royal, et il ne put, pendant quelque temps, marcher qu'avec des béquilles. Il ne pouvait avaler de boisson que chaude, et goutte à goutte, par suite de spasme ou de paralysie partielle du gosier. Ses pieds et ses jambes étaient comme frappés de mort, et il y fallait appliquer des chaussures trempées dans l'eau-de-vie, pour en réchauffer un peu le marbre. Avec cela, sa tête se fendait, et ses entrailles brûlaient. » Pour comble de malheur, la mort de son père, arrivée en 1651, et la retraite de sa sœur Jacque-

line dans l'abbaye de Port-Royal, le laissèrent dans une triste solitude. Les médecins lui conseillèrent les distractions du monde. Il cherchait à s'y livrer, lorsqu'un accident vint l'en détacher pour jamais (1654).

Un jour, il traversait le pont de Neuilly dans une voiture à quatre chevaux. Tout à coup les deux premiers prirent le mors aux dents et se précipitèrent dans la Seine. Heureusement les traits se rompirent, et la voiture resta sur le bord de l'eau. Pascal eut beaucoup de peine à revenir d'un long évanouissement. Cet accident produisit sur lui une impression profonde. Il avait vu la mort de près sans y être préparé. Il frémit à l'idée d'une vie à venir, et il résolut de renoncer à la science et de ne plus s'occuper que de son salut éternel. « Que me fait, dit-il, cette philosophie qui ne m'apprend rien sur ma fin ? » A peine âgé de trente-deux ans, il se retira dans la solitude de Port-Royal, et il adopta un genre de vie sévère, se servant lui-même jusqu'à faire son lit, et n'employant les domestiques que pour les choses indispensables. « Sa ferveur l'éleva si fort au-dessus des misères communes, dit gaiement sa sœur Jacqueline, qu'elle lui fit mettre les balais au rang des meubles superflus. » Pascal partageait son temps entre la prière, l'étude et la méditation des livres saints, le jeûne et des austérités incroyables qui achevèrent de ruiner sa faible constitution.

Pascal conserva toute sa vie le souvenir de l'impression

que lui avait faite l'accident de Neuilly, dans un petit papier et dans un parchemin, où on lit : « Joie, joie, pleurs de joie ! Renonciation totale et douce ! » C'était une impression de reconnaissance. Il gardait ces deux copies, qui étaient pareilles et pliées ensemble, dans la doublure de son habit ; et, chaque fois qu'il en changeait, il les décousait et les recousait lui-même.

On a prétendu que, depuis l'accident de Neuilly, le cerveau de Pascal était dérangé, et qu'il croyait toujours voir un abîme à ses côtés. C'est un conte mis en vogue par Voltaire, qui en a fait bien d'autres. Un homme qui écrit les « Provinciales », et les « Pensées », supérieures aux « Provinciales », n'a pas le cerveau troublé. Ajoutons que, l'année qui suivit la publication des « Provinciales », Pascal résolut un des problèmes les plus difficiles des mathématiques. Un savant avait proposé de déterminer la ligne courbe que décrit dans l'air le clou d'une roue, quand elle roule de son mouvement ordinaire. C'est le fameux problème de la « roulette » ou cycloïde. Tous les mathématiciens de l'Europe échouèrent dans ce travail. Pascal s'arracha un moment à ses souffrances et à ses macérations, et trouva la solution du problème en huit jours. A la même époque, le grand Huyghens lui écrivait : « J'ai essayé quelques-uns de vos problèmes, mais sans prétendre au prix ; et je me crois heureux de ne pas avoir entrepris la solution des plus

difficiles, parce que, tant de personnes plus intelligentes que moi n'en ayant pu venir à bout, cela me fait conclure que ma peine aurait été perdue comme la leur. » Et cependant, on ne cesse de répéter que Pascal était fou !

Quant à l'abîme sans cesse présent sous les yeux de Pascal, c'était l'abîme de l'éternité, toujours ouvert pour nous engloutir. « C'est en vain, dit-il, que les hommes détournent leur pensée de cette éternité qui les attend, comme s'ils la pouvaient anéantir en n'y pensant pas. Elle subsiste malgré eux, elle s'avance, et la mort, qui la doit ouvrir, les mettra infailliblement dans l'horrible nécessité d'être éternellement anéantis ou malheureux. »

Aux yeux de Pascal, la vérité était tout entière dans la révélation chrétienne, et il entreprit de la prouver avec toute la rigueur du raisonnement géométrique. Dans les intervalles de ses souffrances, il s'occupait d'un grand ouvrage en faveur de la religion, et, chaque jour, il jetait sur des feuilles volantes ou sur des morceaux de papier les idées ou les expressions qui lui venaient, afin de ne pas les oublier ; mais la religion a bien ses difficultés pour un esprit accoutumé à n'admettre que ce qui est prouvé jusqu'à l'évidence. De là, ces doutes qui agitaient Pascal, quand il considérait les contradictions des jugements humains sur les matières de la foi, quand il ne pouvait s'expliquer pourquoi la révélation a été refusée aux générations anciennes, et pourquoi ces générations seront

passibles de peines plus terribles que les modernes. De là aussi ce caractère mélancolique répandu sur l'expression de sa pensée, qui, joint aux habitudes sévères de son esprit, fait de son style un style unique et d'une beauté incomparable.

Pascal passa les quatre dernières années de sa vie dans un état de langueur et de faiblesse qui ne lui permettait pas de s'appliquer à quoi que ce fût. Il mourut à Paris chez madame Périer, sa sœur, dans les bras de son ami Domat, célèbre jurisconsulte, restaurateur de la raison dans la jurisprudence française (1662). Il n'avait que trente-neuf ans.

Après sa mort, Nicole, le duc de Roannez, et d'autres solitaires réunirent les notes éparses qu'il avait laissées, en les collant sur des feuilles de papier et en leur donnant un certain ordre. Pour ne pas effaroucher la censure, ou pour ne pas rallumer la guerre mal éteinte, ils y firent des changements, des suppressions, et ils publièrent cette œuvre ainsi défigurée sous le titre de « Pensées de Pascal sur la religion, la philosophie, la morale et les belles-lettres » (1669). « Mais, en restant à l'état de fragments et d'ébauche, les « Pensées » de Pascal, a dit Vinet, ont révélé l'individualité de leur auteur, et trahi tout ce qu'il y avait de haute et abrupte poésie dans l'âme d'un écrivain qui ne croyait point à la poésie. Bien des paragraphes de Pascal sont des strophes d'un Byron chrétien ; les plus

belles pages du livre sont écrites avec une sainte passion qui pousse l'écrivain en scène, le mêle personnellement à son sujet, et imprime à la démonstration un mouvement tour à tour lyrique, dramatique, ou oratoire. Mais partout, le style de Pascal est caractérisé, entre tous les styles, par son extrême « vérité ».

Le succès des « Provinciales » avait valu aux Jansénistes la faveur de l'opinion et retardé leur chute. Le répit qu'on leur accorda ne fut pas long. Après bien des négociations inutiles pour amener une soumission volontaire, le pape Alexandre VII publia un formulaire analogue à celui du clergé de France, et il en prescrivit la signature à tous les ecclésiastiques et à toutes les communautés d'hommes et de femmes, sous les peines les plus sévères (1665). Arnauld et ses amis refusèrent de signer contre leur conscience. Ils reconnurent de nouveau que les cinq propositions étaient condamnables; mais ils persistèrent à soutenir qu'elles ne se trouvaient pas dans le livre de Jansénius. Ils furent expulsés de leur chère vallée, et quelques-uns enfermés à la Bastille; c'est en prison que Sacy acheva la traduction de l'Ancien Testament. Les autres se cachèrent. A l'exemple de leurs directeurs, les religieuses refusèrent d'attester l'existence des propositions dans un livre qu'on leur avait appris à vénérer et qu'elles ne pouvaient pas lire. Pour dompter leur résistance, on leur enleva le peu de bien-être maté-

riel que leurs institutions sévères leur avaient laissé, et on leur interdit l'usage des sacrements, qui furent refusés même aux mourantes. Elles restèrent inébranlables. « Enfin notre bon Maître a voulu que nous fussions dépouillées de tout ce qui nous restait, disait la vénérable supérieure à madame de Sévigné; pères, sœurs, disciples, enfants, tous sont partis. Béni soit le nom du Seigneur ! »

Port-Royal touchait à sa perte, lorsqu'il fut secouru par un personnage presque aussi extraordinaire que l'auteur des « Provinciales »: c'était la duchesse de Longueville.

Anne de Bourbon, sœur du grand Condé et duchesse de Longueville, avait été une des héroïnes de la guerre de la Fronde. Après la paix, elle se vit abandonnée du monde, et se jeta dans les bras de la religion avec toute l'ardeur qu'elle avait jadis montrée pour la politique et pour les aventures romanesques. Elle prit M. de Sacy pour directeur, et se soumit à ses sévères conseils avec la docilité d'un enfant. Lorsque vinrent les jours de persécution, elle déploya une grande activité pour servir les solitaires de Port-Royal. Elle cacha dans son hôtel Arnauld et Nicole, et leurs singularités ajoutèrent quelquefois à sa pénitence. Ainsi le grand Arnauld poussait la bonhomie et le laisser-aller jusqu'à défaire ses jarretières le soir, au coin du feu, en présence de la princesse, « ce qui la faisait un peu souffrir », dit madame de Sévigné. Nicole était plus attentif ; il s'oublia pourtant un jour, et il posa

son chapeau, ses gants et sa canne sur le lit de Son Altesse.

Enfin, après deux ans d'efforts et de négociations, madame de Longueville réussit à triompher du pape, de Louis XIV et des Jésuites. Port-Royal obtint la permission de repeupler son monastère, de rouvrir ses écoles et de réunir ses solitaires dispersés (1668). On vit renaître les mêmes vertus, la même piété, les mêmes austérités. La duchesse de Longueville partageait son temps entre le séjour du « désert » et celui du couvent des Carmélites de Paris. Elle mourut en 1679.

Avec cette princesse disparut la seule protectrice des Jansénistes auprès de Louis XIV. La perte de Port-Royal fut de nouveau jurée. Quelques religieux furent arrêtés; d'autres, exilés en divers lieux: Nicole à Chartres, Lancelot à Quimper, Sacy au château de Pomponne, Fontaine à Melun. Le grand Arnauld quitta volontairement la France et se réfugia dans les Pays-Bas. Le Maistre, Séricourt, Pascal, Arnauld d'Andilly et bien d'autres étaient morts. Les religieuses, restées dans l'abbaye, furent enlevées et enfermées dans différentes prisons. Une bulle du pape supprima le monastère, et le roi fit démolir la maison, l'église, la ferme des Granges et les habitations voisines (1710).

Un arceau en ruines, un moulin et un vieux colombier sont tout ce qui reste aujourd'hui de ce pieux séjour.

VI

MOLIÈRE.

(1622-73)

En 1802, John Kemble, célèbre acteur anglais, fit un voyage à Paris. Les comédiens du Théâtre-Français le fêtèrent, et entre autres politesses, il lui donnèrent un grand dîner. La conversation tomba naturellement sur la prééminence dramatique de la France et de l'Angleterre. On discuta longtemps sur Corneille et sur Shakspeare. Kemble soutenait habilement la cause de son compatriote et semblait devoir l'emporter, lorsqu'un comédien français lui dit : « Fort bien, monsieur, fort bien ; mais Molière? Que dites-vous de celui-là ? — Oh ! pour Molière, répondit froidement Kemble, c'est autre chose. Molière n'est point Français. — Comment ! que dites-vous là ? Molière est Anglais, peut-être ? — Non, Molière n'est pas non plus Anglais. — C'est fort heureux ;

mais qu'est-il donc ? — C'est un homme... — Ah ! oui, comme dans « Tartuffe » ;

C'est un homme... qui... ah !... un homme... un homme enfin.
(Acte I, Sc. 6.)

— Je sais, je sais, reprit Kemble. Mais non, messieurs, ce n'est point cela que je veux dire. Je me figure que Dieu, dans sa bonté, ayant voulu donner au genre humain le plaisir de la comédie, un des plus doux qu'il puisse goûter, créa Molière et le fit tomber sur la terre, en lui disant : « Homme, va peindre, amuser, et, si tu le peux, corriger tes semblables. » Il fallait bien qu'il tombât sur quelque endroit de ce globe. C'est de votre côté qu'il est tombé. Qu'importe ? Je soutiens qu'il nous appartient autant qu'à vous. Est-ce vous seuls qu'il a peints ? vous seuls qu'il a amusés? Non ; il a peint tous les hommes ; tous font leurs délices de ses ouvrages, et sont fiers de son génie. Les petites divisions des royaumes et des siècles disparaissent devant lui. Tel ou tel pays, telle ou telle époque n'ont pas le droit de se l'approprier : il appartient à tous les temps, à tous les pays. »

Kemble avait raison. Molière est un des cinq ou six grands génies hors ligne, comme Homère, Dante, Cervantes, Shakspeare, qui dominent tous les autres, et qui sont les peintres de la nature humaine, parce qu'en peignant

les mœurs de leur époque, ils ont peint l'humanité telle qu'elle existera éternellement. Molière est celui de nos auteurs que nous admirons le plus, et dans lequel nos critiques veulent le moins reconnaître des défauts. Nous réclamons pour lui la supériorité sur tous les écrivains comiques anciens et modernes. Et assurément il la mérite pour la justesse, la profondeur et la variété de ses caractères, pour son naturel inimitable, pour son intarissable gaieté, et pour cette parfaite connaissance du cœur humain qui a fait dire de lui « qu'il savait le cœur humain par cœur. » Molière est le premi r qui ait fait de la comédie une représentation dramatique de nos défauts, dans le but de les corriger par le ridicule ; et il n'est aucun écrivain qui ait dirigé les traits de la raillerie contre une telle variété de vices et de folies humaines. On le voit attaquer successivement les absurdités de « l'Étourdi » ; les folles querelles d'intérieur, dans « le Dépit amoureux » ; le jargon affecté, maniéré, des « Précieuses ridicules » ; le pédantisme et la manie de la science, dans « les Femmes savantes » ; le verbiage scientifique des savants, la manie de philosopher à tout propos, d'après les lois d'Aristote, la sotte doctrine du pyrrhonisme, dans « le Mariage forcé » ; le charlatanisme pédantesque et l'ignorance des médecins, dans « le Festin de Pierre, l'Amour médecin, le Médecin malgré lui, M. de Pourceaugnac, et le Malade imaginaire » ;

les magistrats petits-maîtres, dans « le Sicilien et la Comtesse d'Escarbagnas » ; la manie de plaider, dans « les Fourberies de Scapin » ; le danger d'élever les jeunes personnes dans une contrainte trop rigoureuse, dans « l'École des Maris » ; le préjugé de tenir les femmes dans l'ignorance, dans « l'École des Femmes » ; la fureur de s'élever au-dessus de sa condition, les ridicules des parvenus, dans « George Dandin, M. de Pourceaugnac, la Comtesse d'Escarbagnas et le Bourgeois gentilhomme » ; les travers des « Fâcheux » ; la fatuité ridicule des marquis, dans « la Défense de l'École des Femmes et l'Impromptu de Versailles » ; les faiblesses et les défauts des hommes vertueux, dans « le Misanthrope » ; enfin dans « l'Avare » et dans « le Tartuffe », il nous dévoila l'avarice et l'hypocrisie dans toute leur horreur.

Il y a des critiques étrangers qui voudraient enlever la palme de la comédie à Molière, pour la donner à Shakspeare. Ces deux grands génies ne sont pas comparables. Molière n'a pas l'esprit brillant, le pathétique, le sublime et les peintures poétiques du prince des poètes anglais ; mais il l'emporte sur lui par la force comique, par la profondeur du bon sens, par le but moral qu'il a donné à la comédie, par un coup d'œil perçant, qui lui fait découvrir les vices et les travers sous toutes les formes, et par les traits soudains dont il les frappe au moment où

ils s'y attendent le moins. Assurément, Molière n'aurait pu faire « Roméo et Juliette, Othello, Hamlet, Macbeth, le Roi Lear »; mais Shakspeare n'a rien écrit de comparable au « Tartuffe », au « Misanthrope » et aux « Femmes savantes. » L'un est le premier tragique du monde, comme l'autre en est le plus grand comique.

Jean-Baptiste Poquelin, devenu immortel sous le nom de MOLIÈRE, était fils d'un tapissier de Paris, valet de chambre de Louis XIII. Il fut d'abord destiné au même métier, et son père lui assura la survivance de sa charge. A quatorze ans, il ne savait que lire, écrire et compter. C'est à cet âge qu'il entra au collége des Jésuites, pour faire des études classiques. Il y eut pour condisciples le prince de Conti, frère du grand Condé, qui fut plus tard son protecteur, et le poète Chapelle, qui devint son ami intime, et qui est connu par son esprit et par quelques poésies légères. Au sortir du collége, il étudia le droit; mais rien ne prouve qu'il ait paru au barreau. Il n'avait de goût que pour le théâtre. Cette passion devint telle que, malgré le mépris attaché alors à la profession de comédien et les représentations de ses parents, il se mit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui jouaient la comédie. Il se reprocha toute sa vie le chagrin qu'il avait causé à sa famille, en embrassant un état excommunié par l'Église et proscrit par la société. « Si c'était à recommencer, disait-il, je ne choisirais jamais cette pro-

fession. » Pour se conformer à l'usage du temps, il quitta son nom et prit celui de « Molière », dont l'origine est inconnue.

L'association des « jeunes comédiens », qui se faisait appeler « l'Illustre troupe », n'eut aucun succès à Paris. Au bout d'un an, Molière se vit obligé de quitter la capitale ; il parcourut la province (1646). Les circonstances de sa vie, pendant toute cette tournée, sont presque entièrement ignorées. On sait seulement que les pièces qu'il jouait étaient des farces dans le goût italien ; elles ne nous sont point parvenues. Les deux seules qui nous restent font peu regretter la perte des autres. Les premières comédies régulières que composa Molière furent « l'Étourdi », joué à Lyon vers 1653, et « le Dépit amoureux », représenté pour la première fois à Béziers, dans l'hiver de 1656 à 1657. Ces deux pièces annonçaient l'homme qui devait faire de la comédie l'imitation de la nature. On y trouve cette gaieté, ce comique brillant et facile, qui rendent inimitable le dialogue de Molière.

Après avoir couru la province pendant douze ans (1646-1658), Molière revint à Paris. Grâce à la protection du prince de Conti, son ancien condisciple, et à celle du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, il obtint la permission de jouer avec sa troupe devant le roi et la cour. Louis XIV, alors âgé de vingt ans, fut charmé de leurs farces, et autorisa la troupe de Molière à prendre le titre de

« Troupe de Monsieur », et à jouer au théâtre du Petit-Bourbon alternativement avec les comédiens italiens.

Molière avait alors trente-sept ans. Ce fut un an après s'être fixé à Paris qu'il donna la première comédie moderne qui fût une représentation des mœurs de la société (1659). Il se proposait d'y tourner en ridicule les sentiments romanesques, les expressions bizarres et affectées et la fausse élégance des manières, mis en vogue par les femmes qui se faisaient gloire alors d'être appelées « précieuses ». Molière exposa les travers des précieuses dans un acte sans intrigue, et les fit berner par des valets habillés en marquis.

La fille et la nièce d'un bon bourgeois, nommé M. Gorgibus, sont infectées du faux esprit et du jargon sentimental des romans et des ruelles ; pour suivre la mode, elles changent leurs noms de Madelon et Cathos pour les noms plus sonores d'Aminte et de Polixène, et elles se posent en précieuses. Elles sont recherchées en mariage par deux gentilshommes, qui sont éconduits avec mépris, et qui jurent de se venger. Ils envoient chez elles deux valets impudents, qui se donnent pour des hommes de qualité. Nos deux sottes prennent les extravagances du marquis de Mascarille et du vicomte de Jodelet pour la perfection de l'esprit et de la galanterie. Tout à coup les maîtres arrivent, le bâton à la main, et la découverte de la supercherie couvre de confusion Madelon, Cathos et

leurs pareilles. Les « précieuses » disparurent partout devant cette apostrophe foudroyante de M. Gorgibus, qui termine la pièce : « Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher. »

Le succès de cette petite comédie fut immense. Un vieillard, d'un rare bon sens, s'écria du milieu du parterre : « Courage ! Molière, voilà la bonne comédie. » Au sortir de la première représentation, Ménage, écrivain alors à la mode, dit à Chapelain, encore plus célèbre que lui : « Monsieur, nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens ; il nous faudra brûler ce que nous avons adoré. » Toute la France fut de l'avis de Ménage. On eut honte de l'affectation dans les livres et dans le monde, et l'on commença à ne plus estimer que le naturel. Il est curieux de voir un pauvre comédien, exclu de la société, devenir le législateur des bienséances, et donner des leçons de bon goût à la plus haute société de France et à la cour la plus élégante de l'Europe.

Le théâtre du Petit-Bourbon, témoin de ce succès, ayant été démoli en 1660, pour faire place à la magnifique colonnade du Louvre, Louis XIV donna à Molière la salle du Palais-Royal, que Richelieu avait bâtie à grands frais pour faire jouer ses tragédies. Molière s'y établit avec sa troupe, qui prit, en 1665, le titre de « Troupe du Roi ». C'est sur ce théâtre qu'il donna les

trente pièces qui composent son répertoire. Sept ans après sa mort, sa troupe, réunie à celle du Marais et à celle de l'Hôtel de Bourgogne, forma ce qu'on appelle encore aujourd'hui la « troupe du Théâtre-Français. »

L'heureux effet produit par les « Précieuses ridicules » fit comprendre à Molière les avantages que la société pouvait retirer de la comédie. Jusqu'alors les écrivains comiques n'avaient songé qu'à plaire et à divertir. Il se proposa un but plus noble et plus utile, et il résolut de faire servir la comédie à réformer la société. Les circonstances étaient favorables. Au milieu du dix-septième siècle, les idées étaient éclairées, mais les mœurs et les manières faisaient un contraste choquant avec les lumières nouvelles; il restait beaucoup de préjugés, de mauvais goût et de travers sociaux. C'est à les poursuivre que Molière se dévoua tout entier. Mais, tout en peignant les défauts et les vices, il n'oublia pas de faire rire, et il mérita d'être considéré comme le précepteur le plus gai, le plus amusant et le plus aimable de l'humanité.

Nous avons vu quel coup terrible Molière avait porté au langage affecté, dans les « Précieuses ridicules ». A ce travers en succéda un autre, non moins digne de sa verve comique. Le jargon de roman fit place au jargon scientifique. Depuis les travaux de Descartes, de Gassendi et de Pascal, qui avaient mis les sciences à la mode, les femmes ne rêvèrent plus que mathématiques, astronomie,

spéculations philosophiques. Elles traitaient de bas et d'ignoble tout ce qui était naturel et simple, et négligeaient le soin de leur maison,

> Où l'on voyait aller tout sens dessus dessous.

Cette prétention au savoir semblait bien peu propre à exciter le rire pendant cinq actes. Molière tira un parti merveilleux de ce fonds stérile, et il en fit une des comédies les plus amusantes et les plus parfaites qu'il y ait sur aucun théâtre.

Il mit en scène trois pédantes d'un caractère différent. Armande, bel esprit solennel, ne conçoit pas qu'une femme puisse tolérer l'erreur si commune qu'on appelle mariage; elle ne saurait en entendre prononcer le nom « sans un mal de cœur »; elle détourne sa sœur de ce « vulgaire dessein », qui lui paraît une « pauvreté horrible ». Bélise, folle romanesque, s'imagine que sa vue fait tourner la tête à tous les hommes. Elle veut bien souffrir les hommages muets de tous ses prétendus adorateurs;

> Mais si la bouche vient à s'en vouloir mêler,
> Pour jamais de sa vue il se faut exiler.

Philaminte, femme impérieuse et acariâtre, a daigné condescendre jusqu'à écouter les vœux d'un honnête

homme et à le prendre pour mari. Mais, tout entière aux spéculations scientifiques, elle néglige ses devoirs, et sa maison va de travers. Elle ne s'occupe de ses domestiques que pour leur enseigner les lois de la physique ou les règles de la grammaire; et, sous prétexte que « le corps doit être asservi à l'esprit », elle exerce sur son faible et ignorant mari un pouvoir tyrannique. Le pauvre Chrysale avoue lui-même sa faiblesse et ses terreurs :

Elle me fait trembler, dès qu'elle prend son ton ;
Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai dragon.

A côté de ces trois pédantes, Molière a placé Trissotin et Vadius, qui sont les types du pédantisme chez les hommes. Le charlatanisme de Trissotin forme un plaisant contraste avec la présomption sévère de Vadius, dont les prétentions sont fondées sur son savoir en grec et en latin. La présentation de ces deux pédants chez Philaminte est fort comique, et leur conduite ne l'est pas moins. Après les compliments de rigueur, une méprise de Vadius, qui s'avise de critiquer un sonnet dont il ne savait pas que son compère était l'auteur, amène une scène de querelle aussi ridicule que la scène de flatterie qui l'avait précédée.

L'abbé Cotin et Ménage passent généralement pour les originaux de Trissotin et de Vadius. Cotin, mauvais poète attaqué par Boileau, eut la maladresse, en lui répondant,

d'insulter Molière, dont il n'avait jamais eu à se plaindre. Molière se vengea d'une manière cruelle. Il lui donna d'abord le nom de « Tricotin », qu'il changea plus plaisamment encore en celui de « Trissotin », et il le couvrit d'un ridicule ineffaçable. Ménage eut le bon esprit de ne pas se reconnaître dans le portrait de Vadius, dont plus d'un trait aurait pu lui être appliqué. Il en montra encore davantage, en louant tout haut un chef-d'œuvre dont son amour-propre devait murmurer en secret.

Des personnages raisonnables et sensés forment un heureux contraste avec tous ces caractères ridicules. Henriette, fille de Philaminte et sœur d'Armande, est un modèle de naturel, de tact et de bon esprit. Avec quelle finesse elle fait ressortir le ridicule de sa mère, de sa sœur et de sa tante, qui embrassent Vadius « pour l'amour du grec », lorsque, voyant approcher ce pédant, qui veut aussi l'embrasser, elle lui dit ce mot si piquant :

Excusez-moi, monsieur, je n'entends pas le grec.

Puis, vient Clitandre, homme de bonne compagnie et de bon sens, aux yeux de qui les connaissances sont des choses belles et bonnes ; il hait seulement

La science et l'esprit qui gâtent les personnes,

et dit à Trissotin

Qu'un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

Martine, servante de Philaminte, représente le gros bon sens populaire. Elle s'est moins occupée de grammaire que de cuisine. Aussi soutient-elle que, malgré les solécismes,

> Quand on se fait entendre, on parle toujours bien.

Elle en commet tant, et elle outrage si souvent les oreilles délicates de ses maîtresses, qu'elle est mise à la porte.

Chrysale, son maître, homme fort raisonnable, parle comme un sage et agit comme un sot, parce qu'il manque de caractère. Il comprend à merveille les devoirs d'une mère de famille :

> Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
> Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
> Et régler la dépense avec économie,
> Doit être son étude et sa philosophie.

Mais il n'a pas la force de porter remède aux désordres de sa maison. Sa femme, qui est une folle ridicule, commande, et il obéit.

Molière revient souvent contre le pédantisme, sous quelque forme qu'il se montre. Dans le « Mariage forcé », il couvrit de ridicule la manie de raisonner à tout propos d'après les lois d'Aristote, et la doctrine du pyrrhonisme, qui enseigne à douter de tout. Il mit en scène le docteur Pancrace, aristotélicien enragé, qui crie que « le monde

est tombé dans une corruption générale, qu'une licence épouvantable règne partout, parce qu'on lui a soutenu qu'il faut dire la « forme » d'un chapeau. « On doit dire la « figure » d'un chapeau, s'écrie-t-il, parce que, suivant Aristote, la « forme » est la disposition extérieure des corps animés, et la « figure », la disposition extérieure des corps inanimés ; puisque le chapeau est inanimé, j'en conclus qu'il faut dire la « figure » d'un chapeau. » Le docteur Pancrace a une oreille pour les langues scientifiques et l'autre pour la langue vulgaire, et il parle un jargon inintelligible pour des oreilles humaines.

Le docteur Marphurius, philosophe pyrrhonien, est presque aussi amusant. La doctrine de Pyrrhon ordonne de parler de tout avec incertitude ; donc il ne faut pas dire : « Je suis venu, » mais : « Il me semble que je suis venu. » — « Comment ! s'écrie Sganarelle qui était venu le consulter, il n'est pas vrai que je suis venu ? — Cela est incertain, et nous devons douter de tout. » Sganarelle, indigné de son galimatias, veut le forcer de reconnaître la certitude de la douleur, et il lui donne des coups de bâton. Marphurius se fâche : « Vous ne devez pas dire que je vous ai battu, lui dit ironiquement Sganarelle, mais qu'il vous semble que je vous ai battu. »

De toutes les classes de la société, la plus ridicule par son pédantisme était alors celle des médecins. Ils portaient une longue robe noire et une grosse perruque ; ils

affectaient un air grave et doctoral; ils parlaient le plus souvent en latin; ou, s'ils s'exprimaient en français, ils se servaient de mots techniques que personne ne comprenait. Une épigramme du temps fait un portrait aussi vrai que plaisant des médecins :

Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrure et du satin;
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.

La plupart des médecins étaient des charlatans ou des empiriques, qui exploitaient la crédulité de leurs malades. Quelle que fût la maladie, ils la traitaient d'après Aristote, Hippocrate ou Galien; et ils ordonnaient des saignées, ou administraient à tort et à travers du vin émétique, de la rhubarbe, de l'antimoine, de l'opium, selon le système qu'ils avaient adopté en prenant le bonnet de docteur.

Ce charlatanisme pédantesque prêtait trop au ridicule, pour que Molière n'égayât pas la scène aux dépens des médecins. Il commença les hostilités dans « le Festin de Pierre », où don Juan dit « qu'un médecin est un homme payé pour dire des fariboles dans la chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient tué. »

La première pièce écrite tout entière contre la Faculté est la farce intitulée « l'Amour médecin ». Sganarelle, voyant sa fille tombée dans une mélancolie profonde, fait appeler quatre médecins. Pendant la consultation, ces charlatans parlent de tout, excepté de la malade. Ils prescrivent un léger remède. « Ensuite, disent-ils, nous viendrons à la saignée et à l'émétique. Et si après cela votre fille meurt, vous aurez la consolation qu'elle sera morte dans les formes. — Il vaut mieux mourir selon les règles, ajoute le compère, que de réchapper contre les règles. Un homme mort n'est qu'un homme mort, et ne fait point de conséquence; mais une formalité négligée porte un notable préjudice à tout le corps des médecins. » Bien des gens purent dire avec Lisette « qu'une personne n'est pas morte d'une fièvre ou d'une fluxion de poitrine, mais de quatre médecins et de deux apothicaires. »

La farce de « l'Amour médecin » commence par une scène de génie. C'est celle où Sganarelle demande des conseils pour ne pas les suivre, et où il en reçoit qui ne pourraient profiter qu'à ceux qui les lui donnent. Il s'adresse à ses voisins, pour savoir quel est le meilleur moyen de guérir sa fille. Le bijoutier l'engage à lui acheter une parure de diamants. — « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, » répond le père. Et ce mot, devenu proverbe, démasque les vues égoïstes de ce conseiller inté-

ressé, et nous donne une mesure pour juger les intentions des donneurs de conseils.

A « l'Amour médecin » succéda « le Médecin malgré lui », où Molière continua de faire rire aux dépens du vin émétique et des saignées de précaution pour les maladies à venir. Une fille perd l'usage de la parole. Un prétendu médecin est appelé. Tout en baragouinant dans un jargon inintelligible, il dit que le foie est du côté gauche, et le cœur du côté droit. — « On ne peut pas mieux raisonner, sans doute, dit naïvement le père. Il n'y a qu'une chose qui m'a choqué : il me semble que le cœur est du côté gauche, et le foie du côté droit. » En véritable charlatan, Sganarelle ne s'embarrasse pas de si peu. « Cela était autrefois ainsi, répond-il effrontément ; mais nous avons changé tout cela, et nous faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle. » Enfin il découvre que « la fille est muette ; et elle est muette parce qu'elle a perdu la parole. » Il ordonne qu'on lui fasse prendre « quantité de pain trempé dans du vin, attendu que le pain et le vin, mêlés ensemble, ont une vertu sympathique qui fait parler. On ne donne pas autre chose aux perroquets, et ils apprennent à parler en mangeant de cela. »

Dans la farce de « M. de Pourceaugnac », on dit à un médecin que le malade souffre de grandes douleurs à la tête. — « Le malade est un sot, répond le docteur ; dans

la maladie dont il est attaqué, ce n'est pas la tête, selon Galien, mais la rate, qui lui doit faire mal. Combien de fois a-t-il été saigné? — Vingt-cinq fois depuis vingt jours. — C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang; nous le ferons purger autant de fois pour voir si elle n'est pas dans les humeurs; et si rien ne réussit, nous l'enverrons aux bains. » Le pauvre M. de Pourceaugnac s'aperçoit qu'il est mystifié, et il se sauve. Le médecin le poursuit, et le menace de le faire condamner par les tribunaux à se faire guérir par lui. « Il faut qu'il soit guéri par moi, s'écrie-t-il, ou qu'il meure. »

Mais c'est dans « le Malade imaginaire » que Molière porta les coups les plus terribles au charlatanisme de la Faculté. Il y tourne en ridicule ces hommes fantasques qui se livrent à la cupidité des médecins par une peur excessive de la mort. Il raille leur confiance aveugle dans ces charlatans, qui découvrent mille maladies aux gens les mieux portants, et qui gueusent le salaire de leur imposture, au lieu de mériter la récompense honorable de leur savoir et de leurs services.

Argan est un homme qui boit, mange et dort tout comme un autre; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit très-malade. Il entre en fureur quand on lui dit qu'il se porte bien. A la fin du mois, il additionne tous les remèdes insinuatifs, détersifs, hépatiques, soporatifs, corroboratifs, anodins, astringents, carminatifs, dulcorés, cor-

diaux et préservatifs, qui lui ont été administrés. Il n'y en a que vingt. Le mois précédent, il y en avait trente-deux. « Je ne m'étonne pas, dit-il avec douleur, si je ne me porte pas si bien ce mois-ci que l'autre. Je le dirai à M. Purgon, afin qu'il mette ordre à cela. » Ce mot est d'un comique irrésistible.

Argan est toujours entre les mains de deux médecins. L'un, M. Diafoirus, « aime mieux médicamenter le peuple, où l'on n'a qu'à suivre les règles de l'art, sans se mettre en peine de ce qui peut arriver. Les grands ont cela de fâcheux, qu'ils veulent absolument qu'on les guérisse. Un médecin, dit-il, n'est obligé qu'à traiter les gens dans les formes ; c'est à eux à guérir, s'ils peuvent. » M. Diafoirus veut qu'on mette les grains de sel par nombre pair dans un œuf, et par nombre impair dans les médicaments. Son confrère, M. Purgon, fait croire à Argan qu'il mourra, s'il reste trois jours sans être visité par lui. Il entre en fureur, et le menace de la bradipepsie, de la dispepsie, de l'apepsie, de la lienterie, de l'hydropisie, et de toutes les autres maladies en « ie », parce qu'il n'a pas pris un des remèdes les plus innocents de la médecine.

Cependant, le pauvre Argan est le plus docile des malades. Il consulte ses deux médecins pour savoir s'il est malade ou bien portant, et combien de grains de sel il faut mettre dans un œuf. On lui a ordonné de se pro-

mener douze allées et douze venues : il se désole, parce qu'il a oublié de demander si c'était en long ou en large. Pour s'appuyer d'un bon secours contre la maladie, il veut donner sa fille en mariage à un médecin ; il la donnerait même à un apothicaire. — « Et pourquoi ne pas vous faire médecin vous-même ? » lui dit-on. Cette idée lui sourit. Mais il se sent malheureusement trop vieux « pour apprendre à parler latin et à connaître les maladies et les remèdes. » — « Il n'y a pas besoin d'études, lui réplique-t-on ; en recevant la robe et le bonnet, vous apprendrez tout cela. Avec la robe et le bonnet, tout galimatias devient savant, et toute sottise devient raison. » Argan enchanté se fait recevoir médecin, et cette cérémonie burlesque couvre d'un ridicule sanglant les docteurs de la rhubarbe et du séné.

Il est un travers qui inspira à Molière des scènes peut-être encore plus comiques que le pédantisme des médecins, c'est la fureur de s'élever au-dessus de sa condition. De tout temps, les roturiers ont aspiré à s'allier aux familles nobles, les bourgeois ont fait les grands seigneurs, et les provinciaux se sont efforcés de singer les manières de la capitale et de la cour. C'est contre le premier travers que fut écrite la farce de « George Dandin ». George Dandin, riche paysan, a eu la vanité d'épouser une demoiselle de qualité, fille d'un hobereau

ruiné, appelé M. de Sotenville. Cet honneur lui coûte cher. Il est obligé de rétablir la fortune délabrée de son beau-père, et il se voit méprisé par sa femme, qui s'offense de porter son nom et sans cesse humilié par son beau-père et sa belle-mère, qui lui reprochent la grossièreté de ses manières et la bassesse de sa naissance. Il est joué par sa femme, et c'est lui qui est obligé de demander pardon et de promettre de mieux vivre à l'avenir. Le malheureux n'y tient plus. « J'enrage d'avoir tort, lorsque j'ai raison, s'écrie-t-il... Ah! que mon mariage est une leçon bien parlante à tous les paysans qui veulent s'élever au-dessus de leur condition ! Ma maison m'est devenue effroyable... Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre, c'est de s'aller jeter dans l'eau, la tête la première. » — Vous l'avez voulu, George Dandin, vous l'avez voulu.

A cette époque, la simplicité grossière des nobles campagnards contrastait avec les manières élégantes de Paris. Un grand nombre d'entre eux s'efforçaient d'imiter le ton de la capitale, et se couvraient de ridicule. De ce travers, Molière fit son profit dans les deux farces de « M. de Pourceaugnac » et de « la Comtesse d'Escarbagnas. »

M. de Pourceaugnac est un gentilhomme limousin qui veut se mettre à la mode de la cour ; il commande un habit propre et riche, qui doit faire du bruit et il se rend

à Paris. Il a une querelle avec un gentilhomme périgourdin : « Il me donna un soufflet, dit-il, mais je lui dis bien son fait. » Il se croit bien fin, parce qu'il a étudié en droit, et il a l'ambition d'épouser une parisienne. Mais il y a un rival préféré, qui fait jouer toute espèce de ressorts. Le pauvre Limousin se voit dupé, moqué, berné, joué ; on va jusqu'à lui faire accroire qu'il court grand risque d'être pendu. S'estimant heureux de regagner sa province déguisé en femme, il laisse les parisiennes à des gens plus malins que lui. « Ce n'est pas tant la peur de la mort qui me fait fuir, dit-il, que de ce qu'il est fâcheux à un gentilhomme d'être pendu, et qu'une preuve comme celle-là ferait tort à nos titres de noblesse. »

La comtesse d'Escarbagnas n'est pas moins plaisante. C'est le type des provinciales sottes, vaines et pédantes. Après avoir passé deux mois à Paris, où elle a vu à ses pieds tous les galants de la cour, elle se plaint que la province ne sait pas son monde, et elle entreprend d'enseigner les belles manières à tout son voisinage. Elle se pique de se connaître en littérature, et elle s'extasie sur un vers de neuf syllabes. « Il est un peu long, lui dit finement Julie ; mais on peut prendre une licence pour dire une belle chose. » On lui parle des épigrammes latines de Martial. « Quoi ! s'écrie-t-elle, Martial fait des vers ? Je pensais qu'il ne fît que des gants. » Elle prenait le

poëte latin pour un marchand parfumeur alors à la mode.

Mais le plus vrai, le plus comique et le plus divertissant de tous les personnages de Molière, c'est M. Jourdain. M. Jourdain est un bon bourgeois, qui a fait fortune en vendant du drap, et qui met sa gloire à se mêler à la noblesse et à imiter les grands seigneurs. Comme il est fier de sa robe de chambre d'indienne, de son haut-de-chausse de velours rouge et de sa camisole de velours vert! « Je me suis fait habiller comme les gens de qualité », dit-il avec complaisance. On lui dit que les gens de qualité savent la danse, la musique, l'escrime et la philosophie ; et vite il fait appeler des professeurs, qui ont tous les ridicules de leur métier. Le musicien dit que l'ignorance de la musique est la cause de toutes les guerres : « La guerre, dit-il, vient d'un défaut d'harmonie entre les hommes ; qu'ils apprennent la musique, et l'on ne verra plus de guerres. » Le danseur soutient que la danse est le premier de tous les arts. « C'est parce qu'on ne sait pas la danse, dit-il, qu'on fait des sottises, c'est-à-dire des faux pas. Apprenez la danse et vous ne ferez plus ni faux pas ni sottises. » Le maître d'armes est un ferrailleur, dont tout l'art consiste à donner et à ne point recevoir. Il se charge d'enseigner à tuer son adversaire « par raison démonstrative », ce qui est fort du goût de M. Jourdain. « De cette façon, dit-il, on est sûr, sans avoir du cœur, de tuer son homme, et de n'être point tué.»

Sur ces entrefaites, arrive le philosophe, qui les trouve tous bien impertinents, de vanter ainsi leurs misérables métiers de gladiateur, de chanteur et de baladin. « Rien n'est comparable à la philosophie, dit-il ; c'est elle qui nous enseigne à modérer nos passions. » Le maître d'armes lui allonge quelques coups de fleuret, et le philosophe se met en colère. Après le départ de ses confrères, il demande à M. Jourdain ce qu'il doit lui enseigner, et il lui offre successivement la logique, la métaphysique, la morale, la physique. « Tout cela est trop rébarbatif, dit le bon bourgeois ; il y a trop de tintamarre là-dedans, trop de brouillamini. — Que voulez-vous donc que je vous apprenne ? — Apprenez-moi l'orthographe ; puis vous m'enseignerez l'almanach, pour savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a pas. » Dans sa première leçon, M. Jourdain apprend à prononcer les cinq voyelles, et découvre avec étonnement que, depuis quarante ans, il fait de la prose sans le savoir. Il y a peu de scènes aussi gaies. Celle des tailleurs n'est guère moins divertissante. M. Jourdain paie les titres qu'on lui donne, et il met le comble au ridicule en avouant qu'il les paie. « Voilà pour mon gentilhomme, dit-il, voilà pour le monseigneur, et voici pour ma grandeur. Ma foi, ajoute-t-il, s'il va jusqu'à l'altesse, il aura toute la bourse. »

Ce vaniteux bourgeois est tout infatué de sa manie de grand seigneur. « Je voudrais, dit-il, qu'il m'eût coûté

deux doigts de la main pour être né comte ou marquis. » Il refuse sa fille à un jeune homme, parce qu'il n'est pas noble. « Vous n'êtes point gentilhomme : vous n'aurez point ma fille », est un excellent trait de caractère. Il veut que sa fille soit marquise, et il répond aux vives représentations de sa femme : « Si vous me mettez en colère, je la ferai duchesse. » Un inconnu, qui se moque de lui, vient lui dire que son père était gentilhomme. Le pauvre homme s'imagine qu'il est parvenu à faire oublier sa naissance ; et lorsque sa femme lui rappelle qu'ils descendent tous deux de bonne bourgeoisie, il dit plaisamment : « Voilà pas le coup' de langue ? » Il en coûte cher à la sotte vanité de M. Jourdain. Un méprisable courtisan lui emprunte sa bourse, sa maison, sa table, et lui fait accroire qu'il a parlé de lui dans la chambre du roi. Le benêt se trouve trop honoré d'être la dupe d'un escroc, « que l'on considère à la cour, et qui parle au roi comme je vous parle », dit-il avec une risible naïveté.

Quelque bafoué que soit le sot bourgeois, le gentilhomme fripon est encore bien plus maltraité. On ne fait que rire de la folie de M. Jourdain ; mais on est indigné de la bassesse et de l'infamie du comte Dorante. M. Jourdain ne mérite que les Petites-Maisons, tandis que Dorante, noble chevalier d'industrie, mérite le gibet de Montfaucon.

Avant Molière, tous les personnages comiques étaient des valets ou des esclaves. Molière, le premier, entreprit de montrer les grands sous leurs côtés ridicules ou odieux. Encouragé par Louis XIV, qui s'amusait des travers de ses courtisans, il mit en scène les grands seigneurs, sous le nom de marquis. Il commença cette guerre dans les « Précieuses ridicules », où figurent deux nobles turlupins, singés par leurs valets. Il la continua dans la « Critique de l'École des femmes » et dans « l'Impromptu de Versailles », où il peignit l'étourderie étudiée, les grands airs, le froid persifflage, les plates railleries, l'ignorance de ces courtisans qui savent tout sans rien avoir appris. Enfin, dans le « Misanthrope », il se moque de la fatuité risible des marquis poètes,

De leurs vers fatigants lecteurs infatigables,

de leur manie de vouloir faire trouver ces vers bons par leurs inférieurs, même quand ils sont mauvais. Ce sont ces attaques contre les courtisans qui ont fait dire que Molière contribua par son génie à la grande œuvre que consommait le despotisme de Louis XIV au profit de la liberté ; en avilissant les classes nobles, il hâta l'avénement de la bourgeoisie à la considération et à l'indépendance.

Molière ne se contenta pas de travailler à corriger les

sots, la multitude et les courtisans ; il résolut de donner une grande leçon aux hommes vertueux, en leur montrant dans quels excès peut tomber la vertu la plus rigide. Dans ce but il écrivit le « Misanthrope », qui est un chef-d'œuvre de haute comédie. Tous les misanthropes mis sur la scène haïssent le genre humain, dont ils ont éprouvé les noirceurs. Molière a traité ce sujet d'une manière bien moins comique, mais bien plus élevée. Ce profond observateur de la nature humaine n'ignorait pas combien la perfection est difficile à atteindre, et combien de travers et de faiblesses peut avoir l'homme le plus vertueux. Il savait

... Que c'est à tort que sages on nous nomme,
Et que dans tous les cœurs il est toujours de l'homme.

Son misanthrope Alceste a une vertu rigide ; mais il n'est pas complètement vertueux : il lui manque la douceur, la patience, l'indulgence pour la conduite des autres. Dans son rigorisme, il pousse la franchise jusqu'à la brutalité. Les reproches qu'il adresse aux flatteurs de Célimène sont justes et bien fondés ; mais il prend un ton d'humeur qui choque les bienséances. On lui montre un sonnet ridicule, et on lui en demande son avis. Au lieu de se tirer d'affaire par un de ces compliments qui sont sans importance, il dit durement que les vers sont

détestables ; et, comme le poète veut les défendre, il s'emporte et s'écrie avec extravagance,

> ... Qu'un homme est pendable après les avoir faits.

Alceste a un procès ; on lui conseille de s'en occuper, de faire des démarches. Il se refuse à tout, et dit :

> ... J'aurai le plaisir de perdre mon procès.
> ... Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose,
> Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause.

Il a le plaisir de la perdre ; alors il s'emporte contre le genre humain, et il veut aller s'ensevelir dans une solitude. Mieux vaudrait savoir vivre avec le monde, que de le maudire et de se condamner à la retraite et à l'isolement. La vraie et solide vertu est douce, indulgente et charitable. Une vertu chagrine, intolérante, ressemble à une belle figure qui fait la grimace et qui ne sourit jamais.

Molière a su rendre cette leçon comique, sans compromettre le respect qu'on doit à l'homme vertueux. Il jette du ridicule sur les travers d'Alceste, mais il n'atteint jamais sa vertu. Il n'y a personne qui ne voulût être Alceste, malgré son rigorisme et sa rudesse. C'était l'avis du duc de Montausier. On avait fait croire à ce seigneur, qui était connu pour l'austérité de ses mœurs, que c'était lui que Molière avait joué dans « le Misanthrope ».

Il s'emporta, et dit que, si c'était vrai, il le ferait mourir sous le bâton, mot peu digne d'un Alceste. Mais quand il eut vu la pièce, il fit appeler Molière dans sa loge, l'embrassa plusieurs fois, et lui dit que son misanthrope était le plus parfait homme du monde, et qu'il serait heureux de lui ressembler. Il est probable que Montausier admirait Alceste à cause de sa vertu, et malgré son intolérance et sa grossièreté.

Jusqu'à présent nous avons vu Molière faire la guerre à des défauts, à des travers, à des ridicules. Il attaqua aussi quelques vices, et il peignit, entre autres, l'avarice et l'hypocrisie.

Harpagon, son avare, « de tous les humains le moins humain », a le verbe « donner » en aversion ; il ne dit jamais « je vous donne », mais « je vous prête le bonjour ». Il ne voit que des voleurs autour de lui ; il s'aperçoit que son fils et sa fille se font des gestes : « Je crois, dit-il, qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse. » Il fouille le valet de son fils, « dont les yeux, dit-il, dévorent ce que je possède ». Après avoir visité ses deux mains, il demande « les autres », tant son ignoble passion le rend déraisonnable. Il refuse à ses enfants le nécessaire. Son fils, réduit à manquer de tout, devient joueur. Harpagon l'apprend, et, au lieu de lui reprocher ce vice, il lui conseille de placer à gros intérêt l'argent qu'il gagne au jeu.

Harpagon veut donner sa fille en mariage à un vieillard qui pourrait être son père, parce que celui-ci s'engage à la prendre sans dot. On lui fait quelques objections. — « Il faudrait voir si l'inclination de votre fille pourrait s'accommoder... — Sans dot. — Mais un engagement pris pour la vie ne se doit jamais faire sans de grandes précautions. — Sans dot. — Mais il y a une grave inégalité d'âge, d'humeur et de sentiments. — Sans dot. — Mais un père ne doit pas sacrifier sa fille à l'intérêt. — Sans dot. — Il est vrai, lui dit-on ironiquement ; cela ferme la bouche à tout. Sans dot ! « Sans dot » tient lieu de beauté, de jeunesse, de naissance, d'honneur, de sagesse et de probité. »

Ce malheureux avare se croit obligé de donner un souper à dix personnes. Il l'ordonne pour huit : « Quand il y a à manger pour huit, dit-il, il y en a bien pour dix. » Il veut de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord ; et il recommande bien de ne verser à boire que lorsqu'on l'aura demandé plus d'une fois, et surtout de mettre beaucoup d'eau.

Pendant le repas, on lui vole sa cassette, qu'il tenait enfouie dans son jardin. Molière a fait, en imitant Plaute, une peinture effrayante de son désespoir : « Au voleur ! à l'assassin ! au meurtrier ! s'écrie-t-il. Je suis perdu, je suis assassiné ; on m'a coupé la gorge : on m'a dérobé mon argent. » Dans son égarement, se saisit lui-même

par le bras : « Arrête, rends-moi mon argent, coquin... Ah ! c'est moi ! Mon esprit est troublé, je ne sais plus ce que je fais... je me meurs ; je suis mort ; je suis enterré. N'y a-t-il personne qui veuille me ressuciter, en me rendant mon cher argent ?... Je veux faire donner la question à toute ma maison, à servantes, à valets, à fils, à fille, et à moi aussi. Je veux faire pendre tout le monde ; et, si je ne retrouve pas mon argent, je me pendrai moi-même après. » On promet à Harpagon de lui rendre sa cassette, s'il veut renoncer à la main d'une jeune fille qu'il recherchait. Il sacrifie bien vite son amour à son affreuse passion pour l'argent. L'avare est puni, non-seulement par la perte de sa fiancée, mais encore par les désordres de sa maison, par l'inconduite de ses enfants, par l'impertinence de ses valets et par le mépris de tout le monde, « le mépris, pilule qu'on peut bien avaler, dit Molière, mais qu'on ne peut pas mâcher sans faire la grimace ».

Un avare de bonne foi, ayant assisté à une représentation de cette pièce, dit en sortant : « Il y a beaucoup à profiter à cet ouvrage ; on peut en tirer d'excellents principes d'économie. » Ces paroles sont le plus bel éloge de la comédie de Molière.

A la suite d'une représentation du « Misanthrope », Boileau félicitait Molière sur cet admirable chef-d'œuvre. « Vous verrez bien autre chose », lui dit son ami. Il

voulait parler du « Tartuffe », qu'on regarde comme le plus parfait des chefs-d'œuvre de notre grand comique. C'est dans le « Tartuffe » que Molière démasqua le vice de l'hypocrisie, et il n'oublia rien pour le rendre un objet d'exécration.

Tartuffe, plongé dans la misère, parvient, par un extérieur pieux, à séduire un homme bon et crédule. Celui-ci le loge dans sa maison, lui promet la main de sa fille, et lui fait une donation de tous ses biens. Le faux dévot, tout en pleurant eau bénite, tente de corrompre la femme de son bienfaiteur ; et, ne pouvant réussir, il se sert de l'acte de donation pour le chasser de sa maison ; il le calomnie auprès du roi, et pousse l'infamie jusqu'à guider l'exempt ou messager royal qui doit le conduire en prison. Le monstre triomphe du désespoir d'une famille qui l'a comblé de bienfaits, lorsque l'exempt annonce que c'est l'imposteur qu'il est chargé d'arrêter. « Le roi, dit-il, a découvert ses crimes, et il se sert de son pouvoir absolu pour annuler l'acte de donation. » Ce dénouement, amené par un ressort étranger à la pièce, n'est pas conforme aux règles ordinaires ; mais l'hypocrite a tellement excité l'indignation des spectateurs, qu'on pardonne tout, pourvu qu'il soit puni, et la morale vengée.

La comédie de « Tartuffe » alarma bien des âmes pieuses. On craignit que les traits dirigés contre l'hypo-

crisie n'atteignissent la vraie dévotion, dont les dehors sont presque semblables, et que l'homme dévot ne fût confondu avec l'hypocrite, qui remplit les mêmes devoirs religieux. D'après ce raisonnement, on ne pourrait attaquer aucun vice, de peur que la censure ne retombât sur la vertu correspondante. Ainsi, la satire de l'avarice serait considérée comme la censure de l'économie, et le blâme applicable au pédantisme retomberait sur le vrai savoir : tous les gens économes passeraient pour des Harpagons, et tous les savants seraient des Vadius et des Trissotins. Pour éviter cet écueil, et pour bien faire distinguer l'homme pieux de l'hypocrite, Molière a créé le rôle de Cléante, homme d'une piété éclairée, dont tous les discours sont la satire de l'hypocrisie et l'éloge de la vraie religion. Molière avertit lui-même, dans sa préface, qu'il a mis tout l'art et tous les soins possibles pour rendre cette différence bien saillante. « D'un bout à l'autre, dit-il, l'hypocrite ne dit pas un mot, il ne fait pas une action qui ne peigne aux spectateurs le caractère d'un méchant homme, et ne fasse éclater celui du véritable homme de bien que je lui oppose. » Mais, dira-t-on, l'hypocrite est incorrigible ; à quoi bon le traduire sur la scène, sans espoir de le convertir, et avec le danger de scandaliser les âmes faibles ? — Et d'abord, pour le démasquer et prévenir le mal qu'il peut faire dans la société ; ensuite, pour châtier par le ridicule un scélérat qui des-

honore la pratique de la religion, et que les lois humaines ne peuvent pas atteindre.

Malgré les sages précautions qu'il avait prises, Molière vit un orage terrible éclater contre lui. A mesure qu'il avait traduit quelques nouveaux travers sur la scène, il avait eu à braver la fureur des précieuses, des fausses savantes, des pédants, des médecins charlatans, des méchants écrivains, des bourgeois vaniteux et des marquis ridicules; on avait attaqué son caractère, sa moralité, et répandu contre lui les calomnies les plus atroces : on avait poussé l'infamie jusqu'à l'accuser, dans un placet présenté au roi, d'avoir épousé sa propre fille. On avait cherché à soulever la noblesse contre ce comédien qui rendait méprisables, aux yeux des étrangers, les noms les plus éclatants du royaume. On en était même venu à des voies de fait. Le duc de La Feuillade ayant attaqué « l'École des Femmes », à cause du fameux mot « tarte à la crème », Molière avait introduit dans la « Critique de l'École des Femmes » un personnage qui se moque de sa pièce et qui n'a pour tout argument que « tarte à la crème, tarte à la crème ». La Feuillade, furieux de voir sa sottise exposée aux rires de la cour et de la ville, jura de se venger. Un jour qu'il aperçut Molière dans une galerie de Versailles, il alla à lui d'un air fort gracieux. Molière s'étant incliné, il lui prit la tête, et lui frotta le visage contre les boutons de son habit, en disant :

« Tarte à la crème, tarte à la crème. » Molière avait la figure tout en sang. Cette brutalité était d'autant plus lâche, que les lois aristocratiques du temps ne permettaient pas à un comédien de demander raison d'une insulte à un grand seigneur. A son éternel honneur, Louis XIV tança vertement La Feuillade pour avoir insulté un homme de génie, et il dit à Molière de continuer à traduire sur la scène les ridicules titrés et non titrés.

Lorsque le « Tartuffe » parut, la rage des ennemis de Molière s'éleva à son comble. On le dénonça comme un impie qui se jouait des choses les plus sacrées, comme un athée qui ne croyait pas en Dieu. Un curé de Paris alla jusqu'à dire, dans une brochure, qu'il fallait brûler un homme aussi dangereux. Molière avait heureusement pour lui le roi, le grand Condé et les personnes les plus éclairées de la cour. Louis XIV, qui, suivant la fine expression d'un critique, « s'entourait de tous les lauriers pour en faire des fleurons de sa couronne, » n'avait garde d'abandonner le plus grand poète de son règne à la vengeance de ses ennemis. Il le défendit contre les dévots, comme il l'avait défendu contre les marquis.

Il est à remarquer que Louis XIV répondit à chaque menace contre Molière par quelque nouvelle faveur. En 1665, il se déclara ouvertement son protecteur, en permettant à sa troupe de prendre le titre de « Troupe du roi », et il lui fit une pension de mille livres pour lui,

et de sept mille livres pour ses compagnons. Lorsqu'on l'accusa d'avoir épousé sa fille, le grand roi fit au comédien l'insigne honneur de tenir son premier enfant sur les fonts baptismaux. A cette époque, la profession d'acteur était si décriée, que les valets de chambre ne voulaient pas faire le lit du roi avec Molière, et qu'ils étaient blessés de manger avec lui. Molière, choqué de leurs dédains, cessa de se présenter à leur table. Le roi en fut informé, et il eut recours à un bon moyen pour mettre un terme à ces outrages. Un matin, à l'heure de son petit lever, il dit à Molière : « J'ai appris que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim ; moi-même je m'éveille avec un très-bon appétit ; mettez-vous à cette table et nous déjeunerons. » Il servit lui-même Molière, et ordonna qu'on introduisît les entrées familières ; c'étaient les personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit-il, occupé à faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent pas d'assez bonne compagnie pour eux. » Depuis ce jour, Molière n'eut pas besoin de se présenter à la table de service : toute la cour s'empressa de lui faire des invitations.

Cependant, il paraît que Louis XIV n'appréciait pas encore Molière à sa juste valeur. Il demandait un jour à Boileau qui était l'écrivain qui honorerait le plus son règne.

— « Sire, c'est Molière, répondit le satirique. — Je ne le croyais pas, reprit le roi ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. »

Le crédit de Molière était si grand auprès du roi, qu'on s'adressait quelquefois à lui quand on avait une grâce à demander. Un jour, il obtint un canonicat pour le fils de son médecin. — « Mais, vous avez un médecin, Molière ; que vous fait-il ? — Sire, nous raisonnons ensemble ; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point, et je guéris. »

A l'exemple du roi, les courtisans les plus distingués avaient le bon goût de mettre de côté la différence des rangs et de faire de Molière leur compagnon. Le maréchal de Vivonne, connu par les grâces de son esprit, lui voua une vive amitié. La jeune duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, lui témoignait la plus haute estime et lui donnait des conseils. Le grand Condé le faisait souvent appeler pour s'entretenir avec lui. « Molière, lui dit-il un jour, je vous dérange trop souvent ; je crains de vous distraire de votre travail. Ainsi, je ne vous enverrai plus chercher ; mais je vous prie de me venir trouver à toutes vos heures vides. Faites-vous annoncer ; je quitterai tout pour être avec vous. » En effet, lorsque Molière arrivait, le prince congédiait tout le monde. « Je ne m'ennuie jamais avec Molière, disait-il ; c'est un homme qui fournit de tout : son jugement et son érudition ne s'épuisent jamais. »

La société habituelle de Molière se composait de Boileau, de La Fontaine, de Racine, du compositeur Lulli, du peintre Mignard et de Chapelle, poète, épicurien et joyeux compagnon, qui était le boute-en-train de la bande. On se réunissait chez Boileau, à Paris, ou chez Molière, au village d'Auteuil. Molière, si gai, si amusant sur la scène, était en société distrait, rêveur et taciturne ; ce qui lui avait fait donner par Boileau le surnom de « Contemplateur ».

C'est dans une de ces réunions chez Molière, qu'arriva la fameuse aventure connue sous le nom de « Souper d'Auteuil ». Un soir que Molière était souffrant, il laissa ses amis à table, et se retira dans sa chambre, en priant Chapelle de le remplacer. Chapelle aimait beaucoup le vin. Il fit si bien les honneurs de la cave, que tous les convives, même le sage Boileau, s'enivrèrent. Au milieu des discussions qui s'engagèrent, quelqu'un vint à citer cette maxime d'un ancien : « Le premier bonheur est de ne point naître, et le second de mourir promptement. » Les convives, la tête échauffée par le vin, s'appesantirent à l'envi les uns des autres, sur les maux de cette vie « Nous sommes tous des lâches, s'écria tout à coup Chapelle ; que ne cessons-nous de murmurer et de vivre ? La rivière est à cent pas ; allons nous y jeter. » Ils applaudissent tous, ils se lèvent de table, ils s'embrassent pour la dernière fois, et ils prennent le chemin de la

Seine. Molière, averti de cette folie, arrive à la hâte. Il vit qu'ils étaient peu disposés à entendre la voix de la raison. « Comment! mes amis, vous formez le projet le plus courageux, et vous ne voulez pas m'en faire part? Croyez-vous que je méprise moins la vie que vous! — Il a raison, dit Chapelle, nous lui faisions tort. Viens, Molière, viens te noyer avec nous. — Un moment, reprit Molière; c'est une action trop belle pour que nous en perdions le mérite aux yeux du monde. On pourrait dire que nous sommes morts la nuit, après un long souper, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Attendons demain; et au grand jour, bien à jeun, nous viendrons nous jeter dans la rivière devant tout le monde. — Il a raison, s'écria encore Chapelle; oui, messieurs, ne nous noyons que demain; et, en attendant le jour, allons boire le vin qui nous reste. » Il est inutile de dire que, le lendemain, nos sombres philosophes ne songèrent plus à mettre en pratique la maxime des anciens sur le mépris de la vie.

Au milieu de cette carrière signalée par tant de triomphes, et par cette intimité pleine de charmes avec les hommes les plus célèbres du temps, Molière ne connaissait pas le bonheur domestique. Après une jeunesse peu régulière, il avait fait un mariage imprudent, qui fut pour lui la source des chagrins les plus cuisants. A quarante ans, il épousa une jeune actrice qui en avait à peine

dix-sept. C'était une femme jolie, légère, vaine et coquette ; elle lui infligea tous les tourments et peut-être tous les ridicules d'un mari jaloux. Molière, qui joua si souvent les maris malheureux, ne sut pas se mettre au-dessus de ses misères conjugales. Il prêchait là philosophie, comme les médecins qui recommandent la sobriété et qui se livrent à l'intempérance, ou comme les professeurs qui ne cessent de crier contre la paresse et qui ne font rien. Ces chagrins étaient encore aigris par la faiblesse de sa santé ; il ne se soutenait qu'à force de soins, et ne vivait que de lait.

Mais, du moins, Molière n'éprouva jamais, comme Corneille, les embarras de la fortune. Les bénéfices qu'il faisait comme acteur, auteur, directeur de théâtre et valet de chambre du roi, lui assuraient plus que de l'aisance. Jamais fortune ne fut mieux employée. La vie de notre grand comique est pleine de bonnes œuvres. La France lui doit Baron, un des meilleurs acteurs qu'elle ait eus. Molière l'avait remarqué dans une troupe d'enfants qui jouaient la comédie à Paris. Frappé de ses heureuses dispositions, il le prit chez lui, le traita toujours comme son fils, et s'appliqua à former son cœur à la vertu par ses conseils et par ses exemples. Un jour, le jeune Baron lui dit qu'un pauvre comédien de province était venu implorer sa bienfaisance. — « Combien faut-il lui donner ? » demanda Molière. — « Quatre pistoles

seront bien suffisantes, » répondit Baron. — « Donnez-lui quatre pistoles pour moi; mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous; je veux qu'il sache que c'est à vous qu'il doit le service que je lui rends. » A ce présent Molière ajouta celui d'un habit de théâtre, qui avait coûté deux mille cinq cents livres, et qui était encore presque tout neuf.

Un autre trait mérite d'être rapporté. Molière, revenant d'Auteuil avec un ami, donna une pièce de monnaie à un pauvre. Un instant après, il le vit accourir vers lui : « Monsieur, dit le mendiant, vous n'aviez peut-être pas dessein de me donner un louis d'or. — Tiens, mon ami, lui dit Molière, en voilà un autre. » Et il dit à son compagnon : « Où la vertu va-t-elle se nicher! » Ce profond philosophe savait combien la probité délicate est difficile à celui qui souffre de la faim. Mais si l'exclamation prouve sa connaissance de la faiblesse humaine, le trait peint la générosité de son cœur.

Molière était plutôt le père que le chef de ses comédiens; il ne voulut jamais se séparer d'eux. Boileau fut chargé de lui offrir une place à l'Académie française, s'il voulait renoncer à sa profession d'acteur. Il s'y refusa. — « Ah! Monsieur, répondit-il, que me dites-vous là? Il y a un honneur pour moi à ne point quitter le théâtre. — Plaisant point d'honneur, dit Boileau, à se noircir le visage pour se faire une moustache de Sganarelle, et à

dévouer son dos à toutes les bastonnades de la comédie. — Le point d'honneur, repliqua Molière, consiste à ne pas abandonner plus de cent personnes à qui mon travail est nécessaire pour vivre. » Molière n'avait épargné ni soins, ni peines, pour former cette troupe, que le poète Ségrais appelle une « troupe accomplie, qui ne peut pas avoir de pareille. » Il était lui-même un excellent acteur dans son genre. « Il était comédien des pieds à la tête, dit un contemporain. Il avait dans la voix plus de tons que personne, et chacun de ses membres avait son expression : un pas en avant ou en arrière, un clin d'œil, un sourire, un signe de tête, exprimaient plus de choses par leur action que le plus grand parleur ne pourrait en dire pendant une heure. » Il ne négligeait rien pour enseigner à ses compagnons tous les secrets de son art. Pour les faire jouer avec plus de naturel, il créait des rôles exprès pour chacun d'eux ; il leur disait d'amener leurs enfants aux répétitions, « afin de tirer des conjectures de leurs mouvements naturels. » C'est par le même motif, qu'il consultait sa servante Laforest sur ce qui était à la portée de son bon sens. Il disait à Boileau que, lorsque des plaisanteries n'avaient point frappé cette bonne femme, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé que ces endroits ne réussissaient point au théâtre.

Molière recommandait sans cesse à ses acteurs d'étudier la nature. Il continuait lui-même cette étude à toute

heure, et il considérait tout dans le but d'en faire une comédie. On lui demandait un jour la cause de l'attention contemplative qu'il portait dans le monde. Il répondit en contant cet ingénieux apologue : « La maison de mon père, située au coin de la rue Saint-Honoré et de la rue des Vieilles-Étuves, était une des plus anciennes de Paris, et elle avait gardé un souvenir irrécusable du vieux temps. C'était une grosse poutre, qui se dressait à l'angle des deux rues et qui s'élevait jusqu'au toit. Cette poutre était chargée de sculptures, et une main grossière avait taillé ces mots dans le bois : « Sur un pommier chargé de fruits, de jeunes singes grimpaient, et, sautant de branche en branche, cherchaient à cueillir les pommes. Mais les fruits mûrs, détachés par leurs secousses, tombaient presque tous à terre. Un vieux singe, resté au pied de l'arbre, attrapait les pommes dans leur chute, et riait sous cape aux dépens des étourdis qui lui envoyaient les plus beaux fruits, sans qu'il prît la moindre peine. » Tout enfant encore, je prenais plaisir à regarder cette vieille sculpture, qui servait d'enseigne à la boutique de mon père. Je m'amusais des ébats des jeunes singes et du rire narquois du vieux ; mais le sens de cette scène m'échappait ; ce fut plus tard seulement que j'en compris la haute moralité. Dès lors je la mis à profit, et j'en fis ma devise. Je résolus d'être, dans le monde, ce que le vieux singe était au pied de l'arbre.

Pendant que nos beaux parleurs débitent à plaisir les richesses de leur esprit, moi, j'écoute; je ramasse les mots plaisants, les piquantes saillies, les heureuses pensées, les traits de toute sorte, et j'en fais ma récolte. Voilà mon apologue, qui pourrait avoir pour titre : « Au vieux singe la pomme », et pour moralité : « Qui parle sème, qui écoute moissonne. »

Molière avait un talent inimitable pour mettre en scène les conversations du grand monde, et pour y mêler la peinture des ridicules qu'il voulait corriger. Ses caractères les plus animés ont été tracés d'après des originaux vivants.

Nous avons vu que le mot fameux de « tarte à la crème » appartenait au duc de La Feuillade, et que Ménage et Cotin pouvaient bien avoir servi de modèles pour les caractéres de Vadius et de Trissotin; la scène de flatterie et de querelle est tracée, dit-on, d'après une scène semblable qni s'était passée entre ces deux personnages chez la « grande Mademoiselle ». M. de Soyecourt, grand veneur du roi et chasseur effréné, est l'original de Dorante, qui ne parle que chasse, dans la jolie pièce des « Fâcheux ». Le trait de naïveté de M. Jourdain doit avoir été emprunté à un comte de Soissons, à propos de qui madame de Sévigné écrivait : « Je viens de faire un roman sans m'en douter, et j'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons, quand on lui découvrit qu'il

faisait de la prose sans le savoir. » L'exclamation si plaisante d'Orgon : « le pauvre homme ! », en parlant de Tartuffe, qui a mangé deux perdrix avec une moitié de gigot, est empruntée à Louis XIV. Ce prince allait un jour se mettre à table, et il engageait Péréfixe, évêque de Rodez, à aller en faire autant. « Je ne ferai qu'une légère collation, dit le prélat en se retirant; c'est aujourd'hui vigile et jeûne. » Cette réponse fit sourire un courtisan, qui s'était trouvé par hasard au dîner de l'évêque; et il en fit la description au roi. A chaque plat qu'il nommait, Louis XIV s'écriait : « Le pauvre homme ! » en prononçant ces mots d'un son de voix varié, qui les rendait plus plaisants. La scène du « Mariage forcé », où Alcidas propose à Sganarelle de se couper la gorge avec lui ou d'épouser sa sœur, rappelle une aventure semblable arrivée en Angleterre. Le chevalier de Grammont, après avoir recherché publiquement la main de la belle miss Hamilton, partit tout à coup de Londres pour la France. Les frères de l'Ariane délaissée se mirent à la poursuite de l'infidèle Thésée, et l'atteignirent à Douvres. « Eh bien ! chevalier, vous êtes parti bien brusquement; n'auriez-vous rien oublié ? — Ah ! oui, j'ai oublié d'épouser votre sœur. » Il retourna à Londres, et il s'exécuta avec une bonne grâce dont peu d'hommes seraient capables.

Molière avait une santé faible, et il ne la soutenait que par un régime sévère. Au mois de février 1673, il voulut

s'en écarter pour faire plaisir à sa femme; mais le mal empira, et devint alarmant. Le 17, jour de la quatrième représentation du « Malade imaginaire », il se sentit plus souffrant que de coutume. On le supplia de ne pas jouer. « Comment voulez-vous que je fasse? répondit-il; il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre. Que feront-ils, si je ne joue pas? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument. » Il joua; mais il eut besoin de faire de grands efforts pour achever son rôle. Dans la cérémonie, au moment où il prononçait le mot « Juro », il lui prit une convulsion; il essaya de la déguiser par un rire forcé. Après la pièce, on le transporta chez lui. Là, sa toux devint si violente, qu'un vaisseau se rompit dans sa poitrine. Il comprit le danger de son état, et demanda un prêtre pour l'aider à se préparer à la mort. Deux ecclésiastiques de sa paroisse lui refusèrent les secours de la religion, à cause de son état de comédien, excommunié par l'Église. Pendant qu'on en cherchait un autre, Molière expira dans les bras de deux pauvres religieuses, qui tous les ans venaient quêter à Paris pendant le carême, et qui trouvaient chez lui une généreuse hospitalité.

On eut beaucoup de peine à faire rendre à Molière les derniers devoirs de l'Église. Comme il était mort excommunié, l'archevêque de Paris lui refusa la sépulture. Il

fallut un ordre secret de Louis XIV, pour « obtenir un peu de terre » au grand homme qui avait consacré son génie à réformer et à divertir ses contemporains.. Son corps, accompagné de deux prêtres et de quelques amis, fut porté silencieusement, le soir, au cimetière Saint-Joseph, sans être présenté à l'église. L'Angleterre a été plus juste. Elle a fait les honneurs de Westminster non-seulement à Shakspeare, auteur et acteur comme Molière, mais encore à son interprète Garrick, dont les restes reposent parmi ceux des grands hommes dans le panthéon britannique.

Pour achever de faire connaître Molière comme auteur, il nous reste à parler des défauts qu'on lui reproche. Un grand nombre de ses dénouements sont faibles et amenés d'une manière peu naturelle. Il est vrai que le dénouement est moins important dans la comédie, où le mérite de faire rire rend le spectateur moins difficile sur les règles de l'art. On regrette que Molière ait écrit plus de farces que de comédies. Ce grand homme faisait des farces pour plaire au peuple. « Je suis directeur de théâtre aussi bien qu'auteur, disait-il ; il faut réjouir la cour et et attirer le peuple, et je suis quelquefois réduit à consulter l'intérêt de ma troupe aussi bien que ma propre gloire. » Ajoutons que ses farces offrent des scènes dignes des meilleures comédies.

Quelques critiques font un crime à Molière d'avoir exagéré la plupart de ses personnages : il y a sans doute

de l'exagération dans Alceste, Philaminte, Bélise, Tartuffe et dans bien d'autres caractères. Mais un peu d'exagération est nécessaire au théâtre : la peinture d'une passion dominante, resserrée dans les étroites limites de cinq actes, doit être plus fortement coloriée qu'elle ne l'est dans la nature. L'auteur charge ses caractères, comme l'acteur exagère les rides et les couleurs de son visage, pour produire l'effet voulu.

On peut faire à Molière un reproche mieux mérité et plus grave : c'est la grossièreté qui souille la plupart de ses farces et même quelques-unes de ses meilleures comédies. Il a fréquemment des passages si libres, qu'on ne peut guère mettre entre les mains de la jeunesse que des pièces épurées. Trop souvent il conduit à la moralité par des voies si détournées qu'un jeune lecteur court risque de s'égarer en chemin. Au reste, cette crudité d'expression, qui nous choque, ne blessait pas les oreilles de ses contemporains, moins délicates que les nôtres.

Sous le rapport du langage, Molière a le style large, abondant, facile, parfois un peu négligé, qui suit le cours naturel de l'idée ; c'est celui de Corneille, de La Fontaine, de Bossuet, de madame de Sévigné et du duc de Saint-Simon. Molière préférait les expressions les plus populaires, les plus franches, les plus familières ; et cette préférence l'a souvent fait accuser de vulgarité et même de bassesse. Ce défaut, si c'en est un, choque moins les

étrangers, qui sont, au contraire, frappés de sa simplicité et de sa vigueur. Mais on peut lui reprocher des termes impropres, des phrases incorrectes, embarrassées, obscures. Il convenait lui-même de la négligence de son style. « Si je voulais faire des vers aussi parfaits que les vôtres, disait-il à Boileau, il me faudrait un temps infini. » Le mot est bien modeste. Il y a des scènes entières des « Femmes savantes », du « Tartuffe » et du « Misanthrope », qui sont écrites avec une correction égale à celle des « Satires » de Boileau, et dont la versification vive, animée, riche, pleine de verve et de gaîté, naturelle comme la prose, laisse bien loin le style travaillé, châtié du satirique. Cependant Ménage, Boileau et Fénelon préféraient, peut-être à tort, la prose de Molière, qui n'a jamais été égalée par aucun de nos auteurs comiques : elle est coupée, hardie, mobile, inépuisable en mouvements, en formes et en couleurs. On ne fait pas de cette prose-là sans le savoir.

VI

MADAME DE SÉVIGNÉ

(1626-1696)

Le siècle de Louis XIV n'est pas moins remarquable par les grâces et l'esprit des femmes qui en furent l'ornement, que par le génie et le talent des poètes et des orateurs qui en firent la gloire. C'est aux femmes qu'on doit cet esprit de conversation, cette vive intelligence des convenances, cette délicatesse des sentiments, cette urbanité du langage, qui ont distingué la littérature française entre toutes les littératures de l'Europe.

Pour donner une idée de ce qu'il y eut de charmant dans notre grand siècle, il suffirait de citer quelques-unes de ces héroïnes de la Fronde, comme la duchesse de Longueville, digne sœur du grand Condé ; mademoiselle de Montpensier, surnommée la « grande Mademoiselle », espèce d'héroïne de Corneille et de Scudéry, qui ne fut qu'une aventurière, parce qu'elle manquait de jugement ; et la

princesse palatine, Anne de Gonzague, qui fut le premier personnage de cette guerre civile, et qui déploya seule le caractère d'un homme d'État et l'âme d'un conspirateur. Après les troubles de la Fronde, on remarque, parmi les femmes célèbres, Henriette d'Angleterre, devenue duchesse d'Orléans, et enlevée si jeune aux adorations de la cour; madame de Maintenon, douée d'un bon sens si juste, si noble, si délicat, qui, après avoir été la femme du burlesque Scarron, s'assit sur les degrés du trône et devint la compagne secrète et légitime de Louis XIV; la sérieuse comtesse de Lafayette, qui réforma le roman et y remplaça les grands sentiments et les grandes phrases par le naturel, la décence et la simplicité; la marquise Deshoulières, à qui des vers spirituels, quoique trop privés de correction, firent donner le surnom de « dixième muse »; et madame de La Sablière, cette amie si dévouée de La Fontaine qui,

A l'art de plaire et de n'y penser pas

joignait, suivant cette autre expression de son poète,

La grâce, plus belle encor que la beauté.

Mais la première de toutes ces femmes, celle qui domine le grand siècle, c'est la marquise de Sévigné, qui est restée

inimitable dans le style épistolaire comme La Fontaine et Molière le sont dans la fable et la comédie.

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, naquit à Paris, dans un hôtel de la Place-Royale. Sa famille, une des plus anciennes de Bourgogne, habitait alternativement la capitale et le château de Bourbilly, situé à deux lieues de Semur, dans la Côte-d'Or. Le baron de Rabutin-Chantal, son grand-père, avait été un des plus fidèles serviteurs de Henri IV et un des hommes les plus braves de son temps. Après s'être heureusement battu dix-huit fois en duel, il périt à la chasse par accident (1600). Madame de Chantal, devenue veuve, se consacra à Dieu, sous la direction de saint François de Sales, son parent et son ami; elle fonda l'ordre des dames de la Visitation, et mérita les honneurs de la canonisation sous le nom de sainte Chantal. Elle n'avait eu qu'un fils, qui hérita de la bravoure de son père et de sa fureur pour les duels. Le jour de Pâques, cet effréné duelliste quitta la sainte table, où il venait de communier avec sa famille, pour aller servir de second au fameux comte de Bouteville, père du grand Luxembourg, et se battre en plein midi, au milieu de la Place-Royale (1624). Pendant la disgrâce que lui attira ce duel, il apprit que les Anglais devaient faire une descente pour secourir La Rochelle; il courut offrir ses services au gouverneur de l'île de Ré, demanda le commandement du poste le plus périlleux,

et fut tué en faisant des prodiges de valeur (1627). Ce baron de Rabutin-Chantal avait épousé Marie de Coulanges, fille d'un conseiller d'État, secrétaire des finances, qui ne lui survécut que cinq ans.

De ce mariage il n'y eut qu'une fille, appelée Marie, comme sa mère, et qui se trouva orpheline à six ans et demi. Elle fut mise sous la tutelle de son oncle maternel, l'abbé de Coulanges, qui possédait l'abbaye de Livry, située à quatre lieues de Paris, sur la route de Meaux.

L'abbé de Coulanges était un homme d'un esprit ordinaire, mais d'un grand bon sens. Il ne négligea rien pour donner à sa pupille une solide éducation. Il lui fit apprendre le latin, l'italien et l'espagnol, sous la direction de Ménage et de Chapelain, mauvais poètes, mais littérateurs érudits. C'est sans doute à leurs leçons qu'elle dut en partie cette correction et cette perfection qu'on admire dans son style, et ce tour libre et hardi de son esprit, dont on est parfois étonné. Après avoir soigné l'enfance et la jeunesse de sa nièce, l'abbé de Coulanges la dirigea comme femme, et il lui laissa, en mourant, toute sa fortune. Marie de Rabutin ne fut pas ingrate. Elle fit le charme et le bonheur de cet excellent oncle, à qui elle donnait le nom bien mérité de « Bienbon ».

Mademoiselle de Rabutin-Chantal attira tous les regards, lorsqu'elle fut présentée à la cour. Elle avait une figure peu régulière, mais un teint éblouissant, des yeux

brillants et animés, de jolis traits, une belle chevelure blonde, une taille élégante. Elle était pleine de grâce, d'esprit, de vive et franche gaieté. A tous ces avantages, elle joignait un nom illustre et une riche dot, qui devait encore s'augmenter de plusieurs héritages. De nombreux partis se présentèrent. Elle donna la préférence au jeune marquis de Sévigné, qui appartenait à une des premières familles de Bretagne, et dont la mère était amie intime de de l'abbé de Livry (1644). Le bonheur dont elle jouit dans cette union fut de courte durée. Les qualités du marquis de Sévigné n'étaient qu'apparentes, et il avait de graves défauts. Son inconduite lui attira un duel, où il fut tué à l'âge de vingt-sept ans (1651). Il laissait à sa femme deux enfants en bas âge, un garçon et une fille, et une fortune abîmée de dettes. Madame de Sévigné résolut de rester veuve, et de se consacrer tout entière à l'éducation de ses enfants et au rétablissement de leur fortune. Grâce aux conseils du « Bienbon » et à une sévère économie, elle paya ses dettes en quelques années, et remit ses affaires dans un ordre parfait. Elle ne fut pas moins heureuse dans l'éducation de ses enfants. Elle était justement fière de leur beauté et de leurs bonnes qualités naturelles. « Il me semble que je la vois encore, dit dans ses Mémoires l'abbé Arnauld, fils d'Arnauld d'Andilly, telle qu'elle me parut, la première fois que j'eus l'honneur de la voir, arrivant dans le fond de son carrosse tout

ouvert, au milieu de son fils et de sa fille : tous trois tels que les poètes représentent Latone au milieu du jeune Apollon et de la petite Diane, tant il éclatait d'agréments et de beauté dans la mère et dans les enfants. » — « Madame de Sévigné fit de sa fille quelque chose de si extraordinaire, dit le comte de Bussy, son cousin, que je ne la nommais que « la plus jolie fille de France ». Sa tendresse pour cette fille allait jusqu'à l'idolâtrie, ce qui la faisait traiter de « jolie païenne » par le rigide Arnauld d'Andilly, son ami intime.

L'accomplissement de ses devoirs maternels, dont madame de Sévigné s'acquittait de manière à servir de modèle, ne l'empêchait pas de fréquenter le monde. Elle l'aimait beaucoup, et elle en faisait le charme par son esprit, son amabilité, sa grâce et son intarissable gaieté. Le trait le plus saillant de son caractère, c'est ce besoin de gaieté qui ne la quitta jamais, et qui explique la liberté de quelques paroles qu'on lui attribue. « Elle chante, elle danse, dit Tallemant des Réaux, elle a l'esprit vif et agréable, elle est brusque et ne peut se tenir de dire ce qu'elle croit joli, quoiqu'assez souvent ce soient des choses un peu gaillardes. » Cette hardiesse de langage règne aussi dans sa correspondance ; elle est quelquefois si grande, que les premiers éditeurs de ses lettres, au XVIII[e] siècle, crurent devoir adoucir certains passages et changer quelques expressions, pour ne pas choquer la

délicatesse de leur temps. N'est-il pas étrange que nous soyons plus scrupuleux que ne l'était une « précieuse » de l'hôtel de Rambouillet ? Madame de Sévigné avait, en effet, fréquenté cette maison célèbre,du vivant de son mari, et elle en avait été un des principaux ornements.

Lorsque la mort du marquis de Rambouillet et le mariage de ses filles eurent amené la dispersion de leur société, il se forma plusieurs autres réunions, où nous voyons briller madame de Sévigné. Une des principales se tenait au Petit-Luxembourg, chez la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu. Il y régnait ce caractère grave que la philosophie de Descartes, les travaux scientifiques de Pascal, les livres et les exemples de Port-Royal avaient contribué à répandre parmi les gens du monde. Ce goût des choses sérieuses et abstraites, qui était en honneur dans les classes élevées, explique pourquoi madame de Sévigné et sa fille traitent souvent, dans leur correspondance, des sujets que la plupart des femmes aborderaient difficilement aujourd'hui.

Une des réunions rivales du Petit-Luxembourg étaient les « Samedis » de mademoiselle de Scudéry. C'était une femme sans beauté ; mais elle avait de l'esprit, de la vertu et des qualités propres à lui concilier l'estime et l'amitié. Malheureusement elle manquait de goût. A force de vouloir épurer les sentiments et le langage dans sa conversation et dans ses interminables romans, elle était tombée

dans cette ridicule afféterie et dans ce jargon sentimental et pédantesque dont Molière s'est tant moqué dans « les Précieuses » et dans « les Femmes savantes ». Mademoiselle de Scudéry avait pour ami intime Pellisson, écrivain distingué, célèbre depuis pour sa fidélité envers Fouquet malheureux. Pellisson n'était pas plus beau que mademoiselle de Scudéry; madame de Sévigné disait « qu'il avait abusé de la permission que les hommes d'esprit ont d'être laids. »

La plupart des habitués du salon de mademoiselle de Scudéry s'assemblaient le mercredi chez Ménage, savant en grec et en latin, mais homme du monde. Madame de Sévigné, son ancienne élève, y était fort assidue. Elle avait en lui une grande confiance; mais elle se montrait peu soumise à ses décisions grammaticales lorsqu'elles n'étaient pas de son goût. Un jour, elle lui demandait des nouvelles de sa santé; il répondit qu'il était enrhumé.— « Je « la » suis aussi, » dit-elle. Ménage lui fit observer qu'elle devait dire : « je « le » suis. »— « Vous direz comme il vous plaira, répliqua-t-elle avec vivacité; mais moi, si je parlais ainsi, je croirais avoir de la barbe au menton. » Ménage avait pour madame de Sévigné une affection profonde; et, sans en faire l'aveu, il avait quelquefois l'air de craindre de la compromettre. Elle traitait cette passion en badinant. Elle le priait un jour de l'accompagner pour faire une emplette. « Je n'ai pas peur qu'on en parle, » dit-elle; et comme Ménage, peu flatté sans doute du motif

d'une pareille faveur, semblait hésiter : « Mettez, mettez-vous dans mon carrosse, ajouta-t-elle ; si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous. »

Un autre salon, où l'on est un peu étonné de rencontrer madame de Sévigné, c'est celui de Scarron, le chef des poètes burlesques. Après avoir mené une jeunesse fort dissipée, Scarron eut une maladie cruelle, mais inconnue, qui lui fit perdre l'usage de tous ses membres, et fut la cause d'une difformité dont il nous a laissé cette plaisante peinture : « Mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, puis un angle égal, et enfin un aigu ; mes cuisses et mon corps en font un autre, et ma tête se penche sur mon estomac ; je ne ressemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes et les doigts ; enfin je suis un raccourci de la misère humaine. » Les infirmités de Scarron ne lui ôtèrent rien de son humeur joyeuse et bouffonne. Quoique impotent, accablé de souffrances, obéré de dettes, il continua d'être le plus gai des convives et le plus spirituel des causeurs. En 1652, ce poète bouffon fit la connaissance d'une jeune orpheline, appelée mademoiselle d'Aubigné, qui appartenait à une famille illustre, tombée dans une misère profonde. Après une enfance passée dans les privations et le malheur, en France et en Amérique, mademoiselle d'Aubigné était venue à Paris ; elle y vivait de l'avare pitié d'une parente, qui ne lui épargnait pas les

humaine

humiliations. Scarron, touché de ses grâces, de son esprit, de sa raison précoce, lui offrit de l'épouser, ou de payer sa pension dans un couvent. Heureuse d'avoir inspiré de la sympathie à ce vieillard de quarante ans, elle l'épousa. Elle donnait naïvement la raison de son mariage : « J'ai mieux aimé l'épouser qu'un couvent, » disait-elle. Cette jeune femme fut pour Scarron une compagne enjouée, un bon génie, et opéra un changement merveilleux dans ses sentiments et dans son caractère. Ce poète bouffon, qui se moquait de tout, devint réservé et délicat. Il vit sa maison fréquentée par des femmes d'un haut rang et d'une conduite irréprochable. Madame de Sévigné s'y trouvait souvent, et goûtait fort « l'esprit aimable et merveilleusement droit, et la conversation délicieuse » de madame Scarron. Alors commença cette liaison qui se changea plus tard en une espèce d'intimité, lorsque madame Scarron, devenue veuve en 1660, fut nommée gouvernante des enfants naturels du roi, et créée marquise de Maintenon.

Telles sont les principales sociétés que fréquentait alors madame de Sévigné. Elle brilla dans toutes par cette verve spirituelle et par cet air gracieux et aimable qui charmaient tous ceux qui l'approchaient. Partout elle se vit entourée d'amis et d'admirateurs. Plusieurs osèrent prétendre à une intimité trop grande. Elle sut les éconduire gracieusement, et eut l'art bien rare de s'en faire

des amis zélés. Parmi ces adorateurs trop empressés, on voit Bussy, son cousin, et Fouquet, surintendant général des finances. Le comte de Bussy, homme spirituel, écrivain élégant et militaire distingué, mais vaniteux et méchant voulut se venger en faisant de sa cousine un portrait calomnieux. Il le paya chèrement. Attaqué à son tour par la spirituelle et maligne marquise, il fut obligé de crier merci et de demander pardon à genoux : « Levez-vous, comte, lui écrit-elle, je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. » Fouquet, un des hommes les plus aimables et les plus généreux du temps, mit plus de persévérance dans ses poursuites que tous les autres, mais sans avoir plus de succès. « Je crois, disait madame de Sévigné, qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer toujours inutilement la même chose. » Il se lassa en effet, et se contenta de l'amitié qu'on lui offrait.

Fouquet, devenu malheureux, éprouva bientôt ce que valait cette amitié. Son procès est un événement mémorable de la vie de madame de Sévigné (1664). Malgré les bruits injurieux que la calomnie répandit sur ses liaisons avec le surintendant, et qui l'affectèrent vivement, elle ne craignit pas de montrer hautement l'intérêt qu'elle portait au prisonnier, et de prendre sa défense toutes les fois que l'occasion s'en présenta. Elle suivit toutes les péripéties du procès avec une vive anxiété, et partagea

toutes les angoisses de la famille et des amis de « ce cher malheureux ». Un jour, elle se rendit dans une maison voisine de l'Arsenal, pour voir passer cet infortuné qui rentrait dans sa prison; à sa vue ses jambes tremblèrent, et son cœur battit si fort, qu'elle fut sur le point de se trouver mal. Les douze lettres qu'elle écrivit sur ce procès au marquis de Pomponne, ami de l'accusé et ambassadeur de France en Suède, sont des modèles de style, et méritent d'être citées à côté de la belle et poétique élégie de La Fontaine et des éloquents plaidoyers de Pellisson.

Ce fut pendant le procès de Fouquet, que mademoiselle Marguerite de Sévigné fut présentée à la cour, à l'âge de seize ans; elle y produisit une véritable sensation. A tous les charmes de la figure, à la taille élégante de sa mère, elle joignait un rare talent pour la danse, qui la fit distinguer de Louis XIV, et qui lui valut de vrais triomphes dans les fameux ballets royaux de Fontainebleau et de Versailles. « Cette beauté brûlera le monde, » disait le marquis de Tréville. Madame de Sévigné, à qui cette danse et cette grâce parfaite allaient droit au cœur, en rougissait de joie et d'admiration.

Cependant les partis ne se présentèrent pas vite. Mademoiselle de Sévigné avait des manières sérieuses et réservées, qui lui donnaient parfois un air dédaigneux et prévenaient peu en sa faveur. A vingt et un ans, « la

plus jolie fille de France » n'était pas encore mariée. Sa mère, qui l'aimait avec passion, s'étonnait et souffrait de la voir si peu recherchée. « Sa destinée est si difficile à comprendre, écrivait-elle à Bussy, que je m'y perds. » Enfin, plusieurs partis s'offrirent, et l'on accepta le comte de Grignan, chef d'une des premières familles de Provence. « C'était, dit madame de Sévigné, un des plus honnêtes hommes du royaume. » Mais il était veuf pour la seconde fois, quoiqu'il n'eût que trente-sept ans. Le mariage fut célébré au commencement de 1669. M. de Grignan fut bientôt nommé lieutenant général de la Provence, pour y commander jusqu'à la majorité du duc de Vendôme, qui en était gouverneur. Sa femme alla l'y rejoindre en 1671. Cette séparation, qui fut un coup terrible, pour madame de Sévigné, nous a valu la correspondance de cette femme célèbre, un des chefs-d'œuvre les plus originaux de notre littérature. C'est une peinture fidèle de la cour, de la capitale et des provinces, un journal de tous les événements importants et de tous les petits faits du jour, racontés par une femme bien informée, pleine d'esprit et de bon sens, qui a vécu avec les hommes les plus éminents de l'époque.

A peine sa fille est-elle partie, que madame de Sévigné exhale sa douleur en termes si éloquents et si pathétiques, qu'on ne peut lire ses lettres sans la plaindre. « Ah ! mon enfant, lui dit-elle, je voudrais bien vous voir un peu,

vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop demander que le reste !... Cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme que je sens comme un mal du corps... J'ai beau tourner, j'ai beau chercher, cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues de moi : je ne l'ai plus ; sur cela, je pleure sans pouvoir m'en empêcher... Je vous prie de ne point parler de mes faiblesses ; mais vous devez les aimer et respecter mes larmes, puisqu'elles viennent d'un cœur tout à vous. »

Madame de Sévigné a exprimé de mille manières, sans jamais se répéter, cette tendresse maternelle qui était « l'unique passion de son cœur, le plaisir et la douleur de sa vie ». « Vous m'êtes toute chose, je ne connais que vous. Hélas ! c'est ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre ; je me dévore de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée ; il me semble pourtant que je n'en perdais guère les moments ; mais enfin je n'en suis pas contente ; je suis folle, il n'y a rien de plus vrai ; mais vous êtes obligée d'aimer ma folie. Je ne comprends pas comme on peut tant penser à une personne ; n'aurai-je jamais tout pensé ? Non, que quand je ne penserai plus. » Et ailleurs : « Je pense à vous et jour et nuit, à toute heure, à tout propos, enfin comme on devrait penser à Dieu, si l'on était véritablement touché de son amour. »

Tout ramène cette mère idolâtre à cette fille si adorée : un beau visage lui rappelle le sien, une danse gracieuse la fait penser à la sienne. Assiste-t-elle à la représentation d'un chef-d'œuvre de Corneille ou de Molière, à un bon sermon de Bossuet ou de Bourdaloue? son seul regret, c'est de n'avoir pas sa fille à ses côtés. Un autre jour, elle se promène au clair de la lune : « Je la regardais attentivement, dit-elle, et je songeais que vous la regardiez. C'est un singulier rendez-vous. » Madame de Sévigné « passe dans cette « chienne de Provence », qui lui a enlevé sa fille, plus d'instants qu'à Paris. » Pour elle « Paris est en Provence ».

Les soins maternels n'avaient pas manqué non plus au jeune marquis de Sévigné. Sa mère nous apprend que, dès son entrée dans le monde, « il passait pour un charmant cavalier, et qu'il possédait toutes les petites qualités qui font le charme de la société ». Il avait de l'esprit, du goût et des connaissances littéraires, qu'il poussa plus tard jusqu'à la science classique. Mais la faiblesse de son caractère le jeta dans des écarts, et nuisit à son avancement militaire. « Il est d'une faiblesse à faire mal au cœur, écrit madame de Sévigné à sa fille... Il est prodigue sans éclat ; il trouve moyen de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter ; enfin c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie ; mais sa main est un creuset où l'argent fond. »

Enfin les sages conseils et les prières de sa mère parvinrent à l'arracher à cette vie déréglée. Elle avait su lui inspirer une confiance entière, qui lui valait parfois « d'assez vilaines confessions ». Elle écoutait « ces étranges confidences, dont elle n'avait que faire », afin d'avoir la liberté de lui « faire un petit sermon là-dessus, et de lui dire un petit mot de Dieu ». Elle recueillit les fruits de sa patience et de ses efforts. Le jeune Sévigné quitta les compagnons de ses plaisirs ; il se maria, et ne s'occupa plus que d'idées religieuses et de travaux littéraires.

C'est à partir de la correspondance de madame de Sévigné avec sa fille, que nous sommes tout à fait au courant de ses connaissances, de ses amis, de ses moindres habitudes. A cette époque, il s'était opéré un grand changement dans l'état de la société. On ne voit plus ces nombreuses réunions littéraires, qui avaient brillé sous le règne de Louis XIII et sous la régence d'Anne d'Autriche. La cour de Louis XIV avait tout absorbé, elle régnait sur les lettres comme sur les mœurs. Il n'existait que de petites sociétés moins brillantes, mais plus libres et plus agréables. Madame de Sévigné nous fait assister à ces réunions intimes, qui convenaient bien mieux à son goût et à son caractère. La plus chérie de toutes, de 1670 à 1680, fut celle du duc de La Rochefoucauld et de la comtesse de Lafayette. Le duc de La Rochefoucauld, un des acteurs

les plus ardents de la guerre de la Fronde, n'y avait éprouvé que des déceptions. Revenu des illusions où ses passions l'avaient entraîné, il était tombé dans cette misanthropie chagrine et égoïste, qui est le caractère de ses « Maximes ». Les douleurs de la goutte achevèrent de l'aigrir. Malade de corps et d'esprit, il ne trouvait de repos et de consolation que dans le commerce de madame de Lafayette, dont la santé n'était pas meilleure que la sienne. Elle était sujette aux vapeurs, à la fièvre, à la migraine. La comtesse de Lafayette, amie d'enfance de madame de Sévigné, était plus sérieuse, plus grave ; elle avait moins de feu, de verve et d'entrain ; mais, comme elle, un goût parfait, un esprit solide et une instruction profonde, qu'elle prenait grand soin de cacher. Elle avait publié plusieurs romans, entre autres la « Princesse de Clèves », petit chef-d'œuvre, remarquable par le choix des pensées, la sobriété des détails, la précision et la pureté du style. Cette femme entreprit la difficile tâche de guérir l'esprit malade de son ami, et elle eut le bonheur de réussir. La société de ces deux invalides était peu gaie: ils faisaient quelquefois « des conversations d'une tristesse qu'il semblait qu'il n'y avait plus qu'à les enterrer ». Cependant madame de Sévigné y allait presque tous les jours; elle y passait ses soirées ; elle y faisait son courrier. On s'y occupait de littérature, on y dépensait beaucoup d'esprit, et surtout on y parlait de sa fille : c'était un

sûr moyen de lui plaire. Aussi, elle appelle le duc de La Rochefoucauld « l'homme le plus aimable qu'elle ait jamais vu ».

Les autres amis intimes de madame de Sévigné étaient son cousin germain, M. de Coulanges, « l'homme le plus gai de France », qu'on appela « jeune homme » jusqu'à soixante-dix ans, et qui soupçonnait « qu'une grosse erreur avait été faite dans son extrait de baptême » ; et sa femme, cousine germaine du ministre Louvois et amie de madame de Maintenon, qui n'avait à la cour ni fonctions, ni position, mais à qui « l'esprit » tenait lieu de « dignité » ; puis monsieur et madame de Lavardin, qu'elle appelle « Bavardin », parce qu'ils se plaisaient à débiter de petites nouvelles ; et d'Hacqueville, cet ami inépuisable, qui se mettait en quatre pour obliger, et que pour cette raison elle appelle « les d'Hacqueville », et Corbinelli, parent du cardinal de Retz, savant simple et modeste, qui entre et sort sans bruit, « comme un loup gris » et le vénérable Arnauld d'Andilly, « son bonhomme, son solitaire », qu'elle allait embrasser de temps à autre dans son château de Pomponne, voisin de l'abbaye de Livry, et qui lui parlait fortement de son salut. « Il me gronda très-sérieusement, dit-elle ; et, transporté de zèle et d'amitié pour moi, il me dit que j'étais folle de ne point songer à me convertir ; que j'étais une jolie païenne ; que je faisais de vous une idole de mon

cœur; que cette sorte d'idolâtrie était aussi dangereuse qu'une autre, quoiqu'elle me parût moins criminelle; qu'enfin je songeasse à moi : il me dit tout cela si fortement, que je n'avais pas le mot à dire ». Lorsque le digne fils du pieux solitaire, le marquis de Pomponne, fut nommé ministre des affaires étrangères, madame de Sévigné prit une part bien vive à la joie de cette sainte famille, comme plus tard elle s'affligea avec eux, lorsque M. de Pomponne tomba dans la disgrâce. « Le malheur ne me chassera jamais de cette maison, dit-elle à sa fille; je jure fidélité à M. de Pomponne jusqu'à la fin de ma vie, plus dans la mauvaise que dans la bonne fortune.

En effet, madame de Sévigné ne montrait jamais plus d'attachement à ses amis, que lorsqu'ils étaient malheureux. C'est ainsi qu'elle continuait d'être fort assidue auprès du cardinal de Retz, parent de son mari. « Ce héros du bréviaire », comme elle l'appelle, après avoir disputé en vain le pouvoir à Mazarin, vivait fort triste loin de la cour et des affaires. Pour le distraire, on formait des réunions, où les auteurs célèbres allaient lui lire leurs ouvrages. « Nous tâchons d'amuser notre pauvre cardinal, écrivit madame de Sévigné; Corneille lui a lu une pièce qui fait souvenir de ses anciennes. Molière lui lira samedi « Trissotin » (les femmes savantes), qui est une plaisante chose. Boileau lui donnera son « Lutrin »

et sa « Poétique » ; voilà tout ce qu'on peut faire pour son service. »

Ce noble dévouement de madame de Sévigné envers Fouquet, La Rochefoucauld, le cardinal de Retz et les Arnauld, tous tombés dans la disgrâce, n'était guère propre à lui concilier les faveurs de la cour. Elle y allait pourtant quelquefois, ne fût-ce que pour ménager la protection royale à son fils et à son gendre, dont elle était le « petit ministre ». On lui a même reproché d'avoir exprimé un peu vivement la joie qu'elle ressentait, quand elle avait eu l'honneur si envié de danser avec Louis XIV : « Il faut avouer, dit-elle un jour à ce sujet, que c'est un bien grand roi. — Oui, madame, lui répondit malignement le comte de Bussy, depuis qu'il a dansé avec vous. » Avec quelle joie elle raconte que la reine lui a demandé des nouvelles de sa fille, que le duc d'Orléans l'a chargée de lui faire ses compliments, et que le dauphin lui a donné un baiser pour elle ! Comme elle est heureuse d'apprendre à sa fille qu'à une représentation « d'Esther », à Saint-Cyr, le roi vint lui demander son avis sur la tragédie de Racine ! « Et puis Sa Majesté s'en alla, ajoute-t-elle, et me laissa l'objet de l'envie. » « Ces petites prospérités » ne lui tournaient pas la tête. « De tout cela, dit-elle, autant en emporte le vent ; et on est ravi de revenir chez soi. » Elle revenait, en effet, avec plaisir à sa société habituelle ; elle s'y trouvait plus libre, plus

heureuse, que dans cette cour, « où l'on oublie facilement ses amis ».

Avec la cour, le théâtre et le sermon étaient les grandes affaires du temps. Madame de Sévigné allait souvent au spectacle. Elle applaudit les comédies de Molière, « qui la font mourir de rire et qui ont corrigé bien des travers » ; elle admire surtout « les vers transportants de Corneille, ses divins endroits, ses tirades qui font frissonner, ces traits de maître, appelés avec raison inimitables, et qu'on n'a jamais imités. » Elle préfère cette mâle et sublime poésie aux vers tendres et passionnés de Racine, qui cependant lui font « pleurer plus de vingt larmes ». Après les premières pièces de Racine, elle avait d'abord dit qu'il n'irait pas plus loin « qu'Andromaque », et on lui a durement reproché cette imprudente prédiction. Mais lorsqu'elle eut assisté à la représentation « d'Esther », elle rendit à l'auteur une éclatante justice. « Racine s'est surpassé dans cette pièce, dit-elle ; tout y est beau, tout y est grand, tout y est simple, tout y est sublime et touchant. » Un pareil éloge justifie pleinement madame de Sévigné du reproche d'avoir mal apprécié le plus parfait de nos poètes. C'est à tort que Voltaire et La Harpe lui font dire que « Racine passerait comme le café », Madame de Sévigné n'était pas moins juste envers le café qu'envers Racine. « Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches, écrit-elle des Rochers ; nous sommes

en fantaisie de faire bien écrémer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café. Ma chère enfant, c'est une très-jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation, ce carême. N'aimerez-vous pas ce lait « cafeté » ou ce café « laité » ?

Si l'on allait au spectacle le soir, on allait le matin au sermon ; cela s'appelait, selon l'expression de madame de Sévigné, « accommoder Dieu et le monde ». La chaire chrétienne brillait alors d'un éclat qui n'a jamais été égalé : Mascaron, évêque de Tulle ; Fléchier, évêque de Nîmes ; Bossuet, l'aigle de Meaux ; le jésuite Bourdaloue, rivalisaient d'éloquence, et semblaient faire revivre les beaux jours des Pères de l'Église. Madame de Sévigné était fort assidue aux sermons de ces grands prédicateurs, qui « se surpassent à l'envi, dit-elle, et me donnent des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte... Si je pouvais seulement vivre deux cents ans, il me semble que je serais une personne très-admirable. »

Indépendamment de ce touchant intérêt que madame de Sévigné sait répandre sur les détails de sa vie domestique, sur ses occupations, sur ses goûts, sur ses moindres habitudes, sa correspondance est un monument précieux pour l'histoire de son temps.

Au dehors, c'est le fameux passage du Rhin, où périt le fils de la duchesse de Longueville, dont madame de Sévigné a immortalisé la douleur ; ce sont les exploits de

Jean Sobieski, le sauveur de Vienne ; c'est l'expédition du duc de Monmouth, « à qui elle ne souhaite nulle prospérité parce que sa révolte lui déplaît » ; ce sont les malheurs de Jacques II, accueilli en roi dans le château de Saint-Germain, « qui a bien du courage, mais un esprit commun, et qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. »

A l'intérieur, ce sont les fêtes magnifiques de Marly et de Versailles, qui feraient croire aux merveilles des « Mille et une Nuits » ; les brillantes réceptions de la cour ; les changements de ministère ; la disgrâce des trois maréchaux de France, qui refusent de servir sous Turenne, et qu'on envoie « planter des choux » ; les flatteries proverbiales du duc de La Feuillade, dont le roi « faisait semblant de rire », et dont Molière a éternisé la sottise et la présomption ; ce sont les noces des demoiselles de la cour, auxquelles nous croyons assister. Voyez quel bruit, quel mouvement, quelle harmonie imitative dans ce tableau des noces de mademoiselle de Louvois, où l'on s'étouffe : « Que vous dirai-je? Magnificence, illuminations, toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués ; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponse, les compliments sans

savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle ; les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela il sortit quelques questions sur votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. »

Quelquefois madame de Sévigné « passe à une autre extrémité », c'est-à-dire du mariage à la mort ; et elle nous raconte les derniers moments des personnages célèbres, la mort de Turenne, par exemple, « cette grande mort », comme elle l'appelle ; ou leurs funérailles, comme celles du grand Condé, « la plus belle, la plus magnifique, et la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels. »

D'autres fois, elle nous conduit dans les tribunaux, aux procès fameux, par exemple, au jugement et au supplice de la marquise de Brinvilliers, qui fut brûlée vive pour avoir empoisonné son père, ses deux frères, sa sœur et plusieurs autres personnes ; un autre jour, c'est le supplice de la Voisin, autre empoisonneuse, qui, toute brisée par la question ordinaire et extraordinaire, passe ses dernières heures dans la bonne chère et la débauche, et qui meurt en forcenée, le blasphème à la bouche. Madame de Sévigné ajoute : « Un juge, à qui mon fils disait l'autre jour que c'était une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : Ah ! monsieur, il y a

certains petits adoucissements, à cause de la faiblesse du sexe. — Eh quoi ! monsieur, on les étrangle ? — Non, mais on leur jette des bûches sur la tête ; les garçons du bourreau leur arrachent la tête avec des crocs de fer. — Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense. Comment vous portez-vous de ce petit conte ? Il m'a fait grincer des dents. J'en sais encore mille petits, agréables comme celui-là; mais le moyen de tout dire ! »

C'est ainsi que, pendant l'hiver, madame de Sévigné partageait son temps entre les plaisirs du monde, la société des personnes les plus spirituelles de l'époque, la représentation des chefs-d'œuvre de Molière, de Corneille et de Racine, les sermons de Mascaron et de Bourdaloue, les « Oraisons funèbres » de Bossuet et de Fléchier, la lecture des « Fables » de La Fontaine, dont le naturel exquis et la naïve simplicité la charment et la ravissent, et celle des « Satires » de Boileau, dont elle aime le goût sévère, quoique « son cœur les trouve cruelles » pour Chapelain, son ancien maître.

En été, madame de Sévigné nous transporte de Paris dans la province, et nous fait voir, par exemple, les États de Bretagne, « avec leurs dîners sans fin, leurs bals éternels, leurs comédies et leur musique. La bonne chère y est excessive ; on remporte des plats de rôtis tout entiers, et pour les pyramides de fruits il faut faire

hausser les portes. » Les Bretons aiment surtout à boire, et quelle soif! Quatre cents pipes de vin! Quarante gentilshommes boivent quarante santés chacun! Et après boire, comme les États sont généreux! Ils votent des taxes comme ils boivent les santés. « Ce n'est pas que nous soyons riches, mais c'est que nous avons du courage, c'est que nous sommes honnêtes, et qu'entre midi et une heure nous ne savons pas refuser à nos amis : c'est l'heure du berger. »

A peine madame de Sévigné voit-elle venir les premiers jours du printemps, qu'elle s'échappe du fracas et de la gêne de Paris; elle court chez « Bienbon », dans la belle abbaye de Livry, ou en Bretagne, dans cette terre des Rochers qu'elle a rendue si célèbre, « pour y goûter ces petits commencements de bruit et d'air du printemps, ces premiers chants des fauvettes, des mésanges et des roitelets, qui font que février est plus doux que mai. » Et quand l'arrière-saison arrive, comme elle jouit « de ces beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids! »

Madame de Sévigné est, avec La Fontaine, le seul écrivain du grand siècle qui ait goûté et décrit la nature. Elle aime la campagne pour sa liberté, pour son repos, pour sa rêverie. Elle se plaît à se promener « aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion, à passer de longues heures avec le serein, son vieil ami, à rêver toute seule

tête à tête, sous ces arbres qu'elle a plantés elle-même », ou qu'elle a décorés d'inscriptions ingénieuses.

A la campagne, madame de Sévigné s'occupe à faire valoir ses terres, à régler ses comptes avec ses fermiers, à diriger les travaux; elle fait planter; elle reste volontiers plusieurs heures, par un jour pluvieux, les pieds dans la boue, au milieu de dix ouvriers qui l'amusent. Elle se plaît à voir « ces âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent ». Elle préfère « la conversation de son jardinier à celle de plusieurs qui ont conservé le titre de chevalier au parlement de Rennes ». Pendant qu'elle « s'amuse de tout, le Bienbon compte et recompte avec des jetons » les revenus de la terre des Rochers, et « songe avant tout à la cuisine, passant canoniquement sa vie entre le souvenir et l'espérance d'un bon dîner ». Un autre parent et ami, l'abbé de La Mousse, « qui veut aller en paradis par curiosité seulement, afin de s'assurer si le soleil est un globe de feu, ou si c'est un amas de poussière qui se meut avec violence », entreprend d'enseigner le catéchisme aux paysans du village. Il demande aux enfants ce que c'est q e la Vierge; ils répondent que c'est le créateur du ciel et de la terre. Le pauvre abbé, voyant que des hommes, des femmes et même des vieillards disaient la même chose, « finit par se rendre à l'opinion commune ». Enfin, ajoute madame de Sévigné, il

ne savait plus où il en était ; et, si je ne fusse arrivée là-dessus, il ne s'en fût jamais tiré. »

Pendant l'hiver, madame de Sévigné préférait le séjour de Paris à celui de la campagne. Mais, lorsqu'après une mauvaise récolte, il fallait remettre aux pauvres fermiers ce qu'il ne pouvaient pas payer, elle savait se condamner à la solitude des Rochers. « Elle s'y fait une existence heureuse avec son fils, sa belle-fille, des livres et l'espérance de se mettre en état de retourner à Paris. « Elle passa ainsi les deux hivers de 1690 et de 1691. C'est en vain que madame de La Fayette lui écrivait pour l'effrayer : « Il ne faut point, ma belle, que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit. Vous êtes vieille ; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera. Il faut ou venir ou renoncer à notre amitié. » Elle sourit de ces menaces ; elle donne sa parole de ne point s'ennuyer, de ne point vieillir, de ne point radoter, et la défie de ne plus l'aimer. Elle refuse avec reconnaissance les offres d'un ami qui voulait lui prêter de l'argent. Elle ne veut pas emprunter ; car, lorsqu'on a des dettes, « ceux qui nous pressent sont pressants ; mais ceux qui ne nous pressent point le sont encore davantage. »

La principale occupation de madame de Sévigné à la campagne était la lecture. Il n'est peut-être aucune femme qui ait porté aussi loin le goût des livres. Elle lit

tout : histoire, poésie, morale, religion, romans, même ceux de La Calprenède, dont « le style est détestable; mais elle se laisse entraîner, comme une petite fille, par la beauté des sentiments et le succès miraculeux de ces redoutables épées ». Rabelais « la fait mourir de rire ». Montaigne est un ancien ami, qu'elle revoit toujours avec plaisir. Pour tenir lieu des sermons qu'elle n'a pas en Bretagne, elle lit saint Augustin et saint Jean Chrysostôme, qu'elle trouve divins. Elle lit Plutarque, Josèphe, Quintilien, Tacite, le Tasse, l'Arioste et Virgile, « non pas travesti, mais dans toute la majesté du latin et de l'italien ». Quand il pleut, un in-folio ne lui prend que douze jours; « l'Histoire de Théodose », par Fléchier, ne lui en coûte que deux, « tant elle trouve le style parfait ! » Elle avait surtout une passion pour l'histoire; aussi, comme elle dévore « l'Histoire de France », par Mézeray, qu'elle voudrait débrouiller dans sa tête au moins autant que l'histoire romaine, « où elle n'a, dit-elle spirituellement, ni parents, ni amis »; et « l'Histoire des croisades » du père Maimbourg, et « l'Histoire de l'Église », qui « réchauffent la foi, de telle sorte qu'on serait prêt à souffrir le martyre ! » Mais les livres préférés, c'étaient les ouvrages des solitaires de Port-Royal. « Jamais, dit-elle, personne n'a écrit et anatomisé le cœur humain comme ces messieurs-là. » Elle fait surtout ses délices des « Lettres provinciales », dont nous

avons cité son magnifique éloge, et des « Essais de morale » de Nicole, qui « sont de la même étoffe que Pascal ». Elle lit et relit sans cesse le « Traité des moyens de conserver la paix avec les hommes » : « elle voudrait pouvoir en faire un bouillon et l'avaler ».

Ceux qui s'extasient sur ce « talent à lui-même inconnu, sur cette femme aimable et frivole, qui crée sans travail et sans efforts, un ouvrage modèle dans notre langue, en croyant seulement causer avec une fille adorée », n'ont point pensé à ces longues et fortes études, à ces lectures solides, dont elle fait d'excellentes analyses dans sa correspondance, et sur lesquelles elle porte des jugements que la postérité a sanctionnés. Certes, si madame de Sévigné a été heureusement douée, avouons qu'elle a développé ces dons naturels par une bonne culture et par un travail opiniâtre. Nous pouvons ajouter qu'elle n'ignorait pas son talent. Quand on sait si bien apprécier les bons ouvrages, il est bien permis, sans forfaire à la modestie, de sentir ce qu'on vaut et de se rendre justice. Aussi, elle disait à sa fille pour louer le style d'une femme : « Elle écrit comme nous. »

La plupart du temps, madame de Sévigné écrit au courant de la plume « sans savoir où cela ira, si sa lettre sera grande ou petite ». Elle ne veut pas surveiller son style : « En vérité, dit-elle, il faut un peu entre amis laisser trotter les plumes comme elles veulent : la mienne

a toujours la bride sur le cou ». Elle se reconnaît des négligences, des répétitions; mais elle « n'a jamais le courage de relire ses lettres en entier; » et d'ailleurs elle « ne se reprend que pour faire plus mal. C'est mon style, dit-elle, et peut-être qu'il fera autant d'effet qu'un autre plus ajusté. » Mais, tout en laissant « trotter sa plume la bride sur le cou », elle sème à profusion ces expressions vives, animées, pittoresques, et cette foule de traits d'esprit, de sentiment et d'éloquence, qui ont l'air de lui échapper.

Il y a quelques lettres qu'elle semble avoir travaillées en se jouant : telle est la fameuse lettre sur « la nouvelle la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, etc. », du mariage de la « grande Mademoiselle » avec M. de Lauzun[1]; telle est encore celle où elle raconte le renvoi de son domestique Picard, « parce qu'il n'a pas voulu faner[2]. »

Le ton ordinaire de madame de Sévigné est léger et parfois cavalier, et elle le conserve même quand elle a des demandes à faire. Ainsi, elle recommande un gentilhomme, condamné aux galères pour avoir fait tenir à madame Fouquet une lettre de son mari : « Vous savez, dit-elle au duc de Vivonne, que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir, et propre aux galères

[1] Lettre du 15 décembre 1670. (PROSATEURS, p. 104.)
[2] Lettre du 22 juillet 1671. (PROSATEURS, p. 109.)

comme à prendre la lune avec les dents ». Mais, quand il le faut, elle sait se plier à tous les tons, et elle excelle dans tous les sujets, qu'ils soient gais ou tristes, simples ou élevés. Elle a fait de la campagne des peintures pleines de fraîcheur et de vérité. Elle n'est pas moins admirable dans les portraits. Voyez, par exemple, ce portrait si malin et si charmant de Corbinelli : « Vous ne pourriez pas reconnaître notre ami ; sachez, monsieur, qu'il a pris une perruque comme un autre homme. Ce n'est plus cette petite tête frisottée, seule semblable à elle ; jamais vous n'avez vu un tel changement ; j'en ai tremblé pour notre amitié : ce n'étaient plus ces cheveux à qui j'étais attachée depuis plus de trente ans : mes secrets, mes confiances, mes anciennes habitudes, tout était chancelant ; il était plus jeune de vingt ans ; je ne savais plus retrouver mon ancien ami ; enfin je suis un peu apprivoisée avec cette tête à la mode ; et je retrouve dessous celle de notre bon Corbinelli. »

Quelquefois un trait lui suffit, comme en parlant de son petit-fils, le marquis de Grignan : « Votre fils plaît extrêmement ; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie : on ne saurait passer les yeux sur lui comme sur un autre ; on s'arrête. » Tel est aussi ce portrait de sa petite-fille, Pauline de Grignan : « Votre fille a le teint comme l'avait mademoiselle de Villeroy, un blanc et un rouge séparés, des yeux d'un bleu mer-

veilleux, des cheveux noirs, un tour de visage et un menton à peindre; sa lèvre se rabaisse tous les jours; du reste elle est faite au tour; elle ne crie jamais, elle est douce et caressante; elle appelle; elle dit cinq ou six mots; elle est vive; enfin, elle est aimable, et je l'aime. »

Plusieurs des narrations de madame de Sévigné peuvent se comparer à ce que les historiens de l'antiquité ont écrit de plus parfait. La « Mort de Turenne[1] », qui est un chef-d'œuvre en ce genre, nous rappelle les belles pages de Tacite sur les derniers moments et les funérailles de Germanicus. Et comme elle flétrit l'égoïste quiétude de l'archevêque de Reims, dans cette simple et et sanglante anecdote : « On vint éveiller M. de Reims à cinq heures du matin pour lui dire que M. de Turenne avait été tué; il demanda si l'armée avait été défaite, on lui dit que non; il gronda qu'on l'eût réveillé, appela son valet de chambre « coquin », fit retirer le rideau et se rendormit. »

Voyez encore, comme modèle de récit, la « Mort de Vatel », ce maître d'hôtel du grand Condé, « qui avait de l'honneur à sa manière », et qui ne voulut pas survivre à l'affront de manquer de marée aux fêtes de Chantilly[2].

[1] Lettre du 28 août 1675. (PROSATEURS, p. 112.)
[2] Lettre du 26 avril 1671. (PROSATEURS, p. 110.)

Souvent les narrations de madame de Sévigné ne sont que des bagatelles; mais elle a un rare talent pour donner de l'intérêt aux plus petites choses. Voyez quel tableau elle fait de la plaisante aventure arrivée à l'archevêque de Reims [1] ! quelle vivacité ! quelle vérité ! Ne dirait-on pas que l'action se passe sous nos yeux ?

Et quelle naïveté, quelle grâce, dans le récit de l'arrivée de son petit-fils ! « Ce petit fripon, après avoir mandé qu'il n'arriverait qu'hier matin, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étais pas revenue de la ville. Son oncle le reçut, et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très-bonne grâce; il voulait me baiser les mains, je voulais baiser ses joues, cela faisait une contestation : je pris enfin possession de sa tête ; je la baisai à ma fantaisie. »

Dans certains endroits, madame de Sévigné devient tendre et passionnée comme Racine; cela lui arrive toutes les fois qu'elle raconte l'état où la jette le départ de sa fille. Elle n'est pas moins touchante, quand elle peint le désespoir des autres, comme celui de la duchesse de Longueville, en apprenant la mort de son fils unique, tué au passage du Rhin : « Madame de Longueville fait fendre le cœur... Et là-dessus elle tombe

[1] Lettre du 5 février 1674. (PROSATEURS, p. 108.)

sur son lit; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé[1]. »

Le caractère religieux de madame de Sévigné lui fait rencontrer plus d'un trait digne de Bossuet, lorsqu'elle parle de la vieillesse, de la perte du temps, de la Providence, de la mort. Tel est ce morceau sur la Providence: « La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette pente va doucement, elle est imperceptible. C'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si, à vingt ans, on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le visage que nous avons ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui de vingt ans, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure. Mais c'est jour à jour que nous avançons: nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. »

Telle est encore cette page éloquente que lui inspire la

[1] Lettre du 20 juin 1672. (PROSATEURS, p. 116.)

mort de Louvois : « Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le « moi » était si étendu, qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler ! que de guerres commencées ! que d'intrigues ! que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! — Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non ! non ! vous n'aurez pas un moment, un seul moment ! » Ne dirait-on pas Bossuet s'écriant devant la cour épouvantée : « Madame se meurt ! Madame est morte ! »

Madame de Sévigné eut le bonheur de posséder plusieurs fois à Paris sa fille chérie, et d'aller la voir en Provence. Elle ne désirait rien tant que de « finir sa vie près de la personne qui l'avait occupée tout entière. » Au printemps de 1694, elle partit, à soixante-huit ans, pour lui faire une nouvelle visite au château de Grignan, près de Montelimart. L'année suivante, elle y assista au mariage de son petit-fils, le marquis de Grignan, et à celui de sa petite-fille, Pauline de Grignan, qui épousa le marquis de Simiane, gentilhomme provençal, attaché à la maison du duc d'Orléans. Elle y soigna sa fille, pendant une maladie qui faillit la ravir à sa tendresse. Elle était heureuse au milieu de cette famille qui l'adorait.

Elle trouvait que « son rôle était fini ». Tout à coup elle fut atteinte de la petite vérole. Dès les premiers jours, elle ne douta point de sa fin, et elle s'y prépara avec les sentiments de piété qui l'avaient préservée de toutes les séductions du monde. Elle expira le 18 avril 1696, et fut enterrée dans le caveau de la famille de Grignan.

La plupart de ses amis, le duc de La Rochefoucauld, la comtesse de Lafayette, l'abbé de Coulanges, le comte de Bussy, l'excellent d'Hacqueville, Ménage et bien d'autres l'avaient précédée dans la tombe. Ceux qui lui survivaient furent inconsolables. Son fils, le marquis de Sévigné, mourut à Paris sans postérité, en 1713. La comtesse de Grignan, cette fille si aimée, était morte en 1705, après avoir eu la douleur de perdre son fils unique. On a conservé d'elle quelques lettres remarquables par la concision et la clarté du style, et un court résumé du système de Fénelon sur l'amour de Dieu. La marquise de Simiane, morte en 1737, a laissé de jolis vers et quelques lettres où l'on reconnaît un air de famille : à la concision de sa mère, elle a su joindre l'abandon, la vivacité et l'originalité de son illustre aïeule.

VIII

LA FONTAINE

(1621-1695)

Dans la plupart des genres en littérature, prose ou poésie, la supériorité est plus ou moins disputée. Mais il en est trois, le genre épistolaire, la comédie et la fable, où la prééminence appartient à la France, sans contestation. Nous devons cette gloire à madame de Sévigné, à Molière et à La Fontaine. La Fontaine a si bien éclipsé tous ses rivaux, que la fable lui est restée en propre, et qu'elle ne rappelle plus d'autre nom que le sien. « Nommer la fable, dit La Harpe, c'est nommer La Fontaine; le genre et l'auteur ne font plus qu'un. » D'autres ont écrit des fables; on les appelle « fabulistes ». Le nom de « fablier » a été créé pour La Fontaine, parce qu'il produit des fables comme un arbre donne des fruits. La France a de plus grands noms littéraires, comme Bossuet, Molière, Corneille; mais elle n'a pas d'écrivain plus

populaire que La Fontaine; elle n'a pas de livre qui nous soit plus familier que ses « Fables ». L'enfance les bégaie, et s'amuse de ces petits drames; les plus fins saisissent la ressemblance entre les caractères des animaux et ceux des hommes. L'âge mûr s'étonne d'y goûter à la fois plaisir et instruction. La vieillesse y repasse la vie, et y trouve la sanction d'une expérience longuement acquise et quelquefois chèrement achetée. Les esprits les plus délicats découvrent, à chaque lecture, des beautés et des grâces toujours nouvelles dans cet auteur qui, suivant l'expression d'un de ses panégyristes, « déroba sous l'air d'une négligence quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante, fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct, et cacha son génie par son génie même. »

Jean de La Fontaine, naquit à Château-Thierry-sur-Marne, d'une famille ancienne, qui avait des prétentions à la noblesse. Son père était maître des eaux et forêts, comme celui de Corneille. Les premières années de notre « fablier » n'offrent rien de remarquable. Il paraît qu'il fut élevé par des maîtres de campagne, qui ne lui enseignèrent qu'un peu de latin. A dix-neuf ans, il se crut destiné à l'état ecclésiastique, et entra au séminaire de Reims. Mais bientôt ennuyé d'un genre de vie si peu fait pour lui, il laissa là la théologie et retourna dans le monde. Dès lors il se fit remarquer par son indolence,

ses distractions et un vif penchant pour les plaisirs.

Son père crut l'arracher à cette vie désordonnée, en lui cédant sa charge et en le mariant. La Fontaine se soumit par complaisance. Mais incapable de toute gêne, il négligea toujours ses fonctions, quoiqu'il les gardât vingt ans, et il s'éloigna peu à peu de sa femme, qu'il finit par abandonner tout à fait. Il eut un fils; un ami s'étant chargé de lui, il ne s'en occupa plus, et il parut oublier son fils comme sa femme. Un jour, en sortant d'une maison, il rencontra un jeune homme qui entrait. Il le salua, et demanda au maître de la maison qui il était : « Comment! lui répondit-on, vous ne l'avez pas reconnu? — Je crois l'avoir vu quelque part, » répliqua-t-il d'un air embarrassé. C'était son fils. Tout ce qu'on peut dire, non pour justifier, mais pour expliquer cette incroyable et coupable indifférence, c'est que le pauvre La Fontaine ne s'occupait pas plus de lui-même que de sa famille.

La Fontaine avait un caractère léger, insouciant, paresseux, ennemi de toute contrainte, de tout sacrifice, de tout devoir; il était sans prévoyance, sans économie, sans ordre dans ses affaires. Son incapacité était égale à son aversion pour les détails d'intérêt : il s'excuse, dans une lettre, de ne pouvoir finir un compte, parce qu'il lui est « impossible de trouver à Château-Thierry des tables d'intérêt calculées d'avance ». Quand il avait besoin d'argent, il lui en coûtait moins de s'adresser à ses

amis, que de vaincre sa paressse et de faire valoir son patrimoine. Il le vendit pièce à pièce, et il mangea, comme il l'a dit lui-même dans son épitaphe, « son fonds avec son revenu » ;

Jean s'en alla comme il était venu,
Mangeant son fonds avec son revenu,
Croyant trésor chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il « soulait [1] » passer,
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

La Fontaine revient souvent sur ce bonheur de « dormir et de ne rien faire ».

Je le verrai ce pays où l'on dort.
On y fait plus, on n'y fait nulle chose ;
C'est un emploi que je recherche encor.

Il paraît avoir savouré ce double plaisir dans toute sa plénitude. Dans ses vers, comme dans sa conduite, il s'abandonnait toujours à son naturel volage et indolent, Il s'accuse lui-même de son inconstance avec cette grâce infinie qui lui était si familière :

Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère et vole à tout sujet.
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.

1 « Avait coutume », du latin « solere ».

A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut-être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours;
Mais quoi! je suis volage en vers comme en amours.

La vie privée de La Fontaine fut scandaleuse. Toutes les fois qu'il s'offrit des tentations, il suivit sans scrupule l'instinct de la nature, et succomba. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il persévéra dans ces honteux désordres jusqu'à l'âge de soixante-et-dix ans, époque de sa tardive conversion.

La Fontaine avait atteint sa vingt-deuxième année, sans donner aucun signe de son talent pour la poésie. Un officier lut un jour devant lui l'ode de Malherbe sur l'assassinat de Henri IV :

Que direz-vous, races futures, etc...

Cette lecture lui révéla son génie. Il écouta ces beaux vers avec des transports d'admiration. Il se mit à lire les odes de Malherbe, à les apprendre par cœur, et il allait les déclamer dans des lieux solitaires. Il lut ensuite Voiture, dont « le mauvais goût pensa le gâter ». Heureusement un de ses parents lui persuada qu'il n'y a point de progrès solides dans les lettres sans la connaissance des auteurs anciens. Il se livra à cette étude avec ardeur; il lut et relut Horace, Virgile, Quintilien, Térence et les

autres écrivains latins : il lut aussi les auteurs grecs, dans des traductions, et il fit ses délices d'Homère, de Platon et de Plutarque. Parmi les modernes, il préférait Villon, Marot, Rabelais, Montaigne et Marguerite de Navarre, chez les Français ; et chez les Italiens, Arioste, Boccace, et Machiavel, surtout ses contes et ses comédies. Les nombreuses citations qu'il emprunte à tous ces écrivains montrent combien ils lui étaient familiers. Mais son auteur favori était Rabelais ; il avait pour lui « une admiration folle ». Quand il voulait exprimer son approbation, il ne trouvait rien de plus fort que cette phrase : « C'est beau comme Rabelais. » On raconte, à ce sujet, qu'un frère de Boileau, docteur en Sorbonne, dissertait un jour en sa présence sur saint Augustin et en faisait un pompeux éloge. La Fontaine, plongé dans ses rêveries habituelles, avait écouté sans entendre. Pour prouver qu'il avait bien suivi la conversation, il demanda au docteur s'il croyait que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur Boileau, surpris d'une pareille question, le regarda de la tête aux pieds : « Prenez garde, monsieur de La Fontaine, lui dit-il, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui était vrai.

La Fontaine n'avait publié qu'une traduction en vers, assez médiocre, d'une comédie de Térence, lorsqu'un de ses parents, ami de Fouquet, le mena à Paris, et le présenta au surintendant. Le généreux Fouquet le prit pour

son poète et lui fit une pension de mille francs, à condition qu'il en acquitterait chaque quartier par une pièce de vers. C'est pour obéir à son bienfaiteur, que La Fontaine écrivit une foule de petites pièces fugitives, où l'on trouve quelques traits dignes de lui. Tel est, dans un fragment du « Songe de Vaux, » ce gracieux portrait de la Nuit :

> Voyez l'autre plafond où la Nuit est tracée :
> Cette divinité, digne de vos autels,
> Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
> Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
> La tête sur son bras, et son bras dans la nue,
> Laisse tomber des fleurs et ne les répand pas.

Ce dernier vers peint admirablement le caractère du talent de notre poète, qui, dans ses ouvrages, sème les fleurs et les ornements sans avoir l'air de les répandre.

La disgrâce de Fouquet fut, pour La Fontaine, une occasion de montrer sa reconnaissance et sa fidélité envers son bienfaiteur. Pendant que Pellisson défendait l'accusé devant ses juges, notre poète plaida sa cause au tribunal de l'opinion. Sa belle élégie « aux Nymphes de Vaux » contribua beaucoup à calmer l'animosité publique contre le surintendant, et excita en sa faveur un vif sentiment d'intérêt. Il adressa aussi au roi une ode, inférieure à l'élégie, pour implorer sa pitié et sa clémence. Louis XIV resta inflexible. La Fontaine conserva toujours pour Fou-

quet un vif attachement. Dans un voyage qu'il fit à l'époque du procès, il voulut voir, à Amboise, la chambre qu'avait habitée le malheureux prisonnier, pendant qu'on l'avait transporté de Nantes à Paris. « Sans la nuit, dit-il, on n'eût jamais pu m'arracher de cet endroit. »

Colbert, successeur de Fouquet, ne comprit point La Fontaine parmi les gens de lettres à qui il accordait, de la part du roi, des pensions et des gratifications. On a dit que le fabuliste portait la peine de son dévouement au ministre tombé. Il est plus probable que ce furent les désordres de sa conduite et la licence de ses « Contes » qui le privèrent de la sympathie du rigide Colbert et des bienfaits de Louis XIV. Cependant, après la publication de ses « Fables », La Fontaine reçut du roi quelques encouragements. Il obtint même la permission de lui offrir son livre en personne, à Versailles. Il récita fort bien son compliment, et il n'oublia qu'une chose, c'était d'apporter le livre. Il n'en fut pas moins accueilli avec bonté. A son retour chez lui, il s'aperçut qu'il avait perdu, par distraction, la bourse pleine d'or que le roi lui avait fait remettre. On la retrouva sous le coussin de la voiture qui l'avait ramené.

Mais, si La Fontaine jouit de peu de faveur à la cour, d'illustres amitiés et de puissantes relations durent le consoler. Turenne et Condé étaient ses protecteurs ; le prince de Conti, neveu de Condé, le duc de Vendôme, et

son frère, grand prieur de Malte, l'accueillaient dans leur société épicurienne du Temple, et vivaient avec lui dans une aimable familiarité. Molière, Boileau, Racine, et les poètes épicuriens Chapelle, le chanoine de Maucroix, l'abbé de Chaulieu et le marquis de la Fare étaient ses amis intimes. Les distractions et la naïveté de La Fontaine égayaient les réunions de Paris et d'Auteuil. On l'appelait le « bonhomme », et l'on riait quelquefois à ses dépens. Molière prenait son parti : « Ne nous moquons pas du bonhomme, disait-il; il vivra peut-être plus que nous. » Un jour que Racine et Boileau l'avaient raillé un peu vivement, Molière dit en sortant à quelqu'un : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le petit bonhomme. »

Ces vrais amis ne se contentaient pas de se donner d'excellents conseils sur leurs ouvrages; ils cherchaient à se corriger mutuellement de leurs défauts. Racine et Boileau engageaient La Fontaine à prendre plus de soin de ses affaires et à mener une vie plus régulière, plus chrétienne. Un jour Racine le conduisit à Ténèbres; et, s'apercevant que l'office lui paraissait long, il lui donna la Bible pour l'occuper. Le « bonhomme » tomba sur la prière des Juifs, dans Baruch, et il en fut ravi d'admiration; il disait à son ami : « C'était un beau génie que Baruch; qui était-il? » Le lendemain et les jours suivants, lorsqu'il rencontrait quelqu'un de sa connais-

sance, il disait, après les compliments ordinaires : « Avez-vous lu Baruch ? C'était un grand génie. »

Les deux amis de La Fontaine entreprirent de le réconcilier avec sa femme, et lui persuadèrent de faire un voyage à Château-Thierry. Il partit par la voiture publique. Arrivé chez sa femme, il trouva une servante qui ne le connaissait pas, et qui lui dit que madame de La Fontaine était à l'église. Il se rendit chez un ami, et y resta deux jours. Puis il revint à Paris, sans songer davantage à la réconciliation, qui avait été le but de son voyage. Quand ses amis lui demandèrent des nouvelles de sa femme, il répondit : « J'ai été pour la voir, mais je ne l'ai point trouvée ; elle était au salut. » Peu importait au « bonhomme » que sa réponse fût absurde pourvu qu'elle lui épargnât une explication désagréable.

Le caractère de douceur et de bonté qui distinguait La Fontaine lui faisait préférer la société des femmes à celle des hommes. Auprès d'elles, il avait rarement des distractions, et il était d'une amabilité charmante. Aucun poëte ne les a mieux louées ; aucun ne leur a fait des compliments plus flatteurs et plus délicats. Elles le lui rendaient bien. Il fut toujours accueilli avec une bienveillance extrême par la duchesse douairière d'Orléans, la duchesse de Bouillon, la marquise de Sévigné, la comtesse de La Fayette, et il inspira une amitié singulière à madame de La Sablière et à madame d'Hervart. Toutes

ces femmes le traitaient comme un enfant. C'est que, s'il avait les défauts de l'enfance, la légèreté, l'imprévoyance, l'inconstance et la faiblesse de caractère, il en avait aussi les bonnes qualités, la sensibilité, le naturel, l'enjouement et la naïveté.

La première bienfaitrice de La Fontaine fut la belle et spirituelle duchesse de Bouillon, la plus jeune des nièces de Mazarin. C'est pour lui plaire et pour amuser son imagination libre et badine, qu'il composa, dit-on, ses « Contes » les plus jolis et malheureusement les plus licencieux (1664). C'est à elle aussi qu'il s'adressa pour obtenir la remise d'une amende que lui avaient fait infliger les prétentions de sa famille à la noblesse. A cette époque, les nobles étaient exemptés du paiement de la taille; et il arrivait souvent que des roturiers, pour jouir de ces privilèges, prenaient le titre d'écuyer. Les parents de La Fontaine y prétendaient; mais il ne put prouver ce droit, et il fut condamné à une amende de deux mille livres. L'intervention de son aimable protectrice le fit dispenser de la payer.

Vers la même époque, la duchesse douairière d'Orléans, veuve du frère de Louis XIII, le nomma son gentilhomme servant, et l'admit dans sa familiarité au Luxembourg (1666-1672). A la mort de cette princesse, qu'il appelle « la maîtresse de ses loisirs », notre poète, qui avait « mangé tout le fonds avec le revenu », se trouva dans

une position pénible. Abandonné dans ses mœurs, perdu de fortune, il se vit sans asile et sans ressources. Ce fut encore une femme qui vint à son secours.

Parmi ce grand nombre de femmes qui brillaient alors par leur esprit et leur beauté, il en est peu d'aussi remarquables que madame de La Sablière. Elle avait épousé un riche financier, et sa maison était le rendez-vous des femmes les plus aimables et des hommes les plus éminents dans les lettres et dans les sciences. Elle-même n'était étrangère à aucune des connaissances cultivées de son temps. Elle lisait les auteurs latins dans leur langue, et savait par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile. Elle était versée dans les mathématiques, dans l'histoire naturelle et dans les divers systèmes de philosophie. Le voyageur Bernier, son ami et son hôte, avait composé pour elle un excellent abrégé des ouvrages de Gassendi, le restaurateur de la philosophie d'Epicure et le précurseur de Locke. Tant de savoir ne nuisait en rien aux aimables qualités de madame de La Sablière, et son salon était le séjour des grâces et des plaisirs.

Cette femme charmante recueillit La Fontaine chez elle, et le garda tant qu'elle vécut. Pendant vingt ans, elle pourvut à ses besoins, et lui épargna tous les soucis de la vie matérielle. Elle le considérait comme une partie inséparable de sa maison. « J'ai renvoyé tout mon monde, disait-elle un jour; je n'ai gardé que mon chien, mon

chat et La Fontaine. « Elle lui faisait des réprimandes sur ses distractions, qui auraient quelquefois pu paraître impolies, si l'on avait moins connu sa bonhomie et sa simplicité. Un riche financier l'avait un jour invité à dîner, dans l'espérance qu'il amuserait ses convives. La Fontaine mangea, et garda le silence. Comme le dîner se prolongeait, il s'ennuya et il se leva de table, sous prétexte d'aller à l'Académie. On lui fit observer qu'il n'était pas encore temps. « Eh bien! dit-il avec sa naïveté ordinaire, je prendrai le plus long chemin. » Et il sortit. Madame de La Sablière, que ces traits d'absence d'esprit faisaient souffrir, lui disait à ce sujet : « En vérité, mon cher La Fontaine, vous seriez bien bête, si vous n'aviez pas tant d'esprit. »

La conduite de madame de la Sablière n'avait pas toujours été exempte de faiblesses. Mais lorsqu'elle eut été trahie dans ses affections les plus chères, elle dit un éternel adieu à ce monde où elle avait brillé avec tant d'éclat, et elle en devint par son repentir et par sa piété l'admiration et le modèle. Elle consacra les dernières années de sa vie à pleurer ses fautes, à visiter les pauvres et à soigner les malades dans l'hôpital des Incurables. Cette conversion éclatante, jointe à de pieuses exhortations, produisit sur La Fontaine une impression profonde. Mais son caractère faible et irrésolu reprit bientôt le dessus; il oublia les sages conseils de son amie,

et continua de se laisser aller à des plaisirs sans choix et sans délicatesse.

Cependant notre poète sentait vivement le prix des bontés et de l'amitié de madame de La Sablière, et, dans sa reconnaissance, il a associé sa bienfaitrice à son immortalité. Ainsi, dans la fable intitulée : « le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat », il dit qu'il lui élève en ses vers un temple où elle est divinisée sous le nom d'Iris.

Au fond du temple eût été son image,
Avec ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire et de n'y penser pas...
J'eusse en ses yeux fait briller de son âme
Tous les trésors, quoique imparfaitement.
Car ce cœur vif et tendre infiniment
(Pour ses amis, et non point autrement);
Car cet esprit qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grâce de femme,
Ne se peut pas, comme on veut, exprimer.
O vous, Iris, qui savez tout charmer,
Qui savez plaire en un degré suprême,
Vous que l'on aime à l'égal de soi-même...

La Fontaine ne laissa échapper aucune occasion de célébrer son amie, et de la louer même à ses dépens. Madame de La Sablière lui ayant dit qu'il devait un hommage public au président de Harlay, qui s'était chargé de son fils, il dédia un de ses ouvrages à cet ami généreux. Mais, au risque de faire un compliment maladroit,

il avoue naïvement que l'idée de dédicace appartient à madame de La Sablière :

Iris m'en a l'ordre prescrit,
Cette Iris, Harlay, c'est la dame
A qui j'ai deux temples bâtis,
L'un dans mon cœur, l'autre en mon livre.
. . . .
Vous pourrez, en passant, louer, m'a-t-elle dit,
La finesse de son esprit
Et la sagesse de son âme;
Mais en passant, je vous le dis.

On aime à lire les preuves des égards délicats qu'il avait pour sa protectrice. Ainsi, en envoyant une pièce de vers à Racine, un de ses amis les plus chers et les plus dévoués, il lui écrit : « Ne montrez ces vers à personne, car madame de La Sablière ne les a pas encore vus. »

Le jour de sa réception à l'Académie française, La Fontaine fut heureux de profiter de cette occasion solennelle de louer sa généreuse amie, et de l'associer en quelque sorte aux honneurs publics qui lui étaient décernés. Il prononça un admirable discours, où il fit en beaux vers une confession ingénue de ses défauts comme homme et comme écrivain, et il y mêla l'éloge de sa bienfaitrice.

Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre.
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Vains enfants du loisir, délices chimériques;
Les romans et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont égarés les esprits les plus droits,
Ridicule fureur qui se moque des lois;
Cent autres passions, des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.
L'usage des vrais biens répareroit ces maux,
Je le sais, et je cours encore à des biens faux...

Si j'étais sage, Iris (mais c'est un privilége
Que la nature accorde à bien peu d'entre nous),
Si j'avois un esprit aussi réglé que vous,
Je suivrois vos leçons, au moins en quelque chose.
Les suivre en tout, c'est trop; il faut qu'on se propose
Un plan moins difficile à bien exécuter,
Un chemin dont sans crime on se puisse écarter.
Ne point errer est chose au-dessus de mes forces...

La Fontaine continua de « courir après les faux biens », jusqu'à ce que la mort de sa bienfaitrice vînt lui donner un second et terrible avertissement. Madame de La Sablière mourut, en 1693, dans l'hospice des Incurables, au milieu de ses malades. La perte de cette amie fut un coup de foudre pour notre poète. Il avait alors soixante-dix ans, et il était atteint d'une maladie grave, qui faisait craindre pour ses jours. En ce moment suprême, il éprouva vivement le besoin des consolations religieuses. Les sages conseils de Racine et de Boileau contribuèrent

beaucoup à lui inspirer des sentiments de pénitence. Ils allèrent le voir pendant sa maladie : « Nous venons, dirent-ils à la garde-malade, l'exhorter à songer à sa conscience ; il a de grandes fautes à se reprocher. » Cette femme ne les connaissait ni eux ni son malade. « Lui ! messieurs, dit-elle, il est simple comme un enfant. S'il a fait des fautes, c'est donc par bêtise plutôt que par malice. »

La Fontaine se déclara décidé à se convertir. Le seul article du Nouveau Testament qu'il ne pouvait pas admettre, c'est celui de l'éternité des peines dans l'autre vie. « Je ne comprends pas, disait-il, comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu. » Les conférences qui préparèrent sa conversion durèrent une douzaine de jours. La garde-malade qui le soignait, craignant qu'on ne le fatiguât, dit un jour au prêtre : « Hé ! ne le tourmentez pas tant, il est plus bête que méchant. Dieu n'aura pas le courage de le damner. »

Quand La Fontaine se dit convaincu, le prêtre qui l'assistait exigea, avant de le confesser, qu'il prît l'engagement de demander publiquement pardon d'avoir écrit ses « Contes », et de n'employer désormais son talent qu'à des ouvrages de piété. Il eut quelque peine à consentir à cette satisfaction publique : il ne pouvait pas s'imaginer que ce livre fût nuisible. Un mot d'une naïveté plaisante prouve que le bonhomme était sincère dans ses

protestations. Un religieux l'exhortait à faire des prières et des aumônes. « Pour des aumônes, dit La Fontaine, je n'en puis faire, je n'ai rien; mais on publie une seconde édition de mes « Contes », et le libraire m'en doit remettre cent exemplaires. Je vous les donne, vous les ferez vendre pour les pauvres. »

Après quelques difficultés, La Fontaine se soumit à une rétractation publique. Il lui en coûta encore davantage de sacrifier une pièce de théâtre, qu'il avait composée depuis peu, et qui avait paru excellente à tous ceux qui l'avaient vue. Mais quelques docteurs en Sorbonne lui ayant dit que c'était un péché de contribuer au maintien de la profession de comédien, condamnée par l'Église, il jeta sa pièce au feu, et elle n'a jamais été publiée.

La Fontaine recouvra la santé. Alors il lui fallut chercher un nouvel asile, et quitter la maison de madame de La Sablière, qu'il habitait depuis vingt ans. Il en était sorti pour n'y plus rentrer, lorsqu'il rencontra dans la rue M. d'Hervart, un de ses amis, qui lui dit : « Mon cher La Fontaine, j'allais vous chercher, pour vous prier de venir loger chez moi. — J'y allais », répondit La Fontaine ; réponse d'une naïveté touchante et bien digne de l'homme qui avait été l'ami fidèle de Fouquet malheureux, et qui trouva toujours tant d'amis dévoués.

M. d'Hervart, riche conseiller au parlement de Paris, habitait l'hôtel d'Épernon, situé sur l'emplacement de

l'hôtel des Postes, rue Plâtrière, aujourd'hui rue J.-J. Rousseau. Il avait épousé, en 1686, « une des plus belles personnes que l'on ait jamais vues », dit un biographe de La Fontaine. Cette jeune femme partageait l'amitié de son mari pour notre vieux poète; elle l'entoura d'attentions aimables, de soins délicats, et fut pour lui une seconde La Sablière. Un seul trait fera connaître toute la sollicitude de son amitié pour son hôte. Un jour, un ami de La Fontaine lui fit compliment sur son habit neuf. La Fontaine se regarda avec surprise. En effet, il portait cet habit depuis deux jours sans s'en être aperçu. Madame d'Hervart prenait soin, sans qu'il le sût, de substituer des vêtements neufs à ceux qu'il avait usés.

Malgré l'affaiblissement de sa santé, La Fontaine ne pouvait se passer du commerce des Muses. Il entreprit, par pénitence, de mettre en vers les hymnes de l'église. Nous n'avons de ce travail que la traduction du chant des morts « Dies iræ »; le reste ne nous est point parvenu, et cette perte semble peu regrettable. C'est dans cette pieuse occupation qu'il attendit la mort; il la vit venir sans la craindre, semblable au sage dont il avait dit :

> Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
> Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

Il expira l'âge de soixante-treize ans, le 13 avril 1695,

dans l'hôtel de son ami d'Hervart. C'est alors seulement qu'on découvrit qu'il portait un cilice depuis sa conversion, ce qui inspira plus tard ces beaux vers à Louis Racine :

Vrai dans tous ses écrits, vrai dans tous ses discours,
Vrai dans sa pénitence, à la fin de ses jours,
Du maître qui s'approche il prévient la justice,
Et l'auteur de *Joconde* est armé d'un cilice.

Peu de jours après la mort de La Fontaine, Fénelon fit de lui un éloge latin qu'il donna à traduire au jeune duc de Bourgogne, son élève, afin que ce royal enfant comprît la perte que la France venait de faire. « La Fontaine n'est plus ! il n'est plus ! disait-il, et avec lui ont disparu les jeux badins, les ris folâtres, les grâces naïves et les doctes Muses. Pleurez, vous tous qui avez reçu du ciel un cœur et un esprit capables de sentir tous les charmes d'une poésie élégante, naturelle et sans apprêt : il n'est plus, cet homme à qui il a été donné de joindre la négligence de l'art à son poli le plus brillant ! Pleurez donc, nourrissons des Muses ; ou plutôt consolez-vous : La Fontaine vit tout entier, et il vivra éternellement dans ses immortels écrits... Lisez-le, et dites si Anacréon a su badiner avec plus de grâce, si Horace a paré la philosophie et la morale d'ornements poétiques plus variés et plus attrayants, si Térence a peint les mœurs des hommes

avec plus de naturel et de vérité, si Virgile enfin a été plus touchant et plus harmonieux. »

Depuis la mort de notre fabuliste, sa famille jouit d'un privilége sans exemple dans l'histoire des lettres : elle fut exempte de payer toute espèce de taxe. « La Fontaine, dit ingénieusement La Harpe, avait payé à sa patrie un assez beau tribut, en lui laissant ses écrits et son nom. » Bien plus, sous la Terreur, à cette époque sanglante, où la gloire, la science, la beauté, la vertu, ne pouvaient fléchir les bourreaux de la France, le nom seul de La Fontaine sauva de l'échafaud son arrière-petite-fille, la comtesse de Marson et ses enfants.

L'heureuse facilité qui règne dans les ouvrages de La Fontaine le fait généralement considérer comme un poète favorisé qui cueille nonchalamment des fleurs qu'il n'a point fait naître. Sans doute il dut beaucoup à la nature, qui lui prodigua la sensibilité la plus aimable et tous les trésors de l'imagination. Mais que de soins ne lui fallut-il pas pour cultiver ces heureuses dispositions ! Nous avons vu quelle étude profonde il avait faite des grands maîtres de l'antiquité, de quelques écrivains de l'Italie moderne et surtout des auteurs français du seizième siècle, qu'il semblait prendre pour modèles. Il se plaisait à imiter la naïveté de Marot, et à rajeunir les expressions et les tournures tombées en désuétude. Sous ce rapport, il a l'air de faire rétrograder la langue ; c'est ce qui l'a fait spiri-

tuellement nommer « le plus grand poète du seizième siècle ». Mais notre langue ne s'enrichit pas moins sous la plume de La Fontaine que sous celle de Racine et de Boileau. Outre les mots qu'il créa, il fit revivre une foule de tournures gracieuses, d'expressions imitatives ou pittoresques, empruntées à nos vieux écrivains, et que le temps ou les caprices de la mode avaient fait perdre.

Une nouvelle preuve des fortes études de La Fontaine, c'est cette multitude de préceptes du goût le plus fin et le plus exquis, répandus dans ses ouvrages. Ainsi, il veut qu'on

. . . . . Évite un soin trop curieux
Et des vains ornements l'effort ambitieux.
Un auteur gâte tout quand il veut trop bien faire.

Et ailleurs :

Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.

Voyez encore ces admirables préceptes sur la fable, qui semblent avoir été écrits pour suppléer à la lacune laissée par Boileau dans son « Art poétique » :

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.

Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire ;
Et conter pour conter me semble peu d'affaire.
(Le Pâtre et le Lion.)

Et ailleurs, il explique, avec son bonheur ordinaire, le but qu'il se propose :

Je tâche d'y tourner le vice en ridicule,
Ne pouvant l'attaquer avec des bras d'Hercule.
C'est là tout mon talent : je ne sais s'il suffit.
Tantôt je peins en un récit
La sotte vanité jointe avecque l'envie,
Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie :
Tel est ce chétif animal
Qui voulut en grosseur au bœuf se rendre égal.
J'oppose quelquefois par une double image
Le vice à la vertu, la sottise au bon sens,
Les agneaux aux loups ravissants,
La mouche à la fourmi ; faisant de cet ouvrage
Une ample comédie à cent actes divers,
Et dont la scène est l'univers.
(Le Bûcheron et Mercure.)

De plus, La Fontaine fait des aveux qui prouvent que sa facilité n'est qu'apparente, et que, dans ses œuvres, l'art se cache sous le travail, comme le ver à soie sous son tissu. Ainsi, dans la préface de « Psyché », il confesse que « la prose lui coûte autant que les vers ». Et dans la fable « le Loup et le Renard », écrite pour le jeune duc de Bourgogne, il dit :

Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que ta prose.

On a prétendu, avec aussi peu de raison, que La Fontaine méconnaissait son talent. Notre poète parle souvent des succès de sa muse. Par exemple, dans le prologue du conte de « Belphégor », dédié à la Champmeslé, célèbre actrice, il lui dit :

La nuit des temps, nous la saurons dompter,
Moi par écrire, et vous par réciter.
Nos noms unis perceront l'ombre noire.

Et dans un recueil de fables, adressé à madame de Montespan, il dit :

Protégez désormais le livre favori
Par qui j'ose espérer une seconde vie.
. . . .
Le Temps, qui détruit tout, respectant votre appui,
Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage.

Ces différentes citations qu'on pourrait multiplier, montrent que notre grand fabuliste ne passa pas « tout son temps à dormir et à ne rien faire » ; qu'il avait acquis, par de longues études, une profonde connaissance de son art, et qu'il avait la conscience de son génie et du mérite de ses œuvres.

Le livre des « Fables » de La Fontaine est une véritable chronique des animaux, écrite par un homme simple et en apparence crédule, qui semble répéter sérieusement les contes puérils qu'il s'est laissé faire. En transmettant à la postérité les faits et gestes des animaux, il a soin de les entourer de tout ce qui peut faire ajouter foi à la vérité de ses récits : « On raconte... On dit... J'ai lu dans quelque endroit... On ne m'a pas su dire... Les Levantins, en leurs légendes, disent qu'un certain rat », etc.

Il marque toutes les circonstances, il explique les faits par des réflexions, et il se mêle lui-même aux acteurs :

Le Loup et le Renard sont d'étranges voisins :
« Je ne bâtirai point autour de leur demeure. »
(Le Fermier, le Chien et le Renard.)

Une souris tomba du bec d'un chat-huant ;
« Je ne l'aurais pas ramassée » ;
Mais un Bramin le fit : chacun a sa pensée.

La Fontaine, doué d'une bonhomie apparente, d'un esprit à la fois sérieux et naïf, raconte les actions des animaux en témoin qui a vécu au milieu d'eux. L'illusion, par moments, est si forte, qu'on s'imagine assister de sa personne à ces petits drames, et qu'on y prend le même intérêt qu'à une représentation théâtrale.

Pour relever le caractère des bêtes, il leur donne toutes les dénominations usitées parmi les hommes ; c'est « capi-

taine Renard, Jean Lapin, maître Corbeau », ou « M. du Corbeau », les « parents du Loup, gros messieurs » qui l'ont fait apprendre à lire. Il établit parmi eux des républiques et des monarchies : le lion a un « Louvre », une « cour », des « officiers », des « courtisans », des « médecins » ; les grenouilles « se lassant de l'état démocratique », Jupiter les soumet « au pouvoir monarchique ».

La Fontaine considère les animaux comme membres de la grande famille qui peuple la terre :

Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux.

Il semble même souvent avoir plus de sympathie pour les bêtes que pour les hommes :

Les animaux périr ! car encor les humains,
Tous avaient dû tomber sous les célestes armes.
(Philémon et Baucis.)

Il prend le plus vif intérêt à leurs querelles. Son style s'élève, quand il raconte la guerre des vautours et tout le sang répandu : « Il plut du sang, » dit-il,

Et sur son roc, Prométhée espéra
De voir bientôt une fin à sa peine.
(Les Vautours et les Pigeons.)

Il peint ainsi le ravage d'un renard entré la nuit dans un poulailler :

Les marques de sa cruauté
Parurent avec l'aube : on vit un étalage
De corps sanglants et de carnage.
Peu s'en fallut que le soleil
Ne rebroussât d'horreur vers le manoir liquide.
(Le Fermier, le Chien et le Renard.)

Rien n'est plus touchant que les plaintes de la vache contre l'ingratitude de l'homme, qu'elle a nourri de son lait :

Enfin me voilà vieille ; il me laisse en un coin,
Sans herbe ; s'il vouloit encor me laisser paître!
Mais je suis attachée ; et si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
L'ingratitude ?
(L'homme et la Couleuvre.)

N'est-ce pas ainsi que parlerait la pauvre vache, si elle avait la parole ?

La Fontaine n'attache pas moins d'importance aux actions des bêtes, qu'un historien au récit des faits véritables; et c'est cet air de bonne foi qui fait chez lui la naïveté du récit et du style.

A propos de la querelle de deux coqs pour une poule, il s'écrie :

Amour, tu perdis Troie.

Le renard qui, poursuivi par les chiens, se cache parmi des animaux pendus, lui rappelle les ruses d'Annibal :

Je crois voir Annibal, qui, pressé des Romains,
Met leur chef en défaut ou leur donne le change,
Et sait, en vieux renard, s'échapper de leurs mains.
(Le Renard anglais.)

Deux chèvres se rencontrent sur un pont :

Je m'imagine voir, avec Louis le Grand,
Philippe Quatre qui s'avance
Dans l'île de la Conférence.
(Les deux Chèvres.)

Deux canards, pour engager une tortue à voyager, lui citent l'exemple d'Ulysse ; et le poète, comme s'il était persuadé du fait, s'écrie dans sa naïveté :

On ne s'attendait guère
A voir Ulysse en cette affaire.
(La Tortue et les deux Canards.)

On sourit encore aux dépens du bonhomme, lorsque, en historien sérieux, il se croit obligé de nous expliquer les causes des événements qu'il raconte.

Par exemple, pour rendre raison de la maigreur de « Damoiselle Belette au corps long et fluet », il fait observer qu'elle « sortait de maladie ».

Un cerf ignorait une maxime de Salomon; La Fontaine nous avertit que « ce cerf n'avait pas accoutumé de lire. »

Avec quelle naïveté il peint la bonne intelligence qui régnait entre les chiens et les chats!

> Ces animaux vivaient entre eux comme cousins:
> Cette union si douce, et presque fraternelle,
> Édifiait tous les voisins.

Quel poète a été plus touchant dans la peinture des sentiments tendres que l'auteur de la fable des « Deux pigeons!» Avec quelle douce éloquence le pigeon sédentaire essaie de retenir au logis son ami, qui veut voyager! Quelle délicatesse dans la réponse du pigeon voyageur! et quelle tendresse dans leurs adieux! Comme on s'intéresse aux aventures du voyageur! et quelle joie dans leur réunion!

Dans son amour pour les bêtes, le bonhomme ose s'attaquer à Descartes,

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un Dieu
> Chez les païens, et qui tient le milieu
> Entre l'homme et l'esprit...

Ce n'est pas, comme on voit, faute de l'estimer; mais Descartes s'est avisé de dire que les animaux n'ont point d'âme et ne sont que des machines. Avec quel esprit, quelle dialectique serrée et nerveuse, il réfute la doctrine

des Cartésiens ! Comment ne pas être de son avis quand il raconte, à l'appui de ses raisons, les ruses de la perdrix pour sauver ses petits, les travaux des castors, l'histoire merveilleuse d'un hibou qui, ayant attrapé des souris, leur coupait les pieds, les engraissait dans son trou, et les mangeait l'une après l'autre ; et l'ingénieuse invention de deux rats pour soustraire un œuf au renard :

L'un se mit sur le dos, prit l'œuf entre ses bras :
L'autre le traîna par la queue.
Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit !
Pour moi, si j'en étais le maître,
Je leur en donnerais aussi bien qu'aux enfants.
(Les Souris et le Chat-huant, et Les deux Rats, le Renard et l'Œuf.)

Plein d'indulgence pour les bêtes, La Fontaine réserve toute sa malice pour les hommes. Il leur décoche des traits dignes de Boileau et de Molière. Telle est cette peinture des alarmes de l'avare qui craint pour son trésor :

Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
« Le chat prenait l'argent. »
(Le Savetier et le Financier.)

Tel est ce trait contre l'intempérance :

Chose étrange! on apprend la tempérance aux chiens,
Et l'on ne peut l'apprendre aux hommes.
(Le Chien qui porte le dîner de son maître.)

Et celui-ci contre les indiscrets :

Rien ne pèse tant qu'un secret :
Le porter loin est difficile aux dames;
Et je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.
(Les Femmes et le Secret.)

Et cet autre contre l'espèce humaine :

A ces mots, l'animal pervers,
(C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme ; on pourrait aisément s'y tromper).

Notre bonhomme de fabuliste, qui se montre comique comme Molière, satirique comme Boileau, sensible et délicat comme Racine, s'élève au sublime de l'éloquence dans cet admirable apologue de « la Mort et le Mourant », et dans cette peinture si énergique et si vive de la tyrannie et de la rapacité des Romains, plus vraie que le fameux discours que Tacite met dans la bouche du Calédonien Galgacus. A ces mérites si divers, La Fontaine joint, à un degré éminent, le talent de peindre la nature. Il décrit peu, il n'entre pas dans les détails, il peint de sentiment,

plus vraie,

quelquefois par un seul trait, par le mouvement des vers, par la variété des mesures et des coupes, et surtout par l'harmonie imitative.

Un mort s'en allait « tristement... »
La belette « au corps long et fluet... »
La « dame au nez pointu... »
La cigogne au « long bec... »
Quatre animaux divers : le chat, « grippe-fromage »;
« Triste oiseau », le hibou ; « ronge-mailles », le rat;
La guêpe « au long corsage », etc.

Il peint ainsi le héron :

Un jour, sur ses longs pieds, allait je ne sais où
Un héron au long bec emmanché d'un long cou.
(Le Héron.)

Cette multiplicité de monosyllabes semble étendre les vers et les prolonger comme le cou de l'oiseau.

Il nous fait assister au déguisement du loup :

Il s'habille en berger, endosse un hoqueton,
Fait sa houlette d'un bâton
Sans oublier la cornemuse.
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,
Il auroit volontiers écrit sur son chapeau :
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »
Guillot, le vrai Guillot, étendu sur l'herbette,
Dormoit alors profondément ;
Son chien dormoit aussi, comme aussi sa musette.
La plupart des brebis dormoient pareillement.
(Le Loup devenu berger.)

Voyez quel contraste entre ces deux peintures admirables d'un torrent et d'une rivière !

Avec grand bruit et grand fracas
Un torrent tombait des montagnes,
Tout fuyoit devant lui ; l'horreur suivait ses pas :
Il faisoit trembler les campagnes.

Le voyageur rencontre sur son passage

Une rivière dont le cours,
Image d'un sommeil doux, paisible et tranquille,
Lui fit croire d'abord ce trajet fort facile :
Point de bords escarpés, un sable pur et net.
(Le Torrent et la Rivière.)

Le vers du poète gronde d'abord comme le torrent, et coule ensuite sans murmure comme le cours paisible de la rivière [1].

C'est La Fontaine qui le premier a introduit la description dans la fable ; il y a introduit aussi le dialogue [2]. Au lieu du récit, il emploie souvent le dialogue, qui change le

[1] Voir encore les fables : « le Coche et la Mouche ; la Mort et le Bûcheron ; Phœbus et Borée ; le Paysan du Danube ; les Lapins ; le Chêne et le Roseau ; le Chat, la Belette et le petit Lapin », et une foule d'autres. (Poètes, p. 76.)

[2] Voir des modèles de dialogue dans « la Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf » ; dans « le Chêne et le Roseau ; les Animaux malades de la peste ; le Chat, la Belette et le petit Lapin ; le Loup et le Chien maigre ».

récit en action, et la fable devient, suivant son expression, un drame « à cent actes divers ». La fable du « Loup et l'Agneau », par exemple, est une véritable tragédie. « Tout y est clair et bien marqué, dit Batteux. Le lieu de la scène, c'est le bord du ruisseau ; leur caractère, la violence et l'innocence ; l'action, c'est le démêlé de l'un avec l'autre ; le nœud qui tient le lecteur en suspens est de savoir comment se terminera la querelle. Le dénouement, c'est la mort de l'innocent ; de là la morale que le plus faible est souvent opprimé par le plus fort. » La Fontaine avait un tour d'esprit éminemment dramatique. La plupart de ses fables sont des récits en action, et c'est du drame qu'elles tirent leur principal intérêt.

Une autre cause de sa popularité, c'est sa morale, qui est douce, indulgente, aimable ; c'est la morale de Montaigne, « la bonne loi naturelle » de Régnier, l'heureux instinct des gens bien élevés; c'est un peu la morale moins la vertu. Il prêche la morale domestique, l'économie, la tempérance, la modération, l'union des familles, l'indulgence, la sympathie pour le malheur, le respect pour la vieillesse, les avantages de la médiocrité, l'indifférence pour les faux biens, l'attachement pour les véritables; ce qu'il prêche le mieux, c'est le prix de l'amitié, que personne n'a ni mieux sentie, ni mieux célébrée que notre fabuliste. Avec quelle vérité pénétrante il s'écrie, en finissant la fable des « Deux Amis ! » :

Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même :
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Le livre de La Fontaine est un trésor de leçons et d'exemples pour tous les âges et pour toutes les conditions de la vie. Cependant il arrive quelquefois que, livré tout entier au plaisir de raconter les actions des animaux, le fabuliste oublie le lecteur, et s'inquiète peu d'amener une instruction utile pour les hommes. Ainsi « le Curé et le Mort, la Goutte et l'Araignée, l'Ivrogne et sa Femme », et quelques autres, n'ont pas de morale. Quelquefois la morale ne s'étend pas à toutes les parties de la fable ; par exemple, dans « la Chauve-Souris, le Buisson et le Canard », la moralité ne s'applique qu'à la chauve-souris ; le canard et le buisson n'ont point d'imitateurs. La morale est mal déduite dans « le Gland et la Citrouille », et dans « l'Araignée et l'Hirondelle » ; elle est blâmable dans « la Chauve-Souris et les deux Belettes », où il prétend que

Le sage dit, selon les gens :
Vive le roi ! vive la ligue !

dans « le Coq et le Renard », où il dit que

... C'est double plaisir de tromper un trompeur;

dans « le Loup devenu Berger », où il veut que

Quiconque est loup agisse en loup ;
C'est le plus certain de beaucoup ;

dans « l'Homme et l'Idole de bois », où il dit « qu'on ne peut rien tirer des hommes qu'avec le bâton ; » dans « les Vautours et les Pigeons », où il recommande de

Tenir toujours divisés les méchants,

maxime plus digne de Louis XI que de l'ami de Fouquet et de madame de La Sablière.

On reproche à La Fontaine d'avoir emprunté la plupart des sujets de ses fables. Il est vrai qu'il en a peu inventé. Comme Molière, il avait l'habitude de prendre son bien partout où il le trouvait. On pourrait lui appliquer ce qu'il a dit de l'abeille :

Sur différentes fleurs l'abeille se repose,
Et fait du miel de toute chose.
(Les deux Rats, le Renard et l'Œuf.)

Mais La Fontaine change tellement le fond, qu'il pourrait bien réclamer le mérite de l'invention ; et même quand

il fait peu de changements, il donne aux choses un aspect tout différent par les charmes de sa poésie et de son style. Il a défini lui-même l'imitation avec l'élégance qui lui est si naturelle :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage ;
Je ne prends que l'idée, et les tours et les lois
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Nous avons vu que La Fontaine a une souplesse admirable pour prendre tous les tons et tous les styles, depuis la simplicité la plus familière jusqu'au sublime de l'éloquence, comme dans « le Paysan du Danube » et dans « la Mort et le Mourant ». De même, il a su donner une variété infinie à la forme de ses fables : les unes sont des récits avec ou sans interlocuteurs; d'autres sont mêlées de récits et de descriptions ; d'autres sont des dialogues, des élégies, des discours, des satires, des épîtres, des tragédies, des comédies, etc. A ces formes si variées données à ses compositions, notre poète joint une grande variété dans la mesure des vers, un goût fort ingénieux pour les

allonger ou les raccourcir, selon les allures de l'action, ou l'importance de la pensée : il emploie les grands vers pour les choses importantes, les vers courts pour les petites.

On a beaucoup parlé des fautes et des négligences du style de La Fontaine. Assurément on y trouverait bien des choses à reprendre, si l'on s'armait contre lui d'une critique minutieusement grammaticale. Mais ces irrégularités ne déplaisent pas au lecteur exercé, comme il y a sur certaines physionomies des traits irréguliers qu'on aime sans savoir pourquoi. « Il y a une sorte de négligence qui plaît, dit Cicéron, comme il y a des femmes à qui il sied mieux de n'être point parées. » C'est sans doute pour atteindre à ce naturel exquis, où il est resté inimitable, que notre fabuliste a laissé échapper quelques négligences :

> A ces petits défauts marqués dans la peinture,
> L'esprit avec plaisir reconnaît la nature.
>
> (Boileau.)

Ces « petits défauts » servent à cacher l'auteur et à ne montrer que l'homme. « Je me trouve à mon aise en lisant La Fontaine », disait une femme d'esprit, et c'est un des plus beaux éloges qu'on ait faits du naturel et de la facilité de cet heureux génie.

Quant aux négligences qui sont des taches dans le style

de La Fontaine, on a dit que ce sont, suivant l'heureuse expression d'un grand homme, des pierres communes entourées de brillants; elles en reçoivent de l'éclat, et n'en ôtent pas.

IX

BOSSUET.

(1627-1704)

La Providence, qui semblait avoir réuni autour de Louis XIV tous les génies de la guerre, de la politique, des lettres, de la poésie, des sciences et des arts, voulut compléter la gloire du grand siècle en y ajoutant le génie de l'éloquence, rehaussé de toutes les vertus de la religion. Jamais l'Église gallicane n'offrit un plus beau spectacle; jamais elle ne compta une plus longue suite de prélats et de ministres aussi célèbres par leur piété, par leurs talents et leur savoir. Parmi eux on distingue Bossuet, surnommé « l'Aigle de Meaux », le créateur de l'éloquence française dans le sermon, dans l'oraison funèbre et dans l'histoire; Fénelon, le « Cygne de Cambrai », aimable génie, qui fit régner la vertu par l'onction et la douceur; saint Vincent de Paul, prodige de charité, à qui l'humanité doit la création des hôpitaux pour les

orphelins abandonnés; le jésuite Bourdaloue, dialecticien vigoureux, sublime en profondeur comme Bossuet l'est en élévation; Mascaron, évêque de Tulle, dont les discours sont remarquables par la force et le mouvement, mais trop privés de goût pour être classiques; Fléchier, qui, à force d'élégance et d'harmonie, mérita le second rang dans l'oraison funèbre, en louant dignement les exploits et les vertus de Turenne; Massillon que la perfection de son style a fait surnommer le « Racine de la chaire »; l'abbé de Rancé, l'austère réformateur de la Trappe; l'abbé Fleury, le savant et judicieux auteur de la meilleure « Histoire ecclésiastique » que nous ayons; et les solitaires de Port-Royal, le grand Arnauld, l'infatigable controversiste, et Lancelot, digne d'écrire sous sa dictée de si excellents ouvrages sur l'enseignement, et Nicole, moraliste pieux et aimable, et Sacy, le traducteur de la Bible; et parmi les protestants, Saurin, le premier prédicateur de son Église, qui, à une éloquence mâle et forte d'idées, ne sut pas assez joindre la pureté du goût, l'élégance et l'harmonie du style des orateurs catholiques.

Au-dessus de tous ces grands hommes s'élève Bossuet, esprit plein de sublimité et de poésie, qui fut l'oracle du catholicisme, le « Démosthènes de la tribune évangélique », et reçut, de son vivant, le titre de « Père de l'Église ». Peu d'hommes ont mené une vie aussi active, et exercé sur leurs contemporains une influence aussi

puissante que l'immortel évêque de Meaux. On le voit lutter à la fois contre les protestants, les jansénistes, les quiétistes et les ultramontains ; tracer les limites de la puissance spirituelle des papes et de la puissance temporelle des rois ; élever l'héritier du trône ; diriger les assemblées du clergé ; tonner dans la chaire contre les vices de la ville et de la cour ; exhorter à la mort Henriette d'Angleterre, le grand Condé et les personnages les plus illustres du temps ; répondre aux théologiens et aux hommes d'État qui le consultent comme un oracle ; remplir les devoirs de son ministère de manière à servir de modèle à tous les évêques ; et composer ces sublimes ouvrages d'éloquence, d'histoire, de théologie et de controverse qui lui assurent peut-être le premier rang parmi tous les écrivains de la France. Le trait distinctif du caractère de Bossuet, c'est un bon sens profond qui en fait le guide le plus sûr pour les questions de théologie et de philosophie et pour les pratiques de la vie active. C'est ce bon sens souverain qui le préserva de la tentative imprudente que fit Pascal de prouver la révélation chrétienne avec toute la rigueur du raisonnement géométrique ; des illusions du mysticisme qui séduisirent l'âme tendre de Fénelon ; du double écueil de limiter la prescience divine ou de détruire la liberté humaine, où échouèrent Arnauld et ses amis les Port-Royalistes ; et de cet ascétisme impitoyable qui s'empara de ces pieux

solitaires, et qui faisait « paraître la religion trop pesante, l'Évangile excessif et le christianisme impossible. »

Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon en 1627, appartenait à une famille qui comptait plusieurs de ses membres dans la magistrature. Son père, ayant été nommé doyen des conseillers au parlement de Metz, confia ses enfants aux soins de son frère aîné. Le jeune Bossuet fit ses premières études au collége des Jésuites, et il montra dès lors ce goût du travail et cette ardeur de tout savoir qui furent les passions dominantes de toute sa vie. Ces rares dispositions, jointes à une intelligence précoce et à une mémoire prodigieuse, rendirent ses progrès rapides. Les jésuites, fins observateurs du caractère de leurs élèves, ne tardèrent pas à deviner dans le jeune Bossuet le génie d'un grand homme. Ils voulurent l'attirer dans leur Compagnie. Son oncle, qui partageait probablement l'éloignement que les Parlements avaient pour la Société de Jésus, résolut de couper court à toute insinuation en l'envoyant achever ses études à Paris. Bossuet entra au collége de Navarre, situé sur l'emplacement de « l'École polytechnique », et dirigé par le docteur Cornet, qui est connu pour avoir résumé en cinq propositions le fameux livre de « l'Augustinus » (1642).

Avant de quitter Dijon, Bossuet appartenait déjà à l'Église. Par un abus alors très-fréquent, on conférait souvent à des enfants de hautes dignités ecclésiastiques.

Ainsi, l'on voit dans ce siècle un duc de Verneuil nommé évêque de Metz à cinq ans : Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal à huit ans ; l'abbé de Rancé, investi de neuf bénéfices, avant d'avoir atteint l'âge de onze ans. De même, Bossuet fut tonsuré à huit ans, et nommé, dans sa treizième année, à un canonicat de la cathédrale de Metz. Cette fois, du moins, une conduite exemplaire et de brillantes dispositions semblaient justifier une faveur aussi prématurée.

Bossuet continua ses études à Paris avec le même succès qu'à Dijon. Il dépassa bientôt tous ses condisciples. Il acquit une profonde connaissance de la langue latine et de la langue grecque. Parmi les chefs-d'œuvre des littératures anciennes, il avait une prédilection singulière pour Homère et pour Virgile ; il savait par cœur « l'Iliade », « l'Odyssée » et « l'Énéide. » Plus tard il disait que, pendant l'éducation du dauphin, « il était si plein du divin Homère, qu'il en récitait des vers en dormant, que souvent même il s'éveillait par la forte attention qu'il apportait à les réciter, comme on s'éveille au milieu d'un songe, dont on est agréablement frappé. »

Mais l'enthousiasme de Bossuet pour Homère et Virgile le cédait encore au ravissement qu'il éprouvait pour les livres saints. Il avait quatorze ans lorsqu'il lut la Bible pour la première fois, et il en éprouva une émotion vive, inexprimable, qui lui revenait toutes les fois qu'il en

rappelait plus tard le souvenir. La Bible devint la base de ses études, et fut toute sa vie l'objet de ses continuelles méditations. Tous les charmes de la littérature profane disparaissaient devant ces grandes images et ces divines conceptions qui transportaient son imagination. Pendant toute sa vie, il eut toujours une Bible sur sa table : « Je ne pourrais pas vivre sans cela, » disait-il.

La réputation de notre jeune écolier avait franchi les murs du collége, et s'était répandue dans Paris. On parla de lui à l'hôtel de Rambouillet, qui était alors le rendez-vous de tous les beaux esprits. Le marquis de Feuquières y vantait un soir ses talents extraordinaires et sa prodigieuse facilité, et il alla jusqu'à dire que cet écolier de seize ans était capable d'improviser un sermon sur le premier sujet venu. On résolut de le mettre à l'épreuve, et on l'envoya chercher au collége. Le jeune Bossuet étonna la brillante assemblée qui l'entourait, et surpassa l'attente générale. Il était onze heures du soir lorsqu'il prononça ce précoce sermon. Cela fit dire à Voiture, toujours amoureux d'antithèses : « Je n'ai jamais ouï prêcher ni si tôt ni si tard. »

La manière dont Bossuet soutint sa thèse de bachelier eut encore un plus grand éclat. Il obtint la permission de la dédier au prince de Condé, déjà célèbre par les victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue, et qui était gouverneur de la Bourgogne, où il avait connu sa

famille. La lutte fut très-animée entre les candidats, et Bossuet y brilla entre tous ; elle intéressa tellement le grand Condé, qu'il fut tenté un moment d'attaquer lui-même un athlète aussi redoutable, et de lui disputer les lauriers de la philosophie. Ainsi commencèrent entre le prince de Condé et le fils du magistrat de Dijon ces rapports d'estime qui devaient se changer en une noble et glorieuse amitié.

Ces brillants succès firent comprendre à Bossuet qu'il était appelé à se distinguer dans l'éloquence, et que la carrière des honneurs était ouverte devant lui. Heureusement, il sut résister à la dangereuse tentation de monter trop tôt dans les chaires de la capitale. Il résolut de mûrir ses talents dans la retraite. A peine ordonné prêtre, il se retira à Metz, où il avait été nommé d'abord chanoine, puis archidiacre de la cathédrale (1652). Pendant les six ans qu'il passa dans cette ville, il fit une étude approfondie de toutes les parties de la théologie, de la doctrine et de la discipline de l'Église, dans la lecture et la méditation des livres saints, et des ouvrages des Pères et des conciles. Parmi les docteurs de l'Église, saint Jean Chrysostôme était son modèle pour l'éloquence, et saint Augustin, son guide favori dans l'étude de la religion : il savait saint Augustin par cœur, il le citait sans cesse, et y trouvait, disait-il, « réponse à tout ».

C'est pendant son séjour à Metz que Bossuet fit, à vingt-

sept ans, ses premières armes dans la controverse religieuse. Il y avait dans cette ville un grand nombre de Calvinistes. Paul Ferri, leur principal ministre, réunissait à des connaissances étendues et variées une aménité de caractère et une pureté de mœurs qui le faisaient estimer des catholiques comme des protestants. Une heureuse conformité de goûts l'avait attaché à Bossuet : ils étaient amis, et ils vivaient ensemble dans un commerce presque habituel. Vers 1654, Ferri publia un catéchisme où il se proposait de démontrer que la Réformation avait été nécessaire, et qu'on ne pouvait pas se sauver dans l'Église romaine depuis la Réformation, bien qu'on le pût avant cet événement. Calvin et Luther avaient damné l'Église romaine dès leur séparation ; le ministre Ferri reculait cette danmnation jusqu'en 1545, époque de la réunion du concile de Trente. Bossuet entreprit de réfuter le catéchisme de son ami. Aux deux propositions qui servaient de fondement à ce livre il opposa les deux propositions contraires : 1° la Réformation, telle qu'elle a été faite, a été pernicieuse ; 2° si on pouvait se sauver dans l'Église catholique avant la Réformation, on le peut encore aujourd'hui. « Notre foi ne diffère pas de celle de nos pères, dit-il ; s'ils se sont sauvés, nous le pouvons comme eux. » Bossuet apporta dans la discussion tant de modération et d'égards, qu'elle ne fit que resserrer les liens d'estime et d'amitié qui unissaient les deux adversaires. Ils conti-

nuèrent de vivre dans une agréable intimité, rare et digne exemple à offrir aux controversistes de tous les temps, mais qui sera plus loué que suivi.

Bossuet et Ferri résolurent de chercher à réunir les deux grandes communions chrétiennes, et ils travaillaient avec ardeur à cette noble entreprise, lorsque Ferri vint à mourir. Bossuet conserva longtemps l'espoir de voir accomplir ce beau projet, et vers la fin de sa vie il entra en correspondance avec le philosophe Leibnitz pour amener la réunion des luthériens et des catholiques. Il échoua avec Leibnitz, comme il aurait probablement échoué avec Ferri.

Il avait remarqué, dès ses premières conférences avec les protestants, qu'une des principales causes de leur éloignement pour l'Église catholique était la fausse idée qu'ils avaient de sa doctrine, qu'ils confondaient souvent avec les opinions particulières de quelques théologiens, avec des traditions populaires et avec des pratiques superstitieuses. Il crut qu'il suffisait de la montrer telle qu'elle est pour dissiper les préventions et préparer cette fusion qu'il appelait de tous ses vœux. C'est dans ce but qu'il écrivit son *Exposition de la foi catholique.* Il y expose d'une manière simple et précise tout ce que l'Église enseigne comme articles de foi. Le sentiment qui domine dans ce petit livre de quatre-vingts pages fut inspiré à l'auteur par cette sage maxime de saint Augustin, qui

devrait servir de règle aux hommes toutes les fois qu'ils sont divisés d'opinion : « Dans les choses nécessaires, disait-il, l'unité; dans les douteuses, la liberté ; dans tous les cas, la charité. »

La réputation de Bossuet le fit appeler à Paris en 1656; il y prêcha le carême dans une des principales églises. « Avant lui, dit Massillon, les prédicateurs disputaient de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école, et mêlaient à la parole sainte des termes qu'ils n'entendaient pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre. » Bossuet créa le sermon, comme Corneille avait créé la tragédie vingt ans auparavant. Le ton de la chaire changea dès qu'il y parut : il substitua au mauvais goût qui la dégradait, aux indécences qui l'avilissaient, la bienséance et la dignité qui conviennent à la morale évangélique. Dès ses débuts, il passa pour le plus grand orateur chrétien qu'on eût vu depuis les anciens Pères de l'Église, et aucun de ses successeurs ne lui a ravi la palme de l'éloquence sacrée. C'est à tort que certaines personnes préfèrent à ses sermons ceux de Bourdaloue. Si les plans de Bourdaloue sont plus réguliers, si l'ordre de ses discours est plus méthodique, il n'a ni l'inspiration, ni l'élan, ni les fortes peintures de la vie, ni les images grandes ou familières de « l'Aigle de Meaux ».

Bossuet semble avoir indiqué lui-même le caractère de ses sermons en parlant de l'éloquence des apôtres : « Ce

n'est point par l'art de bien dire, par l'arrangement des paroles, par des figures artificielles, qu'ils ont opéré ces grands effets. Tout se fait par une secrète vertu qui persuade contre les règles, vertu qui, venant du ciel, sait se conserver tout entière dans la bassesse modeste et familière de leurs premières expressions, et dans la simplicité d'un style qui paraît vulgaire. » Il a dit ailleurs : « Comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils ne doivent rechercher ni les faux brillants, ni des traits d'esprit, ni une vaine harmonie, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs; et où trouveront-ils ces grandes choses, s'ils ne font luire la vérité, et parler Jésus-Christ lui-même? Dieu a les orages dans sa main; il n'appartient qu'à lui de faire éclater dans les nues le bruit de son tonnerre. »

A l'exemple des apôtres, Bossuet ne visait jamais à être orateur. Mais la plupart de ses sermons se distinguent par une science profonde et par une éloquence souvent sublime, quoique simple et familière. Il s'élève quelquefois aux mouvements les plus éloquents, et semble embellir la Bible, comme dans ce passage : « Balthasar, ce grand roi des Assyriens, à la veille de cette nuit fatale, était-il encore charmé de cette pompe royale dans l'approche de sa dernière heure? Au contraire, ne vous semble-t-il pas qu'il voyait son sceptre lui tomber des mains, sa pourpre pâlir sur ses épaules, et l'éclat de sa couronne se

ternir sur sa tête parmi les ombres de la nuit qui commençaient à l'environner. »

Voyez encore ce morceau : « La vie nous manquera comme un faux ami, au milieu de nos entreprises. Là, tous nos beaux desseins tomberont par terre. Les riches de la terre qui, durant cette vie, jouissant d'un songe agréable, s'imaginent avoir de grands biens, seront tout étonnés de se trouver les mains vides. »

Et quel arrêt énergique il prononce contre les incrédules, « qui croient tout, excepté l'Évangile, » et qu'il condamne malgré eux à l'immortalité : « Hommes qui ne renoncez à la vie future que parce que vous la craignez, n'espérez pas au néant ; non, non, n'y espérez pas. Voulez-le, ne le voulez pas, votre éternité vous est assurée. »

Ces mouvements admirables, et ils sont nombreux, rendaient irrésistible l'effet de la parole de Bossuet. On raconte qu'un athée voulut l'entendre par curiosité. Son orgueil ne lui permit pas de s'avouer vaincu ; mais il ne put s'empêcher de rendre hommage au génie de l'orateur : « Voilà, dit-il en sortant, le premier des prédicateurs pour moi ; car c'est celui par lequel je sens que je serais converti, si j'avais à l'être. »

Louis XIV, averti par la voix publique du talent de Bossuet, lui fit demander de prêcher l'Avent de 1663 dans la chapelle du Louvre. Il fut si frappé de son éloquence,

qu'il fit écrire à son père pour le féliciter d'avoir un tel fils. Il fut surtout charmé de ce ton discret et libre à la fois qui convient si bien à un sujet et à un ministre de l'Évangile. Car il est certain que Bossuet ne s'abaissa jamais aux complaisances de parole ni de silence qu'on lui a injustement reprochées.

Quelle que soit l'opinion qu'on ait des sermons de Bossuet, comparés à ceux de Bourdaloue et de Massillon, tout le monde lui accorde la première place dans « l'oraison funèbre » ; il y est resté sans rival, comme il y avait été sans modèle. C'est dans ces discours, qui sont à la fois de splendides éloges et des instructions austères, qu'il s'éleva à ces magnificences de la parole auxquelles rien ne saurait être comparé dans notre langue. Parmi les « Oraisons funèbres » de Bossuet, celles d'Henriette, reine d'Angleterre; de sa fille Henriette, duchesse d'Orléans; de la princesse palatine et du grand Condé, sont considérées comme ses chefs-d'œuvre et comme les plus belles oraisons funèbres qui aient jamais été prononcées.

L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, « dont la vie seule offrait toutes les extrémités des choses humaines, » réunit les plus hautes leçons de la religion et de la politique au récit des plus grandes catastrophes qui eussent jusqu'alors épouvanté l'imagination des hommes. Bossuet montra, dans ce magnifique sujet, jusqu'où peuvent s'élever la pensée et la

parole humaines (1669). « L'Exorde » est peut-être le plus imposant qui ait jamais ouvert un discours religieux. Bossuet y annonce qu'il va instruire les rois, et il expose le sujet. Ensuite il se jette à travers les divisions et les orages de cette île; il peint le débordement des sectes, le fanatisme des Indépendants; au milieu d'eux, Cromwell, actif et impénétrable, prêchant et combattant, « un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde; » la reine luttant contre le malheur et la révolte, cherchant partout des défenseurs, traversant neuf fois les mers, battue par les tempêtes, voyant son époux dans les fers, ses amis sur l'échafaud, elle-même obligée de céder, mais, dans la chute de l'État, restant ferme parmi ses ruines, telle qu'une colonne qui, après avoir longtemps soutenu un temple ruineux, reçoit, sans en être courbée, ce grand édifice qui tombe et fond sur elle sans l'abattre.

A travers ce terrible spectacle qu'il déploie sur la terre, l'orateur nous montre toujours Dieu présent au haut des cieux, secouant et brisant les trônes, précipitant les révolutions, et par sa force invincible enchaînant ou domptant tout ce qui lui résiste. Cette idée, répandue dans le discours d'un bout à l'autre, y jette une terreur religieuse qui en augmente encore l'effet, et en rend le pathétique plus sublime et plus sombre. On croirait entendre la voix du prophète Jérémie, dérou-

lant la longue suite des calamités et des catastrophes qui fondirent sur le peuple de Juda.

Bossuet avait déployé tout son génie dans cet admirable discours. Neuf mois après, il laissa parler son âme tout entière, et fit couler les larmes de la France en déplorant la mort de la duchesse d'Orléans, fille de la reine d'Angleterre. Cette princesse, si belle, si gracieuse, si spirituelle, fut tout à coup ravie, à vingt-cinq ans, aux adorations de la cour par un coup aussi terrible qu'imprévu (1670). Dès qu'elle se sentit frappée, dit le cardinal Maury, dont nous ne faisons qu'abréger le récit, elle jugea que sa dernière heure approchait. Elle se souvint que Bossuet avait singulièrement consolé l'agonie de sa mère par le langage de la piété la plus douce et par le charme de la plus touchante éloquence, et elle le fit prier de venir lui rendre ce dernier service. Dès qu'il arriva, il invita Madame à s'unir simplement aux prières, aux actes de contrition, de foi, d'espérance et de charité qu'il allait adresser à Dieu pour elle. Il était profondément ému; il se surpassa lui-même dans cet exercice d'un ministère où il montrait, en assistant les mourants, une piété, un génie et une onction extraordinaires. Il ne cessa de consoler ou plutôt de distraire de ses intolérables tortures la princesse Henriette, pendant les quatre dernières heures de sa vie. Dans sa reconnaissance, elle ordonna en anglais, une heure avant sa mort,

qu'on lui offrit une bague d'une superbe émeraude, entourée de diamants, qu'elle avait fait faire pour lui. Dès que la princesse eut rendu le dernier soupir, madame de La Fayette porta cette bague à Louis XIV, et lui annonça la mort de sa belle-sœur. Le roi voulut mettre lui-même la bague au doigt de Bossuet; il l'invita à la garder toute sa vie en souvenir de la princesse, et le chargea de prononcer son oraison funèbre. On félicita Bossuet de ce don si touchant et de ce nouveau triomphe offert à son génie, et on lui exprima le regret que les bienséances de la chaire ne lui permissent pas de rappeler une circonstance aussi honorable pour la princesse que pour lui. « Eh! pourquoi pas? » dit-il dans un premier mouvement de reconnaissance. Cette parole fut bientôt répandue, et parut une espèce d'engagement. On attendait avec une vive curiosité comment il pourrait le remplir. L'orateur justifia sa promesse de la manière la plus simple et la plus naturelle. Vers la fin de son discours, il fit l'éloge des vertus morales de la princesse, de son affabilité, de son indulgence, de sa bonté... « Que diraije de sa libéralité? ajouta-t-il; elle donnait non-seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevait ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle a si bien pratiqué du-

rant sa vie, l'a suivie, JE LE SAIS, jusqu'entre les bras de la mort. »

Ces trois monosyllabes : JE LE SAIS, relevés par un cri au milieu du récit le plus calme, suffirent pour rappeler l'histoire, généralement connue, de cette bague qu'on voyait briller au doigt de l'orateur. Ces trois mots si simples, mais rendus si frappants par un trait sublime de situation unique en éloquence, enlevèrent l'auditoire, qui ne put maîtriser la première explosion de son attendrissement et de son admiration.

C'est dans cette même oraison funèbre que Bossuet, si grand, si élevé, exhale sa douleur sous des images douces et tristes, lorsqu'il laisse tomber sur le cercueil d'Henriette ces paroles touchantes : « Elle croissait au milieu des bénédictions de tous les peuples, et les années ne cessaient de lui apporter de nouvelles grâces... Elle a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissait, avec quelles grâces, vous le savez ! Le soir, nous la vîmes séchée... Qui eût pu penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui semblait si vive? Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les grâces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement; tout est vain en nous... Et vous qui m'entendez, commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que

vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que vos yeux recherchent encore, toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, songez que cette gloire que vous admiriez faisait son péril. »

Bossuet se troubla lui-même et arracha des larmes à tout l'auditoire, lorsqu'il prononça ces paroles foudroyantes : « O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette accablante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! »

Il produisit un effet non moins puissant dans un autre endroit. Après avoir montré la princesse Henriette calme et tranquille dans ses derniers moments, il s'écria tout à coup : « La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite! » Un frisson de terreur saisit l'assemblée entière.

L'oraison funèbre de la princesse palatine, Anne de Gonzague, belle-fille de Frédéric V, électeur palatin, et d'Élisabeth d'Angleterre, et l'une des héroïnes de la Fronde, est celle qui fait le mieux sentir combien le génie de Bossuet avait de souplesse et de flexibilité (1685). A côté d'images douces et antiques, on trouve de ces peintures fortes, de ces traits rapides, comme le portrait de

ce terrible roi de Suède, conquérant de la Pologne, où régnait la sœur de la princesse palatine : « Charles-Gustave parut à la Pologne, surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces armes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur... Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts. » On dirait que l'orateur suit la marche rapide du conquérant, et qu'il se précipite avec lui sur la Pologne.

C'est dans ce discours que Bossuet a dit en quatre pages tout ce qu'on a jamais pu dire de plus fort contre l'indifférence religieuse. Tout le monde sait par cœur ce passage sur les esprits forts, qui se révoltent contre l'autorité de l'Église avec un air de mépris : « Mais qu'ont-ils vu, ces rares génies? Qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur, et qu'il serait aisé de les confondre, si, faibles et présomptueux, ils ne craignaient d'être instruits! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien; ils n'ont pas même de quoi

établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie; et ce misérable partage ne leur est pas assuré. »

La dernière et la plus belle oraison funèbre de Bossuet est celle du prince de Condé, prononcée à soixante ans (1686). L'orateur sembla se surpasser lui-même en célébrant les exploits et en déplorant la mort du héros qui l'avait honoré de son amitié. Tout ce que la religion a de plus auguste, l'histoire de plus imposant, l'éloquence de plus noble et de plus majestueux, se trouve réuni dans cet admirable chef-d'œuvre.

Voyez de quels traits l'orateur peint l'activité, la vigilance, la célérité de son héros! « A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux et à prendre ses avantages. Comme un aigle qu'on voit toujours, soit qu'il vole au milieu des airs, soit qu'il se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux ; aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. »

Tout le monde connaît le récit de la bataille de Rocroi, le parallèle de Turenne et de Condé, et surtout la péroraison qui termine ce chef-d'œuvre, et qui est peut-être la plus belle de toutes les péroraisons.

« Pour moi, dit l'orateur en finissant, s'il m'est permis, après tous les autres, de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée non point avec cette audace qui promettait la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparaître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en actions de grâces ces belles paroles du bien-aimé disciple : « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez les derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint! »

La réunion touchante que présente le tableau d'un

grand homme qui n'est plus, et d'un autre grand homme qui annonce sa fin prochaine, pénètre l'âme d'une mélancolie profonde, en lui faisant envisager avec douleur l'éclat si vain et si fugitif du génie et de la gloire humaine.

Les brillants succès de Bossuet dans la chaire l'avaient fait appeler à l'évêché de Condom (1669). L'année suivante, le roi le nomma précepteur du dauphin ; et bientôt après, il fut élu membre de l'Académie française (1671). Bossuet ne négligea rien pour remplir dignement la noble mission qui lui était confiée d'élever l'héritier du trône. Il se démit de son évêché ; il se dévoua tout entier à son élève, et n'oublia rien pour former son cœur, orner son esprit, et en faire un prince pieux, bon, juste et instruit. Pendant neuf ans (1670-1679), il se chargea lui-même de toutes les leçons et de tous les détails de l'éducation littéraire et religieuse. Il est triste de dire que tant d'efforts et de travaux furent à peu près inutiles. Le dauphin avait un esprit faible, paresseux, « opiniâtre », indifférent à tout, comme son grand-père Louis XIII. Il resta toute sa vie un prince médiocre. La sévérité excessive de son gouverneur, l'austère duc de Montausier, nuisit peut-être à son éducation. S'il en faut croire madame de Caylus, parente de madame de Maintenon, la manière rude avec laquelle on forçait le dauphin d'étudier, lui inspira un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution

de n'en jamais ouvrir quand il serait son maître ; et il tint parole.

Bossuet écrivit plusieurs ouvrages pour l'éducation du dauphin. Le plus remarquable et le plus populaire est le « Discours sur l'Histoire universelle ». Dans ce livre, Bossuet, appliquant l'art oratoire à l'histoire, retrace avec une incomparable éloquence toute la suite des siècles, depuis la création du monde jusqu'au règne de Charlemagne. On y voit, dans la première partie, les empires s'élever, fleurir et tomber les uns à la suite des autres ; dans la seconde, la religion, toujours ferme et inébranlable, rester seule debout au milieu de toutes ces ruines, et prouver elle-même sa sainteté par sa durée perpétuelle. Dans la troisième partie, l'auteur, créant la philosophie de l'histoire, nous découvre les causes des changements des empires, et porte le plus beau jugement que le christianisme ait porté sur l'antiquité païenne. C'est l'œuvre d'un profond penseur et d'un écrivain consommé.

Aux grandes instructions que renferme le « Discours sur l'Histoire universelle », Bossuet ne pouvait pas en ajouter de plus utiles pour un prince que celles qui lui apprennent à gouverner ses sujets. C'est dans ce but qu'il écrivit le « Traité de la politique tirée de l'Écriture sainte ». Il s'applique à fonder uniquement sur la Bible les éléments d'une science où la ruse et la perfidie triomphent si souvent du droit et de la justice.

Pour enseigner la philosophie à son élève, Bossuet composa le « Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même ». « L'homme, dit-il, n'a besoin, pour devenir un vrai philosophe, que de s'étudier lui-même ; et, sans s'égarer dans les recherches inutiles de ce que les autres ont dit et pensé, il n'a qu'à se chercher et s'interroger lui-même, et il trouvera celui qui lui a donné la faculté d'être, de connaître et de vouloir. » Dans ce petit livre, l'auteur étudie la structure du corps, la nature de l'âme et les rapports qui les unissent, et, de la considération de ces trois choses, il s'élève à la connaissance de Dieu, qui en est la cause et la fin, puisque sans lui l'homme n'aurait ni mouvement, ni esprit, ni vie, ni raison.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, Bossuet en écrivit un grand nombre d'autres. Les principaux sont « l'Histoire des variations des Églises protestantes, Six Avertissements aux protestants », qui rappellent les « Provinciales » de Pascal, les « Élévations sur les Mystères » et des « Méditations sur l'Évangile ».

Dans « l'Histoire des Variations », Bossuet expose, dit Gibbon, avec un heureux mélange de récit et de raisonnement, les fautes et les folies, les changements et les contradictions de nos premiers réformateurs, dont les variations, comme il le soutient habilement, sont la marque d'erreurs historiques, tandis que la perpétuelle unité de l'Église catholique est le signe et la preuve de

l'infaillible vérité. » L'auteur déploya son génie ordinaire pour faire ressortir les innombrables contradictions de ces professions de foi et les opposer les unes aux autres, et il fit un chef-d'œuvre d'histoire, de polémique et de style. Mais il se trompa quand il prédit que l'esprit d'examen conduirait à l'incertitude et à une indifférence religieuse qui minerait les États protestants, et que le protestantisme était incompatible avec l'existence d'un gouvernement bien réglé. L'exemple de l'Angleterre, où la foi est aussi vive et la liberté plus respectée que partout ailleurs, suffirait seul pour donner un démenti à cette prédiction.

Les « Élévations sur les Mystères » offrent les réflexions les plus profondes et les plus sublimes sur la nature de Dieu, sur ses perfections, sur la Trinité, le péché originel, la rédemption et la vie de Jésus-Christ. C'est là que se trouve cette admirable explication psychologique de la Trinité : « Dieu se conçoit lui-même; concevoir et engendrer sont une même chose en Dieu. Dieu conçu, c'est le Fils ; Dieu concevant, c'est le Père. Dieu se concevant, s'aime ; l'amour de Dieu est substantiel comme sa pensée, et forme la troisième personne de la Trinité. »

Les « Méditations sur l'Évangile » sont une espèce de suite aux « Élévations ». Bossuet y explique les discours de Jésus-Christ, et y expose la morale chrétienne dans

toute sa beauté et dans toute sa perfection. « Ce livre, dit la Harpe, n'a pas moins d'onction, d'enthousiasme et d'effusion de cœur que les « Lettres spirituelles » du tendre Fénelon : seulement Bossuet conserve toujours cette tendance au sublime qui lui est naturelle. Ceux qui n'ont pas lu ces « Méditations » ne connaissent pas tout Bossuet. »

Pour prix de l'éducation du dauphin, Louis XIV nomma Bossuet premier aumônier de la dauphine, évêque de Meaux et conseiller d'État (1681), et il le désigna pour faire le discours d'ouverture de la célèbre Assemblée du clergé convoquée en 1682, à propos de sa querelle contre le pape. Ce prince voulait étendre à tous les diocèses du royaume la « régale », c'est-à-dire le droit de percevoir les revenus des évêchés et des autres bénéfices quand ils étaient vacants. Innocent XI s'éleva contre cette prétention, et adressa au roi plusieurs brefs menaçants. Louis XIV appela le clergé à son aide, et résolut de lui faire poser des règles fixes pour séparer le pouvoir spirituel du pouvoir temporel. C'était une œuvre fort délicate. Bossuet eut la gloire de l'accomplir. Il ouvrit l'assemblée par son fameux sermon sur « l'Unité de l'Église », qui est un chef-d'œuvre d'habileté, de mesure et d'éloquence. Il fut l'âme de toutes les délibérations, et il rédigea les résolutions arrêtées qui devaient fixer pour l'avenir les rapports du pape avec l'Église gallicane. Il les résuma

toutes en quatre articles avec une précision admirable. Il y déclara :

1° Que le pape n'a aucun pouvoir temporel sur les rois ;

2° Que son autorité spirituelle est inférieure à celles des conciles généraux ;

3° Que par conséquent l'usage de cette autorité doit être réglé par les canons de l'Église et par les coutumes généralement approuvées ;

4° Que les décisions du pape en matière de foi ne sont infaillibles qu'après le consentement de l'Église.

Ces quatre fameux articles, conformes à la doctrine depuis longtemps enseignée dans la Faculté de théologie de Paris, et reçue par la plus grande partie du clergé français, sont une charte des libertés de l'Église gallicane. D'après les principes qui y sont posés, les Églises catho-iques formeraient une espèce de république religieuse dont le pape ne serait que le président. Bossuet en avait pesé toutes les expressions avec tant d'exactitude qu'on ne put trouver à Rome aucun prétexte de les censurer. Mais ils n'échappèrent pas aux attaques des écrivains ultramontains ; c'est pour leur répondre que le grand évêque composa son ouvrage intitulé : « Défense de la déclaration du clergé de France », un des monuments les plus imposants de sa prodigieuse

érudition. Il y prouve, par des documents irrécusables tirés des anciens Pères, de l'histoire de l'Église et des conciles, que, pendant plus de dix siècles, on n'avait jamais entendu parler des prétentions de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle; que Grégoire VII fut le premier pontife qui entreprit de déposer les empereurs et les rois; que l'Église entière ne consacra jamais de son autorité les entreprises de ce pape, ni celles de ses successeurs qui suivirent son exemple, et que, au contraire, les hommes les plus éclairés, entre autres saint Louis, le plus parfait des rois, réclamèrent toujours contre ces prétentions inouïes. Bossuet établit ensuite, par l'autorité du concile de Constance (1414-1418), la supériorité des conciles universels sur le pape; et enfin il montre que la doctrine de l'infaillibilité papale n'a commencé qu'à l'occasion des démêlés d'Eugène IV et du concile de Bâle (1431-1443), et que, dans ces premiers commencements, on la palliait de différentes manières, de peur que la nouveauté de cette prétention n'indisposât les esprits et ne fît naître des disputes dangereuses.

Dans le cadre restreint de cette « Étude », il est impossible de faire entrer les controverses de Bossuet contre les jansénistes, contre Fénelon, contre le ministre Claude, digne par ses talents et ses vertus de lutter avec un pareil athlète, ni contre le fanatique Jurieu « l'injurieux », ni sa correspondance avec le grand Leibnitz pour amener la

réunion des luthériens à l'Église catholique. Il déploya dans toutes ces luttes le génie, le savoir et le bon sens d'un profond théologien, la vigueur et l'habileté d'un controversiste consommé.

Accablé de travaux et de triomphes, Bossuet exécuta bientôt la résolution, qu'il avait annoncée en terminant l'oraison funèbre du prince de Condé, de consacrer le reste de ses jours au troupeau que la Providence lui avait confié. Ce fut un beau spectacle de voir ce grand homme s'arrachant à l'admiration de la cour et de la capitale pour prêcher les vérités les plus simples de la religion aux pauvres villageois de son diocèse, et faire le catéchisme aux plus jeunes enfants. Il ne dédaignait pas d'entrer dans les détails les plus minutieux pour tout ce qui regardait les hôpitaux, les couvents, les écoles et l'administration des paroisses. On a conservé de lui près de sept cents lettres de direction spirituelle adressées à de simples religieuses. Elles respirent toutes un sentiment inaltérable de patience, d'indulgence et de bonté, et nous montrent Bossuet sous un nouveau point de vue : « l'Aigle de Meaux » n'était pas toujours environné des éclairs du génie et des éclats de la foudre. En considérant cette assiduité exemplaire à remplir tous les devoirs de son ministère, on a de la peine à comprendre comment il trouvait le temps d'entretenir une pareille correspondance, de composer tant d'ouvrages, et de se mêler à toutes les

affaires qui intéressaient la religion. Il n'aurait pu suffire à tant de travaux, si la nature ne l'avait doué d'une forte constitution, qui lui permettait de travailler toujours. A l'âge de soixante ans, il commença l'étude de l'hébreu, pour se rendre plus utile à l'Église, en lisant les livres saints dans la langue originale.

Depuis sa nomination à l'évêché de Meaux, il avait pris l'habitude de se lever au milieu de la nuit. Après un premier sommeil, il s'éveillait naturellement. Pendant les froids rigoureux de l'hiver, il se couvrait de deux robes de chambre, et s'enveloppait les jambes dans un sac de peau d'ours. Il lisait d'abord son bréviaire, puis il se mettait au travail, et il le continuait aussi longtemps que sa tête pouvait le soutenir; mais il avait toujours soin de le quitter aussitôt qu'il se sentait fatigué. Il reprenait alors son sommeil avec la même facilité que s'il ne l'eût pas interrompu.

Au milieu d'une vie si pleine, le grand évêque sentait le besoin de se recueillir de temps à autre, et de se retremper dans le calme et le silence de la retraite. Il se rendait alors au monastère de la Trappe, situé au fond d'une vallée étroite et profonde de la province du Perche. Là, il puisait dans les entretiens de son ami l'abbé de Rancé, et dans la discipline des religieux qui avaient embrassé son austère réforme, le courage, la force et la piété qu'il voulait porter dans l'accomplissement de ses

fonctions épiscopales. Il fit, à différentes époques, huit voyages à la Trappe. « Après mon diocèse, disait-il, c'est le lieu où je me plais le plus. » Pendant les huit jours que durait ordinairement chaque visite, il s'assujettissait à tous les exercices de la communauté. C'est au milieu de ces pieux stoïciens du christianisme qu'il puisait ces réflexions profondes sur le néant des grandeurs et de la gloire, et ces idées de mort, de destruction, d'anéantissement, qui retentissent sans cesse dans ses ouvrages, et qui l'ont fait surnommer « l'Isaïe de l'Église chrétienne ».

Pendant tout le cours de sa longue et laborieuse carrière, Bossuet jouit d'une santé parfaite. Sauf quelques attaques de fièvre, que l'usage du quinquina, depuis peu introduit en France, calmait promptement, il n'éprouva aucune des indispositions que causent souvent une vie sédentaire et une forte application. Mais à l'âge de soixante-quatorze ans, sa vue commença à s'affaiblir, et il ressentit les premières douleurs de la pierre, qui devaient le tourmenter jusqu'à la fin de sa vie. En 1703, un voyage qu'il fit de Paris à Versailles, pour y exercer les fonctions de premier aumônier de la duchesse de Bourgogne, aggrava ses souffrances ; une fièvre violente le saisit. Bientôt les progrès de la maladie devinrent si alarmants, qu'il sentit approcher sa mort. Il s'y prépara par la lecture et la méditation continuelle des Livres saints. On lui lut plus de soixante fois l'évangile de saint

Jean. Il expira à l'âge de soixante-seize ans et demi, le 12 avril 1704. Ses dernières paroles furent un dernier enseignement. Au milieu des gémissements et des larmes qui entouraient son lit de mort, l'abbé Ledieu, son secrétaire, le supplia de penser quelquefois aux amis qu'il laissait sur la terre, et qui étaient si dévoués à sa personne et à sa gloire. A ce mot de gloire, Bossuet, déjà dans les bras de la mort, fut saisi d'une sainte indignation qui ranima ses forces : « Qui parle ici de gloire ? dit-il, cessez ces discours, et demandez pour moi pardon à Dieu de mes péchés. »

X

BOILEAU

(1636-1711)

Boileau est le plus contesté de nos poètes classiques. A vrai dire, il fut moins heureusement doué que Molière, Corneille, Racine et La Fontaine, et sa part de gloire serait médiocre, si on le jugeait d'après l'idéal qu'on se forme d'un grand poète. Il n'a ni l'imagination créatrice qu'exige l'épopée, ni l'enthousiasme lyrique, ni la sensibilité qui révèle le secret des passions. Il tire toute sa poésie de sa raison et de son bon sens; la raison est l'âme de ses écrits, et le « vrai » en est le seul objet. Boileau comprit qu'il avait plus de goût que de génie, et il eut la sagesse de se renfermer dans les limites de son esprit et de ses forces. Il se proposa seulement d'être le mentor littéraire de ses contemporains, de leur apprendre à distinguer la saine littérature de la mauvaise, et le bon esprit du bel esprit, de leur donner des règles propres à les guider

dans leurs jugements et dans la composition de leurs ouvrages, et d'amener la poésie française à cette perfection soutenue que la prose devait aux chefs-d'œuvre de Pascal. Et cette mission, il sut la remplir. « Boileau, dit Voltaire, a très-bien fait ce qu'il voulait faire, et très-bien dit ce qu'il voulait dire. » Prenons-le donc tel qu'il se donne, et ne lui demandons que ce qu'il s'engage à nous offrir. Sa gloire de « législateur du Parnasse » et de « poète du bon sens » est plus modeste que celle des quatre autres grands poètes de son siècle ; mais elle n'est pas moins solide ; elle consiste surtout dans cette salutaire influence qu'il exerça sur ses contemporains, et qui peut-être vaut mieux que ses ouvrages.

Nicolas Boileau, destiné à instruire son siècle, était fils d'un greffier au Parlement de Paris. Sa famille était noble depuis plus de deux cents ans. Pour le distinguer de ses frères, on lui donna le nom de « Despréaux », à cause d'un pré situé au bout du jardin de la maison de campagne que son père possédait au petit village de Crosnes, près de Villeneuve-Saint-Georges.

On dit communément que l'enfance est le temps le plus heureux de la vie. Il s'en fallut de beaucoup que ce fût vrai pour Despréaux : il conserva de la sienne des souvenirs amers ; il disait plus tard que, si on lui offrait de renaître aux dures conditions de ses premières années, il aimerait mieux renoncer à la vie. Il était né faible et

maladif. A peine âgé de quelques mois, il perdit sa mère, et il fut abandonné à une vieille et méchante servante qui le traitait avec dureté. A huit ans, il eut à subir une opération chirurgicale, qui fut mal faite, et dont les suites furent douloureuses pour le reste de sa vie. Il était relégué dans une espèce de guérite au-dessus du grenier; il habita ensuite le grenier, ce qui lui faisait dire plaisamment : « J'ai commencé ma fortune par descendre au grenier. »

Cet enfant souffreteux et maussade était loin d'annoncer ce qu'il serait un jour. « Colin, disait son père, sera un bon garçon; il n'a point d'esprit, il ne dira jamais de mal de personne. » Un beau-frère de Nicolas le jugea d'une manière encore plus défavorable. Ce beau-frère, greffier au Parlement, s'était chargé de le former au style de la procédure. Un jour, il lui dictait un arrêt de sa composition. Quand il eut fini, il s'aperçut que son clerc s'était endormi, après avoir à peine écrit quelques lignes. Il désespéra de lui, et il le renvoya à son père, en le plaignant d'avoir un fils imbécile, « qui ne serait qu'un sot toute sa vie. » Tel fut l'avenir promis à l'homme qui devait le mieux savoir en quoi consiste le bon esprit. Un des professeurs de Boileau porta de lui un jugement plus juste et plus flatteur. Charmé de ses rares dispositions et de son ardeur pour l'étude, il lui prédit les succès qui l'attendaient dans la carrière poétique.

Au sortir du collége, Boileau fit son cours de droit, et il fut reçu avocat à l'âge de vingt ans. Comme Corneille, il sentit bientôt son incapacité pour le barreau. Il y renonça et étudia la théologie ; mais il s'en dégoûta bien vite. Cependant il accepta un bénéfice de 800 livres, et il consentit à le garder pendant neuf ans. Bien convaincu, après cette longue épreuve, qu'il n'avait aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il se démit du bénéfice, et fit distribuer aux pauvres tout l'argent qu'il en avait retiré. « Rare exemple, dit L. Racine, donné par un poète que ses ennemis ont accusé de trop aimer l'argent. » Un abbé, qui avait plusieurs bénéfices, lui faisait des observations à ce sujet : « Cela est bien bon pour vivre », lui disait-il, — « Je n'en doute point, répondit Boileau, mais pour mourir, monsieur l'abbé, pour mourir? »

Après cette double expérience, Boileau sentit, selon son expression,

> Que son astre en naissant l'avait formé poète ;

et il ne songea plus qu'à suivre la voie de son génie :

> J'allai loin du palais errer sur le Parnasse.
> Ma famille en pâlit, et vit en frémissant
> Dans la poudre du greffe un poète naissant. (5e *Épître.*)

Il laissa dire sa famille, et il se dévoua tout entier aux

lettres. Il commença par faire une étude profonde des grands écrivains de l'antiquité. Quand il en vint à comparer leurs chefs-d'œuvre aux productions informes qui jouissaient alors de la faveur publique, aux ouvrages extravagants de Scudéry, au style rocailleux de Chapelain, aux bouffonneries de Scarron, aux pointes ridicules de Cotin, aux vers prosaïques et vulgaires de Pradon, aux fades galanteries de Benserade, et aux écrits barbares d'une foule d'autres rimeurs qui « martelaient le bon sens et rimaient malgré Minerve », il fut saisi d'indignation, et il résolut de faire justice de tous ces succès scandaleux.

A peine âgé de vingt-quatre ans, il se mit à la tête du parti de la saine littérature. On lui représenta qu'il se ferait des ennemis, et qu'il serait décrié, calomnié. « Eh bien, répondit-il, je serai honnête homme, et je ne les craindrai pas ; » et il engagea hardiment la bataille dans ses « Satires ». Il attaqua successivement tous les défauts à la mode : le mauvais choix des sujets, l'inconvenance du style, l'impropriété des termes, l'emphase espagnole, les pointes de l'Italie, le jargon romanesque des précieuses, la trivialité, le burlesque, la prolixité, la froideur, la négligence, le système facile de faire quatre cents vers par jour. Il couvrit de ridicule tous ces versificateurs sans goût et sans talent, et les envoya « rimer dans l'eau, la tête la première ». Voyez de quels traits il ac-

cable le fanfaron Scudéry, ce fou solennel, qui avait osé insulter le grand Corneille :

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens :
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire :
Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers ?

La lutte fut vive entre le bon goût et le mauvais. Le bon goût l'emporta, et la victoire fut complète. Le champ de bataille resta jonché d'une légion de méchants auteurs, dont les « vers en paquet se vendirent depuis à la livre », ou dont on vit les ouvrages

Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf.

Le public, éclairé sur les véritables objets de son admiration, n'accorda plus son estime et sa faveur qu'à des ouvrages dictés par la raison et le bon sens.

Cette révolution ne s'accomplit pas sans attirer au jeune satirique une foule d'ennemis. Tous les « rimeurs blessés » fondirent sur lui ; et, « féconds en impostures », ils l'assaillirent d'injures et de calomnies : ils cherchèrent dans ses vers des allusions même contre le roi, et lui firent un crime d'État de ses mots les plus innocents.

Boileau répondit à leurs reproches dans sa neuvième satire, qui est un chef-d'œuvre de raillerie et la plus belle satire de notre langue. On y trouve quelquefois un peu du sel des « Lettres provinciales » et des comédies de Molière. Boileau s'excuse d'avoir fait des satires, et feint de ne pas comprendre la colère des auteurs attaqués ; il prétend leur avoir rendu service en les faisant connaître :

Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux ?
Loin de les décrier, je les ai fait paraître ;
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connaître,
Leur talent dans l'oubli demeurerait caché :
Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché ?
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre :
C'est une ombre au tableau qui lui donne du lustre.

Cotin, dans sa « Satire des satires », avait accusé Boileau de piller dans les Latins ce qu'il écrivait en français. Notre satirique répète cette accusation, et il en fait une rétorque sanglante dans ces vers :

Avant lui Juvénal avait dit en latin
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin.

Voilà pour Cotin, dont le nom revient neuf fois dans cette satire, et qui ne se releva pas du coup. Après avoir

régné dans la chaire et dans les salons, il mourut dans une profonde obscurité.

Cotin avait cependant vu venir à son aide un singulier athlète : c'était Mignot, pâtissier de son métier, dont Boileau s'était attiré la colère. Le satirique avait dit de lui, dans la description du « Repas ridicule », que :

Dans le monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Mignot, qui était maître queux (cuisinier) de la maison du roi, crut devoir venger l'honneur d'un officier de bouche de Sa Majesté. Mais le procureur du roi et le lieutenant criminel refusèrent de recevoir sa plainte. On lui dit que l'injure dont il se plaignait n'était qu'une plaisanterie dont il devait rire tout le premier. Le pâtissier résolut de se faire justice lui-même ; il fit imprimer à ses frais la satire de l'abbé Cotin contre Despréaux, et il en enveloppa ses biscuits, afin de la répandre dans le public. Quand Despréaux voulait s'amuser avec ses amis, il envoyait acheter des biscuits pour avoir la satire de Cotin.

Bien des gens firent comme lui, et Mignot devint fameux et riche. Alors sa colère se calma, et il avait le bon esprit d'avouer qu'il devait sa fortune à Despréaux.

Quant à Chapelain, Boileau prétend n'avoir parlé de lui que comme tout le monde. Chacun dit de ce « prince des poètes français » :

« Attaquer Chapelain ! ah ! C'est un si bonhomme !
« Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
« Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers ;
« Il se tue à rimer ; que n'écrit-il en prose ? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose ?
En blâmant ses écrits, ai-je, d'un style affreux,
Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
Ma Muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité ;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire.

Mais que pour un modèle on montre ses écrits,
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits ;
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire ;
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire.
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux, par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne »

. . . .
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers, que Phébus désavoue ;
Qu'il s'en prenne à sa Muse, allemande en françois.
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.

Chapelain succomba comme Cotin, et ce fut la plus grande des victimes immolées au bon goût par notre satirique. Au reste, Boileau, louant en beaux vers les qualités privées de Chapelain, faisait preuve d'indulgence. On sait que « ce roi des auteurs », enrichi par des pensions

considérables, était d'une avarice sordide. Il portait un habit tellement rapiécé, qu'on le surnommait « le chevalier de l'araignée ». Son avarice avança, dit-on, sa mort. Il se rendait un jour à l'Académie, après une grande pluie; arrivé dans la rue Saint-Honoré, il trouva un ruisseau si large, qu'il ne put le traverser. Quelqu'un avait jeté une planche, et exigeait un sou de tous les passants. Chapelain aima mieux entrer dans l'eau. Il y gagna une fluxion de poitrine et mourut quelques jours après, laissant une fortune de plus de quatre cent mille francs de notre monnaie actuelle. Mais, à l'exemple de Boileau, laissons Chapelain, et revenons à la satire.

Le satirique feint, en finissant, de changer d'opinion sur les auteurs qu'il a jusqu'alors attaqués; mais il ne fait que cacher la satire sous le masque de l'ironie, et cette ironique admiration devient le plus mordant et le plus amer des sarcasmes :

Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire,
Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de style;
Je le déclare donc : Quinault est un Virgile;
Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru;
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire;
Sofal est le phénix des esprits relevés;
Perrin.. Bon, mon esprit, courage! poursuivez.

Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux.
Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.
Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages;
Qui méprise Cotin n'estime pas son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Si les « Satires » de Boileau laissent désirer plus d'enjouement ou de colère, elles ont un mérite qui manque à celles de ses prédécesseurs. Jusqu'alors les poètes satiriques s'étaient donné toute licence et avaient souvent bravé toute honnêteté. Despréaux revêtit sa muse d'habits décents et lui prêta un langage que peuvent entendre les oreilles les plus délicates. Il recommande sans cesse aux auteurs de respecter la vertu, comme le bon goût. Voulez-vous être grands écrivains, leur dit-il, soyez vertueux. Les beaux sentiments ne naissent point dans un cœur corrompu; car

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

Et il frappe de ses traits les plus aigus

Ces dangereux auteurs,
Qui, de l'honneur en vers infâmes déserteurs,

Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Ces « Satires » eurent un succès prodigieux : « Non pas, dit La Harpe, parce que c'étaient des satires, mais, parce que personne n'avait encore si bien écrit en vers. » Boileau, le créateur du bon goût, était le premier qui enseignât aux Français toutes les ressources de la langue poétique. Avant lui, Corneille avait fait des vers sublimes; mais ses plus belles scènes laissent quelquefois à désirer sous le rapport de la pureté, de l'élégance et de l'harmonie. Les premières comédies de Molière ne sont pas non plus des modèles de style soutenu : il y a des négligences de langage et de versification. Les satires de Boileau furent donc le premier ouvrage où l'on vit le mécanisme de la versification parfaitement connu, la diction toujours élégante et pure, l'oreille et la langue toujours respectées. Molière leur reconnut hautement ce mérite. Il devait lire un jour quelques chants de sa traduction de Lucrèce, dans une société où se trouvait Despréaux. En attendant le dîner, on pria celui-ci de réciter sa satire sur « la rime et la raison ». Quand Molière l'eut entendue, il ne voulut plus faire sa lecture; il dit qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi achevés et aussi parfaits que ceux de Despréaux, et qu'il lui faudrait un temps infini, s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui.

Boileau apportait, en effet, un soin minutieux à tout ce qu'il écrivait. Personne n'a mieux observé que lui le précepte qu'il donne aux écrivains dans son « Art poétique » :

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Boileau faisait ordinairement le second vers avant le premier. Il prétendait que c'est un des plus grands secrets de la poésie, pour donner au vers du sens et de la force. Il conseilla à Racine de suivre cette méthode, et il disait à ce sujet : « Je lui ai appris à faire difficilement des vers faciles ».

Si les « Satires » de Boileau lui attirèrent beaucoup d'ennemis, elles lui valurent d'illustres relations. Il fréquentait les meilleures compagnies du temps : on le trouve chez le grand Condé, chez Colbert, le duc de Larochefoucauld, madame de Lafayette, madame de Sévigné, le duc de Vivonne, le marquis de Pomponne, le président de Lamoignon. Il était également lié avec les jésuites Bourdaloue et Bouhours et avec les jansénistes Arnauld et Nicole. Il était l'ami intime de Molière, de La Fontaine, de Chapelle et de Racine, dont il devint le guide et le conseiller. Les réunions de ces grands poètes sont célèbres :

c'est là sans doute que furent discutés les principes que Boileau formula en préceptes dans son « Art poétique », et que Molière, La Fontaine et Racine mirent en pratique dans leurs ouvrages. Ces réunions avaient lieu deux ou trois fois par semaine, dans la maison de campagne de Molière, à Auteuil, ou chez Boileau, rue du Vieux-Colombier, à Paris. Parmi les plaisanteries qui égayaient leurs soupers, une des plus singulières était d'avoir toujours ouvert sur une table le poème de la « Pucelle » de Chapelain, pour servir de punition à celui qui avait commis quelque faute de langue. Pour une faute grave, on devait lire vingt vers du poème; être condamné à lire une page entière, c'était comme un arrêt de mort.

La Fontaine a tracé de ces réunions une description charmante : « Quatre amis, dit-il, dont la connaissance avait commencé par le Parnasse, tinrent une espèce de société que j'appellerais « Académie » si leur nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent autant regardé les Muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées et tout ce qui sent sa conférence académique. Quand ils se trouvaient ensemble, et qu'ils avaient bien parlé de leurs divertissements, si le hasard les faisait tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitaient de l'occasion; c'était toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre,

comme des abeilles qui rencontreraient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale n'avaient de voix parmi eux. Ils adoraient les ouvrages des anciens, ne refusaient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parlaient des leurs avec modestie, et se donnaient des avis sincères, lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre, ce qui arrivait rarement. »

Nous avons vu que le bonhomme se montra peu docile aux « avis sincères » de Racine et de Boileau, qui l'engageaient à se rapprocher de sa femme et à mener une vie plus chrétienne. Ils n'eurent pas plus de succès, quand ils entreprirent de guérir Chapelle de sa passion pour le vin. Boileau, l'ayant un jour rencontré dans la rue, se mit à lui faire des représentations sur ce honteux penchant : « Vous avez raison, dit Chapelle, je veux me corriger; entrons ici, nous en causerons plus à l'aise. » Ils entrèrent dans un cabaret; et Chapelle demanda une bouteille de vin, qui fut bientôt suivie d'une seconde, et celle-ci d'une troisième. Chapelle faisait semblant d'écouter avec attention, et il remplissait le verre de Boileau qui, s'animant dans son discours contre le vin, buvait sans s'en apercevoir, si bien que le prédicateur et l'auditeur finirent par s'enivrer. Depuis lors, Boileau se promit bien de ne plus prêcher la tempérance à Chapelle.

Ce honteux penchant de Chapelle, joint à la vie désor-

donnée de La Fontaine et à une querelle survenue entre Racine et Molière, porta un coup funeste aux réunions d'Auteuil et de la rue du Vieux-Colombier; elles cessèrent entièrement.

Mais l'amitié la plus intime continua d'unir Racine et Boileau. Ces deux grands poètes s'éclairaient et se soutenaient mutuellement contre les attaques de la médiocrité jalouse. Ainsi, Boileau défendit la tragédie « d'Andromaque » contre l'hôtel de Rambouillet, et celle de « Phèdre » contre une cabale qui lui opposait une mauvaise pièce de Pradon; et quand Racine doutait presque du mérite « d'Athalie », d'après l'accueil injurieux que le public faisait à cette pièce, il relevait le courage de son ami par ces paroles remarquables, que la postérité a confirmées : « C'est votre chef-d'œuvre; je m'y connais, le public y reviendra. » La tragédie « d'Athalie » passe aujourd'hui pour le chef-d'œuvre de la scène française.

Despréaux continua dans des « Épîtres » la guerre commencée dans les « Satires » contre les mauvais auteurs et le faux goût de ses contemporains. Ces épîtres sont supérieures aux satires; la versification en est plus forte, plus douce et plus flexible. La plus belle est la neuvième, « Sur le vrai », adressée au marquis de Seignelay, fils de Colbert. C'est le sujet qui devait le mieux inspirer le « poète de la raison ». Citons quelques vers, où Boileau a très-bien apprécié ses œuvres poétiques.

Rien n'est beau que le vrai ; le vrai seul est aimable ;
Il doit régner partout, et même dans la fable ;
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple et reçus chez les princes ?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux ;
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur ;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste ;
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste ;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien au lecteur qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose ;
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Voyez quel excellent éloge il fait du naturel :

On ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant ;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent :
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.

Trois de ces « Épîtres » sont adressées au Roi. La quatrième, où il raconte le fameux passage du Rhin, est un chef-d'œuvre de narration épique. Dans la première, Boi-

leau a su mêler à des éloges sincères des conseils utiles et courageux. Il les couvre d'abord du voile de l'allusion ; et, pour montrer la folie des conquêtes, il raconte l'entretien de Cinéas et de Pyrrhus, dont il fait un modèle de dialogue précis et rapide. Il ose ensuite dire à ce prince ambitieux, et toujours prêt à recourir aux armes :

Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs;
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires ;
Chaque climat produit des favoris de Mars ;
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.
On a vu mille fois des fanges Méotides
Sortir des conquérants, Goths, Vandales, Gépides ;
Mais un roi, vraiment roi, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets,
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire.
La terre compte peu de ces rois bienfaisants;
Le ciel à les former se prépare longtemps.
Tel fut cet empereur sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée ;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux;
Qui soupirait le soir si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée.

Le poète termine son épître par ces vers, où il donne à la louange la tournure la plus délicate :

Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois, si quelqu'un de mes faibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage :
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croyables.
Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'histoire.

Cette épître, récitée à Louis XIV, fit sur lui une vive impression. « Voilà qui est très-beau, dit-il au poète; cela est admirable. Je vous louerais davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué. Le public donnera à vos ouvrages les éloges qu'ils méritent ; mais ce n'est pas assez pour moi de vous louer, je vous donne une pension de deux mille livres; j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance, et je vous accorde le privilége pour tous vos ouvrages. » Il est plus facile d'être généreux que sage. Le roi, tout en admirant les beaux vers de Boileau, ne suivit pas ses conseils : comme Pyrrhus, il continua de faire la guerre.

On reproche souvent à Boileau de manquer de sensibilité. Qu'on lise son épître à Racine, « chef-d'œuvre de la poésie critique, dit M. Sainte-Beuve, où elle sait être tour à tour et à la fois étincelante, échauffante, harmonieuse,

attendrissante et fraternelle, » et l'on verra que notre poète met dans ses écrits toute la chaleur que comporte le sujet qu'il traite. Sa passion, à lui, c'est la haine des sots livres et l'amour des beaux et bons ouvrages. Cette « Épître sur l'utilité des ennemis » fut écrite à propos de la cabale qui se forma contre la tragédie de « Phèdre », et qui opposait à ce chef-d'œuvre une mauvaise pièce de Pradon.

Boileau commence par un éloge éloquent du talent de son ami :

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !..

Mais le talent irrite l'envie, et le grand homme n'obtient pleine justice qu'après sa mort. Tel a été le sort de Molière, que la France vient de perdre :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau !
. . . .
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.

Au reste, l'envie, loin de décourager le poète, doit le

faire redoubler d'efforts et de talent, pour se surpasser lui-même :

> Le mérite en repos s'endort dans la paresse ;
> Mais par les envieux un génie excité
> Au comble de son art est mille fois monté :
> Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
> Au Cid persécuté Cinna dut sa naissance.

Et Boileau fait un retour sur lui-même et sur ses ennemis, dont les attaques lui sont utiles :

> Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
> Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
> Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
> Et je mets à profit leurs malignes fureurs...

Le poète doit savoir mépri[illegible] les cris impuissants des sots et des envieux, et ne [illegible]er que les suffrages des hommes éclairés :

> Mais pour un tas gr[illegible] de frivoles esprits,
> Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
> Que, non loin de la place où Brioché réside,
> Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
> Il s'en aille admirer le savoir de Pradon.

Ce dernier trait est une allusion piquante à l'ignorance bien connue du sot rimeur qui se posait en rival de Racine. On sait que le prince de Conti lui faisait observer que dans une de ses tragédies, il avait mis en Asie

une ville d'Europe. « Je prie Votre Altesse de m'excuser, dit Pradon, je ne sais pas très-bien la chronologie. »

Boileau continua son œuvre de critique en indiquant les principes sur lesquels il fondait ses jugements. C'est dans ce but qu'il écrivit son « Art poétique ». Ce poème est divisé en quatre chants.

Dans le premier, le poète expose les règles générales de l'art d'écrire, et il les exprime souvent par des images qui les rendent sensibles ou par des vers clairs, précis, élégants, qui les gravent aisément dans la mémoire. Il recommande surtout aux écrivains de se faire des amis « prompts à les censurer », et de se bien garder des sots admirateurs, car, dit-il, en finissant par un trait de satire :

> Un sot trou[illegible] plus sot qui l'admire.

Le second chant est co[illegible] aux règles des genres secondaires, tels que l'idylle, l'élégie, l'ode, le sonnet, l'épigramme, le rondeau, la ballade, le madrigal, la satire et la chanson satirique, appelée vaudeville, où s'égayait la vieille liberté française. Les définitions que donne le poète sont des modèles du style qui convient à chaque genre de composition ; il joint le précepte à l'exemple.

Le troisième chant traite de la tragédie, de l'épopée et

de la comédie. Comme dans les deux précédents, la satire s'y mêle aux préceptes et les définitions y deviennent souvent des peintures.

Dans le dernier, Boileau donne à l'écrivain d'excellents conseils de conduite ; il lui recommande avant tout de ne mettre sa plume qu'au service de la vertu :

> La vertu, d'un cœur noble est la marque certaine...
> Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre âme.

Personne n'avait plus le droit de tenir ce langage sévère que Boileau, qui sut toujours montrer en lui

> L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère [1].

Tel est ce fameux poème, qui fut la profession de foi littéraire du grand siècle. S'il n'a point fait de poètes comme on le lui a tant reproché, il a puissamment contribué à former le goût du public, qui est devenu plus difficile à contenter, et qui veut trouver dans les ouvrages d'esprit les qualités de pensée, de style et de composition si fortement recommandées par le « législateur du Parnasse ». En montrant comment il faut écrire, Boileau enseigne aux lecteurs à juger celui qui écrit bien et à le distinguer de celui qui écrit mal.

Boileau a trop souvent raison pour qu'on ne lui par-

1. Vers d'Andrieux adressés à Ducis, son ami.

donne pas d'avoir quelquefois tort. On désirerait, dans son « Art poétique », une doctrine plus libérale, plus profonde et un peu moins négative. Quelques-unes de ses règles ont été abrogées ou modifiées de nos jours, comme trop étroites ou trop rigides. La postérité n'a pas non plus partagé son admiration pour Voiture, qu'il nomme à côté d'Horace; elle n'a sanctionné ni sa sévérité pour les farces de Molière, les opéras de Quinault et les poèmes épiques de Tasse et de Milton, ni son injuste silence sur la fable et sur notre immortel fabuliste. Boileau, formé à l'école de l'antiquité, ne goûtait bien que les beautés dont les anciens lui offraient des modèles. Il ne comprit pas la grandeur poétique du christianisme, qu'il voulait exclure de l'épopée. Il ne dit pas un mot de la « Divine comédie » de Dante, ni des « Lusiades » de Camoëns, et il ne parla de Tasse et de Milton que pour les déprécier. Cet esprit symétrique et d'une régularité inflexible ne sentait pas sans doute tout le mérite de La Fontaine, qui ne suivait pas plus de règles dans la composition de ses fables que dans sa conduite, et dont l'art semble un heureux instinct. Ainsi, notre critique trouvait faible et languissante la fable intitulée « La Mort et le Bûcheron », qui est un chef-d'œuvre d'harmonie imitative et de sensibilité. Il voulut la refaire, et il resta au-dessous du médiocre. A son tour, La Fontaine refit celle de « l'Huître et des Plaideurs », qui termine la seconde

satire, et dont Boileau était fort content. Il fut encore vainqueur. Quant à notre grand comique, Boileau, après avoir dit à Louis XIV que c'était le poète qui ferait le plus d'honneur à son règne ; après lui avoir adressé son « Épître sur la rime » et de jolies stances sur la comédie de « l'École des femmes », et lui avoir rendu un touchant hommage dans son « Épître sur l'utilité des ennemis », n'osa pas, dans son admiration trop exclusive des anciens, le mettre au-dessus de Térence.

Malgré ces défauts, « l'Art poétique » de Boileau peut se comparer sans désavantage avec celui d'Horace, qui lui avait servi de modèle, et avec « l'Essai sur la critique » de Pope, qui ne fut que son imitateur.

Le « Lutrin » complète les œuvres poétiques de Boileau. C'est une épopée badine, où il chante un démêlé survenu entre le trésorier et le chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, pour savoir si un lutrin serait placé dans un endroit ou dans un autre :

> Derrière le lutrin, ainsi qu'au fond d'un antre,
> A peine sur son banc on discernait le chantre ;
> Tandis qu'à l'autre banc le prélat radieux,
> Découvert au grand jour, attirait tous les yeux.

Le chantre fit enlever ce lutrin qui l'offusquait; le trésorier le fit remettre à sa place. De là une querelle, qui occupa tout Paris, et que Boileau a immortalisée. Notre

poète entreprit ce poème par suite d'une espèce de défi.

Il soutenait un jour, chez le président de Lamoignon, que le plus mince sujet peut servir de matière à un poème épique, et que c'est à l'imagination à le féconder et à l'étendre. — « Faites donc un poème sur le débat de la Sainte-Chapelle, lui dit M. de Lamoignon. Vous pourrez l'intituler : « le Lutrin enlevé » ou « la Conquête du Lutrin. » — Pourquoi non? répondit Boileau. Il ne faut jamais défier un fou; et je le suis assez, non-seulement pour entreprendre ce poème, mais encore pour le dédier à monsieur le premier président. » Dès le même jour, il forma le plan du poème, et il en fit les vingt premiers vers, qu'il lut à ses amis. Encouragé par le plaisir qu'ils y prirent, il poussa l'ouvrage jusqu'à plus de douze cents vers. Telle est l'origine du poème du « Lutrin » ; c'est une fine satire des mœurs des gens d'Eglise,qui n'atteint jamais la religion. De tous les ouvrages de Boileau, c'est celui où il y a le plus d'invention, de verve comique et de perfection de style.

Boileau a répandu tous les trésors de la langue poétique dans les récits, les discours, les portraits, les tableaux et les détails les plus vulgaires. Tout le monde connaît le « Songe du Chantre », qui est un des plus beaux récits de notre langue :

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
Appelaient à grand bruit les chantres à matines,

Quand leur chef, agité d'un sommeil effrayant,
Encor tout en sueur, se réveille en criant...
« Pour la seconde fois (dit-il) un sommeil gracieux
Avait sous ses pavots appesanti mes yeux;
Quand, l'esprit agité d'une douce fumée,
J'ai cru remplir au chœur ma place accoutumée.
Là, triomphant aux yeux des chantres impuissants,
Je bénissais le peuple, et j'avalais l'encens :
Lorsque, du fond caché de notre sacristie,
Une épaisse nuée à grands flots est sortie,
Qui, s'ouvrant à mes yeux, dans son bleuâtre éclat,
M'a fait voir un serpent conduit par le prélat.
Du corps de ce dragon, plein de soufre et de nitre,
Une tête sortait en forme de pupitre,
Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,
Surpassait en grosseur nos plus épais lutrins.
Animé par son guide, en sifflant il s'avance :
Contre moi sur mon banc je le vois qui s'élance.
J'ai crié, mais en vain; et, fuyant sa fureur,
Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur. »

Voyez quel délicieux tableau offre la peinture des chanoines de la Sainte-Chapelle :

Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
Paris voyait fleurir son antique chapelle :
Ses chanoines vermeils et brillants de santé
S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté :
Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner, et laissaient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

Voyez encore quel modèle achevé le poète nous donne dans le portrait du trésorier :

Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée,
S'élève un lit de plume à grands frais amassée.
Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.
C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.
La jeunesse en sa fleur brille sur son visage;
Son menton sur son sein descend à double étage,
Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

Les mots sont si bien choisis et si bien arrangés, qu'il n'y a pas une seule syllabe dure, dont le bruit puisse réveiller l'indolent chanoine.

Dans aucun poème on ne trouve un plus grand nombre d'exemples de cette harmonie où le son des mots imite les objets qu'ils expriment. Tout le monde sait par cœur le portrait et le discours de la Mollesse, où Boileau semble s'être surpassé. Nous n'en citerons que deux vers, où il peint les promenades des rois fainéants :

Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Ces deux vers semblent marcher lentement, comme les bœufs qui traînent le char.

Nulle part aussi on n'a déployé plus d'art et de talent pour relever par l'expression les détails les plus vul-

gaires, si difficiles à exprimer d'une manière poétique dans notre langue. Avec quelle élégante précision Boileau raconte comment le lutrin fut relevé par l'ordre du trésorier.

Aussitôt dans le chœur la machine emportée
Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée.
Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
Sont à coups de maillet unis et rapprochés;
Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent;
Les murs en sont émus, les voûtes en mugissent;
Et l'orgue même en pousse un long gémissement.

Le « Lutrin », tout admirable qu'il est dans les détails, est froid à la lecture, parce qu'il n'y a pas de proportion entre la pauvreté du sujet et la richesse de l'art. On regrette qu'un grand poète ait dépensé tant de talent et de peine pour célébrer une aussi misérable querelle.

Nous avons encore de Boileau une ode peu estimée « sur la Prise de Namur », des épigrammes peu dignes de lui, un dialogue en prose sur les héros de roman, une traduction du Traité de Longin « Sur le Sublime », des « Lettres », et quelques autres ouvrages en prose, qui n'ajoutent rien à sa gloire. L'un de ces ouvrages mérite une observation, à cause de l'effet qu'il produisit. Les Facultés de médecine et de théologie, alarmées des progrès que faisait la méthode de Descartes, menaçaient de présenter une requête au parlement de Paris, pour faire

interdire à cette nouvelle doctrine l'entrée dans les écoles de l'université, au préjudice d'Aristote. Boileau, toujours zélé défenseur du bon sens, rédigea, au nom du parlement, un « Arrêt burlesque », « qui bannissait à perpétuité la Raison des écoles de ladite université, lui fait défense d'y entrer, troubler, ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste, et amie des nouveautés. » Cette spirituelle plaisanterie fut rendue publique et fit rire aux dépens des deux Facultés, qui n'osèrent plus présenter leur requête; et Descartes, sauvé d'une proscription judiciaire, continua d'éclairer son siècle.

Les ouvrages de Boileau l'avaient fait connaître de bonne heure à la cour (1669). Louis XIV le traita toujours avec beaucoup de considération, et il le consultait comme un juge infaillible en matière de goût. Le critique exprimait quelquefois sa façon de penser avec une franchise qui tenait de la brusquerie. Le roi lui demandait un jour quels auteurs avaient le mieux réussi dans la comédie : « Je n'en connais qu'un, répondit-il, et c'est Molière. Tous les autres n'ont fait que des farces, comme ces vilaines pièces de Scarron. » Une autre fois, il déclamait contre la poésie burlesque devant Louis XIV et madame de Maintenon, veuve de Scarron, devenue l'épouse secrète du roi. « Heureusement, dit-il en finissant, ce goût est passé, et on ne lit plus Scarron, même dans les provin-



ces. » Racine, effrayé de cette rude franchise, tremblait pour la faveur de son ami et pour la sienne. « Je ne pourrai donc plus paraître à la cour avec vous », lui disait-il. « J'en suis honteux », répondait Boileau, et il commettait la même incartade, à la première occasion. Madame de Maintenon disait, en comparant ces deux poètes : « J'aime à voir Racine ; il a dans le commerce toute la simplicité d'un enfant. Tout ce que je peux faire, c'est de lire Boileau ; il est trop poète. »

Le Roi n'était pas non plus à l'abri de la franchise du critique. Un jour il lui demanda son avis sur des vers qu'il s'était amusé à faire : « Sire, répondit ingénieusement Boileau, rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, et elle y a parfaitement réussi. » Une autre fois, le duc de La Feuillade « de la tarte à la crème » donnait de grands éloges à un sonnet d'un poète, nommé Charleval, que Boileau trouvait fort mauvais. La Feuillade allégua en faveur de son jugement celui du Roi et de la Dauphine. « Le Roi, dit Boileau, s'entend à merveille à prendre des villes ; madame la Dauphine est une princesse accomplie ; mais je crois me connaître en vers un peu mieux qu'eux. » Le duc, indigné de tant d'insolence, courut rapporter ce propos au roi : « Ah ! pour cela, dit Louis XIV en riant, Despréaux a bien raison. »

On cite un autre exemple de cette même franchise en-

vers le grand Condé. Ce prince prit un jour la défense du poète Benserade, dont les rondeaux essuyaient beaucoup de critiques : « Ses rondeaux sont clairs, disait-il, ils sont parfaitement rimés, et ils disent bien ce qu'ils veulent dire. — Monseigneur, répondit Despréaux, j'avais une estampe représentant un soldat qui se laissait manger par des poules ; au bas étaient ces deux vers :

Le soldat qui craint le danger
Aux poules se laisse manger.

Cela est clair, cela est bien rimé, cela dit bien ce que cela veut dire ; et cela ne laisse pas d'être le plus plat du monde. »

Dans une autre discussion, Boileau eut la prudence de rendre les armes au prince de Condé. Ce prince s'emportait souvent quand il soutenait une mauvaise cause, et il était dangereux de lui tenir tête. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau, qu'il céda, et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant, je serai toujours de l'avis de M. le prince, quand il aura tort. »

Ce n'était pas seulement sur les questions littéraires que Boileau conservait son franc parler. Un jour on disait devant lui, à la cour, que le roi faisait chercher Arnauld pour l'envoyer à la Bastille. « Le roi est trop heureux pour le trouver, dit finement Despréaux. » Une

autre fois, on lui disait que le roi allait traiter durement les religieuses de Port-Royal, qui refusaient de signer le formulaire sur les cinq propositions. Il répondit : « Et comment fera Sa Majesté pour les traiter plus durement qu'elles ne se traitent elles-mêmes ? »

Citons encore un trait de cette franchise de Despréaux. Le cardinal de Janson, ambassadeur de Louis XIV en Pologne, où il avait puissamment contribué à l'élection de Jean Sobieski, voulut, un jour taquiner notre poète sur son nom. « Le premier de votre famille qui prit le nom de « Boileau » montra peu d'esprit, lui dit-il: il aurait dû s'appeler « Boivin », puisque le vin est meilleur que l'eau. — Monseigneur, répondit le satirique, celui de vos ancêtres qui a choisi le nom de « Janson » n'était pas plus spirituel : il aurait mieux fait de prendre le nom de « Jean Farine », puisque la farine vaut mieux que le son. »

Cette liberté de langage, en prose comme en vers, ferma longtemps à Boileau les portes de l'Académie française, où ses « victimes » étaient en majorité. Il fallut presque un ordre du roi pour le faire admettre au nombre des Quarante (1684). Une fois entré dans cette compagnie, il ne voulut donner sa voix qu'aux hommes de lettres, et il la refusa toujours aux grands seigneurs qui n'étaient éminents que par leur naissance ou par leurs fonctions. Il s'opposa vivement à l'élection du marquis de Saint-Aulaire. Le président de Lamoignon, qui appuyait la can-

didature, lui représentait qu'il fallait avoir des égards pour un homme de cette condition. « Je ne lui dispute pas ses titres de noblesse, répondit Boileau, mais je lui dispute ses titres du Parnasse. » Quelqu'un répliqua que M. de Saint-Aulaire avait fait de fort jolis vers : « Eh bien, monsieur, dit Boileau, puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens. »

En 1677, Boileau avait été nommé historiographe de France avec son ami Racine, et chargé d'écrire l'histoire du règne de Louis XIV. Malheureusement, leurs manuscrits historiques périrent dans un incendie qui consuma la maison de leur successeur. Ces deux poètes suivaient quelquefois l'armée, pour être témoins des actions qu'ils devaient raconter. Le roi, ne les ayant pas vus dans la première campagne, qui fut fameuse par la prise d'un grand nombre de villes, leur dit : « Comment n'avez-vous pas été curieux de voir un siége? le voyage n'était pas long. — Sire, répondit Racine, nous avions commandé des habits de campagne; quand on nous les apporta, les places que Votre Majesté assiégeait étaient prises. Elle est bien plus prompte à prendre des villes que nos tailleurs à faire des habits. » Boileau se trouvait à l'armée dans la campagne de 1679. Un jour, après un combat, le roi lui demanda s'il s'était tenu loin du canon : « Sire, répondit-il, j'en étais à cent pas. — N'aviez-vous pas peur? — Oui, Sire, je tremblais beaucoup pour Votre Majesté, et

encore plus pour moi. » Une autre fois, Louis XIV lui demandait son âge. — « Sire, je suis venu au monde un an avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son règne. »

Boileau, si inflexible en matière de goût et si impitoyable pour les mauvais ouvrages, était doux et bon dans la vie privée ; et sa conversation, comme il le dit lui-même, « n'avait ni griffes ni ongles ». Madame de Sévigné lui disait « qu'il était tendre en prose et cruel en vers ». Plusieurs traits attestent la générosité de son cœur. Nous avons vu avec quel empressement il offrit le sacrifice de sa pension, pour faire rétablir celle de Corneille, qu'on avait cessé de payer après la mort de Colbert. On connaît aussi sa délicatesse envers Patru, le créateur de l'éloquence du barreau. Patru, ayant négligé sa profession pour se livrer à son goût passionné pour la littérature, tomba dans le besoin, et se vit réduit à vendre sa bibliothèque. Boileau apprit qu'il allait la donner pour une somme assez modique. Il lui en offrit un tiers de plus, le paya, et mit pour condition qu'il garderait ses livres jusqu'à sa mort.

Sans être aussi pieux que Racine, Boileau remplit toujours exactement les devoirs de la religion. Se trouvant à Pâques dans la terre d'un ami, il alla se confesser au curé qui ne le connaissait pas, et qui était un homme fort simple. Avant d'entendre sa confession, le curé lui

demanda quelles étaient ses occupations ordinaires : « De faire des vers. — Tant pis. Et quels vers? — Des satires. — Encore pis. Et contre qui? — Contre ceux qui font mal les vers, contre les vices du temps, contre les ouvrages pernicieux, contre les romans. — Ah! dit le curé, il n'y a donc pas de mal, et je n'ai plus rien à vous dire. »

Boileau avait le courage de ses devoirs de chrétien, comme de ses opinions littéraires. Le duc d'Orléans, depuis régent, l'avait invité à dîner un jour maigre, et l'on ne servit que du gras. Boileau ne touchait qu'à son pain; le prince s'en aperçut : « Il faut bien que vous mangiez gras comme les autres, lui dit-il; on a oublié le maigre. — Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, dit Boileau, et les poissons sortiront de terre. »

Despréaux avait toujours eu une santé faible. Des infirmités douloureuses et des chagrins cruels attristèrent ses dernières années. En 1699, il eut la douleur de perdre Racine, son ami inséparable depuis quarante ans. Il reparut encore une fois à la cour pour annoncer au roi cette triste nouvelle, et lui raconter les derniers moments de ce grand poète. Louis XIV le reçut avec sa bonté ordinaire; et, quand il se retira, il lui dit en regardant sa montre qu'il tenait par hasard à la main : « Souvenez-vous que j'ai toujours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir. » Boileau ne profita

point de l'invitation, et il ne se montra plus à la cour : « Qu'irais-je faire là ? disait-il ; je ne sais plus louer. »

Il vécut de plus en plus retiré dans une maison de campagne qu'il avait achetée, en 1680, au village d'Auteuil, non loin de la maison de Molière. Il mourut à Paris d'une hydropisie de poitrine, en 1711, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait coutume de dire, vers la fin de sa vie : « C'est une grande consolation pour un poète qui va mourir de n'avoir jamais offensé les mœurs. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

I. — MOYEN AGE.

Origine et formation de la langue.

II. — SEIZIÈME SIÈCLE.

Développement et progrès de la langue.

III. — DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Maturité et perfection de la langue.

IV. — CORNEILLE.

(1606-1684)

V. — PORT-ROYAL ET PASCAL.

(1623-1662)

VI. — MOLIÈRE

(1622-1673)

VII. — MADAME DE SÉVIGNÉ

(1626-1696)

VIII. — LA FONTAINE

(1621-1695)

IX. — BOSSUET

(1636-1711)

X. — BOILEAU-DESPRÉAUX.

1636-1711

FIN DE LA TABLE.

F

M. J.
M. J.
E. J.
C. J. }
~~E. J.~~
E. D.
S S.

1554

